SOUVENIRS LITTÉRAIRES

TROISIÈME PARTIE (1).

V. — L'ÉMANCIPATION.

Au mois d'août 1840, à la fin de l'année scolaire, après avoir terminé ma rhétorique, je quittai le collège, d'où j'emportais peu d'instruction, beaucoup d'idées fausses et une indépendance de caractère développée par la claustration. Louis de Cormenin avait été libre avant moi. Depuis la mort de ma mère, nos familles demeuraient de nouveau dans la même maison; nous nous retrouvions côte à côte comme aux jours de notre première enfance, et notre rêve de vie commune se trouvait en partie réalisé. Deux étages seulement nous séparaient et ils étaient incessamment franchis. Nous habitions alors place de la Madeleine; l'appartement de ma grand'mère, dont j'occupais la moitié, était précédé d'un large balcon d'où l'on découvrait le marché aux Fleurs, la rue Royale et la place de la Concorde. C'est là, en plein air, lorsque le temps le permettait, que Louis et moi nous vivions, rêvant, lisant, déclamant des vers et formant toute sorte de projets d'avenir dont la vie nous a démontré l'inanité. Avant d'entrer de plain-pied dans le monde idéal fait de travail, de voyages, de poésie que nous avions entrevu, il me fallait subir les examens de bachelier, auxquels mes études défectueuses m'avaient peu préparé. J'y mis de l'ardeur, et pendant une année je ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin et du 1er juillet.

négligeai rien pour faire, quand l'heure serait venue, bonne figure dans la petite salle de la Sorbonne, qui nous semblait alors un antre redoutable. Le labeur que je me distribuais moi-même, la tâche quotidienne, tâche assez lourde, que je m'imposais et que je ne répudiai jamais, m'apprirent à aimer le travail et m'en donnèrent un goût qui a persisté. C'est en faisant acte de volonté pour m'instruire que je m'aperçus de mon ignorance et que je compris que tout était à refaire. Bien souvent, dans les années qui suivirent immédiatement ma sortie du collège, lorsque j'employais mes soirées à rapprendre le grec et le latin, je me suis reproché le temps que j'avais perdu en faisant mes humanités, et bien souvent aussi je me suis demandé si les méthodes à la fois pesantes et superficielles, dans lesquelles on enfermait alors les écoliers, n'avaient pas été pour beaucoup dans ma révolte et dans ma paresse. Le système qui consiste à briser l'initiative personnelle, à discipliner quand même tout ce qui ne rentre pas dans les limites d'une règle absolue, est mauvais pour l'esprit et ne produit que des résultats médiocres dont seuls se contentent les caractères indécis et les intelligences sans curiosité.

En 1840, au moment où j'allais saisir enfin cette indépendance à laquelle j'avais tant aspiré, la France était troublée. Un souffle de guerre avait passé sur l'Europe. M. Thiers brouillait les cartes diplomatiques; Mehemet-Ali menaçait le trône de sultan Mahmoud; notre chauvinisme se réveillait avec fracas; on ajoutait des phrases belliqueuses aux pièces jouées sur les théâtres, toute allusion était applaudie; dans les salles de spectacle, l'orchestre jouait des airs patriotiques. Lamartine chantait *la Marseillaise de la paix*; Alfred de Musset répondait à Becker par les strophes du *Rhin allemand*; Victor Hugo faisait entendre sa grande voix :

T'insulter, t'insulter, ma mère!
N'avons-nous pas tous, ô ciel!
Parmi nos livres, près d'Homère
Quelque vieux sabre paternel?

Ce fut un feu de paille qu'éteignit la sagesse de Louis-Philippe avant que l'incendie se fût propagé. On cria à la trahison, à l'abaissement du pays, dont « le drapeau avait flotté sur toutes les capitales de l'Europe, » et bientôt on n'y pensa plus, car l'intérêt était concentré sur le procès de M[me] Lafarge, qui avait saisi la passion publique. C'est à peine si l'on accorda quelque attention au prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui comparaissait devant la cour des pairs et revendiquait la responsabilité de la tentative avortée à Boulogne-sur-Mer. L'accusé fut condamné à la détention perpétuelle. Lorsqu'il reçut connaissance de l'arrêt de la cour sou-

veraine, il dit avec ce flegme qui était le caractère distinctif de sa nature : « Combien de temps dure la perpétuité en France ? »

Il y eut dans cette condamnation une étrange coïncidence; elle se produisit au moment même où l'on rapportait en grande pompe « sur les bords de la Seine, » la dépouille mortelle de celui dont le prince Louis-Napoléon Bonaparte était le légitime héritier. Pendant que le condamné allait partir pour ce qu'il appela « l'université de Ham, » le grand vaincu qui dormait son éternel sommeil sur le rocher de l'Atlantique revenait à bord d'un navire que commandait un fils de Louis-Philippe. Tous les poètes, grands et petits, célébrèrent cet événement. Je n'y manquai pas et j'adressai au prince de Joinville une pièce de vers détestables qu'il eut l'esprit de ne pas lire. Il avait alors pour secrétaire de ses commandemens son ancien précepteur, M. Trognon, auquel pensa, dit-on, Victor Hugo, lorsqu'il fit dire à don César de Bazan, dans *Ruy-Blas* :

Il m'envoie une duègne, affreuse compagnonne,
Dont le menton fleurit et dont le nez trognonne.

M. Trognon m'écrivit une lettre courtoise dans laquelle il m'engageait à travailler; le conseil n'avait rien de superflu. Le peuple de Paris, chez lequel les souvenirs de l'empire vibraient avec une extrême énergie, attendait impatiemment le jour des funérailles; tout de suite, avec ses habitudes invétérées de rhétorique, il avait trouvé un mot pompeux et il disait : « les cendres » de l'empereur, ainsi que l'on doit dire en style noble. Ce jour se leva enfin, le 15 décembre 1840, j'en ai rarement vu de plus glacial. Un vent de nord-est avait balayé le ciel ; la Seine charriait des glaçons, il gelait à 14 degrés.

Dès le matin, avant l'aube, j'étais parti et j'avais été prendre place, en haut de l'Avenue de la Grande-Armée, au-dessous du pont de Neuilly. La troupe de ligne et la garde nationale, se faisant face, étaient en haie de chaque côté de la longue route qui va de Neuilly à l'Hôtel des Invalides et que le cortège devait parcourir. Les marins qui avaient été chercher les restes de Napoléon à Sainte-Hélène entouraient l'énorme catafalque dressé sur un char gigantesque. Le premier détachement de matelots qui parut, précédant le corbillard, était commandé par un lieutenant de vaisseau, grand, de tournure martiale, portant toute sa barbe noire, et qui s'appelait de La Paquerie; on le prit pour le prince de Joinville et on l'acclama. Le prince, monté sur un cheval blanc, le grand cordon rouge en sautoir, venait derrière le char ; on ne put se méprendre et il fut applaudi à outrance. Le peuple criait : « Vive l'empereur! » Les soldats de la ligne criaient : « Vive le roi ! » La garde nationale criait : « A

bas Guizot! » Dans la députation polonaise, le général Dembinski s'agitait et criait : « Mais criez donc: Vive la France! » Une marche funèbre composée par Adolphe Adam était jouée par des musiciens dont quelques-uns soufflaient dans des trompettes d'une longueur démesurée; le canon tonnait à intervalles réguliers; sur le passage du cortège quelques femmes s'agenouillèrent en faisant le signe de la croix; des hommes pleuraient. Lorsque l'on vit apparaître les anciens soldats sous leurs uniformes surannés, les grognards de la vieille garde, les lanciers rouges, les marins de la garde, les chamborans, les dragons de l'impératrice, les pupilles, les gardes d'honneur de la campagne de France, les voltigeurs aux guêtres noires, les fusiliers au shako évasé, il y eut un cri d'admiration et des bravos frénétiques retentirent. Les vieux braves étaient pâles et ne retenaient point leurs larmes. La prédiction de Victor Hugo était accomplie :

Oh! va, nous te ferons de belles funérailles!

A cette époque de notre vie, tous les événemens, quels qu'ils fussent, ne nous frappaient que par le parti que la littérature en pouvait tirer; dans la possibilité d'une guerre, Louis et moi, nous n'avions vu qu'un sujet de chants belliqueux; du procès de M[me] Lafarge, nous comptions faire un drame intime, et le retour de Napoléon en France nous induisait en odes où les sables brûlans du désert servaient d'antithèse au blanc linceul des neiges de la Russie. Nous étions de bonne foi, et les lieux-communs que nous soudions les uns aux autres, à l'aide de rimes douteuses, nous semblaient de la poésie. Comme il est écrit que les poètes doivent s'inspirer des grands spectacles de la nature, nous avions un lieu de prédilection où nous allions nous promener et nous asseoir à l'ombre; c'était le parc Monceaux qui était la plus admirable retraite qui se pût voir. Toute la partie actuellement si vivante de la ville qui s'étend entre la Madeleine et le boulevard de Courcelles était un quartier mal habité, mal famé, troué de ruelles, coupé par de vastes terrains en friche où les blanchisseuses tendaient leur linge, lorsque les soldats n'y faisaient pas l'exercice. C'était la petite Pologne, où gîtaient les joueurs d'orgue, les chiffonniers et les saltimbanques. Çà et là on apercevait quelques cabarets peints en rouge et de louche apparence. Le jour, les enfans, les poules, les chèvres grouillaient à travers les rues; la nuit, il était prudent de ne pas se hasarder dans ce ghetto de la misère et du vice. En frontière du mur d'enceinte, près d'un vaste enclos qui fut le cimetière des Errancis, où l'on jeta les restes de ceux que décapita le 9 thermidor, le parc Monceaux verdoyait. Il fallait une permission spéciale pour y péné-

trer, car c'était une des propriétés particulières du roi. Dans un coin s'élevait le pavillon dont a parlé miss Elliott, et qui fut la petite maison de Philippe-Égalité. Le jardin très vaste et qui n'avait point été rétréci par les constructions dont on l'a entouré, était splendide, plein d'arbres et de fraîcheur, avec un ruisseau courant, une large prairie et quelques « ruines » ridicules qui subsistent encore. On y était seul ou à peu près, car l'on n'y rencontrait guère que quelques amoureux qui allaient volontiers se perdre dans les herbes. Les ramiers et les merles vivaient là comme dans leur domaine; c'était charmant. Un jour que, couchés sous un épicéa, nous venions de terminer une pièce de vers en imitation de la *Lénore* de Burger, et que nous la récitions strophe par strophe avec complaisance, Louis me dit : « Qu'est-ce qui nous prouve que nos vers sont bons et que nous sommes des poètes? Je vais les envoyer à Alfred de Musset; toi, envoie-les à Victor Hugo; nous verrons ce qu'ils en diront. » — Dès le lendemain les vers, appuyés d'une lettre, étaient adressés aux deux hommes qui sont les maîtres de la poésie française au XIX[e] siècle. La réponse d'Alfred de Musset se fit attendre; elle arriva enfin et la voici :

« Monsieur,

« Je suis bien en retard envers vous; une indisposition qui m'a retenu quelque temps au lit m'a empêché de vous remercier plus tôt des vers que vous avez bien voulu m'adresser et qui m'ont fait le plus grand plaisir. Vos vers sont jeunes, monsieur, vous l'êtes aussi, sans doute. Ils m'ont rappelé le bon temps, le premier, qui n'est pas encore bien loin de moi. Je serais charmé que ma bonne étoile pût me faire faire plus ample connaissance avec vous.

« Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentimens distingués.

« A. DE MUSSET. »

Cette lettre, froide et polie, nous fit une forte impression : « Vos vers sont jeunes, » c'est-à-dire, vos vers sont mauvais; il faut travailler si vous en voulez faire qui soient bons. C'est ainsi que nous comprîmes la phrase d'Alfred de Musset, et nous n'eûmes pas tort. Tout autre fut la réponse de Victor Hugo, qui me parvint le lendemain du jour où il avait reçu mes vers :

« Ma gloire, monsieur (si j'en ai une) est moins dans ce que je dis que dans ce qu'on me répond, moins dans ma voix que dans mes échos. Vous suffiriez à vous seul pour le prouver. Je ne sais pas si je suis un poète, mais je sais que vous en êtes un. Courage, monsieur, étudiez, rêvez, apprenez, comprenez, grandissez de toute

façon. Vous êtes déjà un poète, devenez un homme. Je vous remercie de vos très beaux vers. VICTOR HUGO. »

Cette lettre me bouleversa; que l'on m'excuse, je venais d'avoir dix-huit ans. Lorsque la première heure d'effarement fut passée et que j'eus recouvré mon sang-froid, l'impression ne fut plus la même; l'excès des éloges me mettait en défiance; Louis de Cormenin me disait: « Victor Hugo se moque de nous. » Ensemble nous relûmes les strophes que le poète qualifiait de « très beaux vers; » une lueur de bon sens nous éclaira; nos vers étaient pitoyables, nous le reconnûmes; ce fut douloureux, mais sain. De cette lettre nous ne retînmes, nous ne voulûmes retenir qu'un conseil: travaillez, et nous travaillâmes. Notre grand tort, que l'extrême jeunesse doit faire pardonner, était de rechercher les livres les plus baroques de l'école romantique et de nous persuader que c'étaient là des modèles dignes d'être imités. Nous ne réussissions qu'à nous farcir la cervelle de conceptions sans valeur, et dont l'étrangeté voulue enlevait toute originalité. Il y avait alors, rue des Canettes, un cabinet de lecture célèbre, celui de la mère Cardinal, où toutes les productions du romantisme étaient réunies. Nous en étions les cliens assidus. Je me rappelle m'être passionné pour *Fragoletta*, sorte de roman historique divisé en une infinité de chapitres où l'on racontait d'une façon parfois très vive l'histoire d'Emma Lyons, de l'amiral Nelson et de la reine Caroline de Naples. C'était l'œuvre d'un homme qui eut quelque notoriété jadis, atrabilaire, envieux, dur, poète médiocre, écrivain infatué qui se faisait appeler Henri de Latouche et dont le véritable nom était Hyacinthe Thabaud. Il possédait une toute petite fortune qu'il avait gagnée en publiant chez le libraire Auguste Pillet, les rendus-comptes du procès Fualdès. Ses poésies, que l'on vantait alors, nous parurent d'une froideur extrême, et nous aimions mieux réciter les vers monosyllabiques de Jules de Rességuier, qui nous semblaient être le comble de l'art et de la difficulté vaincue:

Blonde
Nuit!
L'onde
Fuit!
Une
Brune
Lune
Luit!
Elle et son page étaient sur la tour à minuit!

Ces turlutaines nous ravissaient d'aise et nous rêvions de faire un poème en vers d'un seule syllabe. Louis de Cormenin s'y essaya

et ne tarda pas à reconnaître que ce travail de casse-tête chinois était bon à servir de devises aux mirlitons de la foire de Saint-Cloud. Bien plus vive et plus durable fut notre admiration pour *Sémiramis la Grande, journée de Dieu en cinq coupes d'amertume.* L'auteur se nommait G. Desjardins et c'est tout ce que j'en sais. Le livre est dédié « à l'immortel John Martin Esq.; à mes amis B.-J.-B. Buchez et Jules Lefèvre. » C'est l'incompréhensible noyé dans l'inexplicable. La préface est intitulée : *Porte cyclopéenne et d'introduction.* La nuit, les mages écoutent les paroles qui, pendant le rêve, s'échappent des lèvres de la reine et les gravent sur des tables d'or. La langue française ne suffit pas à l'auteur pour exprimer ses idées ou raconter les événemens. Il emploie les caractères hébreux, arabes, chaldéens, coptes, hiératiques, égyptiens et cunéiformes. Ce drame absolument fou devait sans doute être suivi de plusieurs autres, car il a pour titre général : *Première Babylone.* J'ai voulu le relire, il n'y a pas longtemps, j'ai été forcé d'y renoncer, car je ne puis maintenant supporter qu'un certain degré de niaiserie. Aux jours de ma dix-huitième année, il n'en était pas ainsi ; j'avais un besoin d'enthousiasme qui s'exerçait sur tout, sur *Sémiramis la Grande,* et même sur *Sans titre,* par un Homme noir blanc de visage. Cet homme noir, dont la place eût été à Charenton, se nommait Xavier Forneret. Il donnait des pièces de vin aux directeurs de théâtre pour faire jouer ses drames, était de première force sur le violon, avait une fortune qui lui permettait de publier lui-même ses livres, dormait dans un cercueil d'ébène et habitait un appartement tendu de velours noir semé de larmes d'argent. Ces lectures, et bien d'autres encore, au moins inutiles, se mêlaient aux études préparatoires pour mes examens ; Horace, Homère, Démosthène, Tacite, l'histoire, la géométrie, la philosophie, s'arrangeaient vaille que vaille d'une telle promiscuité ; en outre, un goût inné pour la physiologie me conduisait presque chaque matin dans les hôpitaux ou dans les pavillons de dissection, et le soir j'allais souvent au théâtre. J'aurais voulu tout apprendre à la fois, et j'arrivais seulement à accumuler dans ma pauvre cervelle des notions confuses, mal digérées et où j'avais grand'peine à me reconnaître. Louis de Cormenin, plus calme que moi et de tempérament modéré, dormait la grasse matinée, étudiait tranquillement son manuel de baccalauréat et s'en fiait à sa mémoire. Nous avions hâte d'en finir avec l'apprentissage universitaire afin d'entrer par la grande porte dans le temple du romantisme. A cette époque, — 1840-1841, — le temple commençait à se lézarder. Les grandes statues y brillaient toujours : Lamartine, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Théophile Gautier, Alfred de Musset y apparaissaient, comme aujourd'hui, la tête nimbée d'or et en possession d'une gloire qu'on ne leur a point

contestée. Mais les écrivains inférieurs, les *pœtæ minores* qui les avaient escortés, qui s'étaient faufilés à leur suite dans la célébrité, s'affaissaient de plus en plus et semblaient augmenter leur faiblesse par la violence même de leurs conceptions. Le public se lasse promptement des insanités; or celles-ci avaient été accumulées avec une telle profusion et si peu de mesure qu'il finissait par regimber. A l'amplitude parfois emphatique de Victor Hugo, à l'action vivante jusqu'au prodige des pièces d'Alexandre Dumas, on avait fait succéder les inventions les plus extravagantes et les conceptions les moins acceptables. Dans les romans on entassait l'incroyable sur l'inadmissible, et d'émotions en émotions, on conduisait le lecteur jusqu'à le faire douter de la raison de l'écrivain. La réaction n'allait pas tarder à s'accentuer; elle était née déjà, que nous ne la remarquions pas encore. Le talent de Rachel avait ramené au moins l'attention vers la tragédie classique, et Balzac, substituant l'observation et l'analyse à l'invention arbitraire, s'appuyait sur des principes qui sont les seuls où la littérature d'imagination ait trouvé de la puissance.

Nous ne nous doutions guère de cela alors; nous nous étions donnés sans réserve à l'école romantique; nous appartenions au groupe très restreint qui y est entré le dernier, au moment même où la fusion de toutes les théories littéraires allait produire une sorte d'éclectisme dans lequel chacun aurait le droit de se mouvoir à son gré. Nous n'en étions pas là, tant s'en faut. Nos esprits, imprégnés des idées au milieu desquelles nous avions grandi, étaient exclusifs et repoussaient tout ce qui ne datait pas du mouvement éclos pendant la restauration et dont Chateaubriand, Goethe et Byron avaient, en réalité, été les initiateurs. Nous avions un idéal. Lequel? Celui-là même que Sainte-Beuve a constaté, lorsqu'il a dit: « La manie et la gageure de tous les René, de tous les Chatterton de notre temps, c'était d'être grand poète et de mourir. » Cela était vrai; jamais la mort n'a été plus aimée. J'ai entendu raconter à Ulric Guttinguer qu'ayant mené Alfred de Musset, alors âgé de vingt ans, à sa propriété du Chalet situé au milieu de la forêt de Trouville et d'où la vue s'étend sur l'estuaire de la Seine, sur la mer et jusqu'aux falaises de la Hève, le chantre *des Contes d'Espagne et d'Italie* s'écria tout d'abord: « Ah! quel bel endroit pour se tuer! » Ce n'était pas seulement une mode, comme on pourrait le croire, c'était une sorte de défaillance générale qui rendait le cœur triste, assombrissait la pensée et faisait entrevoir la mort comme une délivrance. On eût dit que la vie enchaînait des âmes qui avaient entrevu quelque chose de supérieur à l'existence terrestre. On n'aspirait pas aux félicités paradisiaques, on rêvait de prendre possession de l'infini et l'on était tourmenté par une sorte

de panthéisme vague dont la formule n'a pas été trouvée. Le spiritualisme était si impérieux que l'on était gêné par toute matière et que l'on eût voulu s'en débarrasser. La génération artiste et littéraire qui m'a précédé, celle à laquelle j'ai appartenu, ont eu une jeunesse d'une tristesse lamentable, tristesse sans cause comme sans objet, tristesse abstraite inhérente à l'être ou à l'époque. Il a fallu les bons vivans de l'école du bon sens, pour remettre tout en ordre, rendre l'équilibre aux esprits et ramener les désespérés à l'intelligence de la vie. Bien souvent, depuis ces jours oubliés aujourd'hui et remplacés par d'autres qui ne les valent peut-être pas, je me suis demandé si cette grande désolation n'était pas simplement un fait physiologique. Les peuples avaient été surmenés par les guerres de l'empire et les enfans avaient hérité de la faiblesse de leurs pères; en outre, les méthodes thérapeutiques étaient déplorables. Broussais faisait école et les médecins ne marchaient que la lancette aux doigts; au collège, pour une migraine, on nous tirait du sang; dans un cas de fièvre typhoïde, en une seule semaine, j'ai été saigné trois fois et l'on m'a appliqué soixante sangsues; c'est miracle que j'aie résisté. Les doctrines des Diafoirus de Molière, prolongées jusqu'à notre temps ont produit une anémie ambiante dont nous avons souffert. Pauvreté du sang, prédominance nerveuse; l'homme tombe en tristesse et devient mélancolique. C'est le spleen des uns, le *tædium vitæ* des autres; en tous cas, c'est le dégoût de la vie, c'est l'attitude théâtrale, c'est le désir de la mort. Quelquefois c'est plus et c'est le délire partiel. Suis-je bien certain de ne pas avoir frôlé la folie lorsque dix ans après l'heure dont je parle, j'ai écrit : les *Mémoires d'un suicidé?* Je n'en jurerais pas. Ce courant sombre nous avait entraînés, et nous nous y abandonnions sans résister et même avec conviction. Il n'était permis que d'avoir une âme incomprise, c'était l'usage, l'on s'y conformait. On était fatal et maudit; sans même avoir gouté de l'existence, on roulait au fond du gouffre de la désillusion. Des enfans de dix-huit ans, répétant une phrase ramassée dans je ne sais quel roman, disaient : « J'ai le cœur usé comme l'escalier d'une fille de joie, » et le héros des *Roueries de Trialphe*, de Lassailly, — qui mourut fou, — allait chez le bourreau pour lui dire : « Je désirerais que vous me guillotinassiez ! » Cela n'empêchait pas de rire, de chanter, de faire toutes les honnêtes sottises de la jeunesse; c'était encore une manière d'être désespéré; on s'imaginait avoir un rire satanique, tandis que l'on avait la belle joie de son printemps. C'était ridicule; je n'y contredis pas; mais on avait des admirations qui soulevaient de terre, mais on n'enviait personne, on ne souffrait pas du bonheur d'autrui, on ne rêvait pas l'extermination universelle afin d'arriver plus sûrement à un poste politique. Les incompris du

temps de mon adolescence n'auraient jamais fait la commune; volontiers, dans leur dix-septième année, ils eussent dit, comme moi :

Lorsque tu recevras mon cadavre glacé,
Couche-le doucement sur les fleurs que tu fanes,
O mort! ne laisse pas poser des mains profanes
Sur mon cœur que l'amour n'a pas encor blessé!

Ils faisaient de mauvais vers et de pitoyable prose; c'était moins dangereux.

Ce fut un romantique convaincu qui, le premier, essaya de m'éclairer sur les périls et la puérilité de cette manie funèbre. Il avait infiniment d'esprit, était un poète de talent et se nommait Ausone de Chancel. Il avait alors une trentaine d'années, tout au plus, et comme il n'avait jamais cherché sa voie, il ne l'avait pas trouvée. D'une bonne famille de l'Angoumois, cachetant volontiers ses lettres de ses armes qui étaient d'azur au chêne arraché d'or, avec la devise : « Chancel ne chancelle mie, » il avait dépensé en joyeuse activité un temps qu'il eût mieux fait d'employer au travail. Il le comprenait et parlait avec amertume des heures perdues que l'on ne peut ressaisir. Il avait la face intelligente, l'œil vif et la lèvre ironique. Il était lié avec beaucoup d'artistes, beaucoup d'écrivains, avait touché au saint-simonisme, au fouriérisme, n'avait pu s'assimiler les nouvelles doctrines, retombait parfois dans des accès de dévotion dont il sortait avec éclat à la suite de quelque partie de plaisir, regrettait d'être éloigné de sa femme, courait la rejoindre pour s'en séparer de nouveau et revenir chercher à Paris des joies bruyantes qui l'étourdissaient sans le satisfaire. Étrange homme, agité, très vivant, adorant les lettres, voulant s'y consacrer sans réserve, mais ne trouvant pas en lui le courage de renoncer à tout pour se donner à elles et ne pas se reprendre. Il possédait au plus haut degré ce que Fourrier appelle la papillonne, c'est-à-dire l'instabilité d'humeur et obéissait, sans combat, à toutes les distractions qui le sollicitaient. Il avait de l'imprévu et une sorte d'originalité native qui lui donnaient un grand charme. Sur l'album de sa belle-sœur il écrivit un quatrain qui est presque célèbre :

On entre, on crie,
Et c'est la vie!
On bâille, on sort,
Et c'est la mort!

Cette boutade fut recueillie et publiée par un petit journal; les impotens de la poésie s'en emparèrent, se l'attribuèrent et ne laissèrent même pas à Ausone de Chancel la paternité de ce petit im-

promptu que j'ai retrouvé sur plus de cinquante albums, que j'ai vu imprimé dans des livres avec des signatures qui constituaient un faux en matière littéraire. Un vieux journaliste l'a si souvent improvisé, « pour plaire aux dames, » qu'il a fini par se persuader qu'il en est l'auteur. Ausone de Chancel savait cela, il en levait les épaules et disait : « On ne vole que les pauvres ! » La nécessité le pressait ; s'il avait eu quelques bribes de fortune, il n'en restait plus trace ; il écrivit des livres de statistique, d'économie politique, de géographie pour le ministère de la guerre ; le général Daumas l'associa à ses travaux, et cet indépendant qui supportait avec peine le joug de la vie sociale finit par entrer dans l'administration ; il est mort après avoir été sous-préfet à Bouffarik, à Mostaganem et ailleurs.

Lorsque je le connus, vers le mois de juillet 1840, il venait de publier un poème d'environ quinze cents vers intitulé : *Mark*, plein d'humour, et qui passa inaperçu. La langue en était bonne, le vers bien fait, et malgré quelques recherches d'excentricité, ce n'était pas l'œuvre du premier venu. Toutes les injures aux bourgeois, aux savans, aux critiques s'y trouvaient naturellement répétées selon l'usage des jeunes Encelades, qui du premier bond veulent escalader les cieux ; on maudissait le terre-à-terre de l'existence, on faisait appel aux libertés de l'âme, aux enivremens de l'amour et aux joies matérielles. Le poète s'attendrit cependant, et après bien des divagations où il fait l'éloge de choses qui ne sont pas à louer, il revient aux sentimens où l'homme ici-bas trouve sa consolation ; il invoque la nature et la famille :

Je n'aurai donc jamais sur la colline verte,
Où mes aïeux jadis avaient tours et château,
Une blanche maison aux quatre vents ouverte
Aux pieds d'un bois assise et se mirant dans l'eau !
. . . . Au seuil de la famille attendre mes vieux jours ;
Ne faire qu'un à tous, être sûr que toujours
La bouche qui me parle est une bouche amie,
Et, comme la colombe en son nid endormie,
Sous l'aile de mon âme avoir tous mes amours !

Ceux qui se promènent de tente en tente dans le désert de la civilisation sont les premiers à se lasser de la vie nomade. J'en fis l'observation à Ausone de Chancel après avoir lu ses vers ; il me répondit : « Le bon moyen d'aspirer au repos, c'est de remuer toujours. » Est-ce en vertu de ce principe allopathique, — *contraria contrariis*, — qu'il parlait admirablement de la vie des vrais lettrés à laquelle il n'avait pu se soumettre ? Je ne sais, mais je ne n'ai jamais entendu un homme professer comme lui le respect des lettres et la nécessité du travail. Ainsi que tant d'autres il avait, sans doute, la concep-

tion très élevée, très claire, mais l'action molle et l'exécution indécise. Il disait : « J'ai des chefs-d'œuvre dans la cervelle, mais ils s'y trouvent si bien qu'ils n'en veulent sortir ! »

Il s'était pris d'amitié pour moi, il me tutoyait et mon extrême jeunesse justifiait sa familiarité. Je lui avais montré mes vers ; il les avait examinés, épluchés avec une sévérité qui alors me sembla outrée ; rien ne le satisfit, ni l'idée, ni le plan, ni l'exécution ; il était impitoyable. — « Je te fais mal, me disait-il, je te permets de crier, mais c'est pour ton bien. Tout ce que tu as fait n'est bon qu'à allumer ton feu. » J'avais beau comprendre qu'il avait raison, je me débattais. Je lui communiquai la lettre que Victor Hugo m'avait écrite et, pendant qu'il la lisait, je ne le quittai pas des yeux. Une double impression se peignit sur son visage, le front était plissé, et la bouche souriait ; ce qui domina enfin fut un sentiment de commisération : « Pauvre petit ! il n'est vraiment pas permis de se moquer si emphatiquement d'un enfant. Si Hugo a lu tes vers, il les a trouvés misérables ; il te dit qu'ils sont beaux, il te verse un verre de son plus gros éloge, il te grise et fait de toi un claqueur pour son prochain drame. J'ai vu plus de cinquante lettres pareilles à celle-ci, écrites par lui à des morveux sans rime et sans césure ; il est coutumier du fait ; pourvu qu'il soit adoré, qu'importe l'adorateur ! Si tu regardes cette lettre comme un passeport pour la postérité, tu n'es qu'un nigaud. Ah ! tu crois qu'il s'agit tout simplement de lancer un pavé de deux cents vers contre la porte de la gloire pour l'enfoncer et aller te pavaner dans le temple ? Eh bien ! tu te trompes, mon garçon ; l'escalier est élevé, il a plus d'un étage, il faut le gravir sur les genoux et sur les coudes ; si tu roules à chaque degré et si tu retombes en bas, tu me feras le plaisir de n'en pas être surpris. Il y en a, je le sais, qui du premier élan, arrivent au palier supérieur, mais ceux-là sont des gens de génie. Or, non-seulement tu n'as pas de génie, mais tu n'as même pas de talent. Tu me trouves brutal ? Bath ! les amers sont fortifians. Tu sors du collège, tu crois que tu sais quelque chose, tu ne sais rien. Sais-tu lire ? A la façon dont tu écris, on en pourrait douter. »

J'étais atterré. Ausone de Chancel s'en aperçut et se mit à rire : « Allons, petit, ne te désole pas ; tout ce qui te fait défaut, tu peux l'acquérir. Sais-tu ce qui m'a manqué pour être quelqu'un ? Il m'a manqué l'assiduité au travail, sans quoi nul labeur ne porte fruit, Ne te plains pas ; ta vie matérielle est assurée et tu n'es pas obligé de payer la soupe du soir avec ton feuilleton du matin. C'est là une force que tu ne peux soupçonner ; si tu ne l'utilises pas, tu ne seras qu'un drôle. Si j'avais seulement eu 6,000 livres de rentes, j'aurais peut-être été un grand poète ; non, je les aurais mangées. Si tu te ruines, tu es une bête ; si tu ne travailles pas, tu es un sot. Sache

ceci, qui est horrible : c'est l'indépendance de la fortune qui fait l'indépendance de la pensée; tu n'es libre qu'à la condition d'avoir de quoi vivre. C'est absurde, mais c'est ainsi. Conserve ton saint-frusquin et tu seras maître de ta destinée. Travaille pendant dix ans, règle ta vie, donne-toi une tâche, sois sévère à toi-même, fais entrer dans ta cervelle tout ce qu'elle pourra contenir, et dans dix ans, si tu crois que tu as quelque chose à dire, dis-le. » Alors, avec une éloquence dont le souvenir m'émeut encore, il me traça un plan d'existence d'où le plaisir n'était pas exclu, mais où le travail divisé et varié tenait la meilleure place. Il me parlait de paléographie, d'archéologie, d'histoire, de métaphysique, d'histoire naturelle. « Hélas! lui disais-je, je ne suis même pas bachelier! — Tu ne le serais jamais, répondait-il, que je n'y verrais pas grand mal, c'est une simple formalité; lorsque tu en seras débarrassé, tu te mettras sérieusement à la besogne. En attendant, lis les maîtres de la langue française; ça ne t'apprendra pas à écrire, mais ça t'apprendra que tu ne sais pas écrire. » D'un geste de la main, je lui montrai les livres épars sur ma table. Il me comprit : « Ne dis pas de sottises; je sais ce que tu lis : voilà de fameux professeurs! Ils t'enseigneront comment on délaie sa pensée dans des mots inutiles et comment on fait danser des substantifs au milieu d'une farandole d'épithètes; lis *Candide* et *Zadig,* lis La Bruyère, lis le dialogue d'*Eucrate et de Sylla* de Montesquieu, et si tu comprends le latin, lis Tacite. Tu sais, mon garçon, quand on confond les diamans avec les cailloux du Rhin, on est un mauvais lapidaire. »

Je le vois encore marchant dans mon cabinet : il avait pris un couteau d'ivoire qu'il brandissait comme une arme; il était ému; était-ce bien à moi qu'il s'adressait? ses paroles ressemblaient à l'explosion d'un remords, et peut-être m'indiqua-il la route où il regrettait de n'avoir pas marché. Il me laissa abasourdi et plein de tristesse. Je descendis chez Louis de Cormenin, je lui répétai ce que je venais d'entendre; nous restions face à face, désespérés, osant à peine lever les yeux l'un sur l'autre et nous disant : « Hélas! nous ne sommes donc que des imbéciles! » Le coup fut dur, mais opportun; il était bon, fût-ce au prix d'une souffrance réelle, de nous rappeler à la raison d'où la lettre de Victor Hugo nous avait fait un peu sortir. Il était utile de nous faire montrer au début même de la vie, l'existence de l'écrivain telle qu'elle doit être, sérieuse, austère et constante au labeur. J'ai peu revu Ausone de Chancel, qui, quelques jours après cette conversation, se rendit à Alger. Mais j'ai conservé pour lui une reconnaissance profonde, car le premier il m'a désigné le but; si je n'y ai pas touché, ce n'est pas sa faute.

Peu de temps après avoir vu mes illusions si brutalement bouleversées, les hasards de ma vie me mirent en rapport avec un homme

qui, lui aussi, par ses conseils, son intelligence et sa bonté, devait exercer sur moi une influence décisive. J'étais souffrant et, malgré ma haute taille, assez chétif. Des crachemens de sang fréquens m'avaient affaibli et les médecins me prescrivirent les bains de mer. Je partis pour Pornic. C'était alors une petite ville placée au fond d'une crique assez profonde qui servait de port. Les environs, dénudés par le hâle, étaient tristes et ravagés; sauf un bouquet d'arbres que l'on appelait prétentieusement le bois des Colombes, on n'apercevait que de maigres tamarix, courbés sous la brise du large et brûlés par l'air salin. Un point bleu qui, au loin, tachait l'océan, était l'île de Noirmoutiers. Il n'y avait qu'une grande auberge située dans une espèce de pâtis où les marins venaient danser le dimanche. C'était le rendez-vous des légitimistes de Bretagne et d'Anjou; on était fort irrévérencieux pour la famille d'Orléans et on ne parlait de « monseigneur » qu'avec des génuflexions. On se mêlait peu, et la différence des opinions politiques traçait entre les baigneurs des démarcations que l'on se gardait de franchir. Il ne m'en souciait. J'avais dix-huit ans; je n'aurais laisser tomber un fétu, ni pour les uns, ni pour les autres : Armagnac et Bourgogne m'étaient également indifférens, et j'aurais donné, je donnerais encore, tous les trônes du monde pour une belle pièce de vers. Les légitimistes se groupaient volontiers autour du comte de Courtarvel, pair de France, aimable et courtois, auquel son grand âge valait un ascendant mérité; les orléanistes, — fort rares du reste, — se réunissaient à la Malouine, petite maison de plaisance, bâtie près de la mer, qu'habitait le prince de la Moskowa. On avait promptement reconnu que j'étais un gamin sans importance, et des deux côtés on m'avait accueilli avec bonne grâce. J'en profitais peu; j'étais déjà de tempérament solitaire et, pendant que l'on faisait des cavalcades, j'allais volontiers m'asseoir à l'ombre de quelque rocher afin de lire ou de barbouiller des aquarelles. Parfois j'avais un compagnon de promenade pour lequel je m'étais pris d'une affection respectueuse que commandaient l'âge, le savoir, l'intelligence et l'extrême aménité du caractère. Cet homme, qui ne dédaignait pas la compagnie d'un enfant à peine sorti du collège, était le chevalier Amédée Jaubert. Comment un tel homme, qui était alors le premier de nos orientalistes, dont la conversation aurait dû être recherchée par tous les esprits graves, se plaisait-il à causer avec moi? Je crois l'avoir deviné plus tard; j'étais un auditeur très attentif, et le chevalier Jaubert aimait à causer. Il avait alors soixante et un ans et me paraissait un vieillard. Malgré son teint brun, malgré son visage mal équarri, où la saillie du nez était excessive, malgré l'apparence osseuse de toute sa personne, malgré ses distractions per-

pétuelles, il y avait en lui une douceur d'expression et une force contenue qu'il était difficile de ne pas aimer. Je le sentais si indulgent, si paternel, qu'oubliant la différence d'âge qui aurait dû me rendre plus réservé, je l'avais pris pour confident de mes rêveries. Avec une bonté sans égale, il m'avait demandé de lui lire quelques-uns de mes vers. Il secouait la tête en les écoutant, un sourire dont la bienveillance n'effaçait pas l'ironie effleurait ses lèvres; lorsque j'eus fini, il me dit : « Plus de facilité que de talent, il ne peut guère en être autrement à votre âge; expression trop précise, pensée trop confuse; vous êtes comme tous les jeunes gens, vous manquez de réflexion, ça viendra plus tard. » Il se mit alors à me parler des poètes orientaux; pour la première fois j'entendais les noms de Chanfara, de Sâadi, d'Imr'oul Keis; les fragmens qu'il me récitait me transportaient de joie. Il s'animait lui-même, un souffle de jeunesse revenait en lui. Il me disait : « Tout peut se dire en deux mots, tout peut se faire comprendre en deux vers. Écoutez ce cri désespéré d'un homme qui aime; c'est un distique, un simple distique de Sâadi et, bien prosaïquement, cela s'appelle : *le Chameau.* « — Si près de toi et pourtant si loin de toi, — comme le chameau qui porte les outres et qui meurt de soif! » — Cela ne vaut-il pas toutes les jérémiades, toutes les violences, toutes les invraisemblances du romantisme? » — Je me hasardai à lui parler des *Orientales* de Victor Hugo; il me répondit avec un léger haussement d'épaules : « Faire des orientales sans connaître l'Orient, c'est faire un civet sans avoir de lièvre. » J'étais indigné, mais n'en laissai rien paraître.

Que d'heures fructueuses j'ai passées à l'écouter, lorsqu'il me disait les légendes musulmanes, l'histoire de Joussouf-ben-Jacoûb, de Soliman-ben-Dâoud, de Balkis, fille de Hadhad, mère de Menilek, et qui était la reine de Saba! mais combien plus encore j'étais intéressé lorsqu'il me racontait ses propres aventures! Je le contemplais avec vénération, car il avait été le témoin d'événemens qui semblent plutôt tenir de la fable que de la réalité. Il n'avait pas encore vingt ans qu'il partait pour l'Égypte avec Bonaparte en qualité d'interprète des langues orientales. Pendant toute l'expédition, il ne quitta pas le jeune général, qui rêvait alors de conquérir l'Orient et d'établir à Constantinople le centre de ses empires. Djezzar-Pacha et sir Sidney Smith brisèrent son rêve à Saint-Jean-d'Acre. Le chevalier Jaubert était avec lui aux Pyramides, à la révolte du Caire, à Jaffa, au Mont-Thabor; à ses côtés, il présidait le divan; avec lui il revint en France, et assista au coup de main du 18 brumaire. Un jour qu'il venait de me parler longuement de la conquête de l'Égypte par l'armée française, je lui dis : « Qu'était-ce que Bonaparté à cette époque? » Il me répondit : « C'était Iskender Doulkarneïn, c'étai

Alexandre aux deux cornes, l'Alexandre légendaire et fabuleux tel que l'ont chanté les poètes persans. C'était le dieu de la guerre; ses conceptions dépassaient les limites du monde; il étouffait en Egypte, il étouffait en France, il étouffait en Europe, il eût étouffé dans l'univers. Malgré ses victoires, malgré ses conquêtes, il a toujours regardé du côté de l'Orient; il y avait là quelque chose de mystérieux et d'insondé qui l'attirait. Il avait des agens qui parlaient de lui aux peuplades barbares; les Druzes l'ont pris pour l'incarnation d'Ali; les montagnards du Caucase l'ont appelé, et les quatre millions de Bédouins qui vivent libres, sans maîtres, au-delà du Djebel-Hauran, entre le Jourdain et l'Euphrate, étaient prêts à lui obéir, car ils avaient été pratiqués par un certain Levantin, nommé Lascaris, qui était son homme et son envoyé secret. Moi-même j'ai été chargé d'une mission confidentielle auprès de Feth-Ali-Chah, qui était roi de Perse. »

Il me raconta alors, avec les mille détails où se complaisent les héros des aventures oubliées, qu'en 1804 Napoléon l'avait expédié en Perse, où il devait négocier directement avec « le roi des rois » un traité d'alliance qui assurât à la France la coopération des armées persanes dans le cas où nous aurions la guerre avec la Russie. Le voyage était périlleux; la Porte Ottomane ne permettait à aucun Européen de pénétrer dans ses provinces d'Asie-Mineure; le chevalier Jaubert fut donc obligé de se déguiser en marchand arménien et de prétexter un pèlerinage à Erivan pour traverser le pays des Kurdes et franchir les frontières de Perse. Malgré bien des alertes et plus d'un danger, on était arrivé sain et sauf à Bayezid. Là commandait Mahmoud-Pacha, qui coupait volontiers la tête de ses parens et qui semble n'avoir eu que peu de respect pour les traditions de l'hospitalité musulmane. Il organisa un guet-apens dans lequel tomba le chevalier Jaubert à la frontière même du territoire persan. Le malheureux voyageur fut garrotté et ramené à Bayezid; on le conduisit à la citadelle, qui était un vieux château fort construit au temps de la conquête de l'Arménie par Bajazet Ilderim; après l'avoir dépouillé des objets précieux, de l'argent, des papiers dont il était porteur, on lui passa une corde sous les aisselles et on le descendit dans une sorte de citerne desséchée, où il resta quatre mois. A ce point de son récit, le chevalier Jaubert devenait un peu confus : discrétion ou modestie? je ne sais. Il laissait comprendre plutôt qu'il ne disait qu'une jeune Arménienne, parente du gouverneur de la citadelle, s'était intéressée à lui et que souvent elle s'approchait du trou qui servait d'orifice à sa prison. Le cœur des femmes compatit volontiers aux souffrances des prisonniers; il me paraît évident qu'on lia partie et que Jaubert put ainsi faire parvenir des lettres adressées, d'une part, au shah de Perse lui-même, et,

d'autre part, au général Sébastiani, qui était alors ambassadeur de France à Constantinople. Le sentiment qu'il avait inspiré à l'Arménienne n'aurait été sans doute qu'une distraction à sa captivité, qui fut très dure, si la mort n'était intervenue pour le délivrer. Une caravane venant du Diarbékir entra à Bayezid et y apporta la peste. Mahmoud-Pacha mourut; son fils Achmet-Bey, qui avait pris sa place, fut emporté peu de jours après. Les Kurdes étaient consternés et disaient : « C'est parce que l'on persécute ce voyageur chrétien que l'ange exterminateur nous frappe sans relâche. » Sur ces entrefaites, des ordres de la Sublime-Porte arrivèrent, auxquels le nouveau gouverneur de Bayezid, Ibrahim-Pacha, n'osa résister. On devait rendre immédiatement le chevalier Jaubert à la liberté et lui restituer tous les objets qui lui avaient été enlevés. « J'éprouvai alors, me disait-il, une sensation d'ineffable volupté. — De vous sentir enfin libre? — Non, de pouvoir changer de costume, car depuis quatre mois je n'avais pas quitté le même vêtement. »

Le chevalier Jaubert continua sa route et arriva sans encombre à Téhéran, où il s'acquitta de la mission qui lui avait été confiée. Il séjourna en Perse pendant plus de deux années; il faisait la grimace en parlant du fameux vin de Schiraz. Mais avec quelle admiration il décrivait le vieil Ispahan et les ruines de Persépolis! Il regrettait de n'avoir pu relever les inscriptions accompagnées de figures qui sont sur les rochers de Bissoutoum et de Kirmanchah; puis il revenait à ses chères légendes et me racontait l'histoire de Kosrou Parvis et de la belle Schirin. Avec ce guide si sûr et si instruit, je plongeais dans le monde des *Mille et une Nuits* et je m'y délectais. En souriant, je l'appelais Scheherazade, et cela ne lui déplaisait point. Lorsqu'il revint vers l'Europe, il s'arrêta quelque temps à Constantinople et y fut témoin des incidens qui précédèrent et suivirent l'avènement de sultan Mahmoud. La mort de sultan Sélim, celle de sultan Moustapha, n'avaient point apaisé les janissaires, qui s'insurgeaient contre le nouveau système militaire que l'on essayait d'introduire dans l'armée ottomane. Ils renversèrent leurs marmites et marchèrent contre l'ennemi public. Pour eux, l'ennemi public, c'était Moustapha-Pacha-Barïactar, qui, détrônant sultan Moustapha, avait proclamé sultan Mahmoud. Moustapha-Pacha-Barïactar fut brûlé dans sa tour avec sa favorite et son kisslar-aga (chef des eunuques noirs). Le calme se rétablit, et les janissaires redevinrent les maîtres. Le chevalier Jaubert était persuadé que c'est pendant cette révolte que sultan Mahmoud, réfugié, tremblant au fond du vieux Séraï, s'était juré de détruire la milice qui dressait et brisait les trônes à son gré. Il se tint parole; on put s'en apercevoir le 15 juin 1826.

Ces événemens avaient laissé des traces profondes dans l'esprit du chevalier Jaubert, moins cependant que l'aspect même des pays qu'il avait visités. Il ne tarissait pas sur la beauté des paysages orientaux, et plus d'une fois j'ai surpris de l'émotion sur son visage lorsqu'il me parlait des palmiers de Bédreschein, des bords du Nil, des montagnes d'Erzeroum et des coteaux boisés que l'on voit de Trébizonde. Souvent il me disait : « En France, nous manquons de soleil, rien n'est beau que par la lumière; ici, tout est brumeux et comme obscur. » Il avait ses regrets et aussi ses rêveries. « Ah! me disait-il, si j'avais votre indépendance et votre âge, je partirais, je dirais adieu à cette vieille Europe où tout est prévu, où les idées comme les routes sont tirées au cordeau. Je m'en irais en Orient, je suivrais l'itinéraire d'Alexandre, et je rapporterais de mon voyage une somme d'impressions, d'observations, de connaissances qui ne me seraient pas inutiles. Quand vous aurez terminé vos études, allez-vous-en, traversez la Méditerranée, débarquez où vous voudrez, en Égypte, en Syrie, en Asie-Mineure, peu importe et poussez devant vous. Il est bon, quand on est jeune, de marcher à l'aventure, de se mêler aux nations étrangères et de voir d'autres hommes que ses compatriotes. Partez; si les hasards de votre route vous conduisent en Arménie, allez jusqu'à Bayezid, regardez, en pensant à moi, la citerne abandonnée où j'ai souffert pendant de longues semaines, et, si je vis encore, rapportez-moi un bouquet de noisettes cueilli dans les jardins du gouverneur, car la bonne Arménienne qui s'était intéressée à moi, lorsqu'elle se penchait le soir au-dessus du caveau où j'étais emprisonné, me jetait quelques noisettes que je mangeais avec plaisir. »

J'ai toujours cru que les conversations du chevalier Jaubert avaient, plus que tout autre chose, déterminé ce goût des voyages qui a été la passion, — la seule passion, — de ma jeunesse. C'est à lui que je dois d'avoir étudié les livres orientaux et d'avoir regardé dans le trésor des traditions musulmanes. Je n'ai point oublié cet homme savant, cet homme de bien, cet homme à la fois héroïque et simple, pour lequel l'accomplissement du devoir était en quelque sorte une vertu naturelle; ce n'est pas sans émotion, encore aujourd'hui, que je me rappelle l'hospitalité intellectuelle que sa bonté m'avait offerte. En 1850, dix ans après l'avoir rencontré, je me dirigeais vers l'Arménie, où je ne pus parvenir. A cette heure, le chevalier Jaubert n'était plus. Après qu'une justice tardive pour tant de services rendus l'eut appelé à la pairie en 1841, il était mort en 1847, laissant un impérissable souvenir à ceux qui l'ont connu (1).

(1) La fille unique du chevalier Jaubert, aujourd'hui réunie à son père, avait épousé M. Dufaure, qui lui-même vient de mourir (juin 1881).

VI. — LE TEMPS PERDU.

Au mois d'août 1841, Louis de Cormenin et moi nous étions reçus bacheliers ès-lettres. Les examinateurs devant lesquels j'eus à m'asseoir et à répondre ont été célèbres en leur temps. C'était Victor Leclerc, dont j'avais lu l'excellent livre sur *les Journaux chez les Romains*, homme très doux, comme les vrais savans, et dont l'indulgence nous était précieuse ; c'était Saint-Marc Girardin, spirituel, ironique et aimant un peu trop à embarrasser les candidats ; c'était Guigniaut, de visage triste et de formes courtoises, alors absorbé par sa traduction de *la Symbolique* de Creuzer, et enfin Lefébure de Fourcy, mathématicien grincheux, parfois brutal et qui, par ses coups de boutoir, démontait les plus intrépides. Tous les quatre sont morts. Tant bien que mal, je répondis à leurs questions et j'eus mon diplôme en poche. Cela ne prouvait rien, cela ne servait à rien; en somme, on me délivrait un certificat d'études, ce qui eût dû me paraître étrange, car mieux que personne je savais que je n'avais pas étudié et qu'il m'avait fallu une année à peine pour apprendre ce que le collège avait mis dix ans à ne pas m'enseigner.

« Il faut travailler ; » m'avait dit Ausone de Chancel; « il faut voyager, » m'avait dit le chevalier Jaubert. Je ne me crus donc nullement quitte envers l'étude parce que l'on m'avait donné un parchemin où j'étais qualifié d'impétrant. Pour ma famille, il n'en était pas ainsi : j'en avais fini avec les écoles, je quittais la robe prétexte, j'allais revêtir la robe virile; hier j'étais un enfant, aujourd'hui je suis un homme. Puisque que je suis bachelier, toute carrière m'est ouverte. Laquelle vais-je choisir ? Il faut se décider tout de suite et sans plus tarder. La bataille fut rude, mais je l'attendais et j'étais résolu. Je demandai du temps pour réfléchir, on ne m'en laissa point et j'eus à me prononcer : diplomate ou magistrat? Je répondis : « Ni l'un ni l'autre, » et je déclarai que je serais homme de lettres, rien de plus, rien de moins. Quelle tempête ! J'avais écrivassé quelques vers et quelque prose; j'avais barbouillé quelques aquarelles : poésie, peinture, arts d'agrément, bons tout au plus à distraire un oisif; mais ça n'a rien de sérieux, à moins d'être un Corneille ou un Raphaël, et je n'étais ni l'un ni l'autre; c'était un métier de meurt-de-faim, qui mène à la misère, sinon au déshonneur. Je tins bon. La tempête devint ouragan. Puisque je voulais absolument être écrivain, je n'avais qu'à me mettre à la besogne, à faire une pièce de théâtre et un roman. Si la Comédie-

Française jouait ma pièce, si mon roman avait plusieurs éditions, on verrait alors si l'on pouvait m'autoriser à donner suite à mes projets. Je répondis : « Je débuterai dans dix ans, lorsque j'aurai travaillé et voyagé. » On jeta un cri : « Il est fou! » Je coupai court à la discussion en disant : « Je suis orphelin; dans dix-huit mois je serai majeur, alors je m'appartiendrai, c'est pourquoi je trouve juste de m'appartenir dès aujourd'hui. » Il fallut en passer par là, car on n'avait aucun moyen de coercition contre moi; mais je pus voir, à l'attitude adoptée à mon égard, que j'avais gravement mécontenté ma famille. J'ajouterai que, depuis quarante ans que j'ai pris ce parti, je ne l'ai jamais regretté.

Pendant que l'on me sermonnait pour me faire entrer dans une carrière « à cravate blanche, » M. de Cormenin rêvait pour son fils une autre destinée, et il se préparait à lui ouvrir les portes de l'École normale, non pas qu'il voulût lui faire endosser la toge universitaire, mais parce qu'il considérait qu'un supplément de fortes études développerait en lui des facultés que l'enseignement du collège avait peine éveillées. En cela il se trompait. Comme tant d'autres, Louis devait se développer seul, au hasard des impulsions de sa curiosité. Sans être laborieux, il avait été bon écolier et avait obtenu en histoire des succès au concours général, où il disputait les prix au duc de Montpensier, ce qui mettait en liesse les journaux de l'opposition; mais il avait un peu négligé les humanités proprement dites, et il fallait le remettre au grec et au latin. Il fut donc confié à deux répétiteurs qui chaque jour venaient passer une couple d'heures avec lui. L'un était un vieux Péloponésiaque, nommé Nicolopoulo, qui avait été mêlé à l'insurrection du prince Ypsilanti et qui menait en France la triste existence d'un émigré donnant des leçons pour vivre; l'autre, — que je ne nommerai pas, — avait traversé l'université et bien des aventures qui l'avaient quelque peu défiguré en lui traçant une cicatrice profonde entre les deux narines. Nous l'appelions Bipif, car il semblait avoir un double nez comme certains chiens de chasse. Il y avait, il y eut toujours entre Louis et moi une différence essentielle. J'entrais tout de suite en lutte, je me ruais sur l'obstacle et je soutenais le combat jusqu'à épuisement de forces. Avec ce système, j'ai souvent été vaincu. Louis, au contraire, ne résistait jamais; il avait toutes les apparences de la soumission, n'obéissait néanmoins qu'à sa seule volonté et usait les patiences les plus robustes. Il était décidé à ne se point présenter aux examens d'admission pour l'École normale; mais, ne voulant point batailler contre son père, l accepta les professeurs qu'on lui imposait et les lassa. Du jour au lendemain, il était devenu obtus, ne

comprenait rien aux explications qu'on lui donnait, avait oublié les règles de la grammaire et prenait un air naïf pour demander si La Fontaine avait traduit la *Psyché* d'Apulée, ou si, au contraire, Apulée avait traduit la *Psyché* de La Fontaine. Ce qui ne nous empêchait pas, lorsque nous étions ensemble, d'essayer de mettre en vers français le *Prométhée* d'Eschyle. Au bout de six mois, les répétiteurs et M. de Cormenin étaient domptés. Louis paraissait attristé et riait dans sa barbe. Nicolopoulo lui fit des adieux touchans et pour l'encourager au travail lui donna l'*Introduction à l'étude de la langue grecque*, par le père Bonaventure Giraudeau. Sur le premier feuillet il écrivit son nom en belles majuscules grecques et s'en alla pour ne jamais revenir près d'un élève aussi récalcitrant. L'honnête Bipif ne resta pas plus longtemps avec son écolier; on s'aperçut qu'il était en correspondance avec un certain Pinel, qui était quelque chose à la préfecture de police. M. de Cormenin se hâta de s'en séparer, et il ne fut plus question de l'École normale. On décida alors que Louis ferait son droit; il y mit une sage lenteur et finit cependant par être licencié.

La suppression des répétiteurs donnait à Louis plus de liberté; nous en profitions pour faire ce que nous appelions un peu arbitrairement des études d'art, c'est-à-dire pour suivre les ventes publiques qui, alors, avaient lieu rue des Jeûneurs ou place de la Bourse, à l'hôtel Bullion. Il y eut cette année-là, — 1842, — trois ventes célèbres : la vente de Bruges-Dumesnil, la vente Lesueur, la vente Chéronnet. — J'ai vu là défiler sous mes yeux des objets de haute curiosité, des armes, des ivoires, des meubles italiens, des verreries de Venise, des gemmes dignes de figurer dans les plus riches musées. C'est à la vente Lesueur, composée d'armes et d'armures, que je rencontrai Roger de Beauvoir, qui y assistait assidûment. Il venait de publier *le Chevalier de Saint-George;* je m'étais permis de lui en parler, et la connaissance avait été bientôt faite. Roger de Beauvoir, que son roman *l'Écolier de Cluny* avait rendu célèbre en 1832, avait alors trente-trois ans, et il était dans toute sa beauté. D'une élégance recherchée, portant mieux que personne les redingotes à larges revers en velours qui étaient de mode à cette époque, il avait grand air et bonne façon; avec sa barbe noire, ses longs cheveux frisés par des mains habiles, l'éclat de son sourire, son regard joyeux, il ressemblait à ces jeunes seigneurs vénitiens que Paul Véronèse a assis à la table des *Noces de Cana.* Il était renommé pour ses bonnes fortunes, ses excentricités et sa vie tapageuse. C'était un des demi-dieux de la littérature romantique, et je le regardais avec une certaine admiration. Le demi-dieu, du reste, était d'accès facile

et se laissait adorer avec bonhomie. Il ne détestait pas les louanges, et, comme je lui avais récité quelques vers de son volume *la Cape et l'Épée*, nous étions bons amis. Il avait été, cet hiver même, le héros d'une petite mésaventure qui avait fait quelque bruit. Paillet, le célèbre avocat dont le souvenir n'est pas près de s'éteindre au Palais de justice, avait donné un bal costumé; au milieu des bergères Pompadour et des seigneurs Henri II, Roger de Beauvoir était apparu en chevalier du XIVe siècle. Il portait les jambières, les cuissards, les brassards et la cuirasse. Son heaume était rattaché au gorgerin, et, pour être tout à fait « moyen âge, » il avait rabattu sa visière. Il fut fort admiré. Il y avait beaucoup de lumières, beaucoup de monde, la chaleur était intense. Enveloppé de sa ferraille, Roger de Beauvoir cuisait au bain-marie; néanmoins il voulut valser, valsa, manqua d'air, s'évanouit et tomba avec le fracas d'une panoplie qui dégringole dans un musée. On l'emporta; on eut quelque peine à déboucler les lanières du gorgerin, et, lorsque l'on parvint à le dégager, il était temps, car la syncope se prolongeait. Il était vaillant; il quitta sa carapace de fer, n'abandonna pas le bal et continua à danser « en buffle. »

La leçon ne lui profita guère; les spectres de Chandos et de Du Guesclin hantaient son sommeil; il rêvait de rompre des lances et de crier : « Los aux dames! » Je fus très surpris, un jour, de le voir entrer chez moi, plus surpris encore, mais charmé, lorsqu'il m'expliqua le motif de sa visite. Sans préambule il me dit : « Il faut ressusciter le moyen âge; nous périssons d'ennui; nous nous noyons dans la médiocrité; les traditions se perdent, c'est à nous de les faire revivre et de sauver la France qui s'étiole et va mourir; elle a les pâles couleurs, fortifions-la en lui donnant du fer. » J'écoutais et je ne comprenais pas. Roger de Beauvoir reprit : « Je viens vous proposer une affaire; nous allons créer une société en commandite dans le dessein de refaire le tempérament de la France par un traitement à la foi physique et moral. Rien n'est plus facile; nous achetons les terrains de l'ancien jardin Tivoli; nous faisons venir de Syrie et d'Algérie des chevaux arabes et des chevaux barbes qui sont les plus résistans que l'on connaisse; nous acquérons de gré à gré ou en vente publique toutes les armures que nous pourrons découvrir; au besoin, nous intéressons à notre affaire le gouvernement, qui met à notre disposition les armures qu'il conserve soit au musée d'artillerie, soit dans les arsenaux, et alors vous comprenez? — Non, je ne comprends pas. — C'est cependant bien simple; une fois que nous avons réuni entre nos mains tout le matériel qui nous est nécessaire, nous fondons la société des champs clos de France ; nous nommons Victor Hugo président

d'honneur, parce qu'il a chanté *le Pas d'armes du roi Jean*, et nous donnons des tournois auxquels nous convions l'Europe entière. Ce sera admirable. Toutes les semaines, un tournoi à lance émoussée; deux fois par an, un tournoi à lance franche; il faut qu'il y ait du sang entre les barrières comme au temps de Montgomery. L'affaire est magnifique; tout le monde souscrira; le prix des places seul constituera un revenu considérable; non-seulement nous aurons relevé le moral du pays, mais nous aurons fait fortune. Les actions seront émises à mille francs; combien dois-je vous en réserver? »

Ce projet me parut d'une beauté supérieure, et ce ne fut pas sans baisser la tête avec humiliation que j'avouai à Roger de Beauvoir que, n'ayant pas encore vingt et un ans, j'étais en puissance de tutelle et que, par conséquent, je ne pouvais prendre aucun engagement immédiat; mais je me hâtai d'ajouter que, dès le soir même, j'en parlerais à mon tuteur. Roger de Beauvoir fit une moue assez dédaigneuse : « Tous les tuteurs, me dit-il, sont plus ou moins des Bartholos; ils admirent Népomucène Lemercier et savent par cœur le récit de Théramène; ce sont des êtres déshérités par la nature, qui ne comprennent pas le moyen âge et méprisent le ragoût truculent des combats en champ clos. Faire admettre à un tuteur qu'une maille de Milan vaut mieux qu'une redingote à la propriétaire, c'est une entreprise hardie. Essayez néanmoins, car il ne faut avoir rien à nous reprocher; mais je doute que vous réussissiez. » — Moi aussi j'en doutais; cependant je tins parole. Mon tuteur m'écouta sans broncher, puis me dit : « Où donnerez-vous vos tournois? — Dans l'ancien Tivoli. — L'emplacement est peu convenable, me répondit-il; vous devriez les donner dans la grande cour de Charenton; là, du moins, vous seriez chez vous. » Je ne fus donc pas actionnaire des champs clos de France, et j'eus cela de commun avec toutes les personnes auxquelles Roger de Beauvoir fit part de son projet. Louis de Cormenin et moi, nous étions furieux de mon échec, et nous gémissions sur l'inintelligence des grands parens.

Nous vivions alors sans occupation déterminée; nous vaguions au hasard dans l'existence, suivant notre fantaisie, touchant à bien des choses, n'approfondissant rien, découvrant ce que tout le monde savait, ne perdant pas notre temps et cependant ne l'employant à rien de sérieux. Je faisais de tout : de la peinture, des vers, de l'anatomie, de l'archéologie, de la métaphysique et même du magnétisme. Louis en plaisantait et disait : « Nous sommes pareils aux marmites des noces de Gamache; tout mijote dans la même sauce, et ça ne fait pas de bonne cuisine. » — Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire à la fin de 1841 ou au début de 1842, que nous entrâmes en relation

avec un groupe de jeunes gens un peu plus âgés que nous, alertes, ambitieux, cherchant fortune et réunis entre eux par des idées ou des habitudes communes, s'imaginant volontiers qu'ils formaient une société analogue aux *Treize*, de Balzac, et rêvant de faire leur trouée dans la foule. — Pour plusieurs, ce rêve ne fut pas déçu. — Qui les avait rassemblés? Est-ce le hasard, est-ce la vie de collège? Je ne sais, je ne me rappelle même pas dans quelle circonstance précise je les ai connus. — Ils semblaient s'être donné rendez-vous de tous les coins de l'horizon social. L'un portait un nom célèbre et était le petit-fils d'un garde des sceaux; l'autre était le fils d'un marquis, ambassadeur d'Espagne au congrès de Vienne; un troisième était le neveu d'un épicier de Bordeaux; deux autres étaient les fils d'un employé, un sixième appartenait, par sa famille, à la haute magistrature. Ils étaient au nombre de sept, se nommaient *les cousins d'Isis*, se laissaient côtoyer, restaient exclusifs, prêts à profiter de l'aide d'autrui, mais ne s'ouvraient pas et ne laissaient entrer personne dans leur intimité. Dans ce petit groupe, on jouait volontiers à la noblesse; ceux qui n'avaient point d'armoiries s'en fabriquaient, ce qui avait au moins le bon résultat de leur faire étudier le blason. L'un d'eux, plein d'esprit et de rares qualités, se désespérait de n'avoir pas d'armes « à enquérir, » comme les Bouillon et les Marana. — Quelques-uns sont tombés en route et ont disparu dans d'humbles conditions, d'autres sont arrivés. Deux de ces jeunes gens, Paul de Molènes et Henri Rolland de Villarceaux, ont marqué dans les lettres; pour ce dernier j'ai éprouvé une vive affection.

Paul de Molènes s'est successivement appelé Paul Gâchon, Gâchon de Molènes, Paul de Molènes, le comte de Molènes. Tout cela fut légal; il avait obtenu de reprendre le nom de sa mère et il reçut un titre de je ne sais plus quelle chancellerie. C'était un grand garçon blond, dégingandé, de tenue peu correcte, expansif, avec un visage en lame de couteau et une bonhomie simple qui n'était pas sans charme. Il était bon camarade, rieur et d'un entrain qui n'excluait pas la sagesse d'un talent précoce. Il commençait alors à faire connaître son nom; ses premiers travaux littéraires furent remarqués. Malgré son extrême jeunesse, la *Revue des Deux Mondes* l'avait accueilli; il y débuta, le 15 février 1842, par une étude sur Alphonse Karr, bientôt suivie d'une nouvelle : *le Chevalier de Tréfleur*, qui eut du succès. Sur le premier volume qu'il publia, son nom est suivi de la mention : cousin d'Isis. Cet esprit très actif, mal à l'aise dans les occupations sédentaires, n'était pas pour être satisfait des joies que donne le culte des lettres. Il y avait en lui du condottière; il regrettait le temps où les

Angevins se jetaient en Sicile. Il eût voulu vivre à l'âge des croisades pour devenir duc d'Athènes et marquis d'Éleusis ; il disait : « Quelle misère! ne pouvoir même pas conquérir la principauté de Trébizonde. » — Il était né aventureux; il aimait la guerre pour la guerre; il tressaillait au son des trompettes et il estimait que le bruit du canon est une harmonie délicieuse. Il avait beau faire de l'escrime et de l'équitation, rechercher les exercices violens, quelque chose d'inassouvi était en lui qu'il ne pouvait calmer. Il me racontait qu'ayant été à Vincennes, et qu'ayant vu des piles de boulets amassés dans les cours du fort, il avait, en quelque sorte, été pris de frénésie; il s'était exalté et avait rêvé qu'il lançait lui-même ces boulets à travers l'Europe, détruisant les villes, tuant les hommes, brûlant les moissons et ravageant les campagnes. « Mais pourquoi? lui disais-je. — Pour rien, répondit-il, pour faire la guerre! » Ces ardeurs qui l'emportaient et qu'il ne parvenait pas à apaiser, le poussaient parfois à des excès de polémique qu'il eût mieux fait d'éviter. Il attaqua Balzac avec une extrême acrimonie (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1842) et n'eut pas à s'en féliciter. Balzac le houspilla de telle sorte qu'il se le tint pour dit et n'y revint plus (1). Molènes ne trouva sa voie qu'en 1848. Après la révolution qui brisa le trône élevé en 1830, on créa la garde mobile pour arracher à l'émeute et discipliner la jeunesse turbulente dont l'oisiveté et l'esprit d'aventure offraient alors plus d'un péril pour un gouvernement improvisé et peu solide. Molènes s'enrôla et fut élu lieutenant par ses camarades. Pendant l'insurrection de juin, en attaquant une barricade dans la rue Saint-Jacques, à la tête de sa compagnie, il fut blessé. Il croyait son avenir militaire assuré et était convaincu qu'il passerait dans l'armée régulière avec le grade que son héroïsme avait consacré. Il n'en fut rien. On lui donna le choix : rendre ses épaulettes et s'engager en qualité de simple soldat, ou rentrer dans la vie civile. Il n'hésita pas et devint spahis. Dès lors écrivant, se battant, il mena la vie de plume et d'épée qui lui était chère. Il ne tarda pas à être promu officier; on avait été touché de tant de bon vouloir, on lui tint compte des services rendus et bientôt il put faire broder sur sa manche le galon d'argent des sous-lieutenans. Il fut en Crimée, il fut en Italie, valeureux partout, se plaisant aux coups de sabre et recherchant les aventures qu'il racontait ensuite d'un style vif et rapide qui sonnait la charge. Il y avait deux hommes en lui : celui

(1) Voir dans *la Grande ville*, t. II, 1844, la *Monographie de la presse parisienne* (p. 193). L'article est signé : de Balzac, mais j'ai tout lieu de croire qu'il a été écrit par Laurent-Jan.

qui courait au danger avec une sorte d'ivresse, et celui qui se dominait assez pour analyser ses impressions, les retenir et les mettre en récit : phénomène dont il a été un exemple complet. Comme tant d'hommes qui ont impunément traversé les volées de mitraille et les ouragans de cavalerie, il devait mourir des suites d'un accident banal. Au mois de mars 1862, — il était alors chef d'escadron, — il tomba de cheval dans un manège; la chute fut grave, si grave, que le pauvre Molènes rendit son âme au dieu des batailles qu'il avait toujours adoré. Parmi les écrivains de notre temps, il fut un type spécial, une sorte de chevalier errant des lettres et des armes, un peu à l'étroit dans une époque trop précise pour ses aspirations, trompé par la destinée, car il eût voulu périr l'épée en main, dans une action d'éclat qui eût immortalisé son nom, et il finit obscurément dans une petite ville de province où l'avait placé le hasard de la vie militaire.

Quand il nous quitta pour toujours, il y avait déjà quatorze ans qu'Henri Rolland de Villarceaux, son cousin d'Isis, était mort; ils avaient été très liés ensemble, et cependant il n'y avait entre eux aucun rapport de talent, de caractère et d'allure. Henri Rolland était un petit homme d'apparence chétive, extrêmement spirituel, délicat dans ses goûts, d'expression très fine, de manière distinguées, légèrement railleur et timide. Pendant que Molènes entrait en heurtant les portes, lançait son chapeau sur la table, s'asseyait bruyamment, distribuait des poignées de main trop secouées et ne modérait guère les éclats de sa voix, Henri Rolland se faufilait le long des murs, échangeait un sourire avec ses amis, choisissait la place la plus humble et semblait écouter. Mais lorsque la conversation généralisée lui permettait de prendre la parole, il commandait l'attention, et les plus beaux causeurs étaient forcés de se taire devant lui. Il était ingénieux, et son esprit toujours en recherche, lui faisait apercevoir dans des œuvres dejà étudiées mille détails qui avaient échappé aux plus perspicaces. Il eût été un critique incomparable, supérieur à ceux qui, de notre temps, ont eu de hautes réputations. Sa famille le destinait, je crois, à une de ces carrières administratives qui s'ouvrent par le surnumérariat et se ferment comme une impasse, dans le cabinet d'un chef de bureau. Il regimba, car, lui aussi, il ne voulait qu'écrire et il donna une preuve immédiate, sinon de son talent, du moins de ses aptitudes. A peine sorti du collège, en 1840, il publia *l'Écolier* dans *les Français peints par eux-mêmes*. Se voir imprimé à dix-neuf ans, lire son nom à côté de ceux de J. Janin, de Balzac, de Théophile Gautier, c'était une bonne fortune qui eût pu lui tourner la tête. Il eut une déconvenue qui calma son enthousiasme. Il avait calculé que le prix de

son article lui permettrait de se faire confectionner un costume régence, y compris la perruque et l'épée, avec lequel il pourrait faire bonne figure aux bals de l'Opéra. L'éditeur fut d'un autre avis et, afin d'être utile à un jeune homme qui devait avoir besoin de compléter son instruction, il le paya en livres, vieux volumes que les quais réclamaient. Henri Rolland fut de méchante humeur, mais l'éditeur ne démordit pas, et le pauvre débutant littéraire s'en alla tout déconfit de sa mésaventure. Il avait un goût prononcé pour la comédie italienne, qu'il avait étudiée avec ardeur; il eût voulu la remettre en vogue sur nos théâtres, et bien souvent, avec les cousins d'Isis, il jouait des pièces improvisées sur un sujet concerté à l'avance. Sa petite taille et sa gracilité lui faisaient attribuer les rôles de femmes et j'ai admiré la finesse, l'élégance et l'esprit qu'il développait dans ces sortes de créations instantanées. A ces réminiscences de la comédie italienne, où Cassandre et Colombine n'avaient pas toujours un langage *ad usum Delphini*, on ajouta des mystères. Je me rappelle un Jugement dernier auquel un braghettero eût été plus indispensable qu'à celui de Michel Ange. Effervescence de jeunesse qui s'échappe en plaisanteries un peu vives, et rien de plus. On peut avoir ses folies, ses âcretés de langage, ses incongruités et n'en être pas moins un homme de sérieuse intelligence.

Henri Rolland donnait de temps en temps quelques articles à un recueil périodique oublié aujourd'hui, que l'on appelait la *Revue nouvelle*. Il y étudia la comédie italienne et le théâtre antique avec délicatesse et le style légèrement précieux qui était dans sa manière. Il avait un rêve : être joué à la Comédie-Française et écrire dans la *Revue des Deux Mondes*. Son rêve fut réalisé, mais le sort y mit une poignante ironie. *Thersite*, une petite comédie en deux actes et en vers, obtint un vif succès au Théâtre-Français. J'assistais à la première représentation et je me souviens des applaudissemens qui accueillirent le nom de l'auteur. L'idée était ingénieuse, elle était surtout très jeune. Il n'est miracle que ne puisse accomplir l'amour, il n'est âme si basse que l'influence de la femme ne puisse relever. Thersite, la honte de la Grèce, en devient l'honneur, parce qu'il aime et qu'il est aimé. Belle théorie de la jeunesse, illusion des inexpérimentés, des enthousiastes et que l'histoire de Samson, que l'histoire d'Hercule ont démentie jadis. *Thersite*, dans lequel on perçoit trop peut-être quelques réminiscences de *la Ciguë*, était destiné à faire connaître Henri Rolland, mais la malchance, qui semble ne l'avoir jamais oublié, lui prouva que rien ne prévaut contre les hasards de la vie. La pièce fut représentée pour la première fois le 12 février 1848; quelques

jours après, un drame plus réel ne permettait plus de penser aux fictions dans lesquelles les Niséis, les Deïphron de l'antiquité nous racontaient leurs démêlés en alexandrins ciselés avec art; le vieux roi s'en était allé, abandonnant une partie qui n'était pas perdue, la France oscillait sur elle-même, et les factions envieuses chargeaient leurs fusils pour être prêtes au jour de l'insurrection. L'heure n'était plus aux plaisirs de l'esprit; les théâtres restaient déserts; à peine allait-on entendre Rachel déclamer *la Marseillaise.* Le coup fut dur pour Henri Rolland, mais il fit comme nous, il revêtit un costume de garde national et attendit le moment de combattre.

Sa santé était mauvaise, il s'affaiblissait; sa débilité naturelle supportait mal les fatigues que nous imposait le service militaire auquel nous étions astreints. Il avait obtenu d'être exempté des nuits à passer au poste; il ne s'en portait pas mieux : ses joues amaigries, ses pommettes roses, ses yeux brillans et une toux profonde indiquaient un mal qui menaçait les sources mêmes de la vie. Il travaillait néanmoins avec une sorte d'emportement, comme s'il eût craint de ne pouvoir terminer la page commencée. C'était François Buloz qui, en qualité de commissaire royal près la Comédie Française, avait fait jouer *Thersite;* c'était un homme de tact et dont le flair était extraordinaire; il ne lui avait pas fallu de longues méditations pour reconnaître que Rolland de Villarceaux avait du talent, un talent souple et apte aux dialogues rapides. Il lui demanda un proverbe pour la *Revue des Deux Mondes;* ce genre de littérature, que la médiocrité de Théodore Leclercq avait rendu insipide, venait d'être vivifié et remis en vogue par le génie d'Alfred de Musset; Octave Feuillet y avait trouvé une célébrité méritée. Les jeunes écrivains s'y exerçaient par esprit d'imitation et pour obéir à l'engouement du public. Le proverbe d'Henri Rolland était intitulé : *Partir pour être évêque et revenir sonneur.* C'est étrange, de forme mesurée et plein de sous-entendus qui feraient croire que l'auteur s'amuse à jouer à cache-cache avec son lecteur. La *Revue* insérait ce travail dans sa livraison du 1er décembre 1848. Encore cette fois, l'heure était peu propice; la politique faisait virer toutes les têtes, car la France allait prononcer sur sa destinée. Mais bien plus qu'un vote plébiscitaire, l'implacable mal dont Rolland de Villarceaux était dévoré ne devait pas le laisser jouir de son succès. La mort l'attendait; à vrai dire, depuis les jours de son adolescence, elle marchait dans son ombre, prête à le saisir et à lui faire expier les espérances qu'il avait conçues. Le 24 décembre, pendant que Louis-Napoléon Bonaparte, récemment proclamé président de la république, la tête coiffée d'un chapeau orné d'un plumet blanc et rouge, voyait défiler sur la place de la Con-

corde la garde nationale et la garnison de Paris, j'escortais la frêle dépouille d'Henri Rolland de Villarceaux, mort deux jours avant. Les cousins d'Isis étaient là mêlés à la famille et aux amis de ce pauvre enfant dont le livre de la vie se fermait brusquement à la préface. Nous étions désespérés, car à lui plus qu'à tout autre on aurait pu dire : *Tu Marcellus eris!* Louis de Cormenin lui a consacré des lignes qu'il faut citer : « Henri Rolland, s'il se fût essayé dans le roman, eût été un auteur intime très humoristique, quoique retenu; comme poète de ballets et de fantaisies en vers, il se fût approché de Gozzi. Réel dans l'impossible, sensé dans l'extravagant, son caprice n'allait pas jusqu'à l'écart. Hoffmann, Henri Heine et Marivaux, les ingénieux, les délicats, les jolis raffinés de la plume entraient dans son tempérament à la fois tendre et fantasque. Sa langue, indécise encore, flottait autour de sa pensée comme une ondoyante et souple draperie. C'était une sensitive blessée (1). »

De tous les jeunes gens qui composaient le groupe des cousins d'Isis, Rolland de Villarceaux est celui auquel le meilleur avenir littéraire était réservé; il eût été plus loin et surtout plus haut que Paul de Molènes. Il avait des qualités exceptionnelles d'analyse et de discernement; sa vocation l'appelait vers le théâtre : il y eût été un maître ; l'expérience lui eût conseillé de grossir un peu sa manière, afin d'être compris du public, auquel il faut montrer les choses à travers une loupe, auquel il faut parler à l'aide d'un porte-voix. De tous les espoirs que contenait ce petit être mièvre et féminin, il ne reste aujourd'hui qu'un peu de poussière et un nom dont se souviennent ceux qui l'ont aimé. A l'époque où je le rencontrai, au temps de ma vingtième année, il était très vivant avec des défaillances subites et des besoins d'action que le misérable état de sa santé réduisait souvent à des désirs stériles. Il aimait le XVIIIe siècle avec passion, non pas dans ses grands auteurs, mais dans les petits poètes, dans les roués rimailleurs, dans les faiseurs de bouquets à Chloris. Un jour, il accourut chez moi tout joyeux; il venait de découvrir le quatrain de Saint-Aulaire et le répétait à satiété. Ce côté un peu puéril de son esprit s'affaiblissait de jour en jour et aurait fini par disparaître pour faire place aux préoccupations du travail élevé; mais alors, en 1842, il était tout à l'admiration de la régence et trouvait que Lafare et Nocé étaient des personnages historiques : rêveries de malade pris dans un corps trop faible et qui dépense en imagination les forces que sa débilité lui refuse. Aussi il aimait à souper, non pas qu'il fût gourmand ni buveur, mais parce que c'était de bon ton sous Philippe

(1) Les Jeunes Morts, *Revue de Paris*, décembre 1851, et *reliquiæ*, t. I.

d'Orléans. Nous nous réunissions quelquefois, Louis de Cormenin, les cousins d'Isis et moi; nous allions nous asseoir vers minuit à une table du Café Anglais et, sans avoir faim ni soif, nous soupions. Étions-nous gais? J'en doute; nous étions bruyans. et cela suffisait. Invariablement, au dessert, on chantait un quatrain qu'Henri Rolland avait composé et dont la mesure m'a toujours semblé aussi discutable que l'originalité :

Descendons gaîment le fleuve de la vie;
Mes amis, buvons sans songer à la mort!
Quand elle viendra, que notre âme ravie
De la coupe encor cherche à toucher le bord!

Cela se chantait sur un air à porter le diable en terre et qui ressemblait à un *De profundis*; néanmoins nous le trouvions fort beau, car Henri Rolland en était l'auteur. Pendant que j'écris ces lignes, cet air bourdonne dans mon souvenir et me rappelle des nuits perdues, des nuits passées sans motif, sans plaisir, qui nous laissaient veules pour vingt-quatre heures et appauvris pour plusieurs jours.

Si je m'étais borné à souper quelquefois avec des amis de mon âge, il n'y aurait pas eu grand mal; mais je commis de plus graves sottises que je ne me sens pas la vertu de regretter, car l'expérience que je leur dois n'a pas été stérile. Je voyais approcher l'époque de ma majorité, et je ne sus pas résister à ce que l'on appelle la vie de Paris; elle m'emporta. Je devins sans effort ce que l'on nomme aujourd'hui un parfait gommeux. J'avais le goût des chasses à courre; cela me mit en relation avec des jeunes hommes qui ne dédaignaient aucun genre de plaisirs; ils m'attirèrent; je me laissai aller et je fis comme eux. Je devins un habitué des coulisses de certains théâtres et au cirque Olympique j'étais parmi les « chevaliers du crottin. » Il ne me fut point difficile, mais il me fut onéreux de me procurer l'argent que ma famille avait raison de me refuser; ma situation d'orphelin bientôt majeur me donnait du crédit et je trouvai commode d'acheter des chevaux en échange de quelques billets à ordre payables à ma vingt et unième année. Louis de Cormenin me suivait dans cette médiocre existence où je m'étais lancé avec mon impétuosité naturelle, mais il me suivait un peu comme Thiberge avait suivi Des Grieux, en me tirant par les pans de l'habit et en me criant : « Casse-cou ! » Il est probable qu'il ne tirait pas assez fort, ou que je tirais plus fort que lui, car il ne me retenait pas et je l'entraînais. Je connus la fine fleur des « demoiselles » de ce temps-là et j'en suis bien aise, car je les ai trouvées si prodigieu-

sement bêtes, que je m'en suis éloigné pour toujours; je ne doute point que celles d'aujourd'hui ne soient pleines d'esprit, mais celles qui florissaient en 1842 étaient stupides.

Cette vie-là était-elle amusante? Je ne le crois pas; j'en ai gardé un souvenir neutre et triste, comme de quelque chose d'absolument vide; c'est terne et fade, avec le regret du temps gâché que l'on aurait si bien employé au travail. Je me hâte de dire que je ne devais pas séjourner longtemps dans ce mauvais pays où souffle la malaria des cerveaux; je n'eus besoin de personne pour m'aider à en sortir les bagues sauves. Un jour du mois d'août 1842, un jeudi, j'eus une de ces déceptions où le cœur a moins de part que la vanité et qui ne sont point rares dans ce genre d'existence. Je rentrai chez moi d'humeur maussade, et tout en répétant la phrase de Shakspeare : « Fragilité, ton nom est femme! » je me mis à faire mentalement le compte de mes dettes; sans être excessif, le chiffre était respectable et devait ébrécher quelque peu mon patrimoine. Comme le joueur décavé j'étais en veine de beaux raisonnemens : je ne me les épargnai point. Il ne me fut pas difficile de me prouver que je n'étais qu'un sot, et qu'en ne quittant pas sans délai la route où je m'étais engagé j'arrivais à la ruine et à l'abrutissement. Les conseils d'Ausone de Chancel, ceux du chevalier Amédée Jaubert, sonnaient à mon oreille et vibraient en moi comme des remords. Ma résolution fut prise : il faut partir! Je descendis chez Louis de Cormenin; en deux mots, je le mis au fait. Il me serra dans ses bras en pleurant et me dit : « Tu as raison; va-t'en! » Nous fîmes mes paquets ensemble. Dans une malle je déposai Plutarque traduit par Amyot, Brantôme, Rabelais, Montaigne, l'*Histoire des Français des divers états* d'Alexis Monteil, Victor Hugo, Alfred de Musset, et, pensant au chevalier Jaubert, la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot. Le samedi, c'est-à-dire deux jours après, j'étais parti.

Ma grand'mère possédait dans le département de la Sarthe, entre Fresnay-le-Vicomte et Sillé-le-Guillaume, un bien patrimonial composé de trois fermes, dont l'une, le fief de Frémusson, avait prêté son nom à mes ascendans de la ligne maternelle. La ferme principale s'appelait Bernay, comme tant de localités de France où les ours ont rôdé jadis. La maison d'habitation était une vieille commanderie de templiers, manoir de la fin du XIII[e] siècle, bâti en pierres énormes, muni au centre d'une tourelle tétragone, caché au fond des bois comme un repaire de brigands. Le nom des champs, — la Douve, la Corvée, la Prée aux lances, — indique que l'on y avait mené la vie militaire; l'ancienne chapelle des moines rouges sert de grange. Tout le rez-de-chaussée et les greniers de cette

chatellenie rouillée par le temps formaient le logis des fermiers. Les propriétaires s'étaient réservé la jouissance du premier étage composé de trois vastes chambres, au plafond desquelles les poutres faisaient des saillies noires. Les cheminées étaient tellement larges qu'elles contenaient des bancs de pierre abrités sous le manteau et que les pluies d'orage éteignaient le feu. C'est là que je m'installai avec une vieille paysanne, la mère Simonne, que j'avais prise pour faire la cuisine et qui ne savait rien de Paris, sinon que les laitières y mettent de l'eau dans le lait. Je vécus là pendant six mois; ce fut ma veillée d'armes, je ne la trouvai pas trop longue. J'avais de quoi m'occuper, et la lecture ne chômait pas, sans compter les sonnets, les ballades et les odes que je produisais avec une déplorable facilité. J'avais loué le cheval du meunier de Fresnay-le-Vicomte; on me l'avait donné pour un poney; c'était une affreuse petite rosse, maigrelette et rabougrie, dont la queue était absente, dont la tête était trop longue, dont les jambes étaient trop faibles. Je n'étais pas lourd à cette époque, et, l'un portant l'autre, nous allions loin ensemble. Les bois de Bernay, — un simple bouquet, — étaient contigus aux bois de Brézé et à la forêt de Sillé; il y avait là d'admirables promenades, des sentiers ombreux, des futaies de chênes, des étangs magnifiques et une sorte de précipice nommé le Saut-au-Cerf, où, plus d'une fois, mon cheval et moi, nous sommes tombés de compagnie en voulant franchir des rochers couverts de mousse. Je ne m'ennuyais pas, et, souvent, le soir, j'allais dans certaines « passes » connues me mettre à l'affût pour tirer des loups qui sont nombreux dans ce pays boisé, alors mal coupé de routes et tout à fait sauvage. Dans ces expéditions, j'avais un compagnon; c'était Lafleur, un garde du marquis de Brézé, gars solide, dans la maisonnette duquel M. de La Rochejaquelein s'était caché pendant plusieurs semaines sous le nom de Dunant après l'échauffourée vendéenne de 1832. A cette même époque, Lafleur avait quitté le pays, et quand je lui demandais où il avait été, il me répondait : « Ah! j'ai été par-ci, par-là, du côté de Clisson et de Tiffauges; de jolis endroits, tout de même, où l'on descendait les gendarmes pour passer le temps. »

Louis de Cormenin vint me voir au mois d'octobre; il resta avec moi huit jours, qui sont un de mes bons souvenirs. Seuls, vaguant à travers bois, nous jouissions de notre indépendance, de notre amitié, et des beaux projets que nous formions. C'est là, avec lui, près de la grande cheminée où brûlaient des souches de poirier, que j'ai tracé l'itinéraire de mes voyages en Orient ; il m'avait apporté l'*Examen critique des historiens d'Alexandre* de Sainte-Croix; nous le lisions avec ardeur, et, me

rappelant les recommandations du chevalier Jaubert, je suivais attentivement, sur les cartes d'Arrow Smith, la route où je comptais m'engager pour retrouver les traces du héros macédonien. Nous décidions alors, sans tenir compte des obstacles possibles, que Louis m'accompagnerait dans ma visite au vieux monde; nous ne doutions pas alors que ce rêve ne pût se réaliser. Les dieux ne l'ont point voulu; j'ai voyagé sans cet ami qui me fut cher entre tous, et c'est un regret dont l'amertume n'est pas encore effacée.

Ce séjour dans une ferme perdue au milieu des bois, loin de tout contact et de tout plaisir, ne me fut point inutile :

Ami, je suis la solitude,

disait à Alfred de Musset cet orphelin vêtu de noir qui lui ressemblait comme un frère. Aux jours de mon enfance, j'avais désiré vivre dans une île déserte; il s'en fallait de peu que ce vœu ne fût accompli. Là, j'appris que l'homme peut se suffire à lui-même; qu'il n'est besoin ni de chevaux, ni de soupers, ni de filles à falbalas pour être heureux; j'appris que le travail bien distribué est une bonne nourriture intellectuelle, que les confessions que l'on se fait loyalement à soi-même sont amères, mais fructueuses, et j'appris aussi que, de tous les sentimens qui font battre le cœur de l'homme, l'amitié est le moins fragile et le moins douloureux. Regardée de loin et d'une façon en quelque sorte abstraite, la vie se révèle. On voit la grande route où se pousse la foule des ambitieux, des affamés, des jouisseurs et des aventuriers; on s'y heurte, on s'y renverse, on s'y piétine; on ne touche au but entrevu, — quand on y touche, — qu'à la force du poignet et à la rapidité de la course. A côté, on aperçoit le petit sentier parallèle, étroit et peu foulé, où marchent les sages, les désintéressés, les amoureux de l'art que tourmente un besoin maniaque de production, que satisfait l'œuvre et non le bruit, qui ne se lassent jamais d'apprendre et qui contemplent avec une curiosité un peu ironique les combats dont ils sont les témoins. Le choix n'est pas douteux pour les esprits que l'ambition n'a pas visités; — on prend le petit sentier et on n'a jamais à s'en repentir.

Je revins à Paris au mois de février 1843, dès que j'eus touché barre à mes vingt et un an; je me présentai à l'heure convenue, à l'heure des échéances, et je fis cette observation digne de M. de La Palisse, qu'il est plus agréable de contracter des dettes que de les payer. En même temps que j'acquittais les billets souscrits pour mes sottises, qui alors m'apparaissaient grossies de tout l'argent qu'elles me coûtaient, je fus appelé par la conscription. Je tirai au sort, et j'amenai spirituellement le numéro 42. Ma haute taille me fit

désigner pour la cavalerie de réserve, et j'entrevis dans un avenir prochain l'honneur de coiffer le casque à chenille rouge du premier régiment de carabiniers. En ce temps-là, le remplacement était autorisé; j'achetai un homme qui fut bon sujet et ne me causa aucun ennui. J'étais en règle avec la patrie et avec mes créanciers; il s'agissait cette fois d'affronter les périls de Paris et de les côtoyer sans se laisser saisir. Malgré ma résolution, je n'étais pas tranquille; je savais que le diable est malin, que la chair est faible et que j'étais bien jeune. J'avais fait la part du feu, elle était suffisante, et je ne me souciais pas de me brûler encore. Pas plus que je n'avais hésité à fuir Paris six mois auparavant, je n'hésitai à quitter momentanément le quartier où j'avais mes relations de jeune homme, où j'étais exposé à rencontrer chaque jour les camarades avec lesquels j'avais franchi la barrière des steeple-chase, débouché des bouteilles de vin de Champagne et partagé mes fortunes plus ou moins bonnes. Quoiqu'il me fût pénible d'abandonner le logement que j'occupais avec ma grand'mère et la maison qu'habitait Louis de Cormenin, je dus faire acte de raison et je m'éloignai. Un de mes camarades de l'institution Favard me proposa de partager son appartement, et j'acceptai. J'allai donc m'établir sur le quai Napoléon, au coin de la rue d'Arcole, dans une grande maison de construction récente qui a été démolie pour faire place au nouvel Hôtel-Dieu. J'étais là en pleine cité, non loin de l'endroit où jadis le Glatigny avait étalé ses hontes. C'était la cité, non pas telle qu'on la voit aujourd'hui, modifiée, nettoyée, mais telle qu'Eugène Suë l'a décrite dans *les Mystères de Paris*, sale, boueuse, mal éclairée, pleine de bouges où le vol et la prostitution vivaient pêle-mêle. Cela ne nous inquiétait guère; nous n'avions même pas le spectacle des vices qui grouillaient derrière nous; notre logement s'ouvrait sur la Seine, et le quai nous servait de grande route; je ne crois pas avoir traversé deux fois les ruelles où les tapis francs allumaient leur lanterne. Là, comme ailleurs, les lettres seules me tenaient au cœur, et j'étais devenu un des familiers de la bibliothèque de l'Arsenal. L'ami avec lequel je vivais était ouvert aux choses de l'esprit et avait en lui l'étoffe d'un poète comique. Il se nommait Ernest Le Marié, avait quitté le collège de Rouen à la suite de je ne sais quel malentendu et avait terminé ses études au collège Charlemagne en obtenant un premier prix de dissertation française au concours général. De petite taille, de visage charmant quoique un peu sévère, énergique et pétulant, il touchait à tout avec une égale facilité. Il composait des romances, faisait de la lithographie, improvisait des couplets, excellait aux plaisanteries et avait, sous le pseudonyme de Maritus, publié une parodie de *la Norma* dans le *Journal pour rire*

que dirigeait Philippon, l'inventeur de la poire qui eut tant de succès pendant le règne de Louis-Philippe. Au milieu de ses occupations, Ernest Le Marié trouvait moyen de faire son droit et de n'obtenir que des boules blanches à ses examens; bon latiniste, en outre, il traduisait Horace en vers français et ne se rebutait pas devant les impossibilités de la tâche. La destinée ne lui permit pas de donner à ses facultés le développement qu'elles comportaient. La vie de province le saisit, l'administration de ses biens le détourna de la voie littéraire, la goutte le terrassa dès sa jeunesse, et il est mort inconnu, quoiqu'il ait eu en lui tout ce qu'il fallait pour acquérir une notoriété de premier titre. Nous vivions côte à côte, fraternellement, noircissant du papier, peignant des scènes moyen âge sur les carreaux de nos fenêtres, faisant des scenarios de drame et menant une existence à la fois laborieuse et gaie dans notre petit appartement, dont le souvenir est revenu à Gustave Flaubert lorsqu'il a écrit *l'Éducation sentimentale*. Les amis d'Ernest Le Marié étaient devenus les miens, et ces amis furent d'une telle qualité, que je lui en ai gardé une reconnaissance que rien n'a jamais affaiblie. C'est là, dans notre logis commun du quai Napoléon, que s'est formé le groupe au milieu duquel j'ai vécu, dont l'affection n'a pas eu de défaillance, et qui souvent m'a réconforté pendant les heures pénibles. Les liens qui se nouent au début de la jeunesse, que resserrent les idées communes et la rectitude des sentimens, sont indissolubles: j'en ai fait, j'en fais encore l'expérience. Un jour de mars 1843, pendant que Le Marié bredouillait *la Marche funèbre* de Beethoven sur son piano et que je rimaillais, nous entendîmes un coup de sonnette, violent, impérieux, le coup du maître. Je vis entrer un grand garçon avec une longue barbe blonde et le chapeau sur l'oreille. Ernest Le Marié me dit : « Je te présente un de mes amis d'enfance, un de mes camarades de collège, c'est le vieux seigneur! de son vrai nom, il s'appelle Gustave Flaubert. »

MAXIME DU CAMP.

MARCO

PREMIÈRE PARTIE

I.

Il avait quinze ans, elle quatorze; elle était bien plus grande et plus forte que lui, plus avancée aussi; non en raison ni en savoir, mais en curiosités dangereuses. Elle avait l'instinct du mal, et cet instinct croissait et se développait puissamment, comme elle.

C'était une belle fille, Alice : brune, la lèvre épaisse, le regard indécis, flottant entre l'audace et l'ingénuité, la peau dorée, veloutée, avec des blancheurs de clair de lune. Elle ondulait déjà et balançait sa hanche arrondie, bien qu'elle portât encore des robes courtes qui laissaient voir une jambe et un pied d'une rare perfection. Sa mère feignait d'oublier qu'il était temps de rallonger ses jupes, et la petite paraissait n'y point songer. Marco, le compagnon d'Alice, était blond comme un chérubin. Nés dans le voisinage l'un de l'autre, ils partagèrent souvent le même berceau, que les deux mères veillaient ensemble. Ils se battirent, se roulèrent, enlacés, gigotant, se mordant à pleine petite bouche rose et se faisant rire du chatouillement de leurs baisers. Dès qu'ils purent bégayer, on leur apprit à s'appeler « petit mari » et « petite femme. »

Aujourd'hui elle se sentait devenir femme. Alice faisait de la

coquetterie avec Marco comme l'on fait des gammes, pour s'exercer. Au reste, elle l'aimait, mais en éprouvant une sorte d'irritation de ce qu'il s'obstinait à rester un petit garçon, tandis qu'elle s'épanouissait et devenait de jour en jour une grande fille.

Lui, doux, rêveur, plus savant qu'elle en toutes choses, mais comme engourdi dans son adolescence un peu maladive, souriait aux gronderies de la fillette et l'adorait de tout son cœur.

Ce matin-là, Alice s'était coiffée comme une femme, les cheveux tressés et enroulés, puis elle se donnait des airs de tête à mourir de rire.

— Comme tu es drôle! lui dit-il.

Elle fut piquée.

— Comme tu es bête! répliqua-t-elle.

— Merci!

— Mon Dieu, dit-elle en faisant des mines, j'ai tort de me fâcher, ce n'est pas ta faute si tu n'es qu'un enfant, si tu n'es pas capable de faire des complimens comme un jeune homme,.. comme M. de Terris, par exemple!

— André! il te fait des complimens, lui? C'est pour se moquer de toi, alors!

— Vraiment! s'écria la petite, emportée par le dépit, c'est donc aussi pour se moquer qu'il m'attend chaque jour à la porte du parc, m'accompagne jusqu'ici et garde toute la journée à sa boutonnière la fleur qu'il prend à ma ceinture!

Marco ouvrait de grands yeux, plus surpris qu'irrités, en répétant :

— Lui? André? mon ami André? Mais cela ne s'appelle pas faire des complimens? dit-il tout à coup.

— Que tu es bête, mon pauvre Marco! On voit bien que tu ne comprends rien de rien! Alors tu supposes qu'il ne dit mot en marchant près de moi? Tiens, tu me fais pitié.

— Qu'est-ce qu'il te dit?

— Oh! rien, fit-elle d'un petit ton discret, assaisonné d'un sourire agaçant tout rempli de malicieuses réticences.

— Je veux que tu me répondes! s'écria l'enfant, dont le visage prit soudain une expression de volonté violente.

— Est-ce que tu serais jaloux? minauda la Célimène en jupons courts. — Elle était ravie d'avoir enfin troublé la quiétude de son cher Marco.

Celui-ci reprit en lui secouant le bras le plus maritalement du monde : — Réponds, ou je te bats.

— Ah! c'est comme ça! dit la petite; eh bien! tu ne sauras rien.

Et, lui glissant des doigts, elle se mit à courir à toutes jambes.

Ils étaient dans les champs, elle se précipita vers la maison; Marco la suivait.

— Attends, attends, tu vas voir! criait-il en courant aussi fort qu'il pouvait.

Mais la vigoureuse fillette le laissait loin.

Par bonds elle arriva à la porte du logis, l'ouvrit et s'enferma, tirant brusquement les verrous; puis elle éclata de rire quand le jeune garçon vint heurter cette porte et la secouer, criant de colère. Bientôt elle songea qu'il pouvait trouver une autre issue et lui tomber sur les épaules. Alors elle escalada l'escalier, grimpa jusqu'aux combles et se fourra on ne sait où.

Pendant ce temps, Marco faisait le tour de la maison, dont toutes les portes et fenêtres du rez-de-chaussée étaient fermées.

Cela le surprit d'abord, car, à cette heure matinale, sa mère et les deux servantes allaient et venaient pour les besoins du ménage, portes et volets bâillant à l'air et au soleil. A cette heure aussi, Mme Delange faisait sa visite habituelle aux fleurs, au colombier, aux belles poules pondeuses qui peuplaient et égayaient sa retraite, retraite un peu bien coquette pour une veuve de deux ans. Mais une aussi jolie veuve ne pouvait pas s'encadrer comme une lettre de deuil dans une éternelle bordure noire. C'est pourquoi son habitation disparaissait sous les roses grimpantes et les clématites embaumées où les oiseaux faisaient des nids. Ce n'est pas que Mme Delange ne fût une femme exquise, un noble cœur, mais elle avait eu un triste mari. Cela change bien l'humeur et la vertu des femmes. Elle était donc extrêmement consolée, et puis elle adorait son fils.

Trop impatient de rattraper son impertinente amie et de lui administrer une verte correction, Marco s'inquiéta peu de ce logis si bien clos; il courut s'emparer d'une échelle, l'appliqua au mur et gagna lestement l'une des fenêtres du premier étage. Il la trouva fermée comme celle du bas.

Patiemment il redescendit et porta l'échelle plus loin.

A ce moment, Alice ne voyant rien venir, comme sœur Anne, passa sa tête à travers les barreaux d'une lucarne et cria moqueusement:

— Coucou!

Marco leva les yeux et lui montra le poing. Mais il ne répondit rien et grimpa. La fenêtre qu'il atteignit ouvrait sur un petit salon, sorte de boudoir très paré, où Mme Delange aimait qu'on la laissât seule.

La croisée était poussée, mais non close, et par l'ouverture passaient les franges roses des rideaux secoués par le vent.

Marco entendit la voix de sa mère et il s'arrêta, pris de la peur d'être grondé. Quels cris de détressse si Mme Delange apercevait son fils perché tout en haut d'une échelle de douze pieds !

Il fit un pas en arrière et peut-être allait-il redescendre pour grimper ailleurs ; mais la voix railleuse d'Alice répéta au-dessus de lui :

— Coucou !

Il serra les dents pour ne point répondre et gravit le dernier échelon. A cette place, sa tête seule dépassait l'appui de la fenêtre et il s'accrocha des mains pour se hisser sur le rebord. Il prenait son élan lorsque le rideau, poussé par un flot d'air, s'écarta légèrement, puis retomba au bout d'une seconde. Mais l'enfant ne bougeait plus.

Debout devant la glace de la cheminée, Mme Delange se regardait en souriant. Elle disposait sur ses cheveux une couronne d'aubépine blanche fraîchement cueillie et s'abandonnait aux bras d'un homme qui la tenait enlacée, appuyant les lèvres sur son cou incliné. C'était André de Terris.

Les forces de Marco faiblirent subitement. Il vacilla, glissa sur l'échelle, s'y raccrocha instinctivement et l'entraîna avec lui sur l'épais gazon, qui assourdit cette double chute. L'enfant se leva d'un bond, chancelant étourdi, comme ivre de douleur, et soudain il se prit à courir du côté des bois les bras étendus. Plusieurs fois il tourna la tête vers cette croisée où il lui semblait voir sa mère et l'homme qu'elle aimait. Son œil était noir de désespoir et de haine. Il fuyait emportant avec lui l'éblouissement de cette vision atroce. Un réveil déchirant s'était fait dans son âme sous le coup de cette révélation : c'était le cœur d'un homme qui battait maintenant à le tuer dans la frêle poitrine de Marco.

II.

Le petit bourg de Saint-Price-sur-l'Isle ressemble à tous les autres bourgs, à cela près qu'il possède des forges dont le mouvement lui donne une animation qui n'existe pas habituellement dans ces sortes de taupinières. Ces forges, où l'on a fondu des canons, appartiennent à une compagnie. Le directeur de l'usine, Joseph Rattier, est le père d'Alice. Une douzaine de maisons assez propres sont assises en rond autour de la place de l'église. Un peu en arrière, et comme essayant de se mettre à l'écart, s'élève une assez belle demeure occupée par le notaire du lieu, M. de Terris, qui acheta l'étude de feu M. Delange. En descendant vers l'Isle, on trouve les forges, et à distance égale des forges au bourg, mais en

remontant vers la forêt, se dresse comme un champignon, tout contre la lisière du bois, le petit pavillon au toit rouge habité par Mme Delange.

A cet endroit, la forêt pousse une pointe qui vient piquer son dernier chêne à cent pas de la maison des Rattier. Cette partie du bois, entourée de murs, appartient à Mme Delange; elle y a fait tracer une façon de parc avec une porte au bout. Les intimes passent là pour se rendre au pavillon. M. Rattier ouvrit cette porte quand on eut, chez lui sonné le déjeuner et regarda si Alice ne venait point, puis il rentra et se mit à table.

— C'est insupportable! s'écria Mme Rattier avec l'exaspération qu'elle mettait dans tous ses discours, cette petite n'est jamais à la maison.

— Je vous conseille de vous plaindre, riposta le bonhomme, comme si ce n'était pas une habitude qu'elle vous doit.

— C'est cela, reprochez-moi mes faiblesses de mère, maintenant!

— Hum! faiblesse n'est peut-être pas le mot; dites plutôt votre insouciance, ma chère. Avouez que votre fille ne vous a pas causé de bien vives préoccupations jusqu'ici.

— Parce que je ne jette pas les hauts cris, comme Marine, pour une égratignure ou un rhume de cerveau, vous en concluez que je n'aime pas ma fille! C'est stupide comme tout ce qui vient de vous.

— Naturellement.

Il recommença avec la même tranquillité :

— Cependant, il serait peut-être temps de vous occuper d'elle un peu sérieusement. Alice n'est plus une petite fille; voici qu'elle court sur ses quinze ans et...

— Bon Dieu! criez cela plus fort, dit Mme Rattier. Voulez-vous un porte-voix pour vous faire entendre jusqu'au bourg?.. Quel homme!

— Mais, voyons, ma chère, c'est de la plaisanterie à la fin! Est-ce que vous supposez que tout le monde ne sait point?..

— Vous tairez-vous, Joseph! vous m'exaspérez.

— Ce qui n'empêche pas qu'Alice aura quinze ans au mois d'août.

— O l'abominable être! s'écria la dame, qui se leva furieusement, quitta la table et la salle à manger, bousculant tout sur son passage.

Le bonhomme Rattier se renversa sur sa chaise en riant de tout son cœur. Rien ne le divertissait comme les colères de sa femme à ce sujet. Il s'offrait cette récréation de temps à autre. On eût dit qu'il éprouvait le besoin de se venger d'elle pour quelque offense intime; cependant il évitait de la tourmenter d'autres façons. Peut-

être pensait-il que le temps est un bourreau assez cruel pour punir certaines fautes, car cet homme était philosophe.

— Vous avez des rides, ma chère, dit-il à sa femme dès que ce premier signe parut.

Elle répondit épouvantée : — C'est que j'ai mal dormi.

— Naturellement, et aussi peut-être parce que vous avez trente-cinq ans.

Chaque jour il lui fit part d'une découverte analogue.

Or, s'il tenait si fort à lui parler des quinze ans d'Alice, c'est que, vers la même époque, devait sonner pour Mme Rattier l'heure fatale de la quarantaine, et la dame se cramponnait avec désespoir aux jours si courts de la jeunesse relative qui lui restait.

— Je suis encore jolie, pourtant, disait-elle.

Mais c'est à peine aujourd'hui si on le lui disait.

Jamais femme n'avait été plus courtisée que la belle Mme Rattier : son humeur aidait sa beauté à lui attirer des hommages dont elle avait pris l'habitude. Et c'est terrible ces habitudes-là! Elle n'en pouvait démordre. Ayant eu un premier amant, cette occupation lui devint ensuite indispensable. Et, sous peine de périr d'ennui, elle dut continuer de s'attacher par les mêmes liens de nombreux amoureux, qui se succédèrent d'assez près pour ne pas laisser de vide dans son existence. Un départ, le changement d'un fonctionnaire, un mariage, une brouille, mille causes enfin rendaient ces substitutions assez fréquentes; mais elles s'accomplissaient sans bruit, sans larmes, car il faut bien le dire, le cœur entrait pour fort peu dans ces sortes d'aventures : la vanité et le caprice étaient seuls en jeu.

Mme Rattier n'entendait donc point raillerie sur le chapitre de ses prétentions juvéniles.

— A notre âge! disait-elle à Marine, qui comptait huit ans de moins qu'elle.

— A l'âge où nous sommes! répétait Marine pour plaire à la pauvre Mme Rattier, sa confidente et son amie.

Cependant jamais deux femmes ne furent moins faites pour s'entendre; mais le voisinage les avait liées, l'habitude de se voir amena leur intimité, et le cœur débordant de Marine les entraîna l'une et l'autre sur le terrain brûlant des aveux.

Mme Delange savait-elle le dernier mot de tous les secrets de son amie? C'est douteux; mais celle-ci lisait comme dans un livre bien ouvert au fond de l'âme de Marine. Elle en profitait pour morigéner la jeune veuve et lui faire de la morale. Étrange morale, par exemple, qui glorifiait le caprice et réprouvait énergiquement l'amour.

— Les hommes ne méritent pas qu'on les aime, disait-elle en

forme d'axiome. Ce que l'on doit aimer passionnément, c'est soi-même. Vous croyez qu'André vous aime pour vous? Erreur : c'est pour son bon plaisir ; imitez-le.

— Eh! le pourrais-je?.. répondit Marine. Après avoir lutté, combattu, pleuré, défendu son cœur et sa vertu pendant de longues années, pensez-vous que, lorsqu'enfin on succombe, c'est un sentiment de plaisir ou de vanité qui vous entraîne? Oh! non. C'est que le cœur s'est donné brin à brin, goutte à goutte, qu'il s'est émietté dans vos doigts, qui croyaient le retenir, et a passé tout entier dans les mains qui se tendaient vers lui. C'est que votre pensée, à chaque heure assaillie par une parole ardente, une présence qu'on ne peut fuir, un souvenir que rien ne peut chasser, s'est imprégnée de toutes ces choses et en a fait sa vie peu à peu et malgré vous. Alors il arrive qu'en dépit de vos luttes, de vos larmes, de votre désir même, on ne s'appartient plus. Votre cœur n'est plus à vous, votre pensée n'est plus à vous... Que vous reste-t-il?

— La seule chose que les hommes désirent, répondit Mme Rattier.

— Et que l'on donne sans s'en apercevoir, ajouta Marine.

— Vous êtes folle! dit la positive Rattier.

— Oh! s'aimer comme nous nous aimons et ne s'être pas rencontrés au début de la vie! poursuivit Marine, qui se grisait de son amour. Que lui ai-je livré? Une femme coupable, dont les terreurs et les remords ont à peine fini de le tourmenter... Une mère dont l'enfant ne lui appartenait pas, ô honte!.. Ce sont mes quinze ans que j'eusse voulu jeter dans ses bras avec leur virginale couronne; c'est mon premier baiser que j'eusse voulu apporter à ses lèvres. Tenez, tenez, dit-elle avec un peu d'égarement, je voudrais... je ne sais quoi; je voudrais qu'il arrivât quelque chose qui me permît de lui offrir plus que moi,.. plus que ma vie,.. quelque chose qui me coûtât beaucoup, mais qui le fît encore plus heureux, afin de lui rendre un peu du bonheur qu'il me donne!

— Quand je vous dis que vous êtes folle! répéta Mme Rattier en levant les épaules. Vous divaguez, ma chère.

— Non, j'aime! répondit doucement Marine, qui souriait à son rêve.

— Et vous vous en repentirez. Les hommes ne veulent pas être adorés ainsi.

La jeune femme protesta.

— André comme les autres, répliqua brutalement la raisonneuse. Peut-être même se lassera-t-il plutôt qu'un autre...

— Pourquoi cela? s'écria Marine.

— Parce qu'il est plus jeune que vous, ma chère.

— C'est vrai, murmura douloureusement Marine, courbant la

tête pour cacher ses yeux déjà mouillés. C'est la seule pensée qui m'attriste.

— Il a vingt-huit ans, je crois?

— Pas encore.

— Eh bien! songez donc. C'est de la folie toute pure que de vous monter ainsi la tête pour un enfant qui, un de ces matins...

— Oh! taisez-vous! s'écria la jeune femme.

— Eh! ma chère, amusez-vous, laissez-vous aimer, ne vous laissez pas prendre; c'est de bon jeu. Mais faire de la passion! miséricorde! c'est bien mal employer son temps. Et puis, voulez-vous que je vous dise? ces choses-là sont encore excusables quand on a vingt ans. Mais à notre âge, voyez-vous...

— C'est vrai, répondit Marine, souriant malgré ses larmes, car elle pensa que, si sa bonne amie devait être prudente « à son âge, » elle, Marine, avait encore de longues années à vivre d'amour sans redouter la lassitude et l'oubli.

Lorsque Mme Rattier eut fracassé les portes, qu'elle eût bien voulu jeter sur le nez de l'impertinent Joseph, elle prit le chemin du parc pour chercher sa fille, se promettant, si elle la rencontrait, de lui donner vertement le fouet, afin d'apprendre à elle et aux autres que la petite était encore en âge d'être fouettée.

Ce fut le bonhomme Simon qu'elle trouva sur sa route.

— Bien le bonjour, madame Rattier et la compagnie! dit-il, reprenant aussitôt la lecture d'un vieux bouquin qu'il avait à peine interrompu pour saluer.

— Je n'ai d'autre compagnie en ce moment que ma mauvaise humeur, répliqua la dame.

— Ah! c'est vrai, excusez-moi. C'est que je viens de saluer toute une société près d'ici, et comme je lis, vous comprenez, je n'ai pas fait attention. Je vous demande pardon, madame Rattier.

— C'est bon, c'est bon, monsieur Simon; mais de quelles personnes parlez-vous, s'il vous plaît?

— Vous savez bien, c'est le nouveau médecin qui est arrivé. Il est là avec d'autres messieurs et...

— Il est arrivé? quand? à quelle heure? comment est-il? est-il jeune? On dit qu'il vient de Paris. A-t-il l'air distingué?

— Je crois qu'il commence ses visites, répondit Simon en lui échappant.

— Ses visites!.. Ah! mon Dieu, et moi qui suis faite comme une sorcière!.. Je cours m'habiller.

Alice pouvait se promener maintenant; madame sa mère ne songeait plus à elle, mais gravement s'évertuait à résoudre le plus terrible des problèmes, celui de l'éternelle jeunesse.

Toujours lisant, le bonhomme Simon poursuivit son chemin, se cognant aux arbres, trébuchant aux cailloux, et atteignit ainsi le Pavillon des Bois. — C'était le nom de l'habitation de Mme Delange. Invariablement il se heurtait aux caisses de lauriers-roses qui bordaient les allées du jardin et reconnaissait alors qu'il était arrivé. Fermant son livre, il venait frapper doucement à la porte principale.

Simon instruisait Marco. C'était un homme du peuple, et une façon de savant, timide et pauvre. Il était instituteur à Saint-Price; on le chassa parce qu'il négligeait l'instruction religieuse de ses élèves et n'assistait point aux offices du dimanche, et, chose remarquable, le curé ne fut pour rien dans cette exécution; au contraire, Simon n'avait pas de meilleur ami.

Mais il y avait là une demi-douzaine de vieilles filles et de fausses bonnes femmes qui faisaient le tourment du curé. Elles s'accrochaient à lui des griffes de leur dévotion hargneuse. Le presbytère était pris d'assaut, l'église leur appartenait. Elles balayaient, frottaient, époussetaient; elles fourbissaient les cuivres et lavaient les vases sacrés. Par leurs soins, l'ostensoir reluisait, et on voyait étinceler les lustres. Elles chantaient toutes les hymnes, conduisaient toutes les processions, allongeaient leur nez dans toutes les affaires de la fabrique, et, ce faisant, se jalousaient, se gourmaient, s'injuriaient pour la plus grande gloire de Dieu et le désespoir du vénérable prêtre. Il n'était pas le maître chez lui; sa gouvernante servait de chef de file à cette escouade de dévotes. Les batailles qu'il livra contre elles, en l'honneur de Simon, mériteraient la gloire d'un poème épique sans la défaite qui les suivit.

Les commères, — dont quelqu'une avait le bras long, — intriguèrent tant et tant qu'elles firent marcher l'évêque, qui fit marcher le préfet, et, l'instituteur athée, le vieil impie, le scandale de la commune, ce révolutionnaire dangereux enfin, reçut, avec son congé, le châtiment de ses crimes. Les pieuses furies respirèrent, la morale était sauvée! Mais le vieillard restait sans pain. Il pleura comme un enfant lorsqu'on le chassa de l'école.

Le curé loua pour ce malheureux une bicoque qu'il paya de ses pauvres deniers. Mme Delange l'aidait secrètement. Le mari de cette dame mourut; elle renvoya doucement le jeune abbé qui avait commencé l'éducation de son fils et confia Marco au pauvre savant. Celui-ci faillit devenir fou de joie. Il souhaita de continuer à vivre dans sa maisonnette, où ses instincts et ses habitudes de pauvreté l'attachaient de préférence; on le laissa libre. Chaque jour il passait plusieurs heures au Pavillon des Bois, puis retournait à ses travaux, à ses études.

Quand il eut frappé, une servante vint lui dire que son élève n'était pas là. Il courait les champs, sans doute, avec Mlle Alice.

— Voici une petite fille qui empiète beaucoup sur vos droits, monsieur Simon, lui dit André de Terris, qui sortait à ce moment de la maison; Mme Delange l'accompagnait.

Le bonhomme le regarda sans comprendre.

— Il préfère ses leçons aux vôtres, ajouta André.

— Ne taquinez pas notre vieil ami, dit Marine en souriant. Je vais vous envoyer Marco, monsieur Simon ; je le trouverai à la forge.

— Bien, bien, madame, j'attendrai.

— Ne venez pas plus loin, dit André à la jeune femme après qu'ils eurent fait quelques pas dans la direction du parc ; je verrai, en passant, si Marco est là.

— O la belle malice? — Elle riait. — Je vais avec toi pour rester plus longtemps ensemble, ajouta-t-elle bas et se rapprochant de lui.

— Chère folle!

Elle le regardait, ravie. Ils marchèrent un moment en silence, puis Marine serra doucement les doigts distraits qui semblaient abandonner les siens.

— Que pensez-vous donc, mon bel André? Comme vous voilà sérieux!

— Je pense à Marco. Je crains que votre tendresse pour lui ne vous trompe sur ses véritables intérêts. Il serait temps...

Elle murmura :

— Encore!

— Mon Dieu! reprit-il impatiemment, je sais que cette pensée vous tourmente. Mais enfin si vous voulez que votre fils me remplace un jour à l'étude comme j'ai remplacé son père, il faut bien vous décider à l'envoyer...

— Oui, oui, pour ses examens,.. là-bas, à Paris,.. bien loin, hélas!

— Ou à Bordeaux, n'importe ; mais il est temps. Le bonhomme Simon est savant, sans doute; néanmoins il n'a rien de ce qu'il faut pour préparer un jeune homme au baccalauréat, et Marco est en âge...

— Si loin! murmura encore Marine.

André eut une crispation involontaire qui n'échappa point à la jeune femme. Elle lui prit le bras et s'appuya doucement sur lui.

— Mon André, je ne t'en veux pas, disait-elle de sa voix timide et caressante; tu ne peux pas l'aimer comme moi, ce pauvre enfant... Mais n'en sois pas jaloux, dis?... Tu sais bien comment je t'aime, toi?

— Eh bien! fais-le partir. C'est vrai, je te l'avoue, j'éprouve un sentiment pénible à voir près de toi ce grand garçon qui est ton fils. Quand il était tout petit, encore!... mais aujourd'hui!.. Tiens,

Marine, cela te vieillit. Sois un peu coquette pour moi, veux-tu, mon ange?

Marine, brusquement arrêtée, se penchait sur lui, mettant son regard sous le sien.

— Vieillie!... tu me trouves vieillie!... Le sang était monté à ses joues et la colorait délicieusement. Son chapeau glissant de sa tête inclinée découvrait la couronne blonde de sa chevelure de fée. L'ombre des arbres, coupée de clartés vertes par les rayons discrets du soleil, répandait sur son doux visage une teinte vaporeuse. Elle était idéale et fraîche comme une aurore.

— Que tu es belle! s'écria-t-il avec une sincérité d'accent qui mit une flamme dans les grands yeux inquiets attachés sur lui.

Il reprit :

— Tu n'as jamais été plus jeune et plus jolie, ma chère bien-aimée; c'est une impression purement morale que me cause la présence de ton fils.

— Tu m'as fait peur! s'écria Marine encore toute frémissante.

Elle approcha avec câlinerie ses lèvres de l'oreille d'André, lui murmurant dans un demi-baiser :

— M'aimes-tu bien?

— Si je t'aime!

Il la serra fiévreusement dans ses bras.

A cet endroit du parc, l'allée s'élargissant devenait toute claire, et l'on voyait, par la route droite, qui passait devant la grille, jusqu'aux premières maisons du bourg.

— Voici quelqu'un... dit la jeune femme se dégageant très vite.

— On sonne chez les Rattier, ajouta André. Tiens! c'est le nouveau docteur.

— Je n'y vais point, alors.

— C'est cela, répondit vivement André, j'y vais pour toi. Adieu, mon amour, à demain!

Ils échangèrent furtivement une vive étreinte de leurs doigts enlacés, puis le jeune homme salua respectueusement Mme Delange et continua son chemin.

Marine rentra chez elle, toute recueillie comme une sainte qui ne veut pas être troublée dans la contemplation mystique de son Dieu.

L'amour de Marine était empreint d'un caractère en quelque sorte religieux qui dérobait parfois à sa conscience le sentiment de la faute commise. Douée de sens très délicats et d'une imagination un peu exaltée, elle éprouva dans les premiers instants de sa liaison intime avec André, — liaison que précéda une longue et sincère lutte de sa part, — un naïf effarement en présence de cette fatalité

qui la rendait coupable malgré elle. Ce quelque chose, mystérieux et puissant, qui l'avait entraînée dans sa chute lui semblait l'effort d'une volonté surhumaine et quasi divine. Elle resta si profondément chaste dans les ardeurs de son amour, qu'elle eût assurément répondu à M. Delange, s'il l'eût interrogée sur sa faute : Dieu l'a voulu. En effet, elle croyait n'y être pour rien, ayant épuisé toutes ses forces à se défendre. Personne ne prit pitié d'elle. Au contraire, afin de se livrer plus librement aux débauches dont il était mort, son mari l'enfermait sous la garde du jeune clerc, André de Terris. Ignorante de l'amour comme une vierge, bien qu'elle eût été mère à seize ans, elle reçut du jeune homme les premières révélations sur ce sentiment terrible et divin. Le jour où elle avait couché son fils dans son berceau, elle pensait que tout était fini, — et tout à coup elle apprend qu'elle n'a pas commencé à vivre. Quand elle voulut s'empêcher d'aimer André, elle l'adorait depuis longtemps; et quand elle voulut le fuir, elle sentit qu'elle tenait à lui par les mille liens qu'une amitié passionnée avait tissés entre eux pendant sept ans. Son exquise faiblesse ne lui permit pas de les rompre. Elle souffrit beaucoup, puis se sentit condamnée, plia sous la farouche loi de l'instinct qui se jouait de ses vertueuses révoltes et s'abandonna, peu à peu et presque inconsciemment, à l'amour et à l'aimé.

Elle n'eut même pas à faire deux parts de sa vie. Depuis longtemps Marine vivait en veuve sous le toit d'un indigne époux. Religieusement enfermée dans sa tendresse infinie, elle donna toute son âme à André. Sa pensée s'attacha à sa pensée, afin de ne recevoir d'autres impressions que celles qui venaient de lui, afin de n'avoir d'autre volonté que la sienne, d'autres désirs que les siens. Ne pouvant plus se donner, elle s'abandonnait.

Par un sublime travail de son âme aimante, Marine avait comme transporté hors d'elle toutes les forces vives de son esprit et de son cœur qui reposaient sur l'amour d'André! Elle devait tout perdre en les perdant.

II.

— Monsieur de Terris!

Le jeune homme ouvrait déjà la grille pour quitter le parc; il se retourna et ne vit rien. Mais il avait reconnu la voix et chercha.

Ce ne fut pas long. Presque au bord de l'allée, dans un fourré, derrière un arbre, passait la tête ébouriffée d'Alice. Sa belle coiffure du matin, mal attachée par ses doigts inhabiles, pendait de travers comme un casque posé sur l'oreille. Des mèches lui tombaient sur le nez. Elle avait tant couru que la sueur lui collait aux tempes de grosses boucles noires.

— Vous ressemblez à un petit loup, lui dit André en apercevant ses deux yeux brillans braqués sur lui à travers les feuilles. Un joli petit loup, reprit-il en souriant à la fillette, qui ne riait pas, elle.

— Êtes-vous seul ? dit-elle à voix basse.

— Seul? répondit-il un peu surpris.

Elle écarta les branches, tirant à elle sa robe qui s'accrochait partout et apparut à André, déchirée, les bas sur les talons, le corsage dégrafé, tout essoufflée et sentant la feuillée.

— Eh! bon Dieu, d'où sortez-vous, ma mignonne, et que vous arrive-t-il? s'écria le jeune homme dont les yeux s'égaraient sur les indiscrétions de ce costume.

— Je vais vous le conter, monsieur André, mais vous ne le direz pas? Je crois qu'il est arrivé un malheur à Marco.

— Un malheur!

— Vous ne le direz pas? C'est moi qui en suis cause.

— C'est moi,.. et un peu vous, reprit-elle, voilà pourquoi je vous en parle.

— Voyons, voyons, fit André lui prenant les deux mains et l'attirant à lui, qu'est-ce que c'est?

— Ce matin, je disais à Marco...

Elle se reprit vivement :

— Non, c'est lui qui m'a déclaré être jaloux de vous.

— Ah! murmura André, qui serra les doigts de la fillette, et puis?

— Alors il a voulu me battre...

— Vous battre! s'écria le jeune homme, que je l'y prenne!

— Oh! mais c'est moi qui l'ai battu.

— A la bonne heure! dit André en riant.

— Non pas, j'ai bien eu tort, allez! car je me suis sauvée dans la maison en fermant la porte, et Marco a pris une échelle pour passer par une fenêtre d'en haut. Alors il est tombé, et je ne l'ai plus revu.

— Il s'est caché pour vous faire peur.

— Oh! non, je l'ai cherché partout.

— Vous voyez bien qu'il ne s'est point fait mal en tombant, puisqu'il a disparu.

— Précisément; pour qu'il ait renoncé à me poursuivre dans la colère qu'il avait, il faut qu'il se soit blessé bien fort, et il n'aura pas osé le laisser voir à sa mère.

— C'est invraisemblable, ma petite amie ; vous vous tourmentez là pour un méchant garçon dont c'est à moi d'être jaloux. Voyons, Alice, quand donc me tiendrez-vous la promesse que vous m'avez faite de ne plus courir toujours ensemble ?

La petite baissa la tête sans répondre. André la regarda un moment en silence, puis une pensée importune vint lui plisser le front.

Il s'éloigna de quelques pas et se mit à briser des bouts de branches qu'il effeuillait distraitement.

— Vous ne voulez pas m'aider à le chercher, monsieur André? reprit-elle. J'ai déjà couru tout le bois de ce côté-ci, mais il y a de grands fossés que je ne peux pas sauter. Je me prends dans les ronces, je me déchire... Tiens, mes bas...

Et sans autre façon, elle rattacha ses jarretières en continuant :

— Il faut pourtant le retrouver. C'est moi qui serais grondée s'il lui était arrivé quelque chose! Ah! bien, maman n'aurait pas fini.

André se rapprocha.

— Je le chercherai, puisque vous le voulez, Alice; mais vous allez rentrer chez vous et vous tenir tranquille.

— Et vous viendrez me dire si vous l'avez trouvé?

— J'irai. Attendez-moi ce soir dans le jardin.

— C'est cela, afin que maman ne le sache pas.

— Eh bien, où courez-vous, petite ingrate?

— Je vais chez moi, donc!

— Vous ne m'embrassez pas pour me remercier?

La petite lui fit une révérence moqueuse et s'en allant à reculons :

— Vous me dites que je suis une jeune fille, maintenant.

— Sans doute, répondit André la suivant pas à pas.

— Eh bien! une jeune fille n'embrasse pas un jeune homme.

— Vous embrassez bien Marco.

— Oh! lui, c'est différent, c'est mon petit mari.

— Fi! voulez-vous bien vous taire! Il était votre petit mari quand vous étiez une petite fille, mais aujourd'hui que vous voilà grande...

Il l'attrapa par les épaules et lui appuya un baiser sur la joue en ajoutant, troublé :

— C'est un autre mari qu'il vous faut!

Alice, toute rouge, s'échappa et courut d'un trait jusqu'à sa maison,

Arrêté, les yeux plantés en terre, André semblait étourdi, effaré de ce qu'il venait de dire. Puis il quitta le parc d'un pas rapide, chassant à grands coups de pied les cailloux qui le gênaient. Sans plus songer à retrouver Marco, il rentra chez lui, gagna sa chambre et se laissa tomber, accablé, sur un fauteuil.

Après un long moment d'une rêverie pénible, il souleva lentement le médaillon qui pendait à sa montre, l'ouvrit et se prit à le contempler : Marine lui souriait.

Alice s'était glissée dans sa chambre et s'empressait de refaire sa toilette avant d'être aperçue. Elle éprouvait bien quelque chose comme un remords à l'endroit de Marco, ainsi abandonné aux seules

recherches d'André; mais il s'y mêlait une pointe d'orgueil qui l'aidait à le supporter. Elle se haussait et s'admirait complaisamment en songeant à M. de Terris, et déjà sa petite cervelle trottait sur le chemin de la perfidie, car il fallait cacher son jeu. Soudain, toute sa tendresse pour son ami d'enfance lui remontait au cœur et elle pensait à s'échapper pour courir de nouveau vers lui. Ainsi tiraillée par ces deux penchans, — et peut-être indécise encore sur l'objet de sa préférence, — elle semblait toute prête à céder à l'un ou à l'autre, suivant les circonstances.

Fort troublée par ces préoccupations nouvelles, la petite fille se dirigea vers le salon. On lui avait dit : « Il y a du monde. » Mais en entendant descendre sa fille, Mme Rattier s'était précipitée hors de l'appartement. Elles se trouvèrent nez à nez, sur le seuil.

— D'où viens-tu ? dit la mère à voix basse.

— Du Pavillon.

— Eh bien ! retournes-y.

— C'est que...

— C'est que quoi ?

— Marco travaille.

— Travaille aussi.

— Je n'ai rien à faire.

— Va te promener.

— Qui est au salon ?

— Cela ne te regarde pas.

— Je veux entrer.

— Je te le défends.

Mlle Rattier était bien la fille de son père : elle sourit malignement en disant :

— Je comprends.

Mme Rattier leva la main à la hauteur du visage d'Alice.

— Je vais te faire comprendre ceci.

D'un geste naturel et prompt, qui indiquait qu'elle usait fréquemment de ce procédé, la petite jeta son coude en avant, et courbant la tête :

— Eh bien! où veux-tu que j'aille alors, dit-elle en pleurnichant pour se faire entendre.

— Va te promener ! répéta furieusement l'aimable mère.

Alice leva insolemment les épaules, puis tourna les talons, et, sautant toutes les marches avec un bruit d'enfer, disparut en courant dans le jardin. Marco l'emportait pour cette fois, grâce à Mme Rattier.

Celle-ci rajusta ses cheveux, aplatit sa jupe, éclaira son visage d'un charmant sourire et rentra dans le salon, où le nouveau docteur lui donnait ses premiers soins.

. . . .

Un jour, un enfant du pays, que l'on avait injustement battu chez lui, pris d'une colère folle, courut se noyer. Il se jeta à l'endroit d'un ruisseau qui s'évasait en coupe et mesurait huit pieds d'eau. Depuis, on appela ce trou : « le Gour de l'enfant. » Ce tragique événement mit le lieu en mauvaise réputation. On faisait un détour pour l'éviter. Les mères se signaient en passant à côté et les gamins les plus hardis ne touchaient pas aux nids que protégeait ce voisinage. Alors ces nids multiplièrent; la feuillée touffue qui ombrageait le Gour garda toutes ses branches; les herbes du bord ne furent plus foulées; les lianes envahirent les saules et jetèrent, d'un arbre à l'autre, leur clôture fleurie. Cette partie du bois devint ainsi un abri mystérieux, à la fois charmant et maudit.

C'est vers lui que Marco se précipita. Sans songer, entraîné par son désespoir, il courut jusque-là et se laissa tomber tout au bord de l'abîme, les pieds pendans sur l'eau noire, le corps perdu dans les herbes épaisses et hautes qui le couvraient à demi. Une douleur cuisante lui étreignait le cœur : il méprisait sa mère! sa mère qui était son Dieu! Comment cette chose atroce pouvait-elle exister! Quoi! cette créature divine, l'objet de son amour, de son culte, sa mère enfin, et ses yeux en gardaient l'image, comment pouvait-elle s'abandonner ainsi! Il prenait son front dans ses mains pour étouffer sa pensée. Son indignation ne connaissait plus de frein, il criait des injures et se roulait, écrasant les herbes comme un serpent blessé. La cruelle révélation qui venait de lui être faite découvrait brusquement à ses yeux le mystère brutal de la vie; mais aucune main n'avait encore soulevé pour lui le voile où s'abritent, palpitantes et passionnées comme des colombes, ces tendresses divines, ces amours invincibles et éternelles qui font leurs nids dans les cœurs les plus purs.

Tout à coup il se redressa et chercha ce qu'il pourrait faire pour se venger. Il se prit à regarder l'onde presque immobile où trempait le bout de son pied. Il songeait à l'enfant que l'on trouva noyé, le corps flottant sous les feuilles et les brins de bois morts. Il se voyait, lui, Marco, renversé sur l'eau, tout pâle, mais les yeux ouverts avec une expression terrible sur sa mère qui pleurait. Et cela le fit sourire.

Il se pencha et plongea sa main dans cette eau; elle était douce, presque veloutée, avec un tout petit remous qui lui caressait les doigts. Alors se traînant un peu plus avant, il se laissa couler dans le Gour jusqu'à mi-jambes. Il devint très calme, une sorte de torpeur l'envahissait. L'abîme l'attirait doucement, et il se laissait aller, ne sentant plus son mal. On eût dit qu'il éprouvait un avant-goût du bien-être qui l'attendait avec le grand sommeil. Il glissa encore

un peu sans presque s'aider ; puis il se renversa et s'étendit comme pour dormir, croisa ses mains au-dessus de sa tête, ferma les yeux et continua de descendre. La pente était douce, il s'en allait lentement : le courant à peine sensible du ruisseau l'emportait. Le silence qui régnait autour de lui semblait s'être fait par respect pour cette tombe ouverte et la jeune victime qu'elle attendait. On eût dit que les oiseaux comprenaient : ils se taisaient, blottis deux par deux. Pas un cri ne vint réveiller Marco. Quand la moitié de son corps fut dans l'eau, il glissa un peu plus vite et disparut tout à coup.

. . . .

A ce moment, Alice écarta les branches et jeta sur le Gour un regard effrayé. Il lui fallait un grand courage pour être venue jusque-là. Ayant aperçu de loin les herbes foulées, renversées à droite et à gauche, et formant un sillon vers l'abîme, elle avait pris ce chemin, attirée par un vague espoir.

— Personne ! murmura-t-elle. Pourtant quelqu'un est venu ici ; l'herbe est tout écrasée.

Puis elle poussa un cri terrible : la tête de Marco apparaissait au-dessus de l'eau. L'enfant se débattait, s'efforçant en vain de regagner le bord. Alice, les bras tendus vers lui, mais ne pouvant l'aider, jetait des exclamations folles :

— Au secours ! Marco ! au secours !.. Nage, nage,.. criait-elle.

L'enfant fit signe qu'il ne pouvait pas, ses bras battaient l'eau, il enfonçait, puis remontait; de ses lèvres blêmies s'échappait un cri d'angoisse et il disparaissait encore. La jeune fille désespérée s'était jetée à terre et se traînait sur le bord de cette fosse, sanglotant et appelant sans relâche.

— Marco ! Marco !

Celui-ci reparut une dernière fois et murmura d'une voix presque éteinte :

— Une branche !

D'un bond Alice fut debout ; elle tordit de ses deux mains une longue tige de saule, l'arracha et l'allongea sur l'eau. L'enfant s'enfonçait.

— Attrape, Marco! Tiens, tiens!

Il disparut.

— Au secours! s'écria-t-elle encore.

Puis, se raidissant contre son épouvante et sa douleur, elle plongea désespérément le bout de la branche dans l'eau, cherchant les doigts qu'elle ne voyait plus. O bonheur ! ces doigts s'accrochent et font ployer la branche. Alice tire violemment à elle ; le poids est lourd, mais ses forces sont décuplées. D'une secousse énergique, elle attire et traîne presque tout entier hors de l'eau son malheureux ami. Puis elle se jette sur lui, éperdue.

— Marco! mon Marco! pardonne-moi, gémissait-elle en pleurant et couvrant de baisers le pauvre enfant demi-mort.

Ces tendresses le ranimèrent; il revint à lui, ouvrit les yeux, se vit tout ruisselant, regarda l'eau et se souvint. Alors, il ressentit un regret, une honte de n'avoir pas su mourir, et demanda brusquement à Alice ce qu'elle était venue faire là.

— Te chercher pour te demander pardon, répondit-elle, bien humble.

— Pardon! dit-il surpris, et de quoi?

— Tu sais bien ce matin?..

— Ce matin?

Elle ignorait que le fils de Marine avait éprouvé une bien autre douleur que celle dont elle se pensait coupable; douleur qui effaçait toutes les autres. Elle balbutia:

— Tu ne te rappelles plus... à cause d'André? l'échelle, ta chute...

— Tais toi! s'écria le jeune homme; tais-toi!

Ses joues pâles s'étaient injectées de sang; ses yeux prirent une subite expression d'égarement où dominaient la honte et la colère. Puis il se mit à grelotter, ses dents claquaient.

— Tu as la fièvre, dit tout bas la fillette effrayée de l'exaltation étrange de son ami. Viens, allons-nous-en.

— Et où aller? les larmes le suffoquaient. Dans sa pensée, le malheureux enfant se voyait seul au monde; il souffrait comme un abandonné.

— Mais chez toi, répondit Alice. Allons, viens, mon pauvre Marco; tu es malade, vois-tu...

— Non, j'ai froid seulement; va-t'en, toi, lui dit-il, en regardant l'eau; laisse-moi...

— Tu as froid; je crois bien, tu es tout mouillé. Viens là seulement au soleil, je t'en prie, mon petit Marco.

— Laisse-moi, va-t'en.

Alice se remit à pleurer.

Il la regarda doucement:

— Ne pleure pas.

— Je suis bien malheureuse! sanglota la petite. Tu es malade, tu as la fièvre, tu ne veux pas venir, dans un moment tu ne le pourras peut-être pas, et si tu meurs, c'est moi qui en serai la cause.

— Non,.. pas toi. Il frissonnait.

Alice pensa à André et se tut.

— J'ai froid, dit encore Marco pâlissant.

La jeune fille le prit résolûment dans ses bras, le mit debout, le traîna tout trébuchant, hors de cette ombre dangereuse, et le conduisit là où le soleil échauffait les herbes et embrasait l'air. Elle

l'assit au pied d'un arbre, le dépouilla de sa veste, et ôtant lestement sa robe, elle l'enveloppa dedans du mieux qu'elle put. Après quoi, elle étendit l'habit sur un buisson pour le faire sécher; et, sans nul souci d'être en jupe et en corset, elle vint s'asseoir près de Marco.

— Là! dit-elle, en lui essuyant les cheveux avec son mouchoir.

Puis elle passa son bras autour de l'enfant et lui fit poser la tête sur son épaule. Il se laissait faire, tout engourdi par le bien-être que donnait à son pauvre petit corps tremblant la douce chaleur dont il commençait à se pénétrer.

Il y eut un silence pendant lequel les oiseaux se remirent à chanter. Les moucherons bleus roulaient dans la lumière, et l'air joyeux faisait danser les feuilles. Autour d'eux, il y avait le bruissement de toutes ces choses qui vivent aux champs, fleurs, insectes, brins d'herbes, ce murmure de feuilles froissées et de nids en éveil, bavardage charmant qui raconte au cœur le charme des voluptés pures.

Marco tenait de sa mère une sensibilité exquise; il subissait comme elle toutes les influences bienfaisantes ou dangereuses qui viennent du monde extérieur par ces voies mystérieuses. En ce moment, l'ivresse aveugle de la colère semblait abandonner peu à peu son cœur apaisé; mais une peine amère succédait à sa folie désespérée. Pour être plus calme, son chagrin ne devenait que plus profond. La réflexion le creusait. Sa pensée ne se détournait pas du fatal tableau qui lui avait révélé son malheur. Il le voyait sans cesse cet homme, le complice de sa mère, il le voyait la pressant sur sa poitrine, et l'expression voluptueuse de son attitude égarait de plus en plus sa douleur dans les sensations croissantes d'un trouble inconnu.

Alice le crut endormi tant il restait immobile. Elle se pencha et aperçut ses yeux démesurément ouverts.

— As-tu chaud, maintenant? dit-elle, le secouant comme pour le bercer.

Il répondit tout bas, sans bouger :

— Oui.

— Eh bien! veux-tu nous en aller?

— Oh! non, pas encore!

Tout à coup il leva la tête et arrêta pour la première fois sur la jeune fille un long et étrange regard.

— Pourquoi me regardes-tu comme cela? dit-elle presque intimidée.

Marco murmura :

— Sais-tu que tu es bien jolie!

Elle rougit de plaisir à cet hommage inattendu.

Il s'aperçut alors qu'elle était dévêtue et rougit en détournant les yeux.

— Habille-toi, dit-il en se débarrassant de sa robe, qu'il lui tendit.

Mais Alice n'eut garde de modifier la toilette légère à laquelle elle se pensait redevable de la première admiration de son ami. A le voir ainsi troublé, elle éprouvait un plaisir extrême.

— Il faut qu'elle sèche, fit-elle en jetant sa robe devant elle, tout étendue.

Marco semblait retombé dans sa rêverie. Le corps incliné en avant le regard fixe, il ne remuait plus. Et cependant son cœur battait, avec une violence toute nouvelle dont le jeune homme ressentait une indicible confusion.

Ce silence déplut à la fillette. Elle passa ses bras autour du cou de Marco et le releva vers elle en riant.

— A quoi penses-tu, Marco? Voyons, regarde-moi; est-ce que je t'intimide?

Il frissonna au contact de ces bras nus et fit un mouvement pour se dégager. Puis il plia sous l'étreinte de la petite fille, ferma les yeux, tout pâle, et soudain, se jetant sur elle, la prit et la serra follement contre lui.

Alice, ravie, criait en faisant de jolis rires :

— Qu'as-tu donc, Marco?... qu'est-ce qui te prend?

Il ne dit rien, mais s'éloigna d'elle brusquement et se prit à la contempler. Il songeait en même temps à André, penché sur l'épaule de sa mère. Alors, comme entraîné malgré lui, palpitant, il se rapprocha d'Alice, l'enlaça étroitement et appuya les lèvres sur son cou.

Alice ne riait plus. Elle sentait brûler sa peau sous cette bouche ardente, et une sorte d'effroi commençait à la faire trembler.

Mais, à l'instant, son épaule fut inondée de larmes : Marco pleurait. Dans cette lutte suprême de l'enfance qui s'évanouissait en présence de ses naissans désirs, la douce faiblesse du frêle adolescent l'emportait encore : il pleurait.

— Qu'as-tu? balbutiait la fillette troublée.

— Je t'aime!... murmurait le pauvre petit. Oh! si tu savais comme je t'aime! Mais, toi, Alice, m'aimes-tu?

Elle était bien trop femme pour ne pas le tourmenter un peu.

— Je ne sais pas, dit-elle en le caressant; qu'en penses-tu?

— Je pense, répondit Marco, que je voudrais bien avoir vingt ans; je t'épouserais, et nous nous en irions bien loin, ma petite femme.

Elle répliqua avec un grand sérieux :

— Tu es trop jeune pour parler ainsi. C'était bon quand nous étions tout petits de jouer au mariage; mais aujourd'hui, c'est... inconvenant, prononça gravement Mlle Alice, se souvenant bien mal à propos des leçons d'André.

Marco ne vit là qu'une naïveté qui le fit presque sourire, et, pressant les mains de la jeune fille, il lui dit très gentiment :

— C'est précisément aujourd'hui, mademoiselle, qu'il est convenable de parler mariage entre nous, car, vois-tu, dès que j'aurai l'âge, nous nous marierons... Ne fais pas comme cela! dit-il violemment, en voyant que la petite riait d'un air moqueur. Si tu ne veux pas m'aimer, il fallait me laisser mourir là!

Elle eut peur du geste énergique avec lequel le jeune homme se retourna vers l'abîme et répondit vivement :

— Tais-toi, tu sais bien que je t'aime!

— Dis-le alors, et promets-moi d'être ma femme. Tiens, promets-le ici, à cette place, que je n'oublierai jamais. Écoute, Alice, il faut que j'aille à Paris pour mes études; mais ne t'inquiète pas : je travaillerai tant que je reviendrai vite. Je penserai que tu m'attends, cela me donnera du courage. Tu ne sais pas? je pars bientôt.

— Bientôt! s'écria la jeune fille avec plus de surprise que de chagrin.

— Chut! il le faut, mais je reviendrai, va; je reviendrai... pour toi. Tu penseras à moi tous les jours, ma petite Alice, et tu m'attendras? Jure-le!

Le côté romanesque de la situation ne pouvait manquer de séduire l'imagination de la jeune fille. Cela ne se passait-il pas toujours ainsi entre les héros de roman? Comme elle savait par cœur toutes les exigences de son rôle, elle n'hésita pas : cueillant une petite tige de frêne qui poussait toute verte et mignonne à ses pieds, elle la tendit solennellement à Marco.

— Tiens, prends ceci pour gage et compte sur moi : je t'attendrai.

Le jeune homme baisa religieusement la fragile relique et la mit dans sa poitrine, où sembla tout à coup s'allumer un grand courage. Il se leva.

— Allons-nous-en maintenant.

Puis sa pensée, ramenée vers le toit d'où il s'était enfui, s'exalta de nouveau. Et soudain, en songeant que sa mère mentait, cette idée qu'Alice aussi pouvait mentir lui arriva rapide comme l'éclair d'un pressentiment funeste.

Il se retourna vers la jeune fille, qui achevait de rattacher sa robe.

— Écoute-moi encore, Alice, dit-il d'un ton calme qui promettait une force de volonté redoutable chez cet enfant devenu homme, et retiens bien ceci : si tu venais à me tromper, si tu épousais jamais un autre que moi, je te jure, moi, entends-tu ? — et il lui prit les bras qu'il serra violemment, — je te jure que je te tuerais.

— Comme tu es changé depuis hier ! murmura la fillette d'un air soumis qui ne lui était pas habituel.

Marco la regarda avec un sourire étrange où se lisait l'orgueil de ses forces nouvelles dont les premières sensations le faisaient vibrer.

— Viens ! lui dit-il en passant son bras autour d'elle.

Et ils s'en allèrent doucement le long des haies vertes, dans l'épais gazon où riaient les fleurettes, sous le gai parasol des marronniers en fleurs.

IV.

Dès sept heures du matin, Séraphin Ledoux, le maître clerc de M. de Terris, arrivait à l'étude. Quand je dis : maître clerc, ce n'est point qu'il eût un second clerc, ni même un petit gratte-papier pour l'aider dans son assez lourde besogne ; mais c'est qu'il était bien réellement le maître dans cette officine de contrats, de baux et de testamens. Le bel André en prenait à son aise. Gentilhomme de naissance, — ruiné avant que d'être au monde, — et notaire par occasion, il n'appréciait ses fonctions qu'au point de vue des quelques mille livres de rente qu'elles lui rapportaient ; mais il avait eu l'esprit de s'attacher Séraphin Ledoux.

Lorsque André entra chez feu Me Delange pour apprendre le métier, il trouva là une façon de petit clerc, bossu, malingre, véritable souffre-douleur du patron et qui copiait les minutes et balayait l'étude, recevant, avec un assez maigre pitance, force taloches pour tout loyer. André voulait bien être notaire, puisqu'il le fallait ; mais s'évertuer à le devenir ? point. En cherchant les moyens de se soustraire à un travail qui l'ennuyait, il découvrit que le petit clerc possédait une disposition merveilleuse pour le suppléer. Sans qu'il y parût, le bossu avait du savoir, une intelligence rare, une aptitude toute spéciale pour sa profession. Mais il était gueux comme un poète d'autrefois, laid comme un péché, fils de personne, élevé par miracle, enfin dans toutes les conditions requises pour ne faire jamais qu'un misérable.

Séraphin rêvait de notariat comme on rêve d'amour. C'était sa marotte : André la flatta. — Quand je serai notaire, lui disait-il, tu seras mon premier clerc, et peut-être plus tard... Les yeux du bossu s'allumaient, et il se jetait sur la besogne qu'André aurait dû faire.

Celui-ci, ayant des loisirs, courtisait la femme du patron. Il traduisait en prose la divine *Chanson de Fortunio*, mais pendant qu'il la murmurait à demi-voix, quelqu'un près de lui la répétait dévotement dans l'ombre, car le petit bossu, qui paraissait absorbé par la passion du papier timbré, en nourrissait une autre plus profonde et plus dangereuse aussi pour les cheveux blonds et les yeux bleus de sa patronne. Cet avorton était affligé d'instincts puissans et de goûts relevés, comme s'il eût été beau, bien fait et renté sur première hypothèque. Il avait un cœur qui battait la chamade au son d'une voix douce; il eut des yeux qui pleurèrent de vraies larmes.

N'espérez pas au moins que la nature lui fît grâce des dons d'une imagination sensible; dans son ironie superbe, elle en fit un poète. Oui, le petit bossu faisait des vers! Incorrects peut-être, ouvrant par-ci par là un douloureux hiatus ou s'arrêtant brusquement sur l'avant-dernier coup de la mesure, comme si le cœur s'était brisé en la frappant. Mais la poésie, la vraie, celle qui chante et celle qui pleure, la poésie qui a des ailes que l'on sent palpiter à travers les strophes boiteuses, celle qui s'échappe du cœur quand l'amour lui ouvre la porte, celle-là revêtait les timides alexandrins du pauvre poète de ses voiles de pourpre et d'or.

Elle ne les lut jamais, celle qui les inspirait. Mais le jour où il comprit que Marine appartenait à André, le malheureux ne chanta plus. Il ne fut pas désespéré, n'ayant jamais eu d'espoir. Il ne s'indigna point; il pardonna même à André sa beauté, sa séduction, sa victoire. Il fit plus : il se donna la mission de protéger ces heureux, et il la remplit. En se faisant ainsi le complice discret des amours de Marine, il s'imaginait être pour quelque chose dans son bonheur. Et cela lui donnait une ineffable joie. Sa passion revêtit donc la forme du dévoûment, mais elle resta passion quand même.

André avait-il deviné la protection singulière exercée par le pauvre clerc? Il lui témoigna tout à coup une bienveillance à laquelle le malheureux n'était pas accoutumé. Bientôt Séraphin, payé et traité avec plus d'égards, put commencer decroire à la possibilité d'un avenir meilleur. Cet avenir ne devait pas se faire attendre. M. Delange, épuisé d'excès de toutes sortes, sentant qu'il allait payer du coup sa dette fatale, arrangea ses affaires et passa son étude à André.

Si ces arrangemens, que Marine inspira, — plus soucieuse des intérêts d'André que des siens propres, — lui étaient préjudiciables, M. Delange n'eut pas le temps de s'en apercevoir; peu de temps après l'installation de son successeur, il mourut. C'est alors que régna Séraphin Ledoux. Reconnu solennellement par son nouveau patron maître clerc de l'étude, il déclara, lui, qu'il désirait en être l'unique employé. En cela il avait deux raisons : il se méfiait

des indiscrétions d'un petit clerc à l'endroit de Marine, et puis il voulait faire des économies, afin que son patron payât de plus grosses annuités aux héritiers de M. Delange.

Cependant une cruelle déception attendait le pauvre clerc. Mme veuve Delange abandonna la maison, devenue la propriété de M. de Terris, et s'en alla habiter le Pavillon des Bois, à dix minutes de l'étude. Ce n'était pas le bout du monde. Mais, pour un amoureux de l'espèce de Séraphin, l'éloignement de Marine, qui lui enlevait toutes ses joies, devait le frapper comme un véritable malheur. Il ne l'entendait plus aller et venir autour de lui; le timbre de sa voix chantante n'arrivait plus à son oreille comme une musique céleste qui le ravissait. Il ne la sentait plus, enfin, vivre, respirer dans cette maison qu'elle animait naguère de son souffle. Il en fit presque une maladie. André eut alors l'idée de l'envoyer de temps à autre au Pavillon porter un billet, un livre, un journal; cela le remit un peu. Ensuite un espoir le soutenait. Marine était veuve : évidemment André allait l'épouser. Elle reviendrait. Au plus fort de cette espérance, c'est-à-dire vers la fin du deuil de Mme Delange, Séraphin éprouva une surprise qui éveilla soudain ses inquiétudes.

— M. de Terris n'est pas encore levé? demanda le bonhomme Rattier, entrant de grand matin dans l'étude, le lendemain du jour où Marco faillit se noyer.

— Non, répondit Séraphin ; j'arrive.

— Oh! reprit l'autre, clignant l'œil d'un air malin, ces jeunes gens se couchent tard.

— Lorsqu'ils vont chez vous, c'est possible, riposta avec un mauvais sourire le clerc, qui n'entendait pas raillerie sur son maître. Mais M. Rattier ne comprenait jamais ces allusions-là; cela rentrait dans sa philosophie. Il répondit avec bonne humeur :

— C'est pourquoi j'en parle : nous avions M. de Terris hier soir.

— Ah! fit Séraphin d'un ton vexé.

La maison des Rattier lui était antipathique. Il les jugeait méchans. L'intimité de Marine avec eux l'inquiétait. Il haïssait d'instinct Mme Rattier. Pour Alice, il la nommait tout bas « la petite dévergondée. » Il est vrai que ces dames ne se gênaient pas pour dauber le pauvre bossu. Mais bien d'autres le faisaient à qui il ne gardait pas rancune.

— Vous ne manquez pas de besogne, monsieur Séraphin? reprit le visiteur, voyant que le clerc ne soufflait mot.

— En effet.

— Je me suis laissé dire, ajouta le bonhomme, que c'était la meilleure étude du canton.

Il prenait le clerc par son faible. Celui-ci se dérida un peu et secouant la tête de bas en haut :

— C'est vrai.

— Qu'est-ce que ça peut bien rapporter, au fait, une étude comme cela? continua M. Rattier d'un accent de curiosité naïve.

— Je n'en sais rien.

— Oh! oh! à d'autres, monsieur Séraphin! Si vous ne le saviez, qui donc le saurait, s'il vous plaît?

— Mon patron, répliqua Séraphin, qui devenait cassant.

— Peut-être, continua M. Rattier sans se démonter, mais après lui? Si je vous parle ainsi, mon cher monsieur Séraphin, c'est que je vous sais au courant des affaires de l'étude aussi bien, pour ne pas dire mieux, que M. de Terris. Et, tenez, je vous avoue que si j'avais quelque chose à traiter ici, c'est à vous que je m'adresserais de préférence.

Cela ne mordait pas.

— Est-ce que vous désirez acheter l'étude? demanda Séraphin d'un ton railleur.

M. Rattier hésita un moment; puis, tout à coup :

— Allons au fait. J'ai de l'argent; avez-vous un bon placement à m'offrir?

— Sur hypothèque?

— Sur bonne hypothèque, appuya M. Rattier.

— Quelle somme?

— Cinquante mille francs environ.

— Non; nous n'avons pas de demande de cette importance dans ce moment.

— Vous croyez?

Séraphin le regarda de travers sans répondre. L'autre reprit avec un singulier sourire :

— M. de Terris m'a cependant dit, hier soir, qu'il avait mon affaire.

Un geste de surprise échappa au clerc. Il semblait assez surprenant, en effet, que lui, Séraphin, ne connût pas cette affaire-là.

— Après cela, insinua M. Rattier, l'œil attaché sur le clerc, c'est peut-être pour lui que M. de Terris veut emprunter cette somme.

— Je ne le crois pas.

— Pourquoi donc? Un jeune homme peut avoir besoin d'argent; et l'étude est assez bonne pour répondre, bien qu'elle ne soit pas encore payée.

— Qu'en savez-vous? s'écria brutalement le clerc, que cette conversation agaçait. Si l'étude n'est pas « finie » de payer, dit-il, pesant à son tour sur les mots, il ne s'en manque guère, et nos créanciers ne nous tourmentent pas.

Cette réponse parut causer à M. Rattier une satisfaction extrême.

— Ah! c'est bon, c'est bon... murmura-t-il.

M. de Terris entra et lui tendit les mains qu'il serra avec effusion.

— Je vous attendais, dit-il à André. Je n'aime pas à m'endormir deux fois sur une incertitude et je désirerais savoir à quoi m'en tenir sur votre proposition d'hier.

— Eh bien ! causons.

Le notaire avança un fauteuil à M. Rattier et s'assit près de lui, avec cet air accablé qui était l'un des charmes de son attitude.

Séraphin se courba sur son bureau, la plume à l'oreille, le nez plongé dans les feuillets d'une épaisse paperasse. On ne voyait de lui que son dos soulevé et le sommet de son crâne.

Avant de s'asseoir, M. Rattier regarda expressivement du côté du clerc, témoignant ainsi combien sa présence lui paraissait inopportune dans un entretien, sans doute intime. André ne comprit pas. Il avait en Séraphin une confiance éclairée par les preuves d'une fidélité et d'un dévoûment absolus. La meilleure marque qu'il lui en pût donner, c'était de l'oublier. Séraphin faisait partie du mobilier de la maison, sourd et muet comme lui. Quelqu'un venant dire à M. de Terris : « Prenez garde, votre clerc nous écoute, » l'eût certainement fait sourire, comme si on lui eût dit : « Méfiez-vous, votre chien nous entend. »

— Je vous ai parlé hier d'un placement pour vos fonds : l'emprunteur, c'est moi. Voyez si cela vous convient.

André dit ces mots fort tranquillement en apparence et roulant une cigarette; mais sa voix avait des inflexions auxquelles Séraphin ne se trompa point : il était ému.

— Enchanté! enchanté! dit M. Rattier se secouant sur son fauteuil; mais il attendait évidemment d'autres explications.

— Voici, du reste, poursuivit André, quelle est la situation. Vous n'ignorez pas, personne n'ignore ici que je dois la plus grande partie du prix de mon étude aux héritiers de M. Delange. Mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est que M. Delange m'imposa pour ainsi dire, par affection pour moi, des conditions de paiement d'un avantage excessif, absurde, à ce point que je ne puis les maintenir telles sans causer un préjudice extrême à ses héritiers. Jugez-en : j'achetai l'étude et la maison quatre-vingt mille francs. Je payai comptant vingt-cinq mille francs, — toute ma fortune! prononça moqueusement M. de Terris avec une insouciance de grand seigneur. — On convint que je me libérerais des cinquante cinq mille francs qui restaient dus en payant annuellement une somme égale au tiers du revenu de l'étude. Et les intérêts furent fixés à trois pour cent. Comprenez-vous, monsieur Rattier? trois pour cent!

— Hé! hé! trois pour cent! répéta M. Rattier, qui ne comprenait pas.

— C'est insensé! Car voici Mme Delange dont cette créance représente presque toute la fortune, réduite à un revenu dérisoire, quand une cinquantaine de mille francs bien placés lui donneraient un rapport d'au moins cinq pour cent, presque le double de ce qu'elle reçoit aujourd'hui.

— Eh! mais,.. commença M. Rattier.

— Je vous entends, interrompit vivement André, vous dites qu'il ne tient qu'à moi de convertir ce trois pour cent en cinq... C'est en quoi vous vous trompez. Mme Delange prétend respecter scrupuleusement les engagemens pris par son mari, et toute insistance de ce côté-là serait inutile. D'autre part, il m'est impossible de supporter plus longtemps cette situation d'obligé et dans des conditions semblables surtout. Cela me gêne, me... blesse enfin, car je bénéficie en ce moment d'une situation exceptionnelle que la bienveillance exagérée de cette famille et mon ignorance des affaires à cette époque m'ont fait concéder à son détriment. Je ne vois donc qu'un moyen de me tirer convenablement de cette position délicate, c'est de...

Ici Séraphin se redressa avec une telle vivacité que la plume qu'il avait à l'oreille tomba et vint rouler aux pieds d'André.

Celui-ci la repoussa en continuant :

— ... C'est de profiter d'une clause du contrat qui me permet de me libérer entièrement et immédiatement si un événement quelconque m'en fournit les moyens.

— Un événement! répéta Rattier regardant fixement le jeune homme.

— Oui,.. reprit celui-ci presque hésitant, un héritage, par exemple...

Séraphin, qui s'est levé pour ramasser sa plume, s'arrête, se plante devant son maître, et sans paraître s'apercevoir qu'il l'interrompt :

— J'ai oublié de vous dire, monsieur, que le jardinier a porté ce matin des scolopendres et des cactus.

Cela venait de Marine.

— C'est bon! fit impatiemment André.

Le clerc s'en alla.

— Vous dites : un héritage? reprit M. Rattier.

Et voyant que le jeune homme n'achevait pas sa pensée, il ajouta :

— Ou un mariage, eh! eh!

André, à son tour, regarda le bonhomme. Celui-ci hochait complaisamment la tête.

— En attendant, reprit-il, répondant peut-être à leur pensée commune, il ne m'est pas interdit d'emprunter pour me dégager, et c'est ce que je veux faire. Si vous consentez à me prêter vos capitaux, monsieur Rattier, je vous demande de m'en garder le secret vis-à-vis de Mme Delange. J'ai de par le monde un oncle en fort bonne santé que je ferai mourir pour la circonstance. De cette façon, Mme Delange acceptera le remboursement, et j'aurai, je vous l'assure, un poids de moins sur la conscience : vous me comprenez?

— Parfaitement, s'empressa de répondre M. Rattier, clignant à demi les yeux sur ce scrupule de conscience.

— L'étude se trouvant dégrevée, continua André, je vous l'offre en garantie de vos cinquante mille francs. Cela vous convient-il?

— Parfaitement, répéta M. Rattier, et il se leva.

— Quant aux conditions...

— Nous nous entendrons, monsieur de Terris. Il ne me reste qu'à savoir combien de temps vous garderez ces fonds. Parce que je vais vous dire, c'est la dot d'Alice ceci; et, vous savez, la fillette pousse, hé! hé!.. Il nous faudra peut-être l'argent avant peu.

— Nous nous entendrons, monsieur, redit à son tour André en souriant.

Ils étaient près de la porte, et M. Rattier saluait déjà pour sortir, lorsqu'il se ravisa.

— Mais, au fait, si nous en parlions un peu après déjeuner? Tenez, monsieur de Terris, faites-moi ce plaisir, venez déjeuner avec nous; oh! sans cerémonie, presque en famille.

— C'est que,.. dit André avec embarras : Marine l'attendait.

— Bah! voyons, insista le bonhomme, vous ferez la connaissance du docteur Galpeau; il est des nôtres ce matin.

— Déjà! ne put s'empêcher de dire André.

— C'est ma femme qui l'a invité, répondit le brave Joseph. Elle aime à voir du monde autour d'elle, c'est sa manie. Vous lui ferez plaisir, je vous assure; on vous estime beaucoup à la maison, monsieur André. Allons, venez, je vous emmène.

Et il l'emmena.

Quand la porte fut refermée, Séraphin se retourna d'un coup sur son fauteuil. Il n'en pouvait croire ses oreilles et ses yeux cherchaient encore André. Quoi! l'on prenait l'argent des Rattier pour payer Marine! Mais alors?..

Il sentit venir un malheur. Et il ne pouvait rien dire, lui, pauvre chien muet, rivé par sa fidélité à la confiance de son maître.

Madame Rattier portait ce jour-là une robe de cachemire bleu de ciel ornée de velours noir, coquette et seyante à ravir. Cette toilette eût paru fort convenable, si le corsage, ouvert en cœur

jusqu'à l'estomac, n'eût laissé voir, entre deux ruches de dentelles, les projets de séduction de la dame. Le docteur Galpeau, placé à sa droite, à table, lui servait des complimens qui la consolaient un peu d'une cruelle mortification : Alice était là. On l'avait habillée comme un bébé de la plus écourtée de ses robes blanches et toute pomponnée de rubans rouges. Mais la robuste fillette passait à travers ses lisières. Le corsage gonflé craquait sur la poitrine, les bras s'échappaient des manches arrondis et nerveux sous une peau transparente.

— Vous êtes presque aussi jolie que votre grande sœur, lui dit le docteur en regardant Mme Rattier, qui, trouvant le compliment de son gout, se résigna de meilleure grâce à la présence de sa fille.

André s'occupait d'Alice et la faisait jaser.

— Vous aimez donc beaucoup la lecture? lui dit-il à propos de l'une de ses confidences.

— Elle préfère sauter à la corde, s'empressa de répondre Mme Rattier.

— Et cela vaut mieux, ajouta le docteur.

André commença :

— Cela dépend...

Et comme personne ne l'interrompait, il ajouta avec un peu d'embarras :

— Il est bon qu'une femme s'instruise.

— Et qu'une enfant s'amuse, répliqua doucement le docteur avec un léger sourire de moquerie.

Les deux hommes se regardèrent.

Mme Rattier rayonnait ; cependant son mari avait un méchant pli en travers du front ; il méditait un trait.

— Je suis de l'avis du docteur, dit-il tout à coup.

Sa femme le remercia d'un regard caressant. Mais cette tendre expression de reconnaissance s'évanouit soudain, car le terrible homme ajouta :

— Seulement le docteur ne s'aperçoit pas que notre enfant sera bientôt d'âge à en... élever d'autres.

— Joseph ! s'écria Mme Rattier suffoquée, ce que vous dites là est inconvenant !

Cette petite pécore d'Alice baissait les yeux et rougissait divinement.

— Ah ! bah ! fit le docteur. Ah ! bah ! redit-il sur un autre ton en jetant les yeux vers André, qui, le nez sur son assiette, s'acharnait après un aileron de poulet absolument dénudé.

Le docteur savourait dans ce moment la plus réjouissante surprise. En retrouvant M. de Terris chez les Rattier ce matin-là, il avait

tout d'abord flairé un rival près de sa belle hôtesse; et cela lui inspira même quelque réserve, car, nouveau venu dans le canton, il était soucieux de ne point y compromettre sa situation, en se créant des ennemis dès le début. Ce qui ne l'empêcha point de donner la réplique aux attaques galantes de la dame; elle semblait assez belle encore pour lui rappeler qu'il n'était pas un saint. Mais il restait discret. Et voici que ce redouté M. de Terris lui apparaissait soudain, tenant le rôle de chevalier timide près d'une gamine en robe courte; ce grave notaire, ce beau jeune homme fier et sérieux ne craignait point de choquer la superbe matrone en défendant une petite fille.

Cette découverte lui parut si follement plaisante qu'il se prit à rire tout haut. Cependant pour justifier cette hilarité près de sa voisine, il lui glissa dans l'oreille ces paroles risquées :

— Je fais des vœux, belle dame, pour que vous vous vengiez de cette impertinence en donnant des petits oncles à vos petits-enfans.

— Oh! minauda la dame, qui, à son tour, baissa les yeux.

Le cher docteur riait de toute son âme lorsqu'une porte s'ouvrit brusquement. Par cette porte, largement taillée sur la façade extérieure, le soleil entrait à flots et du milieu de ces flots de lumière une femme s'élança qui semblait les traîner après elle : elle éblouissait. Blanche avec des yeux brillans de fièvre et de larmes, encapuchonnée dans ses cheveux blonds, qui tombaient comme un voile d'or sur son front et son cou, elle produisit l'effet d'une apparition.

André s'était levé subitement, mais elle ne le vit pas.

— Le docteur! criait-elle, où est le docteur? mon fils se meurt!

Celui qu'elle appelait ne fit qu'un bond, jetant sa serviette à travers la chambre, et courut vers la jeune femme, qui chancelait.

Marine l'arrêta de son bras tendu devant elle; de l'autre, elle s'accrochait au montant de la porte.

—Est-ce vous le docteur? dit-elle avec égarement. Eh bien! venez.

Mme Rattier, horriblement contrariée, prit un ton aigre pour lui dire :

— Eh! bon Dieu! qu'y a-t-il donc, ma chère? Calmez-vous.

Marine se retourna en écartant ses cheveux pour la voir.

— Il y a...

Alors elle aperçut André. Elle l'avait attendu, et il était là! Ses yeux s'arrêtèrent un instant sur lui avec une expression de douloureux reproche; puis elle posa sa main sur le bras du docteur en répétant, toute frissonnante :

— Venez!

Ils s'éloignèrent en courant. Alice pleurait. Ah! si elle eût osé!

Le regard d'André, anxieux aussi, demandait à Mme Rattier un mot qui lui permît de suivre Marine; elle lui dit :

— Asseyez-vous, monsieur; c'est insupportable! Cette pauvre Marine a des façons dramatiques qui vous bouleversent.

André hésitait.

— Asseyez-vous donc, insista M. Rattier. Ma femme va aller voir ce qui se passe; vous l'excuserez.

André balbutia et se laissa tomber sur sa chaise.

— Il le faut bien, grommela cette excellente personne. Comme c'est divertissant, au milieu d'un déjeuner!.. Enfin!

Soudain elle se radoucit, pensant qu'elle allait retrouver le docteur.

— Cette pauvre femme! dit-elle en se plantant devant la glace pour ajuster son chapeau de jardin, elle a bien besoin que je lui remonte le moral! Allons, me voilà partie. Au revoir, monsieur de Terris; excusez-moi... Reste là, Alice; je te défends de venir. On ne sait pas quelle est cette maladie; c'est peut-être dangereux.

— Allez donc! fit M. Rattier en levant les épaules.

Elle sortit.

André regardait Alice, qui s'essuyait les yeux, d'où tombaient de grosses larmes.

Au moment où Mme Rattier pénétrait dans le Pavillon des Bois, le docteur Galpeau s'en échappait. Il la heurta sur le seuil.

— Où courez-vous? dit-elle désagréablement surprise.

— Montez, montez, je reviens, cria le docteur.

Elle grommela :

— Qu'y a-t-il donc? Est-ce que ce serait grave? Ah! bien! nous n'avons pas fini d'en entendre des gémissemens!

Elle trouva Marine à demi couchée sur le lit de son fils et le tenant dans ses bras. L'enfant chantait; il avait le délire. Quand il se taisait, il regardait sa mère et la repoussait furieusement. Elle se laissait frapper, lui souriait et le couvrait de baisers.

— Marco, mon Marco, lui disait-elle, c'est moi, c'est ta petite mère, tu ne me reconnais pas? O mon Dieu, mon enfant!

— Laissez-le donc, ma chère, vous le fatiguez, commença Mme Rattier en arrivant. Les malades ne veulent pas être tourmentés; laissez-le tranquille. Eh bien! que dit le docteur?

— Il dit que ce n'est rien; mais on me trompe. Je sais bien, moi, que mon enfant est très mal; il ne me connaît pas. Voyez!

Elle appela :

— Marco!

— Bonjour, madame Rattier, dit tout à coup l'enfant d'une voix rauque.

Marine poussa un cri et se recula du lit épouvantée; puis le malade se remit à chanter, crier, appelant Alice, André, sa mère, et mêlant ces noms dans des discours incompréhensibles.

Marine pleurait à sanglots.

— Depuis quand est-il ainsi? demanda Mme Rattier.

— Je ne le sais pas. Hier il a été absent toute la journée. En rentrant, il s'est enfermé dans sa chambre. Moi qui vais l'embrasser tous les soirs! Il commençait à être malade, car il est si doux, si affectueux, mon cher enfant! Comme je l'avais grondé d'être rentré tard, j'ai cru à une boutade. Mais ce matin je l'appelle, il ne répond pas. J'insiste, rien. On a fait sauter sa porte, et nous l'avons trouvé tout grelottant, rouge, tremblant la fièvre et serrant son front dans ses mains, son regard égaré, fixé devant lui, ne voyant rien, ne connaissant personne. J'ai cru devenir folle. On court, on ne trouve pas de médecin. Tout à coup le délire le prend; il me crie : « Va-t'en! va-t'en!.. » C'est alors que je me suis jetée hors de la maison sans savoir où j'allais,.. et j'ai rencontré quelqu'un, je ne sais qui, Séraphin, je crois, qui m'a dit que le docteur était chez vous.

Depuis un moment l'enfant ne criait plus; on eût dit qu'il écoutait. Marine se penchant rencontra le regard de Marco arrêté sur elle avec une expression saisissante.

— Il me fait peur! balbutia la pauvre femme. Oh! s'il allait mourir!

— Taisez-vous donc! s'écria Mme Rattier; êtes-vous folle de dire cela devant lui! Vous voyez bien qu'il vous entend.

Le docteur rentra, un peu essoufflé, et posa un flacon sur la cheminée. Puis se rapprochant du malade :

— La crise touche à sa fin, dit-il, cette potion est presque inutile. Si vous le voulez, je la lui donnerai cependant, moins pour lui que pour vous.

— Je vous en prie! répondit Marine suppliante.

Pendant que le docteur mesurait la dose, Mme Rattier se coula mystérieusement près de lui, allongea son nez vers le liquide tombant goutte à goutte et demanda d'un petit air mignon qui n'était pas de circonstance :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Un calmant.

Il tourna le dos et revint à l'enfant. Marine le soulevait.

Les yeux de Marco interrogèrent le docteur.

— C'est pour vous faire dormir, pour vous calmer, afin que vous ne disiez plus de vilaines choses à votre mère, qui est plus malade que vous. Allons, mon cher petit.

Marco prit le verre et le rendit vide.

Puis il ferma les yeux.

— Cet enfant souffre, pensa le docteur.

Il fit un signe à Mme Rattier et l'emmena près d'une fenêtre pendant que Marine arrangeait les oreillers autour de son fils.

— Quelle est cette famille, lui dit-il à voix basse; où est le père? Je suis venu ici en courant et...

— Le père est mort, répondit Mme Rattier sur le même ton et très rapprochée du docteur, sans doute afin d'être mieux comprise; c'était un triste personnage, et Marine...

— Attendez !.. N'est-ce pas cette jeune veuve, cette belle Mme Delange dont on m'a tant parlé?

Puis, sans attendre une réponse, il continua, étouffant à peine son enthousiasme :

— Mais évidemment c'est elle, ce ne peut être qu'elle! Et elle justifie terriblement sa réputation de beauté. Elle est ravissante, exquise!

— Oh! oh! docteur! fit Mme Rattier, fort peu satisfaite de recevoir si près de son oreille un compliment qui ne lui était pas destiné. Un peu piquée même, elle lui tapa sur les doigts du bout de son ombrelle, disant avec un joli sourire moqueur :

— Prenez garde de vous brûler : cette belle veuve ne souffre pas qu'on lui fasse la cour.

— Elle a bien raison, répondit gravement le docteur, qui ne s'aperçut qu'au geste nerveux de la dame de l'impertinence qu'il venait de lui dire.

— On s'en souviendra, murmura Mme Rattier en tournant les talons.

Il resta d'abord très sot de sa maladresse, puis n'y pensa plus et s'adossa à la fenêtre, contemplant Marine, qui couvait des yeux son fils endormi.

Mme Rattier, enfouie dans un fauteuil, ruminait sa colère. Et cette colère croissait en proportion des avantages qu'elle découvrait dans la personne de l'inconstant docteur. La main très blanche, la voix très douce, surtout dans les notes basses, il annonçait de la fougue, de l'entrain, des sentimens chauds et dévoués; enfin ce beau garçon de trente-six ans environ, un peu replet, mais encore alerte, lui semblait à point pour faire un amoureux parfait. Et voilà qu'après lui avoir donné des espérances, il lui disait des injures et tombait en extase devant cette pleurnicheuse de Marine! C'était à ne plus les remettre devant ses yeux ni l'un ni l'autre. Elle se leva, s'efforçant de prendre un air digne. Marine tourna la tête, un doigt sur ses lèvres : elle souriait comme un ange. Ses yeux demi-voilés allèrent du docteur à son amie; elle murmura :

— Il dort.

Mme Rattier lui fit un signe d'adieu, et, pointant son regard sur le docteur, elle dit avec une expression mauvaise :

— Je vous laisse.

Celui-ci comprit. Il se rapprocha vivement de Marine.

— Je vous quitte aussi, madame. Vous n'avez rien à craindre; je vous le répète, l'accès est passé. Votre fils se réveillera un peu las, mais absolument guéri. C'est une fièvre éphémère, ce n'est rien. Peut-être, dit-il en hésitant, ce jeune homme a-t-il éprouvé une émotion vive, un chagrin subit...

— Un chagrin! mon fils!

Et Mme Delange leva sur le docteur un regard tranquille et surpris.

— C'est peu probable en effet, reprit-il vivement. Ses travaux, une fatigue quelconque, peuvent avoir provoqué un accident qui est des plus fréquens à cet âge. Mais, encore une fois, c'est bien fini. Au reste, je reviendrai.

Marine lui tendit la main. Il y avait une telle gratitude dans son geste doux et empreint d'une grâce caressante que le docteur, plus ému qu'il n'eût voulu le paraître, après avoir allongé vivement la main pour saisir celle qu'on lui offrait, toucha à peine les doigts de la jeune femme et se retira sans pouvoir dire un mot.

Comme il arrivait à la porte, Marine se rapprocha de Mme Rattier et lui glissa tout bas :

— Envoyez-moi André.

Mais si bas que cela fût dit, le docteur l'avait entendu, et, sans qu'il sût pourquoi, il éprouva un serrement de cœur.

Mme Rattier sortit devant lui, maussade et hâtant le pas. Il la rejoignit.

— Voulez-vous me permettre de vous reconduire, madame?

La belle courroucée répondit sèchement :

— Cela ne vaut pas la peine de vous déranger.

Sans mot dire, il lui prit la main, la posa sur son bras et l'y retint familièrement.

Elle eut un demi-sourire. Ces façons-là lui plaisaient.

Ils traversaient le jardin. Tout à coup un être difforme sortit de derrière un arbre et les regarda avec une si vive expression de douleur que le docteur s'arrêta net.

— Comment va-t-il? balbutia d'une voix étranglée le malheureux Séraphin.

Depuis que Marine l'avait rencontré dans sa course affolée, il s'était tenu blotti en face des fenêtres de Marco, n'osant faire un pas et n'en pouvant plus d'angoisse.

— Qui? demanda le docteur, le fils de Mme Delange?

— Eh oui! dit Mme Rattier, baissant à peine le ton. Ne reconnaissez-vous pas Séraphin, le clerc de M. de Terris, le polichinelle de Marco?

Le docteur lui serra la main :

— Rassurez-vous, monsieur, votre jeune ami est hors de danger.

— Ah! soupira le pauvre clerc soudain transfiguré, merci, monsieur!

Il jeta sur la maison un regard mouillé de joie et se sauva à toutes jambes.

— M. de Terris n'a-t-il pas acquis l'étude de M. Delange? demanda tout à coup le docteur.

A son regard pensif, la dame devina que sa préoccupation retournait à Marine. Blessée encore une fois, elle se prit à répondre du bout des lèvres :

— Oui.

— Alors M. de Terris est un nouveau venu parmi vous?

— Non.

— Ah! il a été clerc dans l'étude peut-être?

— Oui.

— C'est un charmant garçon?

Pas de réponse.

— On doit parler de ses bonnes fortunes.

Même silence. Alors, lui serrant le bras en soupirant, le docteur reprit :

— Vous vous taisez? M. de Terris est donc une de vos victimes?

Elle répliqua amèrement :

— C'est ce qui vous trompe. Il est certaines beautés, par ici, qui s'entendent mieux que moi à faire des victimes.

— Bah! dit-il ingénûment, je ne vous crois pas. Qui donc?.. Voyons, belle dame, initiez-moi à ces charmans mystères que tout le monde sait,.. excepté moi. Ces propos sont délicieux dans la jolie bouche d'une femme d'esprit. Causons, voulez-vous?

La belle Mme Rattier commençait à sourire; mais son ressentiment persistait. Elle cherchait à répondre méchamment en y mettant de la grâce.

— Cela vous intéresse donc beaucoup les amours d'André de Terris? dit-elle avec un coup d'œil fin.

— André!... répéta malgré lui le docteur.

— Eh bien! vous vous adressez mal, je ne suis pas dans ses secrets. Quelqu'autre vous renseignerait mieux.

— Qui? dit-il un peu ému.

Il sentait venir le trait et bien qu'il eût provoqué la confidence, cela le troublait de la recevoir.

— Cherchez parmi vos nouvelles connaissances, insinua Mme Rattier.

— Je ne vois pas...

— Mme Delange, par exemple, cette veuve incomparable!

— Ah! pensa le docteur, j'avais bien compris : la belle veuve aime André!

Cette découverte lui fut si particulièrement désagréable qu'il en ressentit une soudaine colère contre... Mme Rattier et ne put se tenir de lui décocher ceci :

— Mme Delange! je n'oserais jamais : elle est trop jeune, trop timide...

— Merci! exclama la dame étouffant de fureur.

Et, ne se connaissant plus, elle ajouta :

— Vous pourriez ajouter une raison meilleure encore...

— Laquelle?

— C'est qu'elle est trop intéressée dans la question.

— Ah! dit-il le plus froidement qu'il put, mais furieux contre Mme Rattier, qui, de son côté, contenait à peine la plus folle irritation qu'elle eût jamais ressentie.

Ils arrivaient à la forge. Elle lui arracha son bras et le salua d'un coup de tête sec comme une menace. Puis, allongeant un pas majestueux, elle se dirigea vers la maison. M. Rattier l'arrêta sur le seuil. Il sortait, accompagnant M. de Terris, et s'empressa de demander des nouvelles de l'enfant.

Le docteur, répondant à ses questions, guettait de l'œil Mme Rattier, qui avait attiré le notaire à l'écart et lui parlait bas. Le jeune homme écoutait avec des signes de tête nonchalans; puis, quand elle eut fini, il prit lentement le chemin de son étude.

Le docteur le suivit. Il venait de se rappeler l'attitude d'André auprès d'Alice, et cela lui paraissait invraisemblable, monstrueux. Quoi! Marine aimait André, et lui!.. Que signifiait cette comédie? Le docteur s'échauffait la cervelle à débrouiller cette situation, qu'il prenait singulièrement à cœur.

— Montez-vous? lui demanda André de cet air ennuyé qui lui était habituel.

— Je suis attendu, répondit-il appuyant sur le mot.

M. de Terris rentra chez lui et ferma sa porte.

L'autre le regarda disparaître et murmura :

— Je comprends : il ne l'aime plus.

En s'éloignant il ajouta :

— Tant mieux !

Marco dormait. Debout derrière les rideaux d'une fenêtre, Mme Delange guettait l'arrivée d'André.

Elle entendit un sanglot et se retourna. Alice, arrêtée près de la porte entr'ouverte, voyait Marco si pâle, immobile et les yeux fermés, que peu s'en fallait qu'elle ne le crût mort. Elle tremblait et n'osait

entrer. Marine accourut et l'embrassa. Marine l'aimait cette petite fille, la compagne chérie de son fils. Après avoir ri de leurs tendresses d'enfans, elle rêvait maintenant pour eux un doux avenir, tout rempli de ces joies ardentes et permises, idéal du bonheur pour son âme honnête. Elle entraîna la fillette avec elle, sous les rideaux, loin du malade qu'il ne fallait pas troubler.

Et tout bas :

— Dis-moi, toi qui es toujours avec lui, sais-tu s'il a eu quelque gros chagrin hier? Le docteur suppose que cette crise provient d'une émotion violente...

La petite baissait la tête et serrait les lèvres pour retenir le secret du terrible accident de la veille, que Marco lui avait énergiquement défendu de révéler et qu'elle brûlait de dire cependant. Sa complicité dans ce drame l'épouvantait.

— Tu ne réponds pas! dit Marine surprise et déjà inquiète. Il y a quelque chose, alors! Voyons, parle, il faut que je sache tout, afin d'éloigner de lui les causes d'une contrariété qui peut le tuer.

Ces causes, Alice pensait bien les connaître. Devait-elle les dire? Marco ne lui avait pas défendu cela.

Et puis, en présence du danger dont son ami était menacé, elle n'hésitait plus à se confesser.

— Vous ne le direz pas à maman?

— Parle vite.

— Eh bien! il est jaloux.

Marine eut un frisson. Elle murmura :

— Jaloux!.. et de qui?

— De M. de Terris.

La pauvre femme sentit sa tête tourner. Le sang lui affluait au cœur. Comment! son fils avait surpris sa tendresse pour André? Mais c'était horrible! Une honte l'écrasait; elle ne voyait plus clair.

— Et c'est ma faute, continua Alice d'un ton désolé; c'est moi qui lui ai dit...

— Quoi? s'écria Marine.

La jeune fille hésita.

— Eh bien! je lui ai dit qu'il me faisait la cour.

— Qui?

— M. de Terris.

— A toi?

— Oui.

Mme Delange respira comme si elle revenait à la vie. Un sourire heureux éclaira son doux visage. Dans son âme, elle remercia Dieu d'être sauvée de la honte dont elle venait d'éprouver les sou-

daines terreurs. Ce grand secret était un enfantillage! Elle caressa les cheveux d'Alice :

— Pourquoi lui as-tu dit cela, mignonne?

— Parce que c'est vrai, répondit-elle sérieusement.

— Qu'est-ce qui est vrai?

Marine ne comprenait pas. La jeune fille leva les épaules avec impatience et peut-être vexée du sourire doucement railleur de Marine.

— Ecoutez,.. mais il ne faut pas le dire à maman, recommença Alice, parce que vous savez comme elle est : elle ne veut pas convenir que je ne suis plus une enfant. Voyons, madame, je vous demande si c'est raisonnable de me traiter toujours comme une enfant! Car enfin...

La petite personne éprouvait décidément le besoin d'ouvrir son cœur, et le hasard voulut qu'elle se sentît entraînée à prendre Marine pour confidente. Cette jeune femme si douce, si mignonne, si enfant elle-même, par la grâce naïve de ses manières, lui paraissait presque une amie de son âge. Sa précoce raison et ses instincts qui parlaient haut rapprochaient en effet la distance. Elle continua :

— Car enfin, il n'y a qu'elle qui ne veuille pas s'apercevoir que j'ai bientôt quinze ans. Voyez, je suis plus grande que vous et mes corsages vous seraient trop larges... Je voudrais être habillée comme tout le monde et compter pour quelque chose dans la maison. Mais non; toujours : va-t'en, va te promener!.. Vous croyez que je ne comprends pas? Je comprends tout, allez! Elle me ferait de jolies scènes si elle savait que M. de Terris s'occupe de moi!

Marine s'était éloignée de la jeune fille et la contemplait. Il lui semblait la voir pour la première fois. Elle se sentait tout étourdie de cette apparition, et ce langage lui causait un malaise indéfinissable. Les derniers mots d'Alice ne la firent plus sourire. Elle ouvrait de grands yeux et lui demanda :

— Comment sais-tu qu'il s'occupe de toi pour te faire la cour?

La jeune fille la regarda d'un air qui ne laissait aucun doute sur ses connaissances en pareille matière. Un coup de lèvres malicieux ponctuait la phrase du regard.

Mme Delange n'éprouvait point une inquiétude réelle; son amour reposait si loin, si haut, par-delà ce terre-à-terre des petites passions vulgaires, qu'un accident aussi banal que les rêveries d'une fillette ne pouvait le troubler et encore moins altérer la candeur de sa foi en celui qu'elle adorait comme un dieu. Cependant elle était fâchée, mécontente qu'Alice se permît de jouer ce jeu singulier : cela lui semblait une profanation.

— Allons, dit-elle un peu brièvement, explique-toi.

— Ah! pensa la petite personne, toi aussi tu ne me prends pas au sérieux! Eh bien! attends, je vais te prouver que tout le monde ne me regarde pas du même œil.

Et elle raconta, par le menu, à Marine, qui buvait goutte à goutte ce poison mortel, les détails de la poursuite d'André. L'histoire remontait déjà à plusieurs mois. Elle ne lui fit grâce ni des serremens de mains furtifs, ni des promenades dans le parc, ni des fleurs dérobées à son corsage, ni des scènes de jalousie pour ses familiarités avec Marco... Elle conclut enfin par le dernier baiser qu'André lui avait pris la veille en lui disant tout bas qu'il lui fallait un mari.

— Hé bien? dit-elle triomphalement, rejetant sa tête en arrière par un joyeux mouvement de défi. Marine put rester debout; c'était déjà un grand courage. Les yeux fixés devant elle, elle semblait écouter encore; mais ce qu'elle entendait, c'est le bruit confus de ses pensées qui battaient de l'aile. Toute faculté de réflexion lui échappait. Elle ne parvenait pas à comprendre. Et cependant elle sentait les paroles de l'enfant qui lui déchiraient le cœur comme avec la main. Elle eût voulu parler sans crier et remuer sans tomber à terre, mais elle craignait de s'évanouir ou d'éclater en sanglots.

Une idée soudaine lui arriva :

— Si Alice mentait!

Cela lui suffit pour se ressaisir. Par une brusque réaction, elle se retourna contre elle-même, folle, impie qui avait failli douter de lui!

— Tu as beaucoup d'imagination, dit-elle à la jeune fille. Mais voyons, comment t'arrangeras-tu maintenant, car te voilà deux maris en perspective? Et Marco?

Alice pensa qu'elle était comprise, voyant la jeune femme sourire. Alors, souriant aussi :

— Marco! pauvre petit! je l'aime de tout mon cœur; mais quand Marco sera en âge de se marier, je serais, moi, une vieille fille, si je l'attendais, et je ne veux pas attendre... d'être vieille fille, acheva résolûment Alice.

Puis elle reprit tout de suite :

— Seulement il ne faut pas le dire à Marco; cela lui ferait trop de peine. Il est si jaloux déjà!

— Ah! fit Marine, d'un ton devenu glacé, et que lui dis-tu, toi?

— Je le trompe, répondit-elle avec candeur.

— A merveille, mademoiselle! murmura la jeune femme. Mais elle était à bout de forces; une grande tristesse l'envahissait. Elle sentait venir le malheur de son enfant plus encore que le sien. Cette belle fille hardie tout à coup lui faisait peur. Elle eût voulu la chasser de devant ses yeux comme une image importune.

D'un geste las, elle quitta l'abri de la fenêtre et se rapprocha du lit.

— Je me sauve,.. dit Alice, qui la suivait sur la pointe des pieds. Si maman savait que je suis venue malgré sa défense, elle me gronderait. Il va mieux, n'est-ce pas, mon pauvre Marco?

Elle se pencha pour l'embrasser; Marine l'écarta vivement :

— Prends garde, il ne faut pas l'éveiller!

La jeune fille se retourna alors pour embrasser Marine; mais celle-ci, tout occupée de ranger les couvertures, qui n'avaient point bougé, n'eut pas l'air de la voir, et Alice partit.

V.

Il est nuit. Une veilleuse brûle dans la chambre de Marco. Après s'être réveillé sans fièvre, il a pris quelque aliment et s'est rendormi, aussi calme que s'il n'avait pas essuyé la terrible crise de la matinée. Rassurée sur son fils, M[me] Delange n'était que plus complètement livrée à ses tourmens intimes. Pour la première fois depuis son union avec André, une douleur lui venait de lui. Non de lui, encore, son cœur repoussait cette pensée, mais pour lui. Elle ressentit dans toute son amertume ce triste avant-coureur du doute et de la jalousie : la crainte.

— Si on me prenait mon André!

Et cette peur lui donnait des angoisses presque aussi violentes que si elle eût souffert, non pour le pressentiment, mais pour la réalité de ce malheur. Qui pourrait les décrire ces tortures cachées que les grandes passions traînent toujours après elles? Châtiment redoutable qui accompagne l'amour et marche dans son ombre comme le bourreau d'un tyran. André n'avait pas paru de la journée, et elle l'attendait. La lune enveloppait de ses nappes lumineuses la cime des bois endormis, les prés que zébrait l'ombre gigantesque des peupliers, les champs déserts et les jardins où dormaient les fleurs. Sous sa poétique lumière resplendissait la maison au toit rouge et la croisée ouverte où Marine se penchait. La jeune femme apparaissait, toute vêtue de cette magique clarté, blanche sur le fond d'ombre du petit salon obscur.

André arriva; il passa devant la fenêtre et disparut par l'escalier de service.

— Enfin! dit-elle en l'entourant de ses bras, si tu savais ce que j'ai souffert aujourd'hui!

Elle lui dit toutes ses douleurs maternelles; il la consola en la grondant doucement pour être ainsi exagérée dans ses alarmes. Elle souriait :

— Je suis excessive en tout, tu le sais bien.

Puis elle lui demanda brusquement ce qu'il faisait le matin chez les Rattier.

André parut gêné en racontant l'invitation du bonhomme.

— Je t'attendais,.. dit-elle à demi-voix.

— Est-ce un reproche?

— Oh! non, mon André; tu sais que je trouve bon et bien tout ce que tu fais; mais...

— Mais quoi? dit-il avec humeur. On voit bien que tu as été contrariée, aujourd'hui : il t'en reste un reflet. Qu'as-tu, voyons?

— Eh bien!.. oui! dit-elle tout à coup. D'ailleurs je ne peux pas te cacher une pensée... Ce n'est rien, et j'en souffre malgré moi... C'est... Mais comme mon cœur bat!..

André, vaguement inquiet, fronçait le sourcil.

— Achève, dit-il; tu ménages tes effets avec trop de soin.

— Viens là! s'écria Marine un peu exaltée.

Elle l'entraîna près de la fenêtre, sous la lumière étincelante des astres. Il s'assit, et elle prit à ses pieds sa pose accoutumée.

Moins assise que prosternée, elle s'affaissait sur un coussin, et, les bras arrondis sur les genoux d'André, elle y posait sa tête. Et elle l'écoutait, tandis qu'il la berçait de ses paroles enchanteresses. Elle aimait alors à perdre son regard devant elle, dans le ciel profond d'une nuit étoilée. Elle s'oubliait ainsi jusqu'à se croire des ailes : elle planait dans l'infini. Il faut la paix absolue du cœur à ces ineffables rêveries; et, ce soir, Marine souffrait.

Après avoir glissé aux pieds d'André, elle se souleva à demi et se suspendit à son épaule de ses deux mains croisées.

— Tu ne sais pas ce que m'a dit Alice, aujourd'hui?

Le jeune homme eut un frémissement involontaire que Marine sentit passer sous ses doigts. Elle se pencha anxieuse, et, le regardant dans l'âme :

— Alice m'a dit que tu la courtisais depuis plusieurs mois et que tu voulais l'épouser.

André avait eu le temps de se remettre : il se mit à rire nerveusement.

— Et c'est là ce qui te tourmente? dit-il d'un ton léger; c'est pour ce grand secret que tu m'as fait quitter ce petit coin plein d'ombre, là-bas où nous étions si bien?

— Tu ne sais pas mentir, André, n'est-ce pas? Pourquoi ne pas dire simplement : C'est faux!

— Comment! me disculper? C'est une querelle ridicule que tu me cherches là. Laissons cela, je te prie.

— Je le veux bien, répondit doucement Marine; mais je t'affirme que je souffre, André; pour la première fois, j'ai peur!

— Peur?

— Oui, je sens comme un immense malheur qui tourne autour de moi. Je t'attendais ce soir avec une impatience folle. Je croyais qu'en te voyant toutes mes terreurs allaient disparaître et je les sens qui m'étreignent plus vives que jamais. O mon Dieu!

Elle plia toute défaillante sur les genoux d'André et cacha son visage dans ses mains.

— Tu es folle! dit-il, surmontant son émotion. Voyons, Marine, calme-toi, tu me fais mal...

Elle se redressa à ces mots, et, le regardant avec une tendresse désespérée :

— Pardonne-moi. Tu sais comment je t'aime, dis? Tu sais quelle place tu as prise dans ma vie? Te perdre, c'est mourir!

— Tais-toi! murmura André en l'étreignant pour qu'elle ne vît pas l'effroi de son regard.

Elle palpitait dans ses bras et se serrait près de lui comme pour dire : « Garde-moi! »

— Oh! oui, je te garderai toute ma vie sur mon cœur, lui disait-il autrefois.

Pas un mot aujourd'hui ne montait à ses lèvres.

La très grande pitié qu'il éprouvait pour la jeune femme n'allait pas jusqu'à faire oublier à André ses coupables désirs ni lui donner le courage de les vaincre. Son égoïsme parlait plus haut que la douleur de Marine. Il souffrait réellement pour elle, c'est tout ce qu'il pouvait faire. Quant à se dévouer à son bonheur, cela eût supposé chez lui un appoint de vertu et de générosité dont la nature ne lui avait pas fait le cadeau exceptionnel. Les anges sont rares. André était un homme... comme les autres.

Cependant l'heure ne pressait pas d'avouer. Le sacrifice n'était pas prêt. A quoi bon frapper si tôt la victime? Qu'elle respire encore! C'est toujours autant de gagné et pour elle et pour lui, qui, jusqu'à l'hymen, peut garder sa maîtresse. Il se prit à la câliner comme aux bons jours, lui parlant tout bas cette langue enfantine que le cœur s'oublie longtemps à bégayer.

Pour lui plaire, elle souriait et lui rendait ses caresses. Comme si elle craignait de ne plus l'entendre, elle lui faisait répéter :

— Je t'aime!

Et chaque fois elle arrêtait ce mot divin dans son vol, le recueillant dans un baiser.

— Méchante, qui me reproche de ne plus l'aimer, dit-il tout à coup, je me suis pourtant occupé de vous cette semaine, madame, car sais-tu ce qui m'arrive? J'ai fait un héritage; un de mes oncles est mort.

— Lequel?

— Chut! il n'en faut pas parler. Je suis volé. Je comptais sur une belle succession et j'hérite d'une misère. Je n'en veux rien dire, afin de laisser croire que je suis encore riche... en perspective. C'est pour moitié dans la considération. Donc, j'hérite, et, suivant nos conventions, du reste, je m'empresse de me libérer vis-à-vis de toi et de...

— Que dis-tu?

— Je dis que je sais un placement superbe pour les fonds que je te verse, et dont vous me donnerez quittance, s'il vous plaît, ma belle dame. C'est une affaire très sûre et qui te procurera un revenu splendide si tu veux bien t'en rapporter à moi.

Elle ne répondit rien; sur ses lèvres fermées il y avait une expression déchirante. Marine s'attendait à donner quittance au bas de son contrat de mariage. André l'arrangeait ainsi autrefois. Il oubliait donc, aujourd'hui, qu'elle devait être sa femme! Elle fut sur le point de le dire et ne l'osa pas. Cette cruelle injustice faillit la révolter; mais sa timide fierté la condamna au silence. Était-ce à elle de lui rappeler ses devoirs? Plutôt mourir dans son irréparable honte!

— Tu es le maître, dit-elle enfin; fais ce que tu voudras.

— C'est que, vois-tu, reprit-il avec bonté, j'étais tourmenté de la gêne que tu t'imposes volontairement en refusant toutes les propositions que j'ai pu te faire...

Elle devint pourpre à ces mots.

— ... Et cela tombe à merveille. Tu vas te trouver dans une situation très large; moi, de mon côté, j'aurai rempli mes engagemens, sans que nous devions quoi que ce soit à la générosité l'un de l'autre. L'honneur est sauf, fit-il en riant. Eh bien! tu ne dis rien? Tu n'es pas contente?

Elle le regarda navrée, et répondit lentement :

— Oh!.. très contente.

Puis elle laissa tomber sur les mains d'André son front brûlant. La nuit s'avançait; il se leva pour partir. Comme autrefois, il l'embrassa tendrement, promenant ses lèvres de l'épaule frémissante de la jeune femme au bout de ses doigts mignons et répétant :

— Dors bien, mon ange aimé, dors bien. A demain!

Elle écouta le bruit de ses pas, qu'il assourdissait pour descendre, puis courut à la fenêtre.

C'était une de leurs joies. Quand il partait, il se retournait à chaque pas et envoyait des baisers. Lorsqu'il faisait noir, elle prenait un flambeau et l'élevait au-dessus de sa tête, afin qu'il vît à sortir des massifs; ce qui ne l'empêchait nullement de se jeter au travers, car il s'occupait moins de trouver son chemin que d'admirer la stature élégante de ce gracieux phare qui l'éclairait de sa seule

beauté. Mais si le ciel était clair et la lune brillante, il s'en allait lentement, revenait, jetait des signes d'adieu, et ne s'éloignait qu'à regret. Ce soir, André se hâta de gagner le parc ; il fuyait Marine comme un remords. Pourtant, avant de disparaître sous les arbres, il se retourna : l'habitude et le souvenir, l'avaient pris par les épaules. Il s'arrêta une seconde, puis repartit en courant : cette femme vêtue de blanc et enveloppée de la lueur fantastique des astres d'une façon qui lui parut alors surnaturelle, l'avait frappé comme la vue d'un spectre. Il crut l'entendre pousser un cri lamentable et courut plus fort. C'était un oiseau de nuit qui passait.

Debout dans le salon plein d'ombre, Marine pressait son front dans ses mains. Sa douleur trop grande n'avait pas de larmes. Mais, tout énervée, elle se sentait prise d'effroi : le silence, la nuit, ces deux épouvantes, la tenaient immobile. Soudain un bruit léger se fit entendre dans l'appartement de Marco. Marine releva la tête et courut vers son fils : il dormait.

La tiède atmosphère de cette chambre doucement éclairée pénétra la jeune femme et brisa ses nerfs. Elle glissa agenouillée près du lit où reposait son autre ardente affection et plongea son visage dans les couvertures pour étouffer les sanglots qui lui montaient aux lèvres. Alors Marco souleva lentement ses paupières ; et comme sa mère restait prosternée, il ouvrit tout à fait les yeux et les attacha sur elle avec une expression d'ineffable pitié.

A peine remis de la secousse violente qui l'avait un instant abattu, Marco exprima le désir impérieux de partir immédiatement pour préparer son baccalauréat. Marine inquiète et ne voulant point céder consulta le docteur ; celui-ci félicita le jeune garçon et approuva ses intentions studieuses. André insista pour que l'on profitât sans retard de ses bonnes dispositions. Il n'y eut que les Rattier qui s'abstinrent de donner leur avis : madame était en froid avec Marine depuis l'arrivée du docteur, et Alice n'osait pas dire ce qu'elle en pensait.

Mme Delange, que personne ne soutenait dans sa résistance, essaya de retenir son fils au moins jusqu'après les vacances; mais elle dut céder : Marco « voulait. » Mai commençait. Le jeune homme entendait profiter des trois derniers mois de l'année scolaire, ainsi que des vacances prochaines pour se débrouiller et se mettre en état de suivre les cours à la rentrée.

En réalité, l'enfant s'exilait de la maison ; mais il nourrissait le secret espoir d'entraîner sa mère avec lui, de l'arracher à André. Et les circonstances semblaient devoir favoriser ses désirs. Marco allait achever ses études à Paris afin de profiter des soins du frère de son père, professeur au lycée Charlemagne. Cependant un assez bizarre mariage avait introduit dans la maison du professeur une

femme dont les antécédens ne permettaient pas à Mme Delange de lui confier son fils. Marco l'attendait là. Abandonnerait-elle son enfant à cette surveillance douteuse, ou le laisserait-elle vivre seul, au milieu de Paris, elle dont la sollicitude s'effrayait des accidens les plus légers, dont les soins minutieux, tracassiers même, tant elle les exagérait, le poursuivaient sans cesse? Pourrait-elle être enfin vivre sans lui?

— Non, pensait Marco avec orgueil; elle viendra.

Et Marine, déchirée dans son cœur par cette même pensée, se demandait :

— Que faire? lequel abandonner?

Elle faillit perdre la raison à s'interroger ainsi sans pouvoir se répondre.

Enfin elle dit à André :

— Que faut-il que je fasse?

Il répondit mollement :

— Reste.

— Et Marco?

— Marco partira.

— Il faut donc que je parte! Oh! je ne le pourrai jamais! jamais! s'écria la malheureuse femme. André, viens avec nous...

— Chère folle! dit-il en lui baisant les mains, est-ce que c'est possible?

— Il n'y a donc de possible que ma douleur! Oh! je suis perdue!.. Mon enfant! mon André!.. Tu ne sais pas, toi, ce que c'est que d'avoir deux passions comme celles-là! L'une qui tient à mes entrailles depuis le premier tressaillement de mon fils; l'autre qui m'étreint tout entière depuis ton premier baiser! Quand je pense à vous perdre, toi ou lui, j'éprouve un effroi si violent qu'il me semble que j'en vais mourir... Mon Marco! mon cher petit, que j'ai toujours gardé blotti près de moi, dont toute la vie est faite de soins et de tendresses, je le laisserais s'en aller, vivre seul, tout seul, comprends-tu, sans sa mère! Mais il pleurerait comme un pauvre enfant abandonné!.. Oh! non, j'irai, je le dois, je... Oh! par pitié, que je meure! Et comment vivrai-je moi-même, malheureuse, si je suis loin de toi!.. Mon André, regarde-moi.

Elle lui prit la tête dans ses mains et le couvrit d'un regard voilé par cette ivresse sainte de la passion absolue :

Il me semble que l'air me manque et je ne respire plus quand je pense seulement ceci : Je ne le verrai pas! Tu sais bien que je vis pour toi, parce que tu le veux, parce que tu as besoin de mes baisers pour être heureux. Si tu ne m'aimais plus, ah! ce serait vite fait! Je crois que je m'évanouirais dans l'air comme une âme que le corps abandonne... Tu es mon âme!.. Dis? aime-moi!

— Mais je t'aime, ma chère tête folle! Voyons, calme-toi, tu t'excites.

— Tais-toi! dit-elle en se laissant tomber épuisée sur l'épaule d'André; laisse-moi t'aimer et me consumer en t'aimant jusqu'à ce que j'en meure.

Au bout d'un moment elle reprit toute gémissante :

— Et cependant il faut partir!

André paraissait très las de cette scène; il se leva et entraîna la jeune femme.

L'endroit où ils se trouvaient formait une retraite obscure au fond d'une étroite allée du bois : ils l'avaient découverte et adoptée. Nul chemin frayé ne passait à portée de la voix. Les taillis touffus les environnaient de toute part. Comme ils s'éloignaient dans le sentier plein d'ombre, Marco se dressa soudain à deux pas du banc où ils s'étaient assis. Le visage meurtri par la pression des mains pour étouffer ses larmes, pâle entre les sillons rougeâtres dont ses doigts crispés avaient rayé sa chair, ses yeux s'ouvraient, tout trempés, avec l'expression d'immobilité et d'effroi que donnerait une vision surnaturelle. La passion plus qu'humaine dont Marine venait de jeter les éclats autour d'elle frappait son cerveau d'une sorte de lumière éblouissante, et dans cette clarté, sa mère, possédée par un tel amour, lui apparaissait grandie et sacrée. Elle lui causait une terreur respectueuse comme s'il la voyait livrée, sur le trépied antique, aux transports inconsciens de la fureur d'un dieu. Il comprenait maintenant que cette femme eût pu faillir; et, comme elle, il eut l'intuition d'une force redoutable sous laquelle on succombe et dont il faut trembler sans maudire les vaincus. Son cœur se remplissait d'une pitié suprême pour le déchirant martyre de Marine. Il eût voulu se traîner à ses pieds et lui dire :

— Mère, je t'adore, je te plains...

Il la regardait disparaître au loin, toute tremblante et affaissée au bras d'André, semblable à ces malades que l'on promène jusqu'au dernier moment d'une vie qui s'en va.

— Malheureuse! murmurait Marco.

Mais violemment il appuya ses mains sur sa poitrine, où l'ardeur du dévoûment venait de naître au souffle brûlant tombé des lèvres de Marine.

— Et c'est pour moi qu'elle souffre, pour moi! Oh! non, mère bien-aimée, je ne ferai pas couler tes larmes. Sois heureuse; je partirai seul! Je te défends de me suivre. Reste avec lui!.. Et toi, fit-il en allongeant son bras vibrant de menace, comme si André eût pu le voir et l'entendre, et toi, je te la laisse, puisqu'elle t'aime plus que sa vie. Mais prends garde, ah! prends bien garde de ne pas la faire pleurer!

GEORGE DE PEYREBRUNE.

LA

SITUATION FINANCIÈRE

On peut dire que, dans ce siècle si fécond en grands événemens, peu de faits ont produit en Europe une impression aussi profonde que la rapidité surprenante avec laquelle la France a payé la colossale rançon qui lui avait été imposée et a rétabli ses finances et son crédit. Les uns ont fait honneur de ce résultat à l'habileté des combinaisons adoptées par notre gouvernement ; les autres, avec justice, en ont rapporté une grande part aux habitudes laborieuses et aux mœurs économes de notre population : tous ont conçu et conservé la plus haute idée de la richesse de notre sol et de l'abondance de nos ressources. Nous sommes loin de penser que cette impression se soit affaiblie ; on ne saurait, cependant, contester que l'Europe assiste avec une sorte de stupeur qui n'est pas sans un mélange d'appréhension au développement prodigieux que la spéculation a pris en France depuis deux ans et demi. Aucune nation ne se dissimule qu'elle aurait à ressentir le contre-coup de l'ébranlement du marché français : aussi notre situation financière est-elle, de la part des hommes d'état étrangers, l'objet d'une étude attentive, et il n'est point de question sur laquelle les écrivains spéciaux reviennent plus fréquemment. Le souvenir de Law et des folies de la rue Quincampoix a été évoqué plus d'une fois : on ne se fait pas faute de prévoir et d'annoncer une crise et de nombreuses catastrophes comme l'inévitable dénoûment du spectacle auquel nous assistons. Ces alarmes sont-elles excessives ? ne sont-elles pas fon-

dées dans une certaine mesure? Si le lecteur veut bien ne pas se laisser rebuter par des faits et des chiffres, nous rechercherons ce qu'il faut penser de la confiance un peu téméraire dont la spéculation française fait preuve et des prédictions peu rassurantes qui nous viennent de l'étranger.

I.

Quelle est la situation des finances? Telle est évidemment la première question que nous ayons à examiner, puisque le crédit de l'état est la mesure de la fortune publique et l'élément régulateur du marché. Le rapporteur-général du budget de 1882 vient de faire de cette situation la peinture la plus brillante. Un milliard de dettes amorti en quatre années, 300 millions d'impôts supprimés pendant la même période, un budget en équilibre, et l'espérance de plus-values qui consolideront cet équilibre et permettront de nouveaux dégrèvemens d'impôts : tel est le tableau qu'on nous présente. L'approche des élections générales n'a-t-elle pas agi sur l'esprit du rapporteur, et cette préoccupation ne l'a-t-elle pas conduit à forcer les couleurs? Si M. Thiers pouvait sortir de la tombe et appliquer sa parfaite connaissance des affaires et sa merveilleuse lucidité à décomposer les divers élémens du budget de 1882, il est permis de douter qu'il arrivât à des conclusions aussi optimistes.

Lorsque M. Thiers fut appelé, par une sorte d'acclamation publique, à prendre la direction du gouvernement, il n'avait pas seulement à trouver les milliards nécessaires à la libération du territoire, il avait à acquitter la plus grande partie des dépenses de la guerre, et il fallait aussi pourvoir à la reconstitution de notre matériel ainsi qu'à la mise en état de défense de nos frontières. L'ensemble de ces dépenses ne pouvait être évalué au-dessous de 10 à 12 milliards. M. Thiers accepta courageusement ce fardeau. Il demanda au pays de s'imposer les sacrifices nécessaires non-seulement pour faire face à toutes les dépenses du budget et aux charges des emprunts à contracter, mais pour avoir un excédent de recettes de 200 millions. Cet excédent devait être employé à rembourser en cinq années le milliard avancé à l'état par la Banque de France. Ce remboursement, en permettant à la Banque de renoncer au cours forcé de ses billets et en replaçant la circulation fiduciaire sur des bases solides et indiscutables, devait restituer à notre commerce les ressources et les facilités dont il avait besoin pour reprendre son essor. La Banque remboursée, les 200 millions d'excédent devaient constituer un fonds d'amortissement destiné à éteindre la dette créée par la guerre; les réductions apportées annuellement dans les charges de la dette par l'action d'un fonds d'amortisse-

ment aussi considérable auraient servi, ainsi que les plus-values des recettes, à alléger par des dégrèvemens successifs le fardeau des contribuables.

On ne peut adresser que des éloges à ce plan, inspiré par l'exemple des États-Unis qui, au lendemain de leurs discordes civiles, n'ont pas hésité à maintenir tous les impôts de guerre afin d'avoir un excédent de recettes considérable et de l'appliquer à la réduction de la dette nationale. Malheureusement, on ne tarda pas à s'écarter de ce plan si sage. Il comprenait deux points essentiels : le maintien d'un équilibre rigoureux entre les recettes et les dépenses et la cessation de tout emprunt direct ou indirect. Pour atteindre ce double résultat, il aurait fallu maintenir rigoureusement des impôts impopulaires et demander au patriotisme de l'assemblée nationale quelques taxes nouvelles pour suppléer au rendement insuffisant de celles qu'on avait établies. On ne se sentit point la résolution nécessaire et l'on entra presque immédiatement dans la voie des expédiens de trésorerie.

On commença par réduire de 50 millions les remboursemens à faire à la Banque : on avait donc 50 millions de moins à demander aux recettes, et l'on s'en autorisa pour abandonner quelques petites taxes et pour en diminuer quelques autres. On peut même dire que le dernier remboursement à la Banque ne fut opéré que par un simple jeu d'écritures, au moyen de la convention qui, en échange de l'exemption du timbre accordée à ses billets, impose à la Banque l'obligation de porter de 60 millions à 140 l'avance de fonds qu'elle était tenue de faire gratuitement au trésor. Une mesure qui avait pour objet apparent de constituer au profit du trésor un fonds de roulement gratuit fut transformée en une recette, puisqu'elle servit à équilibrer le budget de l'exercice dans lequel l'avance supplémentaire fut mise à la disposition du ministre des finances. La soulte demandée aux porteurs de l'emprunt Morgan, lors de la conversion, et qui n'était qu'un emprunt déguisé, fut également transformée en une recette et servit à équilibrer un autre budget.

Quel fut le résultat de ces budgets artificiels dans lesquels des recettes factices compensaient le produit des impôts qu'on renonçait à faire voter et de ceux qu'on abandonnait? C'est qu'on n'obtint jamais les 200 millions d'excédens de recettes que M. Thiers avait jugés indispensables pour donner à nos finances une assiette solide et préparer la réduction et la conversion de la dette. Le produit le plus élevé fut obtenu dans l'exercice 1875, qui donna un excédent de recettes de 111 millions. Sur cette somme, 25 millions seulement, employés à parfaire un paiement à la Banque, reçurent l'affectation que M. Thiers aurait voulu donner à tous les excédens de recettes : le surplus fut appliqué à défrayer, dans les bud-

gets suivans, des diminutions de recettes ou même des dépenses qui auraient dû être couvertes par les ressources de ces exercices. A partir de 1875, la chute est rapide : le budget de 1876 ne présente plus qu'un excédent de recettes de 75 millions ; cet excédent descend à 19 millions pour 1877, à 5 millions et demi pour 1878, à 1 million pour 1879, et le budget de 1880 fut présenté par M. Léon Say avec un excédent de recettes présumé de 1,645,000 fr.

Cet abandon si prompt et si complet du plan de M. Thiers se justifie-t-il par la survenance inattendue de dépenses obligatoires, par quelqu'une de ces nécessités publiques devant lesquelles toute autre préoccupation doit céder? Non, dans cette période, la France n'a été frappée par aucun désastre et n'a pas eu de guerre à soutenir. On ne peut invoquer davantage l'affaiblissement du rendement des impôts. Non-seulement les diverses sources du revenu public ont donné, chaque année, les produits prévus par l'administration des finances ; mais les recettes réalisées ont présenté sur les recettes prévues des plus-values qui ont toujours été en croissant, et qui du chiffre de 30 millions se sont élevées à celui de 100 millions pour les derniers exercices. A défaut des ressources qu'on cessait d'inscrire au budget, ces plus-values mettaient encore à la disposition du gouvernement des sommes importantes qui auraient pu être appliquées à l'extinction graduelle du fonds de liquidation ou à l'amortissement de la dette. Pas un centime de ces rentrées imprévues, on pourrait dire inespérées, n'a reçu cette utile affectation. Tout a été absorbé par le rapide développement des dépenses improductives et par la progression constante des crédits supplémentaires et extraordinaires qui, pour l'exercice 1877, ont atteint et même dépassé le chiffre inouï de 87 millions.

Ces crédits, inconnus en tout autre pays, ont toujours été la plaie des finances françaises. Ils sont ouverts par de simples décrets, sans justification préalable, et ils mettent à la disposition des ministres des sommes souvent très considérables imputées sur les excédens éventuels de recettes, et sur ce qu'on appelle, par un euphémisme administratif, les ressources de la dette flottante ; ce qui veut dire que le gouvernement se les procurera par la voie de l'emprunt, au moyen de l'émission de bons ou d'obligations du trésor. Ces ouvertures de crédit doivent recevoir l'approbation législative ; mais lorsque la loi destinée à les ratifier est portée devant les chambres, la dépense est faite, le ministre responsable a souvent cessé de faire partie du gouvernement : placé en face de faits accomplis et irrévocables, le pouvoir législatif n'a plus sa liberté d'action et, le plus souvent, il sanctionne sans discussion des dépenses que peut-être il n'aurait pas autorisées si son consentement lui avait été demandé en temps utile. Ouverts arbitrairement et dépensés sans

contrôle effectif, les crédits supplémentaires et extraordinaires ont, en outre, le grave inconvénient de détruire après coup l'équilibre du budget le mieux établi et de répandre l'obscurité sur la situation financière en renversant tous les calculs qui ont servi de bases aux votes de la législature. Aussi a-t-il toujours été entendu qu'ils devaient être réservés pour les cas d'urgence, pour les besoins impérieux et imprévus. L'empire avait entrepris de les supprimer, en leur substituant le système des viremens, qui donnait au budget, une fois voté, le caractère d'un véritable forfait entre le gouvernement et les chambres. M. Thiers, qui croyait qu'on ne pouvait gouverner sans cette facilité, en a rétabli l'usage ; mais comme il est impossible de se dissimuler la tentation irrésistible qu'ils exercent sur les ministres, toujours assaillis de demandes d'argent, on avait remis en vigueur les anciennes règles à l'aide desquelles on avait essayé de restreindre l'ouverture de ces crédits en rendant le contrôle législatif plus prompt et plus efficace. Non-seulement les lois destinées à sanctionner les crédits supplémentaires et extraordinaires ouverts en l'absence des chambres doivent être soumises à celles-ci dès leur réunion, afin d'abréger autant que possible la période qui sépare l'ouverture d'un crédit de sa ratification; mais on a voulu assurer au pouvoir législatif le moyen d'apprécier la perturbation que ces dépenses imprévues peuvent apporter dans la situation financière. La loi du 9 juillet 1836, et les règlemens généraux sur la comptabilité financière, en date des 31 mai 1838 et 31 mai 1862, imposent à l'administration des finances l'obligation de publier, chaque année, les résultats provisoires de l'année précédente en recettes et en dépenses, et en outre le compte définitif du dernier exercice clos, ainsi que tous les documens nécessaires pour établir la situation financière au 31 décembre précédent : parmi ces documens figurent, outre la récapitulation des recettes et des dépenses effectuées, le compte de la dette inscrite en capital et en intérêts, et les comptes de trésorerie faisant connaître le chiffre et les charges de la dette flottante.

La pensée qui a inspiré ces règlemens est facile à saisir; le législateur a voulu que les chambres, en abordant la discussion d'un nouveau budget, eussent entre les mains tous les moyens de savoir si le ministre des finances s'est maintenu pour les emprunts temporaires qui constituent la dette flottante dans les limites imposées par la loi du budget ; si l'exercice clos le 1er juillet précédent s'est soldé par un excédent de recettes disponible, ou s'il a laissé un déficit à combler ; enfin si l'exercice en cours et dont les recettes ont été presque intégralement opérées, le 31 décembre précédent, fait prévoir un excédent en recettes ou en dépenses. Éclairées par ces renseignemens, les chambres ont le devoir, dans un cas, d'in-

scrire au nouveau budget les ressources nécessaires pour couvrir le déficit constaté ou prévu et, dans l'autre, d'appliquer à la réduction de la dette les excédens disponibles. De cette façon, la nation devait toujours connaître exactement la situation financière, puisqu'il ne pouvait y avoir d'incertitude que sur quelques chiffres de l'exercice en cours. Il est regrettable que ces règles si judicieuses aient cessé d'être observées depuis une dizaine d'années ; ces éclaircissemens dont les chambres ont besoin pour contrôler efficacement la gestion de l'administration des finances et pour statuer avec sécurité sur la situation financière ne leur sont plus fournis en temps utile. Ainsi, au moment où le corps législatif a commencé à discuter le budget de 1882, il aurait dû avoir sous les yeux le compte définitif de l'exercice 1879, clos le 1er juillet 1880 ; et les comptes provisoires de l'exercice 1880 tel qu'il se présentait au 31 décembre 1880. Loin qu'il en soit ainsi, le document le plus récent que le corps législatif ait entre les mains est le projet de règlement définitif de l'exercice 1877, qui lui a été apporté le 19 février 1881, c'est-à-dire en retard de deux années ; encore la chambre ne saurait-elle délibérer sur ce projet tant qu'elle n'aura pas reçu les comptes de dépense établis par ministère, le compte général de l'administration des finances, qui peut seul faire connaître la situation définitive, et enfin la déclaration de conformité de la cour des comptes : c'est-à-dire qu'elle est saisie d'un projet de comptes dont toutes les pièces justificatives manquent encore et ne seront sans doute fournies qu'à la législature qui lui succédera.

Ce manque de diligence de la part du gouvernement trouve, sinon une justification, au moins une apparence d'excuse dans la paresse législative. Absorbé par les querelles de personnes et les luttes de parti, le corps législatif ne montre aucune ardeur à réclamer les comptes de l'administration financière quand on les lui fait attendre, aucun empressement à les examiner lorsqu'on les lui apporte. Ainsi des projets de loi portant règlement définitif d'exercices clos ont été présentés :

Pour 1870, le 14 mars 1876;
1871, le 16 mai 1876;
1872, le 27 février 1877;
1873, le 16 novembre 1877;
1874, le 27 juin 1878;
1875, le 22 mars 1879;
1876, le 9 mars 1880;
1877, le 19 février 1881.

De ces huit projets de loi le premier seul, celui relatif à l'exercice 1870, a été l'objet d'un rapport qui a été déposé le 17 février

1879, il y a, par conséquent, plus de deux années, mais il n'a pas encore été mis en discussion. Depuis onze années, par conséquent, pas un seul budget n'a été réglé définitivement : on ne possède que des comptes provisoires et on n'a pu arrêter que des situations également provisoires. Au seul point de vue de la comptabilité des finances, cet état de choses présente déjà de graves inconvéniens puisqu'on ne peut arrêter définitivement aucune écriture. Le ministre actuel des finances a reconnu qu'en ce qui concerne notamment la dette flottante et les découverts du trésor, il résulte de l'absence de comptes définitifs « un trouble et des complications dans les écritures, qui ne sont pas ainsi la représentation exacte des faits accomplis. » Il n'échappera à personne que ce trouble et ces complications dans les écritures du trésor ne sont qu'un inconvénient secondaire auprès de l'ignorance dans laquelle le gouvernement et le pays sont tenus sur la situation exacte des finances publiques, auprès de la suppression du contrôle législatif, et surtout auprès du danger que les ministres ne se laissent trop facilement entraîner à accroître, par la voie des crédits supplémentaires ou extraordinaires, des dépenses dont l'apurement définitif n'aura lieu qu'au bout d'une dizaine d'années.

Grâce à ces facilités dangereuses, à la création continuelle de nouvelles dépenses et à la multiplication vraiment excessive des crédits supplémentaires et extraordinaires, la libération de l'état vis-à-vis de la Banque ne s'est opérée qu'en sept années; on pourrait même dire en huit au lieu de cinq. Quant au compte de liquidation, qui ne devait demander à la dette flottante qu'une assistance temporaire et qui devait être soldé, comme le compte vis-à-vis de la Banque, au moyen de l'excédent des recettes maintenu au chiffre minimum de 200 millions, il n'a jamais été alimenté que par l'emprunt. Il en est résulté deux conséquences fâcheuses : la première qu'un nouvel élément de perturbation a été introduit dans les budgets; la seconde, que, malgré les sacrifices énormes que le pays s'est imposés, les charges permanentes de la nation, au lieu de diminuer graduellement, comme le voulait M. Thiers, n'ont cessé d'aller en s'accroissant.

La nécessité de trouver pour le compte de liquidation des ressources qu'on n'avait plus la fermeté de demander à l'impôt ou la sagesse d'obtenir par des économies, conduisit à développer rapidement la dette flottante, et comme la multiplication excessive des bons du trésor en eût rendu la négociation plus onéreuse et plus difficile, comme le même inconvénient s'opposait parfois à ce qu'on accrût le nombre des obligations à court terme qu'on avait mises dans le public, l'administration des finances se trouva acculée plusieurs fois à des expédiens. L'un des plus regrettables a été l'im-

mobilisation d'une notable partie des fonds des caisses d'épargne, que la prudence commande, au contraire, de tenir toujours disponibles. Une somme de 200 millions, provenant des caisses d'épargne, fut transformée, par décision ministérielle, en obligations du trésor à l'échéance de cinq ans. Quels ne seraient pas les embarras du gouvernement si, par suite d'événemens imprévus, d'une crise industrielle ou simplement d'une panique, les demandes de remboursement venaient à se multiplier soudainement et dans une proportion considérable? Le moindre délai dans le paiement des livrets porterait au crédit public une atteinte irréparable; et cependant il ne serait possible de faire face aux remboursemens qu'en négociant la signature du ministre des finances. Un autre expédient a consisté à demander des avances temporaires à la Banque de Erance : ces demandes d'avances étaient des emprunts véritables, emprunts tout à fait irréguliers puisqu'ils avaient lieu sans l'autorisation préalable et même à l'insu des chambres; ils étaient contraires tout à la fois à la législation financière et aux statuts de la Banque. L'irrégularité de ce procédé ayant été reconnue, on tourne maintenant la difficulté en émettant des obligations à terme qu'on invite la Banque de France à acquérir. Il est incontestable que la Banque, qui a le droit d'acquérir des rentes perpétuelles, peut tout aussi bien acheter et mettre dans son portefeuille des fonds à échéance fixe; mais il en résulte un nouvel élément d'obscurité dans la situation financière : le compte courant du trésor à la banque ne donne plus, comme autrefois, la mesure exacte des rapports de l'état avec notre grand établissement financier, puisque rien ne fait connaître si le trésor a épuisé l'avance gratuite de 140 millions qu'il a droit de demander ou s'il en a remboursé une partie, et que rien n'indique non plus si le trésor n'a pas fait porter à son compte courant, concurremment avec des recettes réelles, le montant des obligations à terme que la Banque a été invitée par lui à acquérir. Des critiques chagrins pourraient dire que, si la lettre de la loi est observée, l'esprit n'en est pas respecté. Les économistes et les hommes d'état, qui regardent l'indépendance de la Banque comme une nécessité de premier ordre, qui verraient avec les plus vives appréhensions que cet établissement fût transformé peu à peu en un simple instrument de trésorerie, s'inquiéteront plus encore de savoir quel degré de liberté est laissé à l'administration de la Banque pour accepter ou refuser les propositions du ministre des finances.

Préoccupé de reculer le terme de ses engagemens, le gouvernement a successivement porté de quatre années à cinq, puis à six, l'échéance des obligations du trésor : l'obligation à six ans qu'on appelle, par un néologisme financier, l'obligation sexennaire, est maintenant le type consacré. Mais on a eu beau reculer l'échéance, ces

obligations n'ont pas tardé à devenir par leur multiplication une lourde charge et un embarras. En présentant le budget de 1880, M. Léon Say, avec une franchise qui n'a pas été imitée, reconnaissait que le chiffre des obligations à court terme qui arrivaient à échéance en 1880 s'élevait à 167 millions, mais que les ressources prévues ne permettraient d'en rembourser que pour 91 millions. L'excédent de recettes de 1,645,000 francs prévu pour le budget de 1880, correspondait donc, en réalité, à un déficit réel d'un peu plus de 74 millions; puisque 76 millions d'effets souscrits par le ministre des finances et qui, de son aveu, constituaient « une assignation à l'état, une exigibilité dont le paiement était obligatoire, » étaient exposés à demeurer en souffrance. Pour régulariser cette situation, M. Léon Say avait introduit dans la loi de finances un article tout nouveau que les lois suivantes ont reproduit. En vertu de cet article, tous les excédens de recette de l'exercice, s'il s'en produisait, devaient être appliqués au remboursement des obligations arrivées à échéance ; celles qui n'auraient pas été couvertes par ces excédens devaient être remplacées « par de nouvelles obligations à court terme émises dans la même forme que celles qu'on aurait payées. » M. Léon Say prévoyait donc pour le trésor la situation de ces commerçans besogneux qui n'échappent que par des renouvellemens onéreux à la constatation de leur insolvabilité. Il se faisait autoriser d'avance à renouveler pour 76 millions d'effets souscrits par l'état ; mais du moins, s'il différait cette charge, il ne la rejetait pas sur un avenir dont l'éloignement l'aurait fait perdre de vue, et par une sage précaution il mettait les excédens éventuels de recette à l'abri des convoitises du corps législatif, qui aurait pu les appliquer à des augmentations de dépenses ou à d'imprudentes diminutions d'impôts. Voyez avec quelle inépuisable fécondité le goût de la dépense enfante chaque jour de nouveaux expédiens : une ingénieuse habileté a tourné contre l'équilibre du budget la précaution prise pour le protéger. Le ministre des finances considère aujourd'hui comme un droit acquis cette autorisation de renouvellement qui n'avait été demandée et accordée qu'à titre accidentel ; il en fait un moyen régulier de trésorerie et, en conséquence, il ne fait figurer au budget que la somme qu'il lui convient de rembourser, se réservant de renouveler le surplus des obligations échues. C'est ainsi que les obligations qui arrivent à échéance en 1881 s'élèvent à 161 millions : on n'en a inscrit que pour 91 millions au budget. Pressé de questions, le ministre des finances vient de reconnaître, dans la discussion du budget de 1882, que le montant réel des obligations qui viennent à échéance, l'an prochain, est de 170 millions, bien qu'il n'ait prévu et inscrit au budget que le remboursement de 102 millions. Or, si élastique que soit la langue

financière, il est impossible de contester que des budgets qui ne sont présentés en équilibre qu'à la condition de rejeter sur les exercices suivans 60 ou 70 millions de dettes échues et exigibles, sont des budgets en déficit. Voici donc encore une nouvelle source d'obscurité pour nos finances : l'impossibilité de savoir, par la seule lecture du budget, si les remboursemens prévus par le ministre des finances embrassent la totalité ou seulement une partie des exigibilités auxquelles le trésor doit faire face ; le chapitre de dépenses relatif à la dette flottante n'apprend rien à cet égard : seul le ministre des finances sait et peut dire quel est le chiffre total des engagemens échus de l'état et quelle proportion de ces engagemens il se propose de rejeter sur les exercices suivans par des renouvellemens. Ce procédé nouveau pour équilibrer les budgets est trop ingénieux et trop commode pour qu'il soit possible d'y voir autre chose que le plus dangereux des expédiens. Il est à désirer qu'on revienne au plus tôt aux saines traditions qui ont présidé pendant un demi-siècle à la gestion de la fortune publique. Le jour où les vicissitudes ministérielles amèneront à la tête de l'administration financière un ministre doué de quelque prévoyance et de quelque virilité, celui-ci fera table rase de tous ces expédiens et de toutes ces finasseries : il éteindra courageusement par un emprunt les obligations de toute sorte et de toute forme qui déroutent les calculateurs les plus attentifs et les plus patiens ; il réduira la dette flottante et les fonds de roulement du trésor aux encaissemens qui sont obligatoires et aux seuls bons du trésor dont le chiffre est arrêté par la loi : il restituera ainsi à nos finances la clarté et la limpidité qu'elles ont perdues : il fera recouvrer au contrôle législatif son efficacité et il rendra la sécurité au pays.

II.

Toutefois, le danger le plus grave pour les finances françaises n'est pas dans les pratiques regrettables qui se sont introduites depuis quelques années et qu'il dépend de la sagesse du gouvernement ou de la vigilance des chambres de corriger immédiatement : il est dans la création du budget extraordinaire qui met la France au régime de l'emprunt continu et indéfini. Ce serait une erreur de croire que ce qu'on nomme aujourd'hui le budget extraordinaire ressemble en rien à ce qu'on appelait du même nom dans les dernières années de l'empire. La distinction entre les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires n'était, sous l'empire, qu'une question de classification ; on inscrivait au budget ordinaire les dépenses qui avaient un caractère permanent ou obligatoire et au budget extraordinaire les dépenses simplement utiles qui étaient

susceptibles d'être effectuées graduellement ou même ajournées; mais s'il y avait deux budgets des dépenses, il n'y avait qu'un seul budget des recettes pour les alimenter tous les deux; les dépenses extraordinaires de chaque exercice devaient, aussi bien que les dépenses ordinaires, être couvertes par les recettes de ce même exercice. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : les recettes de chaque exercice sont appliquées en totalité et exclusivement aux dépenses ordinaires, qu'elles ont peine à couvrir; le budget des dépenses extraordinaires n'est alimenté ni par les recettes, ni par l'excédent des recettes sur les dépenses ordinaires, ni par une dotation quelconque; il n'a d'autres ressources que celles qui sont fournies par l'emprunt. On a même imaginé un fonds public nouveau, une forme spéciale d'emprunt pour pourvoir à ses besoins. Les deux créateurs du budget extraordinaire, MM. de Freycinet et Léon Say, n'ont rien dissimulé à cet égard dans les discours célèbres qu'ils ont prononcés à Boulogne-sur-Mer et à Dunkerque en septembre 1878. M. de Freycinet exposa son plan, qui consistait à dépenser chaque année de 400 à 500 millions en travaux publics. M. Léon Say, après s'être félicité, à juste titre, d'avoir pu trouver à un taux très modéré les centaines de millions nécessaires au rachat des réseaux secondaires, donna l'assurance que l'épargne française fournirait sans peine chaque année le demi-milliard demandé par son collègue.

En réalité, le budget extraordinaire n'est pas autre chose, sous un nom différent, que le compte de liquidation dont on ne pouvait prolonger indéfiniment l'existence; mais il est le compte de liquidation étendu et amplifié. Celui-ci devait pourvoir à la reconstitution de notre matériel militaire et naval, considérée comme une dépense extraordinaire et temporaire. Le budget extraordinaire, si on avait pris au pied de la lettre les déclarations de M. de Freycinet, aurait dû pourvoir uniquement à l'exécution des chemins de fer et des canaux dont l'exécution viendrait à être jugée nécessaire pour compléter le réseau de nos voies ferrées et de nos voies navigables; mais on négligea d'imposer à sa mission ces limites restrictives. On mit tout d'abord à sa charge les crédits complémentaires demandés par les ministères de la guerre et de la marine et qui auraient été imputés sur le compte de liquidation, si ce compte n'avait été supprimé. Il y avait donc déjà trois parties prenantes au lieu de deux; mais on n'en est pas resté là. Nous voyons le ministère de l'intérieur figurer au budget extraordinaire de 1882 pour un crédit de 10 millions; tous les autres ministères y figureront tôt ou tard, car tous auront des constructions neuves à édifier ou se découvriront des besoins urgens. Un ministre des finances combattant, il y a une quinzaine d'années, le transfert de certains crédits au budget extraordinaire, disait à la tribune : « La rectification d'une route peut être

une dépense accidentelle et extraordinaire pour la localité où elle s'exécute ; mais comme on exécute nécessairement tous les ans un certain nombre de rectifications semblables, le crédit destiné à y faire face représente une dépense permanente et doit figurer au budget ordinaire. » On est loin de se montrer aussi rigoureux aujourd'hui, et l'on donne au budget extraordinaire une élasticité alarmante pour le bon ordre de nos finances. Déjà le sénat vient de rayer du budget extraordinaire et de faire reporter au budget ordinaire un crédit de 16 millions demandé par le ministre de la marine, parce qu'il s'agissait d'une dépense normale qui n'avait point les caractères de celles auxquelles pourvoyait précédemment le compte de liquidation. Par un phénomène étrange, au moment où le ministère des travaux publics, prenant la place précédemment occupée par le ministère de la guerre, devient la source principale de dépenses, et où l'on devrait s'attendre à voir son budget présenter de notables accroissemens, on voit, au contraire, les crédits demandés pour ce département demeurer au-dessous des chiffres antérieurs et décroître graduellement de 30 ou 40 millions. L'étonnement cesse, il est vrai, lorsqu'après avoir comparé les budgets ordinaires de plusieurs années successives, on prend le budget extraordinaire et qu'on retrouve à ce budget les crédits dont la disparition ou l'affaiblissement avait frappé à la lecture du budget ordinaire. La dépense a été simplement transférée d'un des deux budgets à l'autre. Le ministre des finances dispose donc aujourd'hui de deux procédés pour équilibrer artificiellement le budget général : d'une part, il peut rejeter sur l'avenir, au moyen de renouvellemens, autant qu'il lui plaît des engagemens échus du trésor ; d'autre part, il peut transférer du budget ordinaire au budget extraordinaire et faire payer par l'emprunt autant de millions qu'il lui convient. Il est superflu de demander ce que peut devenir, avec d'aussi dangereuses facilités, la sincérité de nos budgets.

Le compte de liquidation n'ayant jamais possédé la dotation régulière que M. Thiers avait préparée pour lui, et son remplaçant actuel, le budget extraordinaire, n'étant également alimenté que par des emprunts successifs, il en résulte que la dette du pays a dû augmenter et qu'elle doit toujours aller en s'accroissant. Aussi est-ce avec une légitime incrédulité qu'on a accueilli l'assertion du rapporteur du budget de 1882 que la France, dans les quatre dernières années, avait amorti un milliard de la dette nationale; les explications qu'on a données sur ces prétendus amortissemens ont complètement justifié cette incrédulité. Qui dit amortissement dit extinction définitive d'une dette en capital et en intérêts. L'Angleterre, qui a réduit le capital de sa dette de plusieurs milliards et qui paie aujourd'hui en arrérages 250 millions de moins qu'il y

a trente ans, a réellement amorti. Les États-Unis, depuis quinze ans, maintiennent courageusement des impôts qu'ils pourraient supprimer, afin de pouvoir consacrer annuellement au moins 250 millions d'excédens de recettes à l'extinction de leur dette; ils ont diminué de 4 à 5 milliards le capital de cette dette et de plus de 300 millions les arrérages qu'ils ont à payer. Là aussi il y a amortissement, et même l'amortissement le plus rapide et le plus merveilleux que l'histoire ait enregistré. En sommes-nous là? Il suffit d'ouvrir le budget pour se convaincre par ses yeux que notre dette générale n'a décru ni en capital ni en intérêts.

On a remboursé des sommes considérables, cela ne saurait être contesté; mais avec quel argent a-t-on effectué ces remboursemens? Avec de l'argent disponible, libre de toute affectation et, suivant l'expression populaire, qui ne devait rien à personne? On ne l'oserait dire. On a emprunté de la main droite pour payer de la main gauche quand on ne renouvelait pas directement avec les créanciers de l'état; et quand, pour éteindre des obligations arrivées à échéance, on a dû prélever pareille somme sur les émissions en rente amortissable, on a transformé une dette à court terme en une dette à longue échéance. Le renouvellement pur et simple a dû être le cas le plus fréquent. Dans la récente discussion du budget, M. le ministre des finances, après avoir dit que les engagemens à court terme du trésor montaient à 170 millions pour 1882, a ajouté que dans le budget de 1883 il faudrait prévoir pour le budget de la dette flottante une dépense de 210 millions au moins. Un accroissement aussi soudain et aussi considérable ne peut recevoir que deux explications : ou la nécessité de multiplier les renouvellemens a fait refluer sur l'année 1883 une masse d'engagemens non satisfaits, ou l'abus des crédits extraordinaires dans le cours des derniers exercices a entraîné un continuel recours à la dette flottante. De tous les remboursemens dont il a été fait mention dans la discussion du budget, un seul, les neuf à dix millions remboursés à des porteurs de rente amortissable, a le caractère d'un amortissement : encore comment oserait-on lui donner ce nom, en songeant qu'on vient d'emprunter 1 milliard en cette même rente amortissable?

Loin d'amortir, la France accroît sa dette tous les jours et avec une rapidité bien propre à préoccuper les esprits timorés. Dans la lettre qu'il a adressée à M. le président de la république à l'occasion du récent emprunt de 1 milliard, M. le ministre des finances a reconnu que cet emprunt ne suffisait pas à solder complètement les dépenses extraordinaires des exercices 1879 et 1880, qu'il s'en faudrait de 29 millions. Cet emprunt, ainsi absorbé d'avance, ne laisse rien de disponible ni pour le présent ni pour l'avenir. Or le budget extraordinaire de 1881 a été voté à 617 millions et le bud-

get de 1882 va être voté au chiffre de 559 millions : ces deux budgets n'ont d'autre aliment prévu que la dette flottante; il faudra donc dans les derniers mois de 1882 ou dans les premiers mois de 1883, au plus tard, émettre un nouvel emprunt de 1 milliard pour consolider, au moins en partie, les emprunts à court terme qu'on aura contractés dans l'intervalle, à mesure des besoins du trésor. L'époque précise de ce nouvel emprunt dépendra évidemment des circonstances et de la situation du marché; mais elle ne pourra être reculée au-delà d'avril 1883, sous peine de laisser prendre à la dette flottante des proportions dangereuses. En effet, en dehors de la portion de cette dette qui a été consolidée ou qui va l'être sous forme de rente amortissable, il y a encore en circulation des engagemens du trésor de diverses formes et de diverse origine qui ont été évalués par M. le ministre des finances à 984 millions. Il n'y a point à compter, pour l'extinction d'aucune partie de cette dette, sur les excédens de recettes, malgré la progression du revenu public, parce que les crédits supplémentaires progressent plus rapidement encore. A l'heure actuelle, 65 millions de ces crédits ont déjà été demandés pour 1881, dont 32 millions quelques semaines à peine après l'ouverture de l'exercice. Un nouvel emprunt de 1 milliard, dans les premiers jours de 1883, laissera donc encore le trésor en face d'une dette flottante d'au moins 1 milliard. Au début de l'année 1880, la dette flottante de l'Angleterre approchait de 750 millions. M. Gladstone considérait ce chiffre comme excessif; il adressait à ce sujet de vives critiques au chancelier de l'échiquier, et sir Stafford Northcote reconnaissait que la prudence lui commandait d'aviser.

Au sein du corps législatif, on paraît être moins timide. M. de Freycinet avait parlé de dépenser 4 milliards en dix années : encore ajoutait-il cette réserve, qu'il serait toujours possible de réduire la dépense à faire dans un exercice si le fardeau devenait trop lourd pour les finances. Non-seulement on a porté la dépense annuelle au-delà d'un demi-milliard, mais on prévoit la prolongation presque indéfinie de l'ère des dépenses extraordinaires. Il a été question, dans la discussion du budget, d'affecter encore 7 à 8 milliards aux travaux publics, comme de l'emploi le plus judicieux que le pays puisse faire de ses ressources. La France, si riche qu'elle soit, est-elle en mesure d'ajouter tous les deux ans 1 milliard à sa dette et de 70 à 80 millions à ses charges permanentes? De l'aveu de M. le ministre des finances, de 1876 à 1880, la dépense totale a été de 16 milliards 350 millions et a dépassé d'environ 2 milliards les recettes réalisées. Le budget ordinaire de 1882 a été présenté au chiffre de 2 milliards 839 millions; si on ajoute à cette somme celles qui sont inscrites aux budgets annexes, savoir 559 millions au

budget extraordinaire, 413 millions au budget sur ressources spéciales, et 59 millions au budget pour ordre, on trouve que l'ensemble des dépenses prévues pour 1882 s'élève déjà à 3 milliards 900 millions, sans ce que les crédits extraordinaires et supplémentaires, naissant de besoins imprévus, peuvent y ajouter. Le jour où les dépenses annuelles de la France seront de 4 milliards, et par conséquent plus que doubles de celles de l'Angleterre, ne saurait donc être éloigné.

Une dépense aussi prodigieuse ne donne-t-elle pas, dans une certaine mesure, la clé des souffrances de notre agriculture et de la paralysie de notre industrie? L'activité fiévreuse dont le gouvernement est possédé ne fait-elle pas tort à l'activité privée, la seule vraiment féconde, qui ne trouve plus ni carrière où s'exercer, ni capitaux pour développer ses entreprises? Est-ce un excès de pessimisme que de voir un symptôme de lassitude, sinon d'épuisement, dans la difficulté qu'on éprouve depuis deux ou trois ans à équilibrer ces budgets monstrueux qui dévorent le plus clair de la fortune publique? Sous ce rapport, l'histoire du budget de 1882 sera des plus instructives et elle mérite qu'on s'y arrête un instant. En préparant ce budget, M. le ministre des finances avait pris pour base, conformément à l'usage, les recettes effectives du dernier exercice écoulé : il avait donc évalué les recettes de 1882 d'après les recettes réalisées en 1880, qui se trouvaient être supérieures de 72 millions aux évaluations inscrites au budget de 1881. M. le ministre disposait donc de 72 millions de plus que l'an dernier, et il semble qu'avec un pareil accroissement de ressources, il devait se trouver fort à l'aise pour équilibrer son budget; mais il était nécessaire d'assurer le service des emprunts soit en rente amortissable, soit en obligations à terme qu'on a déjà contractés et qu'on devra contracter encore pour les besoins du budget extraordinaire; d'autre part, il fallait pourvoir aux nouvelles créations d'emplois et aux augmentations de dépenses qui résultent des lois récemment votées. Les trois quarts du boni de 72 millions ont été ainsi absorbés. Le budget, tel qu'il est sorti des mains de l'administration des finances, prévoyait, pour le budget ordinaire, une recette de 2,836,503,223 francs et une dépense de 2,818,662,933 francs, soit, en chiffres ronds, un excédent de recettes de 17 millions et demi.

Des critiques méticuleux pourraient chercher querelle au ministre des finances sur l'évaluation des dépenses; et ils pourraient signaler dans le budget extraordinaire certains crédits, par exemple les travaux de réparation et de construction à exécuter dans divers ministères, qui ont toujours été supportés par le budget ordinaire et qui auraient dû certainement y être inscrits. En outre, M. le ministre a avoué qu'il n'avait inscrit au chapitre des remboursemens

à effectuer par le trésor que 102 millions, tandis que les engagemens qui arriveront à échéance en 1882 s'élèveront en réalité à 170 millions. Si aux 68 millions dissimulés sous le couvert des renouvellemens à opérer, on ajoutait 20 ou 30 millions habilement transférés du budget ordinaire au budget extraordinaire et mis ainsi à la charge de la dette flottante, on serait fondé à soutenir que le budget ordinaire de 1882 a été présenté avec un déficit réel d'environ 80 millions. Rabattons-en la moitié : avec les proportions colossales que le budget a prises, 40 ou 50 millions ne représentent plus guère que 2 pour 100 de la dépense annuelle ; et il y aurait excès de rigueur à reprocher à l'administration des finances les petits artifices dont elle a usé.

Prenons les évaluations en recettes et en dépenses comme indiscutables : la mise en réserve de 17 millions et demi pour faire face à l'imprévu ne semblera pas un excès de prudence si l'on songe à la multitude de circonstances qui peuvent exercer une influence fâcheuse sur certaines branches du revenu public, et surtout si l'on tient compte de la facilité avec laquelle les ministres se font ouvrir des crédits extraordinaires. Cependant cette modeste réserve de 17 millions et demi avait cessé d'exister dès le lendemain de la présentation du budget. En effet, une loi a établi en faveur de la marine marchande un système de primes qui nécessitera un crédit de 12 millions ; une autre loi a autorisé la répartition de six millions entre les individus qui prétendent avoir été lésés par les événemens de décembre 1851. Les 18 millions ainsi ajoutés aux dépenses de 1882 absorbaient et dépassaient même l'excédent de recette mis en réserve. Cependant, la commission du budget avait résolu de supprimer l'impôt sur le papier qui excite fort la mauvaise humeur des journaux, mais qui rapporte 14 millions et demi. Elle considérait comme une nécessité politique de modifier, dans ses conséquences financières, la loi récemment votée sur la gratuité de l'enseignement primaire : elle voulait décharger les communes de l'obligation qui leur était faite, et qu'elles avaient fort mal accueillie, de s'imposer 4 nouveaux centimes additionnels, applicables au remplacement de la rétribution scolaire. La mise à la charge de l'état de ces quatre centimes exigeait 15 millions et, par voie de conséquence, 7 autres millions pour les dépenses accessoires auxquelles le trésor devrait également pourvoir. La commission avait donc besoin d'un excédent de recettes d'au moins 36 millions, et voici comment elle a réussi à le créer. Elle a commencé par réduire de 19 millions les crédits demandés par divers ministères, et cet effort pour réaliser des économies n'a rien que de louable ; il sera seulement curieux de vérifier si la plupart des crédits supprimés par la commission ne ressusciteront pas sous la

forme de crédits extraordinaires ou supplémentaires. Il manquait encore 17 millions : où les trouver?

Par suite des ravages du phylloxera dans nos provinces méridionales, l'importation des vins étrangers a pris en 1879 et 1880 un développement vraiment extraordinaire ; la seule importation des vins italiens est montée de 300,000 hectolitres à plus de 2 millions. Le ministre des finances, avec une prudence à laquelle il convient de rendre hommage, avait considéré que ces importations, conséquences de faits exceptionnels, ne se maintiendraient pas au même niveau, et il avait cru devoir réduire de 10 millions le produit présumé des droits à percevoir en 1882 sur les vins étrangers. La commission du budget a taxé le ministre d'un optimisme excessif ; elle a décidé que nos vignobles ne pouvaient et ne devaient pas guérir du fléau qui les a frappés, et elle a rétabli les 10 millions que le ministre avait retranchés de ses prévisions. Elle a également inscrit aux recettes 5 millions à provenir de l'application du nouveau tarif général des douanes, bien que l'on ignore encore dans quelle mesure ce tarif sera appliqué et quelle influence il exercera sur le revenu. Enfin, en élevant de 4 millions et demi le produit présumé de l'impôt sur les sucres, la commission a obtenu les 36 millions dont elle avait besoin ; et déduction faite des dégrèvemens qu'elle jugeait indispensable d'opérer, le budget s'est trouvé présenter un excédent de recettes de 600,000 francs.

Nous ne croyons pas qu'on puisse trouver dans l'histoire financière des soixante dernières années un seul exemple d'un budget présenté avec un excédent de recettes aussi faible, même aux temps où les dépenses publiques n'étaient que le tiers ou la moitié de ce qu'elles sont devenues aujourd'hui. Personne n'oserait soutenir qu'en alignant de tels chiffres on ait fait, au moindre degré, la part de la prudence. La commission du budget n'a pu s'abuser sur ce point : elle a escompté, implicitement et sans l'avouer, les plus-values des recettes qu'elle a fait miroiter aux yeux de la chambre : elle les considère comme inévitables et elle se repose sur elles pour suppléer à l'imprévoyance législative. La discussion qui vient d'avoir lieu a dû montrer à la commission tous les dangers d'une semblable conduite : il s'est trouvé tout aussitôt des gens pour renchérir sur son optimisme, pour escompter plus hardiment encore les plus-values espérées. On a fait décider par la chambre que l'état prendrait à sa charge, outre les 4 centimes additionnels dont la commission dégrevait les communes, le cinquième que ces mêmes communes devaient prélever sur leur revenu ordinaire, pour les dépenses de l'instruction primaire : la totalité de ces dépenses pèsera donc désormais sur le budget. Cette nouvelle dépense de 6 mil-

lions entraînait le maintien de l'impôt sur le papier, et, au prix de ce maintien, l'équilibre artificiel établi par la commission n'était pas encore détruit. Un nouveau vote a décidé le prélèvement sur les excédens de recettes de 1882 d'une somme de 40 millions, destinée à former la dotation d'une caisse de secours en faveur de l'agriculture. Est-il besoin de faire remarquer que ces excédens de recettes ne sont qu'éventuels, et, en second lieu, qu'ils sont déjà affectés à compléter le remboursement des engagemens à court terme pour lesquels il n'est pas fait provision suffisante au budget ordinaire? Entre les divers rôles qu'on leur assigne, quel est celui qu'ils rempliront? Laissera-t-on à l'état de lettre morte la décision de la chambre, ou, pour ajouter une nouvelle caisse à toutes celles que le budget alimente déjà, rejettera-t-on sur l'avenir une portion plus considérable des engagemens du trésor? En outre, avec quelles ressources fera-t-on face aux crédits extraordinaires dont la moyenne est, au moins, de 60 millions par an? On doit donc prévoir qu'aux emprunts annuels qui ont pour objet d'alimenter le budget extraordinaire il faudra ajouter d'autres emprunts destinés à combler les déficits du budget ordinaire.

Nous l'avons dit, le plus grand péril pour les finances françaises est dans l'existence du budget extraordinaire, sorte de pompe aspirante qui attire et absorbe sans relâche les épargnes du pays. Le gouvernement actuel est tombé dans l'erreur où était précédemment tombé l'empire. Au lieu de chercher la popularité dans l'économie et dans l'allégement des charges publiques, il compte se consolider par l'exagération des dépenses. Sous prétexte de compléter l'outillage du pays, il entreprend à la fois et prématurément une masse énorme de travaux dont la plupart demeureront longtemps improductifs et dont les autres ne seront jamais qu'un gaspillage d'argent. Pour ne partager avec personne l'honneur prétendu de ces travaux et la gratitude des populations, il veut tout exécuter lui-même avec son seul personnel et par ses propres forces. C'est là une erreur économique et une erreur financière. Si les avantages de la division du travail sont sensibles, c'est surtout dans les grandes entreprises. Il ne saurait être contesté que, conduite simultanément par l'état, par les compagnies et par l'industrie privée, l'exécution des grands travaux publics marcherait plus rapidement et à moins de frais. Il y a quarante ans, l'état a dû se charger lui-même de la construction des premiers chemins de fer : on n'eût trouvé en France ni le personnel, ni l'outillage nécessaires. Il y avait là un apprentissage coûteux à faire, et, après un inutile appel à l'industrie privée, l'état dut en courir les risques.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : les compagnies de chemins

de fer disposent d'un personnel nombreux et expérimenté, formé par une longue pratique des travaux et supérieur sous le rapport de l'expérience à celui de l'état ; elles possèdent toutes un matériel considérable qu'elles peuvent déplacer à peu de frais ; elles ont des approvisionnemens de matériaux, des marchés passés ; elles peuvent donc faire plus vite et mieux que l'état. Elles ne sont pas, d'ailleurs, le seul instrument de travail au service de la France. Quand nous avons commencé notre réseau de voies ferrées, l'Angleterre était encore le seul pays où l'exécution des grands travaux fût une industrie régulière. Sous ce rapport, nous n'avons plus rien à envier à nos voisins. Depuis vingt-cinq ans, en vue des travaux que l'état ou les compagnies avaient à donner, il s'est formé des entrepreneurs habiles, expérimentés, pourvus d'un outillage considérable et disposant des capitaux nécessaires. On ne saurait évaluer à moins de 700 ou 800 millions le capital représenté par le fonds de roulement et le matériel de cette branche d'industrie. Tous ces bras, tout ce matériel, tous ces capitaux vont donc être laissés sans emploi et devront se transporter à l'étranger. A quel point de vue peut-il être bon que l'état devienne le seul constructeur à l'œuvre en France, le seul distributeur de travail, le seul consommateur de briques, de pierres, de chaux et de ciment, le seul acheteur de traverses et de rails? Est-il sage, est-il prudent que l'état devienne l'unique client d'une foule d'industries dont les représentans assiégeront sans cesse le ministère des travaux publics? Ce système produira-t-il au moins une plus grande économie dans l'exécution? On ne l'oserait prétendre, car l'état se trouve dans la nécessité de lever une véritable conscription d'ingénieurs, de surveillans de travaux et de contre-maîtres; et l'éducation de ce personnel inexpérimenté ne manquera pas d'être coûteuse ; il devra également créer de toutes pièces et répartir sur tout le territoire un matériel d'exécution qu'il ne possède pas. Les travaux que l'état entreprend vont donc se trouver grevés d'une énorme dépense de mise en train qu'on aurait épargnée en s'adressant aux compagnies. Par contre, l'inaction à laquelle le personnel et le matériel de construction des compagnies vont être réduits à partir de 1882, date fixée pour l'achèvement de leurs dernières lignes, représente une déperdition de forces et par conséquent, une diminution des ressources nationales.

La prudence commandait de ménager les forces du pays en répartissant sur une plus large période une masse de travaux dont les effets utiles ne se produiront qu'au bout d'un certain nombre d'années ; mais, si l'on croyait que la politique exigeait une exécution plus rapide, pourquoi n'être pas demeuré fidèle au système de la

garantie d'intérêts? Il ne saurait faire doute pour personne qu'avec l'offre d'une garantie d'intérêts, l'état eût obtenu, tant de la part des compagnies de chemins de fer que des entrepreneurs français et étrangers, tout le concours désirable. Il se serait ainsi déchargé de la tâche de réunir les capitaux que l'industrie se serait procurés sans peine par une voie à laquelle le public est habitué; il n'aurait eu à inscrire au budget que les charges de la dépense réellement faite, et seulement à mesure que cette dépense se serait effectuée. Nos finances auraient échappé à l'obscurité et aux complications que fait naître la coexistence du budget ordinaire et du budget extraordinaire; et l'état aurait conservé le bénéfice des bonnes chances qui se seraient rencontrées dans ces grandes entreprises. Si quelques-unes des lignes nouvelles étaient arrivées dans un temps assez court à couvrir leurs dépenses, cette progression de leurs recettes aurait allégé pour l'état la charge que leur construction directe va, au contraire, faire peser sur lui pendant soixante-quinze ans. La diminution constante des subventions que le trésor paie aux compagnies du chef des garanties d'intérêts est la preuve du sacrifice que l'état a fait et qu'il pouvait éviter. Ce n'est pas tout : non-seulement, il faudra payer immédiatement et intégralement les dépenses de construction; mais il faudra assurer l'exploitation des lignes, soit en les annexant au réseau de l'état, soit en traitant avec les compagnies déjà existantes, et le trésor courra toutes les chances de leur mauvais rendement, exactement comme s'il les avait concédées à ces mêmes compagnies. Le système qu'on a adopté est, en réalité, beaucoup plus avantageux pour les compagnies que celui qu'il a remplacé. La garantie d'intérêts ne représentait, en effet, qu'une avance de la part de l'état, et les compagnies savaient qu'elles auraient à rembourser cette avance au moyen d'un prélèvement sur leurs bénéfices d'exploitation : la concession de lignes nouvelles, en mettant à leur compte toutes les mauvaises chances de ces entreprises, ne pouvait qu'aggraver leur fardeau éventuel. Elles sont déchargées de tout souci, à cet égard, puisqu'elles peuvent débattre les conditions auxquelles elles exploiteront les lignes que l'état construit. Elles n'ont pas non plus à se préoccuper des conditions auxquelles elles auraient à se procurer les capitaux nécessaires à la construction; et si l'on veut réfléchir qu'aujourd'hui l'amortissement des obligations, à raison de l'abréviation de la période dans laquelle il doit s'opérer, ne représente pas moins de 1 franc par titre, on comprendra qu'elles doivent se féliciter de n'avoir plus d'emprunts à contracter et de voir approcher le jour où la décroissance rapide de leurs charges aura pour conséquence naturelle une progression correspondante de leurs dividendes.

Si le système que l'on a adopté pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique donne prise à de sérieuses critiques, l'instrument qu'on a créé pour l'application de ce système n'est pas moins défectueux. Cet instrument est la rente amortissable, sur laquelle personne ne peut plus se faire d'illusions. C'est un mode d'emprunt onéreux pour l'état qui emprunte, peu avantageux pour les particuliers qui prêtent, et auquel il faudra prochainement renoncer, faute d'un marché suffisant. On s'était flatté de séduire les prêteurs par l'appât de la prime de remboursement et des tirages annuels, mais il ne pouvait échapper à personne qu'aux cours élevés auxquels la nouvelle rente a été émise, l'état récupérait la plus grande partie de la prime de remboursement par le sacrifice d'intérêt que les prêteurs consentent indirectement en acceptant de payer pour la rente amortissable environ 2 francs de plus que pour le 3 pour 100 perpétuel. Les établissemens qui ont le caractère de personnes civiles, les établissemens de bienfaisance, les fabriques, les compagnies d'assurances peuvent sans inconvénient acquérir des rentes amortissables : d'une part, le placement de leurs disponibilités en fonds publics leur est imposé, et ces placemens ne peuvent être modifiés sans autorisation; d'autre part, la longue durée de leur existence les assure que l'encaissement de la prime les rendra indemnes dans tous les cas, même en supposant que le sort ne les favorisera jamais. Les particuliers, au contraire, ne sauraient perdre de vue que le calcul des probabilités leur impose une attente moyenne de cinquante années pour la sortie de leurs titres. Quel homme sachant calculer, quel père de famille surtout, sacrifiera, en donnant la préférence à la rente amortissable sur la rente perpétuelle, 3 ou 4 pour 100 du revenu de ses placemens? La prime est trop faible et l'encaissement en est trop incertain et trop éloigné pour que les gens sensés se laissent séduire : il faudrait que les cours de la rente amortissable redescendissent aux environs de 75 francs; mais à ce prix, l'état renoncerait à un mode d'emprunt aussi onéreux. Même aux cours actuels, l'état ne fait pas une opération avantageuse. Si l'on prend la période entière de soixante-quinze ans, le service de la rente amortissable coûte au trésor 7 à 8 pour 100 de plus que le service du même capital en rente perpétuelle; mais il y a dans cette période des séries d'années où la différence est beaucoup plus forte et peut devenir une source d'embarras pour le ministre des finances : la surcharge moyenne elle-même méritera d'être prise en considération le jour où les emprunts en rente amortissable s'élèveront à plusieurs milliards. A ces inconvéniens opposera-t-on l'extinction finale de la dette, qui sera la conséquence de cet amortissement obligatoire? Mais il est évident que le

même résultat serait obtenu aussi sûrement et avec plus de promptitude par l'application directe à l'amortissement des 7 ou 8 pour 100 que représente annuellement la prime. En effet, l'état rembourse la rente amortissable au pair de 100 francs, et d'ici longtemps, le 3 pour 100 perpétuel peut être acheté au-dessous du pair. D'ailleurs, pour être réel, l'amortissement suppose la cessation de tout emprunt nouveau. Si, en même temps que vous consacrez 10 millions à l'amortissement d'une série d'obligations de la rente amortissable, vous êtes obligé d'emprunter 10 millions de plus pour faire face aux besoins de l'exercice, il est manifeste que vous n'avez pas amorti : vous avez fait un simple renouvellement. Le gouvernement de juillet avait reconnu, il y a déjà près d'un demi-siècle, ce qu'il y avait de puéril à rembourser d'une main pendant qu'on empruntait de l'autre, et il fit acte de bon sens en suspendant l'amortissement. L'extinction de la dette par les tirages au sort des obligations amortissables ne sera également qu'une illusion tant qu'on ne s'abstiendra pas d'emprunts nouveaux.

Toute l'habileté des financiers les plus consommés est impuissante à trouver un autre moyen de réduire la dette et d'alléger les charges d'un pays que d'avoir un excédent régulier des recettes sur les dépenses : aucun expédient, aucune combinaison ne peut suppléer à cette inexorable nécessité. Il est à désirer que la législature qui va sortir des élections prochaines porte son attention la plus sérieuse sur nos finances et qu'elle s'occupe d'y rétablir l'ordre et la clarté. Elle n'y pourra parvenir sûrement qu'à la condition de supprimer le budget extraordinaire et le mode d'emprunt onéreux qui alimente ce budget. Elle fera un acte de sagesse et de patriotisme en mettant résolûment le pays en face des besoins du trésor et en demandant à la nation, si elle veut donner un développement démesuré aux travaux publics, de s'imposer les sacrifices nécessaires à l'exécution de ce programme.

Elle aura un autre devoir, celui d'arrêter la progression constante des dépenses et la multiplication des emplois. La France menace de plus en plus de devenir une nation de fonctionnaires où la moitié de la nation travaillera pour nourrir l'autre moitié. Pareil spectacle ne s'est vu nulle part, depuis les derniers temps de l'empire romain, qui tomba parce qu'un jour l'agriculture et l'industrie du monde civilisé se trouvèrent impuissantes à faire vivre la bureaucratie impériale. En toute chose on vise à substituer l'action de l'état à celle des particuliers ; on veut préposer à toutes les formes de l'activité sociale un ordre nouveau de fonctionnaires. Quant aux administrations déjà existantes, leur cadre va toujours s'élargissant. Tout ministre qui arrive a des protégés à placer : on s'empresse

aussitôt de diviser un bureau en deux en séparant des attributions qui se conciliaient fort bien ensemble, et l'on dispose ainsi de trois ou quatre places; mais les deux bureaux, bien que séparés, sont tellement connexes qu'ils ont besoin d'une impulsion commune : on forme une division, et voilà un service de plus. Quand le nouveau chef aura quelques années de grade et qu'on voudra le récompenser, le partage de sa division en deux donnera naissance à une direction. C'est ainsi que le service des beaux-arts, qui ne formait qu'un bureau sous la restauration et le gouvernement de juillet et qu'une division sous l'empire, est dirigé aujourd'hui par un sous-secrétaire d'état avec un état-major égal à celui d'un ministère. Les services du ministère de la justice ne sont ni plus étendus, ni plus chargés qu'il y a cinquante ans; le nombre des cours et des tribunaux est demeuré le même; il n'y a ni plus d'officiers ministériels à nommer, ni plus de pourvois en grâce à examiner. Il suffit cependant de comparer la distribution des services dans les almanachs nationaux de 1829, de 1847, de 1869 et de 1881, pour voir comment, en subdivisant à l'infini la même quantité de besogne, on arrive à doubler le personnel et les dépenses d'un ministère. Fixer par une loi les cadres des administrations publiques comme on a fixé les cadres de la marine et de l'armée, en sorte qu'il ne soit pas plus licite de créer un bureau qu'un régiment, est la réforme la plus utile que puisse entreprendre une assemblée nationale.

Avec de l'ordre et de l'économie, nos finances se rétabliraient promptement : il suffira à la nouvelle chambre de le vouloir pour qu'elles ne laissent rien à désirer. Notre nation est la plus laborieuse et la plus économe qui soit au monde : son incomparable activité répare incessamment les brèches faites à la fortune publique et donne naissance à de nouvelles sources de richesse. M. Gladstone calculait, il y a vingt ans, que chaque penny ajouté à l'*income-tax* rapportait 25 millions au trésor anglais : aujourd'hui le produit de ce penny ne peut être évalué au-dessous de 40 millions. Le revenu public, en France, n'a pas moins d'élasticité : le progrès normal des recettes, d'une année à l'autre, il y a vingt ans, pouvait être évalué à 30 millions : il doit être aujourd'hui de 50 à 60 millions avec un budget presque doublé. Les plus-values des deux derniers exercices ont été plus considérables; mais il faut faire la part de circonstances accidentelles. L'importation des blés et des vins étrangers a valu au trésor des augmentations de recettes dont la continuation n'est pas à souhaiter. On en peut dire autant du développement anormal que le renchérissement du vin semble avoir fait prendre à la consommation des liqueurs alcooliques. Enfin les recettes de l'enregistrement et du timbre et le produit de l'impôt

sur les revenus mobiliers ont été démesurément grossis par la création des sociétés nouvelles que la spéculation n'a cessé d'enfanter. Même ramenée à une moyenne de 60 millions, la plus-value des recettes publiques constitue une ressource importante dont une administration habile et sage aurait su tirer parti. Le rapporteur du budget de 1882 fait valoir que, malgré les dégrèvemens qu'il évalue un peu arbitrairement à 250 millions, le niveau des recettes réalisées est demeuré le même. Comment ne s'aperçoit-il pas que c'est là la condamnation de la législature dont les votes irréfléchis ont grossi les dépenses au point d'absorber, à mesure qu'elles se produisaient, ces plus-values inespérées? Rien ne montre mieux combien il eût été facile de se conformer au plan que la sagesse de M. Thiers avait tracé, de faire face sans nouvel emprunt aux dépenses que la guerre nous avait léguées et de préparer un allégement sûr et rapide de nos charges publiques.

III.

La Banque de France est la clé de voûte de notre système commercial, et il est impossible de se rendre un compte exact de notre situation économique et financière si l'on ne commence par examiner dans quelles conditions se trouve ce grand établissement. Le rôle qu'il joue dans notre pays est plus important que celui de la Banque d'Angleterre chez nos voisins. La Banque d'Angleterre a un caractère surtout métropolitain : elle n'a aucune succursale en dehors de Londres. Sans parler des Banques d'Ecosse et de la Banque d'Irlande, des établissemens de crédit puissans et nombreux, et absolument indépendans les uns des autres, pourvoient aux besoins commerciaux des diverses régions de l'Angleterre. La Banque de France a, dans toute l'étendue de notre territoire, des succursales de plus en plus nombreuses, en sorte que tout le mouvement commercial du pays vient se refléter dans ses comptes. Deux ou trois chiffres suffiront à montrer cette universalité de l'action de la Banque. Les opérations de cet établissement ont dépassé, en 1880, 10 milliards, sur lesquels plus de 8 milliards 1/2 ont été affectés à l'escompte du papier de commerce. Le nombre des effets escomptés a été de 4,436,168 à Paris et de 4,449,409 dans les départemens. Ce qui ajoute à la signification de ces chiffres, c'est que depuis la multiplication des institutions financières où les grandes maisons trouvent des facilités qui leur manquaient autrefois, la Banque est devenue et tend à devenir de plus en plus l'instrument de crédit du petit commerce. Près du quart des 8 millions d'effets pris à l'escompte en 1880 n'excédaient

pas 100 francs : le montant moyen des effets a été de 924 francs à Paris et de 968 francs dans les succursales ; il a été escompté à Paris 11,289 effets de 10 francs et de moins de 10 francs.

L'activité de la Banque semble avoir pris un essor soudain. Les opérations d'escompte de 1880 ont dépassé de 17 pour 100 celles de l'année précédente. A quoi tient ce progrès considérable qu'on ne peut expliquer par la création de trois ou quatre nouvelles succursales de peu d'importance, et comment se concilie-t-il avec le ralentissement incontestable des affaires commerciales et industrielles, et avec la raréfaction du papier qui en a été la conséquence? La cause en est facile à trouver. Pendant plusieurs années, les établissemens de crédit demandaient aux opérations d'escompte la rémunération de leur capital, le papier de premier ordre ne venait jamais à la Banque ou n'y arrivait que la veille de l'échéance, uniquement pour être encaissé par ses soins. Peu à peu, par suite du taux peu élevé de l'escompte, la plupart des établissemens de crédit ont abandonné le commerce du papier pour celui des valeurs et pour les affaires de spéculation, et les effets commerciaux ont repris le chemin de la Banque, où les opérations d'escompte se concentrent de plus en plus.

La Banque est, en outre, pour notre pays l'unique réservoir des métaux précieux : de la situation de son encaisse dépend absolument le degré de facilité de nos opérations avec l'étranger. Si on ajoute à ces considérations que, dans tous les pays où l'état a mis la main sur les banques et les a transformées en intrumens de trésorerie, il a tué à la fois le crédit des banques et son propre crédit, on comprendra sans peine que les politiques prudens se soient toujours préoccupés d'assurer à la Banque de France une indépendance complète et une entière liberté d'action. Les ressources de la Banque sont en quelque sorte le fonds commun où s'alimente le commerce du pays ; ce que l'état en applique à son usage est une sorte de détournement au préjudice de la nation. Personne n'a proclamé plus haut que M. Thiers la nécessité de maintenir une séparation complète entre les finances publiques et les finances de la Banque ; nous avons vu par quelles mesures il avait voulu assurer le prompt acquittement de la dette du trésor envers la Banque et l'abolition du cours forcé. Le retard apporté à la libération du trésor n'a pas causé de préjudice aux affaires, parce qu'un concours de circonstances a permis à la Banque de maintenir la convertibilité de ses billets et que le cours forcé a cessé d'exister en fait longtemps avant sa suppression. C'est au point de vue du principe reconnu et proclamé par M. Thiers qu'on est fondé à regretter la convention conclue entre la Banque et l'état, et en vertu de laquelle

la Banque a mis gratuitement à la disposition du ministre des finances une avance permanente de 140 millions. On a fait valoir, à l'appui de cette convention, que c'était une sorte de fonds de roulement que le trésor s'était assuré gratuitement. Cette gratuité n'est pas absolue, puisque l'état a renoncé au droit de timbre qu'il percevait sur les billets de la Banque. En outre, il est à peine besoin de faire observer que les 140 millions remis au ministre des finances ont constitué une addition permanente à la circulation fiduciaire dont la Banque est tenue d'assurer la convertibilité; conformément aux règles ordinairement suivies, ils doivent être représentés dans l'encaisse par 40 ou 50 millions d'espèces métalliques. Le moment où l'abaissement de l'encaisse au-dessous de la proportion normale contraindra la Banque à recourir à des élévations d'escompte se trouvera avancé d'autant; c'est donc en définitive le commerce français qui paiera, par des élévations anticipées de l'escompte, le loyer des 140 millions que le ministre des finances s'est fait livrer. C'est au même point de vue qu'on peut critiquer l'opération qui a consisté à faire prendre à la Banque pour 80 millions d'obligations du trésor à court terme. La Banque n'avait consacré jusqu'ici à l'acquisition de fonds publics que son capital et ses réserves; encore quelques économistes rigoureux lui en avaient-ils fait un reproche en soutenant qu'elle devait toujours tenir disponible la totalité de ses ressources. Il semblait établi en règle qu'en dehors de son capital et de ses réserves, la Banque ne devait acquérir que des métaux précieux ou du papier de commerce réalisable dans le délai maximum de trois mois. Les 80 millions que la Banque a remis au trésor en paiement des obligations qu'elle a acquises constituent une nouvelle addition à la circulation fiduciaire; ils n'ont point pour contre-partie une valeur réalisable à bref délai, ils peuvent donc contribuer encore à contraindre la Banque à élever anticipativement le taux de l'escompte pour ne pas s'exposer à négocier à perte la signature du ministre des finances.

Des esprits inattentifs pourraient trouver ces critiques bien méticuleuses en présence d'une encaisse qui a dépassé 2 milliards, qui n'est pas encore fort éloignée de ce chiffre formidable et qui, en tout cas, représente encore 75 pour 100 de la circulation fiduciaire. C'est qu'ils perdraient de vue la situation particulièrement délicate que la crise monétaire crée à notre grand établissement financier. La Banque de France subit tous les inconvéniens du bi-métallisme, sans bénéficier, pour le moment, d'aucun des avantages qu'elle en a retirés en d'autres occasions. Elle est obligée de recevoir les espèces d'argent qui lui sont données en paiement, et elle ne peut payer avec elles parce que les opérations avec l'étranger ne peuvent se

solder qu'en or et qu'à défaut d'or, le commerce intérieur donne la préférence aux billets. Les écus d'argent que la Banque met en circulation lui reviennent presque tous à l'échéance suivante par suite de l'empressement qu'on met à se débarrasser d'une monnaie lourde et incommode. Si élevé qu'ait été et que soit encore le chiffre total de la réserve métallique, on ne peut, au point de vue des besoins du commerce, considérer comme utilisable et comme susceptible de remplir la fonction d'une encaisse véritable que l'or possédé par la Banque et qui ne constitue que les deux cinquièmes ou le tiers des métaux précieux accumulés dans ses caves. Si donc en apparence et au point de vue théorique, la situation de la Banque est exceptionnellement forte, en fait, elle commande la prudence et de grands ménagemens. D'après le bilan du 21 juillet, l'encaisse de la Banque s'élevait à 1,866 millions, dont 630 millions en or et 1,236 millions en argent. L'or ne constitue donc qu'un tiers de l'encaisse totale. Il serait très intéressant de savoir exactement quelle est, dans ces 1,236 millions d'argent, la proportion des espèces monnayées et celle de l'argent en barre. En effet, les espèces monnayées, qui ne doivent pas dépasser de beaucoup 400 millions, portent en quelque sorte la signature de l'état : le commerce et les particuliers sont tenus obligatoirement de les recevoir pour leur valeur nominale; si une crise venait à se produire, la Banque pourrait se servir de ces 400 millions pour les paiemens à l'intérieur, mais elle ne pourrait utiliser de même les 700 à 800 millions d'argent en barre qu'elle possède. Non-seulement une loi qu'on pourrait rapporter d'urgence, mais des conventions internationales en interdisent le monnayage. La Banque, qui a dû évaluer ces barres d'argent d'après la valeur que leur transformation en écus leur ferait acquérir, ne pourrait en tirer parti qu'au prix du commerce, c'est-à-dire avec une dépréciation énorme. L'empire d'Allemagne a subi une perte de 15 à 20 pour 100 sur les espèces d'argent qu'il a démonétisées : à ce compte, la Banque de France, en cas de crise, se trouverait exposée à une perte dont le chiffre égalerait son capital.

C'est l'impossibilité où la Banque de France se trouve d'utiliser les deux tiers de sa réserve métallique qui explique pourquoi, au milieu d'octobre 1880, elle a dû élever d'un seul coup son escompte d'une unité entière en le portant brusquement de 2 1/2 à 3 1/2 pour 100. La Banque d'Angleterre, malgré une certaine diminution de son encaisse, n'avait cru devoir rien changer à ses conditions, et les Banques de Berlin et de Francfort venaient d'abaisser leur escompte, lorsque la Banque de France, avec une encaisse fort supérieure à celle de toute autre banque, prit une mesure en sens inverse de ce qui semblait la tendance générale du marché des capitaux. Mais,

dans la première semaine d'octobre, il avait été retiré de la Banque, en quelques jours, 80 millions d'or sur lesquels 42 avaient pris le chemin des États-Unis pour payer nos achats en céréales et en denrées alimentaires; 15 autres millions avaient été expédiés en Angleterre et avaient sans doute aussi les États-Unis pour destination définitive. La presque totalité du surplus avait également passé la frontière pour payer des achats de fonds étrangers.

Depuis 1877, l'Angleterre, qui vendait peu aux États-Unis et qui en tirait des quantités énormes de céréales et de viandes, s'acquittait en revendant à New-York, avec bénéfice considérable, les fonds fédéraux acquis à vils prix pendant la guerre civile. Les spéculations d'amortissement et de conversions poursuivies avec un si grand succès par le gouvernement américain ont absorbé peu à peu les titres placés en Europe. A partir de 1880, les capitalistes anglais ont commencé à acheter des actions des canaux et des chemins de fer américains en prévision de l'accroissement de trafic qui devait résulter des exportations des États-Unis pour l'Europe. Ils ont payé avec de l'or ces acquisitions nouvelles, et, le change n'étant pas en notre faveur, une grande partie de cet or venait de France. Nous-mêmes avions acheté à l'Italie et à l'Espagne des quantités de vins hors de toute proportion avec nos achats habituels, et comme ces deux contrées ne sont pas assez riches pour prendre beaucoup de nos produits manufacturés, c'est en espèces que nos acquisitions devaient se solder. Enfin, les émissions de fonds étrangers qui se succédaient continuellement sur la place de Paris avaient toutes pour conséquence des exportations de métaux précieux.

La Banque de France avait donc sujet de craindre que, par l'effet des retraits qui s'opéraient quotidiennement, son or n'allât grossir les encaisses des établissemens étrangers et qu'elle ne se trouvât elle-même bientôt au dépourvu. Si soudaine que son action ait pu paraître, au mois d'octobre, la Banque, en élevant son escompte, recourait au seul moyen logique et efficace de protéger son encaisse. Loin de la blâmer, on serait plutôt tenté de lui reprocher de n'être pas allée assez loin dans cette voie. Les retraits d'or qui l'avaient inquiétée à juste titre n'ont pas tardé à recommencer sous l'empire des mêmes causes. Au 31 décembre 1880, la Banque avait 200 millions d'or de moins qu'en 1879, et comme l'excédent des sorties sur les rentrées d'or avait été à Paris de 234 millions, il est évident que ce sont les rentrées des succursales qui ont comblé le vide. Il n'est pas besoin de dire que l'or retiré des caisses de Paris avait pris en presque totalité le chemin de l'étranger.

Les exportations d'or ont continué depuis le commencement de 1881, et elles continuent encore. Au mois de février dernier, elles

ont failli prendre une extension véritablement alarmante à la suite d'une loi votée par le congrès des États-Unis, qui attaquait les banques d'émission américaines dans leurs conditions d'existence. La baisse sur les fonds fédéraux varia de 10 à 17 pour 100 ; les changes oscillèrent dans les mêmes proportions, et pendant quelques jours le meilleur papier ne trouva à s'escompter à aucune condition. Les banques de New-York et le gouvernement fédéral avaient envoyé en Europe des ordres pour des achats d'or considérables, et la Banque d'Angleterre se préparait à élever son escompte, lorsque le président Hayes mit fin à la panique qui régnait sur toutes les places américaines en frappant de son *veto* le bill malencontreux qui en était l'unique cause. Londres et Paris respirèrent, mais dans la situation des changes, c'était l'encaisse de la Banque de France qui aurait été atteinte plus que toute autre par le contre-coup de la crise américaine.

Comment se peut-il que, malgré les continuels retraits d'or auxquels elle a eu à faire face depuis huit mois, la Banque de France n'ait eu recours à aucune nouvelle mesure défensive? C'est que l'élévation de l'escompte, au mois d'octobre, avait causé sur le marché de Paris une émotion passagère, mais extrêmement vive, dont on voulait éviter le renouvellement. C'est le loyer de l'argent qui sert de base à tous les calculs de la Bourse comme à ceux du commerce régulier : il y a donc une corrélation inévitable entre le taux de l'escompte et le prix des reports : dès que l'escompte peut offrir une rémunération plus avantageuse que le prêt sur valeurs, une partie des capitaux consacrés à des reports se détourne de la Bourse et s'emploie à négocier le bon papier. Le taux peu élevé de l'escompte pendant une longue période avait amené à la Bourse de nombreux capitaux, en quête d'un emploi plus fructueux et dont l'affluence avait permis à la spéculation sur les valeurs de prendre un grand essor. L'élévation du taux de l'escompte ne pouvait manquer d'entraîner une hausse dans le prix des reports et une baisse correspondante dans le prix des valeurs. Or il y avait un spéculateur tout-puissant qui avait un grand intérêt à ce que le loyer de l'argent demeurât très bas et à ce qu'aucun changement ne fût apporté dans les conditions du marché des capitaux : c'était l'état, qui négociait tous les jours des obligations sexennaires, qui, pour en mieux assurer le placement, maintenait l'intérêt des bons du trésor à un taux dérisoire et propre à en éloigner les capitaux, enfin qui avait à émettre un emprunt d'un milliard.

Ce fut donc l'état qui se chargea de trouver un expédient pour alimenter d'or les caisses de la Banque et dispenser cet établissement d'une nouvelle élévation de l'escompte. Personne n'ignore que,

depuis plusieurs mois, par suite des instructions données par le ministre des finances, les traitemens de tous les fonctionnaires, les factures des fournisseurs du gouvernement et les coupons des rentiers sont payés exclusivement en billets de banque et en argent : tout l'or que reçoivent à un titre quelconque les agens du trésor doit être retenu par eux, et il est versé par les trésoriers payeurs-généraux à la Banque ou à ses succursales, au crédit du compte courant du trésor. C'est ainsi que l'approvisionnement d'or de la Banque a été entretenu depuis le commencement de l'année. Cet expédient n'appellerait aucune critique, si on y avait eu recours à titre transitoire pour procurer à la Banque, dans une heure critique, une assistance dont elle aurait eu momentanément besoin, et pour éviter aux affaires la secousse d'une brusque et considérable élévation de l'escompte ; mais sa prolongation présente des inconvéniens qu'on aperçoit aisément. En effet, le bilan de la Banque a cessé d'être ce qu'il était autrefois : l'indicateur fidèle et, pour ainsi dire, automatique du mouvement des métaux précieux dans notre pays. Ce bilan, que tous les financiers du monde consultent assidûment et qui est la seule source de renseignemens authentiques offerte au public, ne traduit plus le mouvement imprimé aux métaux précieux par les opérations commerciales : il indique simplement l'écart entre les demandes d'or faites par le commerce et les versemens opérés par les trésoriers payeurs-généraux ; il n'apprend plus rien sur les sorties effectives de numéraire. Le commerce peut prendre à la Banque 15 ou 20 millions d'or par semaine sans que rien, dans le bilan, en avertisse le public, si le trésor a fait dans le même intervalle des versemens d'or équivalens. Tout l'or de la France peut passer par les caisses de la Banque, comme à travers un crible, pour s'en aller à l'étranger sans que l'on s'en doute, l'encaisse de la Banque demeurant stationnaire, au moins en apparence. Ce drainage de notre or aurait-il des conséquences moins préjudiciables aux intérêts du commerce pour s'être opéré en quelque sorte clandestinement? On serait tenté de croire le contraire en se rappelant le proverbe qui dit qu'un bien averti en vaut deux. Si l'exportation de l'or français ne s'arrête pas, il faudra toujours en venir aux seules mesures défensives qui soient efficaces, l'élévation de l'escompte et sa limitation aux effets à deux mois ; mais ces mesures défensives devraient être prises avec d'autant plus de rapidité et de rigueur et frapperaient d'autant plus rudement le commerce qu'elles auraient été différées plus longtemps. La connaissance des efforts faits par le gouvernement pour en retarder l'emploi ne manquerait pas d'ajouter aux appréhensions du public.

Il est à souhaiter qu'une abondante récolte en céréales et en

vins, en nous dispensant de renouveler les achats considérables que nous avons dû faire au dehors dans les deux dernières années, vienne arrêter l'exportation de notre numéraire et dispense la Banque de recourir à des mesures restrictives; mais tout paraît faire à notre commerce une loi de la prudence. La Banque avait retiré de la circulation la presque totalité des billets de 50 francs et une grande partie des billets de 100 francs à cause des frais considérables que lui imposent la fabrication et le renouvellement de ces billets : les uns et les autres ont reparu en grand nombre depuis six mois, et tous les appoints peuvent se compléter en papier et en argent sans recourir à l'or. Malgré cette précaution et malgré l'assistance du trésor, la Banque ne parvient point à maintenir intact son approvisionnement d'or : le bilan du 7 juillet accusait une perte de 3 millions d'or sur l'encaisse du 30 juin; le bilan du 14 juillet a accusé une nouvelle perte de 15 millions. Si ce mouvement de décroissance ne s'arrête point, la Banque remettra-t-elle en circulation, comme certains empiriques le lui conseillent, les coupures de 20 ou 25 francs, nous ramenant ainsi au régime du papier-monnaie; ou considérant qu'un pays tel que le nôtre, avec des relations internationales aussi étendues, ne peut se laisser entièrement dégarnir de métaux précieux, reconnaîtra-t-elle la nécessité de faire payer l'or à son véritable prix et de relever le taux de l'escompte? Nous ne saurions préjuger la détermination à laquelle s'arrêtera l'administration de la Banque, en face d'un état de choses que tout le monde peut prévoir comme presque inévitable; mais il nous reste encore une question à examiner : dans quelle situation une élévation notable de l'escompte trouverait-elle le marché français?

IV.

A ne juger que sur les apparences, le marché français n'aurait jamais été aussi florissant que dans les premiers mois de 1881. Il semblait qu'il fût en état de fournir aux besoins du monde entier : d'innombrables valeurs avaient été créées, toutes avaient trouvé ou paraissaient avoir trouvé preneurs ; toutes étaient en progrès. Les rentes françaises avaient rarement atteint des cours aussi élevés : les fonds étrangers avaient éprouvé une hausse correspondante; aucun embarras, aucun symptôme de gêne n'était perceptible. Cette situation du marché français était-elle aussi solide qu'elle était brillante?

Si l'on posait cette question : doit-on voir dans l'abondance et

le bon marché de l'argent des preuves irrécusables de la prospérité d'un pays et des gages assurés de sécurité? le monde de la spéculation n'hésiterait pas à répondre affirmativement, mais on aurait tort de l'en croire sur parole. Lorsque les affaires sont actives et florissantes, ni le commerçant ni l'industriel ne se plaignent de payer un intérêt de 5 ou 6 pour 100 ou même plus élevé pour les capitaux destinés au salaire des ouvriers, à l'achat et à la transformation des matières premières, aux avances à faire aux acquéreurs étrangers. Si donc l'abondance et le bon marché des capitaux résultent de l'importance des bénéfices réalisés par les commerçans et les industriels et qui dispensent ceux-ci de recourir au crédit, ce sont là des signes incontestables d'une situation prospère; mais l'abondance de l'argent peut être aussi le résultat de causes tout opposées. Lorsque la stagnation des affaires contraint le commerce et l'industrie à restreindre leurs opérations et à travailler au jour le jour, les capitaux qui les alimentent habituellement, ne trouvant plus un emploi rémunérateur, refluent vers la Bourse, comme le sang reflue vers le cœur dans un corps que la vie commence à abandonner; ils s'y accumulent temporairement et s'y font concurrence; alors leur abondance et leur bon marché n'accusent plus que la paralysie de l'activité nationale. Les statistiques officielles et les enquêtes approfondies auxquelles les commissions du sénat et du corps législatif se sont livrées permettent-elles à un esprit de bonne foi de contester que cette dernière situation soit la nôtre, depuis trois années, c'est-à-dire depuis l'essor qu'on a vu prendre aux spéculations financières?

A mesure que l'emploi leur a manqué, les capitaux disponibles et les petites épargnes se sont accumulés, sous forme de dépôts, dans les caisses des établissemens de crédit, et sont devenus pour ces établissemens une source de profits. Les fonds publics n'étaient pas encore à des prix élevés; et pour réaliser, sans risque appréciable, des bénéfices importans, il suffisait d'employer le montant des dépôts partie en achats de rentes et partie en reports. Aussi vit-on, dans cette première phase, la plupart des établissemens de crédit augmenter leur capital social dans l'unique dessein de pouvoir, sans déroger à leurs statuts, doubler ou tripler l'importance de leurs dépôts. La simultanéité de ces opérations eut un résultat facile à prévoir: le prix des rentes s'éleva en même temps que le taux des reports s'abaissa: les profits que l'on retirait de l'écart entre l'intérêt que l'on payait au public pour ses dépôts et l'intérêt que produisaient les placemens temporaires que l'on faisait avec cet argent, ne tardèrent pas à se trouver insuffisans pour rémunérer un capital doublé ou triplé. Il fallut chercher une source

de bénéfices plus élevés. On la trouva d'abord dans la négociation des fonds étrangers qu'on introduisit en quantité considérable sous prétexte de conversion, d'unification des dettes anciennes, ou d'émissions nouvelles, on vit paraître sur le marché français, à titre d'emprunteurs, presque tous les états du monde : ceux qui avaient un droit légitime à la confiance du public comme les plus besogneux et les plus mal famés : la Suède, la Norvège, le Canada, la Russie, qui n'a point réussi à contracter un emprunt temporaire à l'intérieur, l'Autriche, dont les appels au crédit sont périodiques, la Hongrie, dont les finances sont désorganisées par la ruineuse occcupation de la Bosnie, la Grèce, dont l'impuissance à servir l'intérêt de sa dette est manifeste, le Brésil, qui a irréparablement compromis ses finances, jadis excellentes, par des entreprises hors de proportion avec ses forces et par des garanties d'intérêts qui l'épuisent, divers états de l'Amérique du Sud, exclus des négociations à la bourse de Londres, à raison de leur insolvabilité constatée, tous ont trouvé en France des acquéreurs pour leurs titres et des souscripteurs à leurs emprunts.

On a offert ensuite au public français toute sorte d'obligations de chemins de fer ou de canaux, garanties par les mêmes gouvernemens étrangers qui avaient déjà apparu sur notre marché comme emprunteurs pour leur propre compte. Puis on s'est engoué des assurances : les années 1879 et 1880 ont vu naître quatorze compagnies d'assurances contre l'incendie, dont le capital réuni représente 210 millions. Presque toutes ces compagnies ont immédiatement donné naissance à un premier enfant sous la forme d'une compagnie d'assurances sur la vie, puis à un second qui a été une compagnie d'assurances contre la grêle, puis à un troisième qui a été une compagnie d'assurances contre les accidens ou sur les transports. La vogue des assurances épuisée, le tour des compagnies de gaz et des compagnies d'eau est venu. Quand on a eu éclairé et arrosé toutes les villes d'Europe et quelques villes d'Asie et d'Afrique, on a mis en société des mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, des charbonnages étrangers, des gisemens de plâtre, d'ardoises, de phosphates, en assez grand nombre pour qu'il soit possible de faire un cours de minéralogie avec la cote de la Bourse de Paris. Les établissemens thermaux, les casinos, les brasseries, les hôtels garnis, voire même les restaurans ont donné lieu à des émissions d'actions et d'obligations. La terre paraissant épuisée, on s'est tourné vers la mer : les compagnies pour la pêche cotière ou lointaine, pour la grande ou la petite navigation, pour les transports à vapeur, pour les armemens ou les assurances maritimes ont fait de nombreux appels au public et couvert les murs de leurs affiches concurrentes.

Les émissions de titres et surtout les créations de compagnies nouvelles ont produit des bénéfices considérables aux sociétés financières qui les ont entreprises. On a singulièrement perfectionné les procédés du passé : autrefois, on croyait impossible de fonder une société sans le concours du public : on en surveillait attentivement les premiers pas, on débutait par des sacrifices pour produire sur les titres une prime dont la récolte donnait quelquefois des résultats assez maigres. Aujourd'hui on détermine à l'avance les bénéfices qu'on veut réaliser : on prend soin de fonder la société en dehors du public et sans aucune participation de sa part, et quand on l'a pétrie et façonnée, on en met les actions en vente avec une majoration considérable qui entre immédiatement dans la caisse des fondateurs : ceux-ci n'ont plus aucun risque à calculer, aucune attente à subir, et dès le lendemain ils peuvent se désintéresser absolument des destinées de leurs créations. Il n'est pas surprenant que, depuis deux années, chaque mois et on pourrait presque dire chaque semaine ait vu naître quelque société financière nouvelle, désireuse de mettre à profit cette combinaison aussi ingénieuse que lucrative, et les dernières venues de ces sociétés ont essayé de compenser par une fécondité plus grande le désavantage de leur apparition tardive sur la scène financière.

Bien qu'il ne soit pas sans intérêt de constater les procédés employés par la spéculation, ce qu'il importe surtout d'étudier, ce sont les résultats de ce prodigieux enfantement de créations nouvelles. La question capitale est de savoir quelle est la proportion entre les ressources disponibles de notre marché et les placemens que l'on a offerts au public.

Il nous souvient personnellement qu'il y a quinze ans, lors de la dernière enquête sur le régime des banques et sur la circulation fiduciaire, on examina longuement et minutieusement, au sein de la commission, à quel chiffre pouvaient s'élever les bénéfices nets de la production nationale, les épargnes annuelles de la France. La majorité tenait pour le chiffre de 1,200 millions : les optimistes allaient à 1,500 millions. Les emprunts qui ont suivi la guerre ont mis une masse considérable de rentes aux mains de la portion la plus économe de notre population, de celle qui se fait une loi de maintenir ses dépenses au-dessous de ses gains ou de ses revenus et qui capitalise ses épargnes. On peut donc croire que, malgré nos malheurs, il y a eu progrès, et estimer aujourd'hui à 1,800 millions notre épargne annuelle : on ne saurait apporter aucun argument pour l'évaluer au-dessus de 2 milliards.

Voulons-nous un mode de raisonner plus probant ? Les achats considérables que nous avons dû faire au dehors dans ces dernières

années et l'avilissement du prix des denrées ne permettent pas de soutenir que notre agriculture soit prospère. Si exagérées qu'on veuille supposer ses plaintes, on ne prétendra pas que nos cultivateurs et nos fermiers soient en état d'opérer de nombreux placemens. Nos viticulteurs, aux prises avec le phylloxera, sont encore moins heureux. A en juger par les dépositions recueillies dans les récentes enquêtes par les commissions du sénat et du corps législatif, celles de ces industries qui travaillent pour le dehors se plaignent de rencontrer partout de nouveaux concurrens et de ne point réaliser de bénéfices ; celles qui travaillent principalement pour le marché intérieur, comme la métallurgie, par exemple, sont encore moins satisfaites de leur situation : la démonstration de leur peu d'activité se trouve dans la condition déplorable de la plupart de nos charbonnages, qui ont peine à placer, à vil prix, le produit de leur extraction et qui ont cessé de donner des dividendes. On chercherait donc vainement dans les rangs des producteurs français où peuvent se rencontrer des capitalistes en quête de placemens pour leurs épargnes et leurs bénéfices. Cependant, pour ne donner aucune prise au reproche d'exagération, on peut admettre qu'il est des branches d'industrie moins maltraitées que les autres et, dans les circonstances présentes, c'est faire la part large à ces industries privilégiées que d'évaluer à un demi-milliard leurs bénéfices annuels. A côté des agriculteurs et des industriels, il y a les rentiers, qui sont plus nombreux en France qu'en tout autre pays. Veut-on que personne, absolument personne, n'ait besoin de distraire pour ses besoins journaliers, pour son luxe, voire même pour ses plaisirs, un seul centime des arrérages que l'état lui paie ou des dividendes qu'il reçoit des compagnies sérieuses? Il suffit d'ouvrir le budget pour savoir exactement ce que le trésor paie aux créanciers de l'état; on sait avec la même précision ce que les compagnies de chemins de fer paient pour les intérêts de leurs obligations et pour le dividende de leurs actions; les paiemens du trésor et des grandes compagnies ne dépassent pas ensemble un milliard. En comptant encore 500 millions pour les dividendes d'un certain nombre de sociétés sérieuses et bien administrées, et pour les bénéfices commerciaux, on retrouve le chiffre de deux milliards comme le maximum annuel des épargnes que la France, dans les conditions invraisemblables que nous avons supposées, a pu consacrer à des placemens nouveaux, depuis le 1er janvier 1879 jusqu'au 1er juillet 1881. Ces cinq milliards en deux ans et demi représentent ce que nous appellerons le côté de la recette ; voyons maintenant les placemens, ou le côté de la dépense.

Commençons par les placemens de premier ordre qui ont dû obte-

nir nécessairement les préférences du public. L'état a emprunté un milliard et demi en rente amortissable, et un milliard sous la forme d'obligations sexennaires et de bons du trésor. Le gouvernement, par le maintien de la caisse des chemins vicinaux, par la création de la caisse des écoles et de la caisse des lycées, par des demandes de concours financiers pour l'exécution des chemins de fer et des canaux, a poussé autant qu'il l'a pu les départemens, les villes et les communes dans la voie des emprunts. Cependant, comme les fonds d'une partie de ces emprunts ont été demandés au Crédit foncier, pour ne pas nous exposer à de doubles emplois, nous ne tiendrons compte que des appels faits directement au public, et nous porterons seulement à 500 millions les émissions des départemens, des villes et des chambres de commerce, et les obligations négociées par les grandes compagnies de chemins de fer. Nous voici à 3 milliards. Les émissions du Crédit foncier, tant en obligations communales pour prêts aux communes, qu'en obligations foncières pour prêts à la propriété se sont élevées à 1 milliard. Est-ce aller trop loin que de porter également à 1 milliard les emprunts étrangers émis sur la place de Paris ? Viennent enfin les émissions d'actions et d'obligations faites soit par des sociétés financières ou industrielles déjà existantes pour accroître leur capital social, soit par des sociétés nouvelles pour se constituer. Ces émissions s'étaient élevées en 1878 à 1,223 millions; en 1879, ce chiffre a plus que doublé, il est arrivé à 3 milliards 53 millions ; il a dépassé 4 milliards en 1880, et pour les six premiers mois de 1881, il est de 2 milliards 353 millions. La récapitulation de tous ces chiffres donne 14 milliards et demi de valeurs nouvelles mis sur le marché français en deux ans et demi. Encore n'est-il pas tenu compte des majorations qui ont été demandées pour un très grand nombre des titres émis ; pour connaître avec exactitude la somme totale de ces majorations, il faudrait faire le dépouillement de tous les prospectus d'émission; le ministère des finances et la chambre syndicale des agens de change ont seuls les moyens d'établir ce compte avec exactitude.

Contentons-nous de dire approximativement qu'il a été demandé 15 milliards au marché français, c'est-à-dire le triple de la somme à laquelle les calculs les plus optimistes permettent d'évaluer les épargnes de la France pendant la même période, en supposant qu'elles aillent exclusivement à la bourse. Cependant toutes ces valeurs ont été prises ou sont réputées l'avoir été : un très grand nombre ont fait des primes qui dépassent certainement 2 milliards pour l'ensemble des émissions. A en croire les journaux financiers d'une date encore récente, tout le monde s'applaudissait des place-

mens qu'il avait faits, tout le monde avait réalisé ou pu réaliser des bénéfices. Comment cela s'est-il pu faire? Comment le public a-t-il été entraîné à souscrire les titres qu'on lui a offerts et à payer des majorations qui en doublaient et quelquefois en triplaient le prix?

Nous avons vu les établissemens de crédit appeler de toutes les façons les dépôts de fonds : quelques-uns ont multiplié les succursales et les guichets où le public pouvait apporter son argent, afin qu'il trouvât sans dérangement, dans son quartier même, une tire-lire toujours ouverte. Lorsque l'emploi des dépôts ne fut plus jugé suffisamment fructueux, on changea de conduite; on sembla repousser ces mêmes dépôts. On vit ces mêmes établissemens réduire simultanément et comme à l'envi l'intérêt qu'ils servaient aux déposans; ne plus offrir que 1 pour 100 par an pour les dépôts à sept jours de préavis et que 1/2 pour 100 pour le compte de chèques! Pourquoi retirait-on ainsi au public les avantages auxquels on l'avait habitué? En rendant les placemens temporaires à peu près improductifs, on visait à refouler l'argent des dépôts vers les valeurs qu'on mettait sur la place. On spéculait non sans raison sur le côté parcimonieux du caractère français, sur l'extrême répugnance de l'homme qui a fait péniblement quelques économies à laisser ses épargnes improductives, et suivant une locution consacrée, à perdre l'intérêt de son argent. En même temps, on tentait le petit capitaliste par l'appât irrésistible des primes considérables que ne manquaient jamais de faire des titres prônés par toutes les voix de la presse financière, répartis entre les acquéreurs avec des réductions notables sur les demandes, artificiellement raréfiés sur le marché par la vigilance de syndicats qui ne les laissaient jamais affluer en trop grand nombre à la Bourse et maintenaient les cours. Quand les épargnes réellement existantes ont été absorbées, quand le cercle des souscripteurs possibles a paru se restreindre, on a alléché le public en lui offrant sous la forme d'avances sur dépôts de titres et à un taux très modéré des facilités aussi séduisantes que dangereuses.

Nous touchons ici au côté le plus inquiétant de la situation financière. Ce qui est fait pour alarmer, c'est moins la fragilité d'une grande partie des créations que nous avons vues naître que l'artifice à l'aide duquel la spéculation, greffant les affaires les unes sur les autres, empruntant aux premières nées une partie de leur vitalité pour animer les autres, a créé entre toutes une solidarité étroite et pleine de péril. Un exemple peut seul permettre d'expliquer clairement cet enchevêtrement des sociétés industrielles. M. Prudhomme avait 25,000 francs d'économies à placer; il les a employés à acquérir cent actions d'une société financière, actions libérées de 125 fr.,

mais pour lesquelles on lui a demandé une prime de 125 francs; il a donc payé 250 francs des titres qui ne représentent que la moitié de cette somme. Toutefois, M. Prudhomme a sujet de se féliciter de son placement : les actions de la société financière ont monté de 500 fr. depuis son achat; tout fait croire que la société suivra la trace de ses devancières, dont les actions font des primes de 800 francs, de 1,000 francs et même plus. M. Prudhomme n'a garde de se défaire des siennes et cependant il voudrait tirer parti des 50,000 francs qu'il a gagnés. La société dont il est actionnaire patronne une nouvelle compagnie d'assurances qu'on déclare appelée au plus grand avenir, et elle offre de faire des avances aux souscripteurs sur dépôt de titres. M. Prudhomme, qui est plein de prudence, se contente d'une avance de 25,000 francs, à l'aide de laquelle il souscrit cent actions de la compagnie d'assurances, toujours en payant une prime 125 francs par titre. Comme on le lui avait annoncé, la nouvelle compagnie d'assurances contre l'incendie voit ses titres monter avec rapidité; elle promet une large moisson de bénéfices. Les mêmes patrons qui ont la main si heureuse proposent de greffer sur leur récente création une compagnie d'assurances sur la vie, ou contre la grêle, ou contre les accidens, ou toute autre société par actions. Le concours de M. Prudhomme ne leur manquera pas. Notre capitaliste hypothèque la moitié du gain que lui assurent ses actions de la compagnie d'assurances, et il souscrit encore cent actions de la nouvelle entreprise, toujours avec une prime de 125 fr. par action, et il s'estime le plus avisé et le plus heureux des hommes, parce que ces nouvelles actions montent avec la même rapidité que leurs devancières.

Voilà le miracle de la multiplication des capitaux tel qu'il s'accomplit sous nos yeux depuis deux ans et demi. M. Prudhomme n'avait que 25,000 francs; cependant il a pu payer en écus aux fondateurs des trois sociétés dont il est devenu actionnaire 37,500 fr. de primes, et il est propriétaire de trois cents titres nominatifs, libérés de 125 francs et représentant, par conséquent, 37,500 francs; seulement, ces trois cents titres nominatifs constituent pour M. Prudhomme un engagement indéfini de payer, à première réquisition des conseils d'administration, 375 francs par titre, soit 112,500 fr.; de plus, M. Prudhomme est débiteur de deux sommes de 25,000 fr. qu'il a empruntées pour prendre part à deux souscriptions. Il ne s'eninquiète pas, parce que toutes les actions qu'il possède sont à des cours très élevés et que la prime qu'il peut réaliser sur chacune d'elles lui permettra de faire face à tous ses engagemens. Tout est, en effet, pour le mieux tant que la prime subsiste et tant qu'elle est facilement réalisable. Tout le monde s'est enrichi sans effort et

presque sans s'en apercevoir ; mais l'horizon politique peut s'assombrir; ces compagnies, multipliées avec une si grande rapidité et dont le capital initial a été souscrit au moyen de viremens de compte, peuvent avoir besoin d'argent et faire des appels de fonds. Si bon nombre de souscripteurs, pour pouvoir effectuer les versemens, ont la pensée de se défaire d'une partie de leurs titres, la prime qui a fait leur sécurité peut disparaître avec la rapidité qu'elle avait mise à grandir. Toutes ces actions, souscrites à crédit, se transformeront en lettres de change pour le malheureux souscripteur. Comment fera-t-il face à ses engagemens exigibles, comment remboursera-t-il ses emprunts lorsqu'il n'aura entre les mains que des titres dépréciés? Où les sociétés financières trouveront-elles le crédit et les ressources nécessaires pour soutenir et faire vivre leurs éphémères créations?

C'est merveille que le marché français ait porté aussi aisément jusqu'ici l'énorme fardeau dont il est chargé. La multiplication des sociétés de crédit et l'étroite solidarité d'intérêts qui leur impose une action commune malgré les rivalités de personnes, ont doublé les forces de la spéculation. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être un observateur bien pénétrant pour discerner dans l'attitude du marché les symptômes de l'épuisement. Le premier signe de lassitude est apparu lors de l'émission de l'emprunt en rente amortissable. Cet emprunt a été souscrit entre quatorze et quinze fois, et avec les facilités dont on dispose aujourd'hui pour faire souscrire des emprunts un nombre de fois indéfini, on doit savoir gré au ministre des finances de la retenue dont il a fait preuve en cette occasion. Sur les milliards offerts au gouvernement, Paris à lui seul en a fourni 10! 1 milliard 1/2 a été souscrit en Angleterre; il reste donc 2 milliards 1/2 pour la province, en comprenant sous ce terme des villes comme Lyon, où les banquiers de Genève ont tous des comptoirs, et Marseille avec les puissantes maisons étrangères qui en font le théâtre de leurs spéculations. Si l'on élimine ces élémens étrangers qui, en souscrivant, n'ont eu en vue que le bénéfice à réaliser par la prime et non un placement de quelque durée, et si l'on tient compte de l'exagération que les particuliers ont dû apporter dans leurs demandes, en prévision de la réduction que l'on prédisait, on arrivera à considérer la souscription de la province comme assez modeste, surtout par comparaison avec ce qui s'était passé à l'occasion des emprunts précédens. C'est, cependant, en province qu'on doit chercher les souscripteurs sérieux, ceux qui ont demandé des rentes avec l'intention de les mettre en portefeuille. A Paris, la souscription a été l'œuvre de la spéculation seule. On n'a point vu, comme précédemment, la foule, l'argent à la main,

assiéger les guichets du trésor et les mairies. En revanche, les sociétés financières ont largement profité des facilités exceptionnelles qui leur étaient offertes et qui équivalaient pour elles à la suppression du dépôt de garantie. Elles ont pu enfler à leur aise le chiffre de leur souscription. On a cité tel établissement semi-parisien, semi-provincial, qui aurait souscrit à lui seul les deux tiers de l'emprunt, et dont le versement de garantie, en espèces et en rentes, aurait approché de 200 millions. Il n'est si petite officine de finances qui ne se soit donné la satisfaction d'annoncer qu'elle avait souscrit pour des millions. La réalité a-t-elle répondu à ces apparences? quels souscripteurs définitifs le trésor a-t-il trouvés en face de lui? Est-ce le vrai public, celui qui tire effectivement des écus de sa poche, ou la spéculation qui a espéré un bénéfice de son rôle d'intermédiaire?

L'opinion la plus accréditée est que le public n'a pas souscrit plus de 200 millions et que le surplus, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, est demeuré aux mains de la spéculation. Parmi les établissemens dont on a cité les grosses souscriptions, il en est de fort solides, qui sont en état de porter le fardeau qu'ils ont assumé; seulement, il est incontestable que ces établissemens n'ont jamais eu l'intention de conserver les rentes qu'ils ont souscrites. Dans quelle mesure et avec quelle célérité arriveront-ils à faire passer leur fardeau sur les épaules du public?

Cette opération est laborieuse, premièrement parce qu'il s'agit d'une très grosse somme et que la place est surchargée de titres de toute espèce, et secondement parce que la valeur qu'il s'agit de faire prendre au public n'est pas de nature à le séduire. Avec la prime qu'on lui a fait faire et qui est le seul bénéfice des établissemens qui ont souscrit, la nouvelle rente amortissable correspond exactement à des obligations des grandes compagnies à 390 francs; le revenu est le même, la sécurité est égale, mais l'amortissement des obligations est un peu plus rapide : soixante-douze ans au lieu de soixante-quinze. Quel motif pourrait donc inviter les porteurs d'obligations à échanger leurs titres contre de l'emprunt? Si des capitalistes qui prisent avant tout la sécurité du placement, on se tourne vers ceux qui cherchent un revenu élevé, il est certain que la rente amortissable est la moins avantageuse de toutes les façons d'employer son argent.

Le fardeau des établissemens chargés d'emprunt s'alourdit à mesure que les versemens deviennent exigibles, bien que les échéances aient été habilement espacées et que la Banque de France, par un mode d'intervention inusité jusqu'ici, opère la plus grande partie de ces versemens. Ce concours si précieux de la

Banque ne s'en traduit pas moins par la création d'une dette que les souscripteurs auxquels la Banque vient en aide devront tôt ou tard acquitter. Dans cette situation, il était impossible de laisser la moindre faiblesse se produire à la Bourse, et le maintien des cours est devenu une nécessité absolue. Comme cette nécessité s'imposait à tous les établissemens financiers, leurs efforts réunis ont réussi jusqu'ici à prévenir toute secousse. Seulement les opérations au comptant, qui représentent les achats des particuliers, ont toujours été en décroissant et ont cessé à peu près complètement. Il n'est demeuré en scène que les établissemens de crédit et les spéculateurs groupés autour d'eux; la tâche de soutenir les cours est devenue de plus en plus difficile. Si la rente amortissable, malgré l'excellence du crédit de l'état, ne se classe que péniblement, est-il à supposer que toutes les émissions d'emprunts étrangers ou de valeurs industrielles aient réussi? Loin de là, on cite des échecs assez notables : les syndicats formés entre certains établissemens ont dû garder et se répartir une portion des titres inutilement offerts au public. Ainsi aux rentes non vendues sont venus s'ajouter d'abord les titres non placés, puis les titres rachetés pour soutenir les cours ou reportés à chaque liquidation pour prévenir un mouvement de baisse. Il n'est donc pas surprenant qu'un certain nombre d'établissemens aient fini par perdre la disponibilité d'une partie notable de leurs ressources, et que, pour reconstituer leur fonds de roulement, forcément immobilisé, ils aient recours à l'augmentation de leur capital social. Or cette augmentation de capital, si elle est un expédient pour le présent, sera une préoccupation de plus dans l'avenir, par la difficulté d'obtenir la rémunération de ce capital nouveau : elle est donc loin d'être un signe de force et un gage de solidité.

Il est aisé de voir que le prix des reports est la clé de la situation. Si la spéculation a pu continuer sans encombre ses opérations et renouveler ses engagemens de quinzaine en quinzaine ou de mois en mois, c'est que, jusqu'ici, elle a emprunté à un taux très modéré. On évalue de 1,500 millions à 2 milliards les fonds qui sont actuellement employés en reports à la Bourse de Paris; mais tout le monde sait que la plus grande partie de ces fonds provient de ventes de titres opérées par des gens avisés qui, voyant les meilleures valeurs portées à des cours invraisemblables que ne justifient ni le revenu actuel ni même le revenu espéré, ont voulu profiter des engouemens du jour et ont vendu avec la résolution de reprendre leurs titres dès qu'ils redescendront à des prix raisonnables. Ces fonds, momentanément employés en reports, sont donc destinés à disparaître de la Bourse, et, à mesure qu'ils trouveront

un placement définitif, par quoi seront-ils remplacés? Aussi voit-on les sociétés financières, dont les forces sont épuisées, pousser avec ardeur à la création et à la multiplication d'un nouveau genre d'établissemens, de caisses qui se consacreront exclusivement à faire des reports, et par toutes les voix de la presse, on pousse le public à porter son argent à ces établissemens secourables.

Vain palliatif : les capitaux qu'on pourra réunir dans les caisses de reports ne compenseront jamais que dans une très faible proportion l'argent que les versemens sur l'emprunt, la négociation des obligations sexennaires, les emprunts étrangers et les appels de fonds des sociétés déjà existantes retirent journellement du marché. L'argent se raréfie donc constamment, et, par une conséquence forcée, il renchérit. Bien que la Banque n'ait pas modifié le taux de l'escompte depuis neuf mois et qu'ils ne rencontrent pas encore la concurrence du papier commercial, les reports se sont graduellement élevés : sur la rente française elle-même, ils dépassent déjà le revenu du titre; ils nécessitent donc de la part de l'acheteur un sacrifice mensuel. Qu'un certain nombre de spéculateurs, par lassitude ou par découragement, renoncent à conserver plus longtemps des titres qui coûtent au lieu de rapporter, leurs ventes, en se multipliant, pourraient déterminer un mouvement de baisse irrésistible. Si l'affaiblissement de l'encaisse de la Banque contraint notre grand établissement à élever le taux de l'escompte, le prix des reports s'élèvera dans la même proportion, et la spéculation se trouvera aux prises avec des difficultés insurmontables.

Le marché français est donc à la merci de l'imprévu. Les faits commerciaux aussi bien que les événemens politiques peuvent exercer sur lui une action irrésistible. La spéculation devra porter la peine de ses entraînemens, de ses imprudences et de ses folies; tôt ou tard la situation se dénouera par le retour des titres sérieux au prix que la logique et le calcul leur assignent et par la disparition des valeurs de mauvais aloi et des sociétés mal engagées. Cette liquidation inévitable s'opérera-t-elle par une secousse brusque et violente, par un effondrement soudain ou par une baisse lente et graduelle qui épurera le marché sans le bouleverser? C'est le secret de l'avenir, mais on nous permettra de conclure que l'heure de la prudence a sonné pour tout le monde.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

L'ARCHITECTURE CIVILE

DE

L'ANCIENNE ÉGYPTE

On n'a pas oublié les pages qu'ici même, il y a quelques mois, M. Eugène-Melchior de Vogüé consacrait à la vie et à la mémoire de Mariette (1); dans ce deuil public de la science, dont notre collaborateur s'était fait l'éloquent interprète, nous avons eu du moins cette consolation que l'œuvre entreprise par un illustre Français se continuât par des mains françaises. En même temps que s'installait au Caire l'École française d'égyptologie, la direction du musée de Boulaq et de toutes les fouilles à faire en Égypte était confiée à M. Gaston Maspero, professeur au Collège de France, où il occupe avec tant d'autorité la chaire qui a été créée pour Champollion.

C'était un redoutable héritage que celui de Mariette. Mariette avait des dons de nature éminens et rares; il avait une originalité de caractère et d'esprit dont étaient frappés tous ceux qui l'approchaient. Son début avait été une de ces inspirations brillantes, un de ces coups d'éclat qui saisissent l'imagination. Il ne s'en était pas tenu là; depuis ce moment, d'importantes découvertes et de nombreux travaux avaient entretenu et renouvelé sa réputation. Pour tout dire en un mot, il possédait ce que ne réussissent pas toujours à conquérir même les plus méritans, ce je ne sais quoi, plus facile

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

à sentir qu'à définir, qu'on appelle le prestige. Après sa mort, on ne se souviendrait plus que de ses mérites; on les ferait servir, un jour ou l'autre, à critiquer et à déprécier son successeur. Celui-là, quel qu'il fût, aurait des qualités autres que celles de Mariette; ce serait assez pour que tous ceux qu'irritent la fortune et le talent du prochain s'accordassent à dénigrer le nouveau venu, pour qu'ils le proclamassent inférieur, par cela seul qu'il serait différent.

Cette comparaison, où la malveillance aurait si beau jeu, M. Maspero ne s'en est point effrayé; il a eu confiance dans son étoile ou plutôt dans la ferme volonté dont il a déjà donné plus d'une preuve et dans ce dévoûment à la science qui lui a valu l'honneur d'être, jeune encore, entouré déjà de tout un cortège d'élèves. Il s'est fié à cette terre d'Égypte, à cette terre « saturée d'histoire (1), » qui n'a pas encore dit, qui ne dira pas de sitôt son dernier mot. L'événement a justifié et récompensé sa hardiesse. Tous ceux qui le connaissaient lui auraient volontiers fait crédit de quelques mois ou même d'un ou deux ans. Il avait été jusqu'alors un savant de cabinet; jamais il n'avait remué une motte de terre; il n'avait point vu l'Égypte. Ne lui fallait-il pas le temps de se mettre au courant de fonctions si nouvelles, de se familiariser avec un milieu où s'agiteraient autour de lui bien des intrigues et où les plus avisés même sont exposés à plus d'un faux pas? Pouvait-on espérer que, du jour au lendemain, il fût en état de suivre, même de loin, les exemples du plus vaillant et du plus heureux des *fouilleurs?* Le mot, nous le savons, n'est pas dans le *Dictionnaire de l'Académie,* mais n'est-on pas fondé à le risquer, pour désigner une nouvelle forme de l'invention et de la recherche, dans le siècle des Botta et des Layard, des Lepsius et des Mariette, des Cesnola et des Schliemann?

Ce crédit qu'on lui offrait, M. Maspero n'en a point usé. Dès le printemps, le bruit d'intéressantes découvertes arrivait jusqu'à nous, et, tout récemment, le 22 juillet, l'Académie des inscriptions entendait le successeur de Mariette exposer les principaux résultats de sa première campagne de fouilles. La nécropole de Memphis et celle de Thèbes ont livré de nouveaux secrets à la curiosité des égyptologues; des monumens ont été retrouvés dont les uns complètent les listes royales et éclairent certaines obscurités de l'histoire politique, tandis que les autres ajoutent beaucoup au peu que nous savions de l'histoire religieuse de l'Égypte. Les pyramides mêmes, muettes jusqu'à présent et que Mariette croyait condamnées à un éternel silence, les pyramides ont parlé. Ces textes de huit cents lignes que l'on vient d'y recueillir, dans les tombes de rois de la

(1) L'expression est de M. Caro, dans le discours qu'il a prononcé en recevant à l'Académie française M. Maxime Du Camp.

v^e^ et de la vi^e^ dynastie, M. Maspero et ses élèves nous les traduiront bientôt. Voici ce que le maître annonce et proclame dès aujourd'hui, sans craindre d'être démenti par la publication et le déchiffrement des inscriptions : ces documens prouveront que, dès le temps de l'*Ancien empire*, l'Égypte avait déjà créé, qu'elle adorait déjà tous les dieux en l'honneur desquels se sont élevés plus tard les somptueux édifices des Aménophis, des Seti et des Ramsès. Quelque haut que l'on remonte dans ce passé dont les profondeurs, comme celles d'un gouffre béant, donnent le vertige à l'imagination, toujours on trouve l'Égypte déjà formée, adulte déjà et pourvue de tous ses organes, maîtresse des pensées qu'elle développera et pénétrée des croyances dont elle vivra durant tant de siècles. Il semble que, dans cet étrange pays, la civilisation n'ait pas eu de commencement. Pour mieux dire, les monumens les plus anciens que nous puissions atteindre, en remontant le cours des âges, sont bien loin encore de nous conduire jusqu'aux origines mêmes de cette langue et de cette écriture, de cette religion et de l'art qui en traduit les conceptions; ils nous laissent, ils nous abandonnent bien en deçà du temps où cette aïeule des nations, aidée par les bienfaits du fleuve qui venait à jour fixe fertiliser ses campagnes, s'est essayée à sortir de la barbarie et a créé la première société policée qu'aient éclairée les rayons du soleil de l'Orient.

Ce sont des tombes et des sarcophages, ce sont des inscriptions et des papyrus funéraires qu'a retrouvés, cet hiver, M. Maspero. L'an prochain, tout en continuant l'exploration de ces nécropoles dont il n'épuisera point les trésors, il se propose de faire, à Thèbes, pour les temples de Medinet-Abou et de Louqsor, ce que Mariette a fait, au même endroit, pour ceux de Karnak et de Deir-el-bahri, ce qu'il a fait ailleurs pour ceux d'Abydos et de Dendérah. Il les dégagera des masures qui les obstruent et des amas de décombres et de sables qui nous cachent encore tant de curieuses dispositions, tant de représentations intéressantes et de textes précieux. Ces travaux, que facilitera, nous l'espérons, l'ordre remis par la France et l'Angleterre dans les finances de l'Égypte, peuvent beaucoup changer et beaucoup ajouter aux idées que nous nous faisons aujourd'hui de l'architecture funéraire et de l'architecture religieuse de l'Égypte. Les résultats auxquels on arrive en étudiant la tombe et le temple conservent donc encore, à certains égards, un caractère provisoire, et il en sera ainsi, surtout pour le temple, jusqu'au moment où tous les grands édifices religieux auront été complètement déblayés et où le plan, où tous les détails en auront été relevés avec plus de soin et d'exactitude qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Il est au contraire un sujet que l'on peut traiter dès maintenant

sans avoir beaucoup à craindre ou plutôt beaucoup à espérer des révélations qui pourraient être dues à des découvertes ultérieures : c'est la restitution de l'architecture civile de l'ancienne Égypte. L'architecture funéraire et l'architecture religieuse sont représentées, dans la vallée du Nil, par des monumens nombreux et remarquablement conservés; on ouvre tous les jours de nouvelles tombes, et il y a encore beaucoup à faire pour que nous connaissions ce qui reste des temples égyptiens aussi bien que l'on connaît les ruines de l'Acropole d'Athènes ou celles du forum romain; mais du palais, de la maison, le temps n'a épargné que de bien faibles débris, et ce que les historiens nous apprennent au sujet de ces édifices se réduit à bien peu de chose. Ce qui nous aide le mieux à combler jusqu'à un certain point cette lacune, ce sont les peintures et les bas-reliefs des tombeaux. On y voit souvent figurés, soit en élévation, soit en plan, des magasins et des greniers, des maisons et des villas de l'époque pharaonique.

Quelques représentations de plus, trouvées dans de nouvelles tombes, n'augmenteraient pas beaucoup, ce semble, les ressources dont nous disposons pour tenter cette restauration. Les conclusions auxquelles nous arriverons nous seront d'ailleurs suggérées souvent moins par la vue de ces images parfois confuses et toujours très réduites et très abrégées que par l'étude des conditions persistantes du climat et par celle de rapports et d'analogies dont l'historien doit tenir grand compte en pareille matière.

I.

La tombe et le temple donnent une grande idée du goût et de la richesse des monarques égyptiens, ainsi que de la variété et de la puissance des moyens mécaniques dont ils disposaient; on est donc porté tout d'abord à penser que les palais, par leurs dimensions et par le luxe de leur décoration, devaient être en rapport avec la magnificence des sépultures que ces souverains se préparaient et avec celles des édifices qu'ils érigeaient en l'honneur des dieux desquels ils croyaient tenir leur prospérité et leur gloire. C'est au sein de splendides et pompeuses demeures, faites des plus belles matières dont disposât l'Égypte, que l'imagination se représente les princes qui ont construit les pyramides et creusé les syringes thébaines, qui ont bâti Louqsor et Karnak.

Sous cette impression, les premiers voyageurs qui ont visité la vallée du Nil et décrit ses monumens ont été portés à voir partout des palais, à prétendre en reconnaître les débris dans toutes les

ruines imposantes qui n'étaient pas des pyramides ou des hypogées. Pour les auteurs de la grande *Description de l'Égypte*, Karnak et Louqsor, Médinet-Abou et Gournah sont des palais; des dénominations comme celle de *palais de Ménephtah*, appliquées au temple de Seti, à Gournah, se sont transmises de proche en proche et se rencontrent encore dans les livres tout récens, comme l'*Histoire de l'architecture*, de Fergusson (1).

Depuis les travaux et le voyage de Champollion, une étude plus attentive des ruines et surtout la lecture des inscriptions hiéroglyphiques ont dissipé cette erreur; on est d'accord aujourd'hui sur la destination primitive des grands édifices thébains de l'une et de l'autre rive; on n'en conteste plus le caractère religieux. Tout en admettant cette vérité, certains archéologues n'ont pas encore réussi à s'affranchir tout à fait de l'idée qui a si longtemps été dominante; ils en gardent quelque chose et soutiennent une opinion moyenne, d'après laquelle l'habitation royale aurait été une dépendance du temple; ils la cherchent, à Karnak comme à Louqsor, dans les pièces, assez mal conservées, qui se trouvent en arrière du sanctuaire. C'est là, dans ces chambres dont plusieurs étaient soutenues par des colonnes et richement décorées, que le roi aurait eu sa demeure et « sa vie se serait passée dans les cours et les salles hypostyles(2). »

Parmi tous les documens qui ont été recueillis dans ces parties de l'édifice, il n'en est pas un qui confirme cette hypothèse; ni dans le reste de la littérature égyptienne, ni même chez les historiens grecs, on ne saurait trouver un texte qui prouve ou qui même tende à faire croire que les rois aient jamais vécu dans le temple ou dans ses dépendances, qu'ils aient habité l'intérieur de l'enceinte sacrée.

Voici d'ailleurs qui est peut-être plus concluant encore que le silence même des textes. Rappelez-vous ce qu'était le temple égyptien avant que le temps en eût émietté les enceintes, troué les murs et défoncé les plafonds. Arrivez, par un effort d'esprit, à vous le représenter dans son état ancien, et vous comprendrez que les rois n'ont jamais dû songer à choisir, comme leur résidence favorite, ces lieux fermés et sombres. Aussi bien que leurs sujets, les princes égyptiens devaient être, pour la plupart d'humeur sereine et gaie; qu'il s'agisse des grands du royaume ou des humbles et des petits, pas d'expression qui se répète plus souvent dans les textes égyptiens que celle-ci : *faire un jour de bonheur*. Le palais

(1) *A History of architecture in all countries, from the earliest times to the present day*, 4 vol. in-8°, 1874. Fergusson (t. 1er, p. 118) propose pour Karnak le terme de *temple-palais* ou de *palais-temple*.

(2) Du Barry de Merval, *Études sur l'architecture égyptienne* (1875), p. 271.

devait être une maison d'agrément, un lieu de repos; or était-il rien qui pût être mieux approprié à ces fins que des édifices légers et spacieux, situés hors de la ville, au milieu de jardins amples et touffus, sur le bord du Nil ou de l'un des mille canaux qui en portaient l'onde jusqu'aux limites du désert? Des balcons, des galeries hautes, des terrasses couvertes, l'œil se promenait sans obstacle sur les plantations voisines, sur le cours du fleuve et sur les campagnes qu'il arrosait, sur les montagnes qui bornaient l'horizon. Les chambres avaient de larges fenêtres; des volets mobiles, que l'on distingue dans certaines peintures, permettaient d'ouvrir l'appartement à l'air et à la lumière, ou d'y faire la nuit pendant les heures chaudes de l'après-midi. Cette ombre qui, dans les pays d'ardent soleil, est le plus délicieux de tous les biens, on la trouvait encore, à l'extérieur, sous les sycomores et les platanes, autour des bassins où s'épanouissaient les brillantes corolles du lotus; on la trouvait, embaumée d'odeurs printanières, sous les berceaux de feuillage et les treilles chargées de fruits, ou dans ces kiosques ajourés qui se dressaient, de place en place, sur la rive des étangs. Là, derrière l'abri de haies épaisses et de murs discrets, le roi pouvait appeler à lui son harem, jouir des ébats de ses jeunes enfans et de la beauté de ses femmes. Là, ses campagnes finies, un Thoutmès ou un Ramsès s'abandonnait paresseusement à la douceur de vivre, sans vouloir se souvenir des fatigues de la veille ni penser aux soucis du lendemain; comme on dirait aujourd'hui en Égypte, il *faisait son kief*.

Pour cette architecture dans laquelle tout, ensemble et détails, était combiné en vue des jouissances de l'heure présente, on n'avait pas besoin de la pierre; c'était pour la tombe, c'était pour les temples des dieux, pour ce qui devait durer éternellement, qu'il fallait compter sur l'épaisseur et la solidité du calcaire, du grès et du granit. Le palais n'était qu'une tente dressée pour le plaisir; il ne réclamait pas d'autres matériaux que le bois et la brique. C'était affaire ensuite au peintre et au sculpteur d'en couvrir toutes les parois de couleurs vives et de riantes images; c'était à eux de faire resplendir partout, sur les enduits des murs, sur les planches d'acacia, sur les minces colonnettes de cèdre ou de palmier, l'éclat des tons joyeux qui garnissaient leur palette et les reflets brillans de l'or. Le luxe de la décoration était ici le même que dans la tombe et le temple; la différence était dans le caractère de l'architecture et, par suite, dans ses chances de durée. Eux aussi, dans leur genre, ces édifices étaient tout à fait dignes de la puissance et de la richesse des souverains qui les ont bâtis pour les habiter; mais on comprend qu'avec un pareil mode de construction ils aient dis-

paru de bonne heure, sans laisser de traces sur le sol de l'Égypte.

Depuis les siècles les plus lointains dont nous ayons gardé mémoire, l'Orient a bien peu changé, malgré l'apparente diversité des races, des empires et des religions qui s'y sont succédé sur la scène; or on sait quel nombreux domestique y suppose la vie royale et seigneuriale telle qu'elle y a été entendue et pratiquée de tout temps. Le *konak* du moindre bey, du moindre pacha renferme toute une armée de serviteurs, dont chacun rend bien peu de services. C'est par milliers que se comptent les domestiques qui peuplent le sérail du sultan à Constantinople ou celui du padischah à Téhéran. Ce qu'il y a là d'eunuques et de palefreniers, de balayeurs et de cuisiniers, d'*atechdjis*, de *cafedjis* et de *tchiboukdjis*, personne n'en sait le chiffre exact. Une telle existence, une telle extension de la domesticité suppose d'amples communs où cette multitude puisse se loger tant bien que mal, avec femmes et enfans. Afin de pourvoir à l'entretien de tout ce personnel, il faut aussi des provisions considérables et des réserves toujours prêtes; il faut des magasins où viennent s'entasser les dons plus ou moins volontaires des sujets, les tributs perçus en nature et les récoltes que produisent les immenses propriétés du souverain. Dans ces vastes enclos dont les hypogées de Tell-el-Amarna nous ont conservé les plans, il y a place pour toutes ces dépendances; on les y voit, réparties autour d'une succession de cours, s'étendre et se prolonger au loin, en arrière et des deux côtés des bâtimens principaux, de ceux qu'habitaient le souverain et sa famille. Si, dans le cours d'un long règne, cette famille s'augmentait (Ramsès II eut cent soixante-dix enfans, dont cinquante-neuf fils), s'il fallait agrandir le palais pour monter la maison de chacun des princes royaux, rien de plus facile que d'empiéter sur les campagnes voisines et de développer ainsi bâtimens et jardins de plaisance.

Quelque spacieuse que soit la grande enceinte de Karnak, la royauté égyptienne, telle qu'on se la représente d'après les textes et d'après toutes les analogies, ne s'y fût pas trouvée à l'aise; toujours elle se serait sentie à l'étroit derrière ces hautes barrières, dans cet espace clos par une ligne inflexible, au milieu de ces montagnes de pierre. Le palais oriental veut un cadre plus souple et plus large. Étudiez-le, des rives du Gange à celles du Bosphore, tel que l'ont fait les nécessités du climat, la vie de harem et l'extrême division du travail; que vous évoquiez les souvenirs de Suze et de Persépolis, de Babylone et de Ninive, ou que vous visitiez soit les résidences royales d'Agra et de Delhi, dans l'Inde, soit même, sans aller si loin, le Vieux-Sérail, à Constantinople, partout, sous la diversité des ornemens qui varient suivant les siècles et les lieux, vous serez frappé d'un même aspect, d'un même caractère général : le palais

est multiple, complexe et, si l'on peut ainsi parler, diffus. Il ne se compose point, comme les palais modernes de l'Occident, d'un édifice unique qui forme un ensemble homogène et se laisse embrasser tout entier par un seul regard; il ne ressemble point aux Tuileries ni à Versailles. C'est une collection de bâtimens d'importance très inégale et qui ont été construits par des princes différens; c'est une suite de pavillons que séparent de beaux jardins ou des cours plantées d'arbres; pour mieux dire, c'est tout un quartier, c'est toute une ville à part, une cité royale, qu'une muraille élevée enveloppe de tous côtés. A l'intérieur, dans la partie la plus voisine de l'entrée, s'ouvrent les riches salles où le maître daigne s'asseoir parfois pendant quelques heures sur son trône ou sur son divan pour donner audience et pour recevoir les hommages de ses sujets ou ceux des ambassadeurs étrangers; autour de ces pièces, ouvertes à un certain nombre de privilégiés, fourmille tout un peuple d'officiers, de soldats et de serviteurs. C'est ce qui, dans de bien autres proportions que chez le simple particulier, correspond au *sélamlik* de la maison orientale. Plus loin, derrière des portes jalousement gardées, s'étend et se prolonge le *harem;* c'est là que le roi passe tout le temps que ne lui prennent pas la guerre ou les conseils. Tous ces bâtimens laissent entre eux assez d'air et d'espace pour que le roi puisse, s'il en a la fantaisie, rester des mois et des années sans en sortir; il fait manœuvrer ses troupes dans les vastes cours; il se promène à pied, à cheval ou en voiture dans les allées de ses parcs; ses thermes et ses étangs lui offrent les plaisirs du bain chaud et froid; parfois il possède, dans l'enceinte même, des terrains de chasse.

Il y a toujours eu, dans ces facilités et ces séductions, une tentation périlleuse pour le souverain oriental. Combien elle serait longue, la liste des dynasties qui, douées, à leur début, d'une singulière et puissante énergie, se sont, dans le cours de quelques générations, affaiblies et comme endormies dans les délices du palais! Elles s'y sont si bien énervées qu'un jour est venu où il a suffi du choc le plus léger pour jeter à bas du trône le dernier rejeton d'une ligne de conquérans. Vous vous rappelez l'histoire tragique de Sardanapale et tout ce qu'elle a fait écrire de prose et de vers chez les anciens et les modernes. La critique contemporaine n'en laisse pour ainsi dire rien subsister; noms, dates, faits, elle a tout mis en doute, et cependant, quand il nous serait bien démontré qu'il faut renoncer à tous les détails consacrés par la tradition, cette histoire n'en resterait pas moins vraie, vraie de cette vérité supérieure et générale qui fait le prix et l'autorité de la légende. C'est par un Sardanapale que finissent presque toutes les races royales de l'Orient, car Sardanapale n'est pas autre chose que l'ha-

bitant trop sédentaire du palais et la victime de ses alanguissantes douceurs.

Si nous connaissions mieux, par le menu, l'histoire intérieure de l'Égypte, nous y trouverions certainement plus d'un exemple de ce phénomène : selon toute apparence, c'est ainsi que durent déchoir et s'éteindre les Ramessides. En tout cas, le palais égyptien ne pouvait s'écarter beaucoup du type que nous avons décrit, et ce type, nous en reconnaissons tous les traits caractéristiques dans ces édifices que l'on a jusqu'ici toujours appelés des villas (1). Vous vous en convaincrez si vous prenez la peine de restaurer, sur le papier, les plus importantes des habitations représentées à Tell-el-Amarna. Cette restitution a ses difficultés ; il faut arriver à bien comprendre les procédés dont se sont servis les Égyptiens pour figurer les édifices. Dans ce que l'on a nommé assez inexactement des *plans cavaliers*, ils mêlent ces différens tracés du dessin géométral que nous appelons le *plan*, la *coupe* et l'*élévation ;* ils passent, sans nous en avertir, de l'un à l'autre, liberté capricieuse qui s'explique par le désir de montrer à la fois des détails de construction qui, dans la réalité, ne peuvent être aperçus et embrassés par un seul regard. On parvient pourtant à s'y reconnaître par une étude attentive de ces figurations et l'on réussit à se faire une idée assez nette de la manière dont l'édifice était disposé. C'est un ensemble de bâtimens et de plantations qui occupe sur le terrain un très vaste espace. Même ampleur de développement, même variété que dans les palais orientaux d'autrefois et d'aujourd'hui ; même mélange de constructions appropriées à divers usages et de jardins, d'esplanades, de cours spacieuses ; ici des colonnades de pierre, là des colonnes de bois, plus légères et plus sveltes. Ce sont bien là ces demeures immenses qui, dans la ville même ou dans son voisinage immédiat, offraient au souverain tous les plaisirs de la campagne ; il n'était pas un de ses goûts et de ses désirs qui n'y pût trouver, sur l'heure, une pleine satisfaction.

La partie de l'habitation royale qui attire tout d'abord l'attention, dans la plus intéressante des planches où Prisse d'Avennes a donné la copie de ces plans cavaliers, c'est celle qui semble correspondre à ce que l'on appelle en Orient le *sélamlik*, à des appartemens de récep-

(1) Nestor L'Hôte, ce fin connaisseur, qui a deviné si souvent ce que les études égyptologiques ne pouvaient pas encore démontrer au temps où il visitait l'Égypte, a éprouvé à Tell-el-Amarna la même impression : « Des détails non moins intéressans, dit-il, nous font connaître la distribution et en quelque sorte le plan à vol d'oiseau des palais du roi, les portiques et les propylées qui y donnaient accès, les chambres intérieures, magasins et offices, les cours, jardins, réservoirs, enfin tout ce qui composait l'ensemble d'une demeure royale. » (*Lettres écrites d'Égypte* en 1838 et 1839, in-8°, 1840 p. 64-65.)

tion, comme nous dirions en Occident (1). Devant l'entrée est une construction dont il est difficile d'indiquer avec certitude la destination. Était-ce un réservoir où se rassemblaient les eaux destinées à abreuver les hôtes du palais et des jardins, était-ce une sorte de corps de garde? En arrière de ce bâtiment une porte s'ouvre entre deux tours à murs inclinés; c'est une sorte de pylône; sur les côtés, deux portes plus étroites. Ces trois portes conduisent dans une grande cour rectangulaire. Sur les deux longs côtés, une suite de chambres; le petit côté postérieur est la répétition de l'antérieur. Cette cour en renferme une autre, où l'on arrive en traversant un portique; elle-même, la seconde cour, n'est que l'enveloppe d'une salle à ciel découvert, exhaussée sur plusieurs degrés. Les escaliers par lesquels on y accède sont très visibles sur le plan. Au milieu de cette salle, un petit bâtiment isolé, dont il est difficile de définir le caractère; peut-être est-ce un de ces autels en forme de tribune qui sont parfois représentés dans les bas-reliefs. Nestor L'Hôte donne le croquis d'un de ces bas-reliefs; on y voit un homme debout sur une de ces estrades et devant lui une pile d'offrandes. Il signale les restes, encore subsistans à Karnak, d'une construction de ce genre; c'est un massif quadrilatère auquel on accédait par une rampe en pente douce (2). C'était peut-être là que le roi accomplissait certaines cérémonies religieuses, soit en la mémoire de ses ancêtres, soit en l'honneur des grands dieux nationaux. Pour parvenir jusqu'à la pièce où se dresse cette sorte d'estrade, il faut d'ailleurs franchir trois enceintes successives; la sécurité du prince était donc bien protégée par cette triple clôture.

Sur le plan égyptien que nous avons en vue, à droite de l'édifice que nous venons de décrire, on en voit un autre plus vaste, mais d'un arrangement plus simple; une aire plantée les sépare, et il n'y a point entre les deux de communication apparente. En avant, même pylône précédé de la même construction rectangulaire; puis une ample cour dont trois faces présentent une double série de chambres qui prennent jour soit sur la cour même, soit sur un portique. C'est sans doute là le *harem;* là logeaient le prince, ses femmes et ses enfans. Sur les côtés et en arrière, disposés autour d'autres cours, des magasins, des écuries et des étables, puis des jardins. Le plus beau de ces jardins, au milieu duquel se creuse

(1) *Histoire de l'art égyptien, d'après les monumens,* 2 vol. grand in-folio, et un volume de texte in-4°, Arthus Bertrand, 1879. Les planches ne sont pas numérotées, ce qui rend les citations difficiles.

(2) *Lettres écrites d'Égypte*, p. 62. Dans d'autres de ces plans de Tell-el-Amarna, chez Prisse, on voit représentées, à plus grande échelle que dans celui dont nous avons restauré une partie, plusieurs de ces estrades qui paraissent couvertes d'offrandes variées. L'une d'elles est précédée d'un escalier.

une longue pièce d'eau, se trouve en arrière du pavillon royal; de place en place se dressent des kiosques, des belvédères, des constructions légères où l'on devine, au mode d'assemblage indiqué par le dessinateur, l'emploi du bois. Partout des portiques sous lesquels devaient se grouper et reposer la nuit les gens de service. Où étaient les salles de réception, ce que l'on appellerait aujourd'hui le *divan?* Nous ne les avons reconnues dans aucun des plans qui nous ont passé sous les yeux; mais il ne faut pas oublier que ces plans, mutilés en beaucoup d'endroits, n'ont été reproduits jusqu'ici que par fragmens. Ils mériteraient d'être l'objet d'une publication plus complète.

Telle est, croyons-nous, l'idée qu'il convient de se faire du palais égyptien, d'après les analogies historiques et d'après l'ensemble de ces données graphiques. Si nous ne nous sommes pas trompés, on comprendra que nous nous refusions à voir les restes d'un palais proprement dit dans la ruine qui a si souvent été dessinée et photographiée sous le nom de *pavillon royal de Medinet-Abou* ou de *pavillon de Ramsès III*. Il serait difficile de donner, par la seule description, une idée de l'aspect et de la disposition de cet élégant et singulier édifice; il faut l'étudier dans les plans que Lepsius en a donnés, après les auteurs de la *Description de l'Égypte*. En venant de la plaine, on rencontre d'abord deux logettes de garde, terminées, comme le mur d'enceinte où elles sont insérées et comme le pavillon lui-même, par des créneaux. Les deux piliers qui s'appuyaient contre les logettes et entre lesquels était comprise la porte subsistent encore; une grille devait fermer le passage; on peut la restituer avec vraisemblance, d'après les peintures thébaines. La porte franchie, on se trouvait en présence de deux hautes ailes en forme de pyramides tronquées, et d'un corps de bâtiment qui s'élevait entre les deux, percé d'un passage, au fond d'une cour qui va se rétrécissant par ressauts successifs. En hauteur, l'édifice se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages, qui étaient réunis par des escaliers.

Ce pavillon est tout couvert de bas-reliefs et de textes hiéroglyphiques, et pourtant on discute encore sur sa destination. Le meilleur moyen de résoudre le problème, n'est-ce pas d'en demander la solution à notre expérience d'historien et de voyageur, n'est-ce point de nous rappeler ce que nous savons des conditions persistantes de la vie royale, telle que l'ont toujours comprise et pratiquée les souverains orientaux? Aujourd'hui encore, on le sait, il en est bien peu qui, le lendemain de leur avènement, n'aient pas la fantaisie de se bâtir un palais neuf. C'est ce qu'avaient fait, en Syrie, l'émir Beschir, à Beit-ed-din, dans le Liban, et Djezzar-Pacha, près de Saint-Jean-d'Acre; c'est ce qu'en Egypte même Mehémet-Ali et

ses successeurs ont fait à Choubra et ailleurs encore, autour du Caire et d'Alexandrie. De même à Constantinople, Mahmoud et Abd-ul-Medjid ont employé, en constructions ruineuses, les dernières ressources de l'empire. Tout est viager en Orient; le fils n'y habite presque jamais la maison de son père. Eux aussi, les pharaons, comme les rois de Babylone et de Ninive, devaient être atteints de cette manie; or, pressés qu'ils étaient de jouir le plus tôt possible de l'œuvre improvisée à grands frais, ils ne pouvaient manquer d'en chercher l'emplacement dans la zone des terrains susceptibles d'irrigation. Là, n'importe où, sur les bords du Nil ou de l'un de ses bras, on aurait bien vite élevé, à force de corvées, les remblais qui mettraient les édifices à l'abri des hautes crues; autour d'eux, les arbres, le pied dans la terre humide, pousseraient presque aussi vite que les bâtimens. En quelques années, le palais, promptement terminé, serait déjà tout enveloppé d'une fraîche ceinture de rians parterres et d'ombrages épais.

Quand on pouvait disposer, à cet effet, de toute la plaine, pourquoi donc aurait-on été se placer au-dessus du niveau de l'inondation, là où l'on aurait eu grand'peine à faire pousser une maigre végétation, à force de bœufs attachés à la roue du *sakyeh* ou de fellahs occupés à manœuvrer les cordes du *chadouf?* Pourquoi se serait-on volontairement rapproché de ces rochers de la chaîne libyque qui, frappés par le soleil pendant tout l'après-midi, réfléchissent jusque dans la nuit la chaleur dont ils sont imprégnés? Les édifices de *Medinet-Abou* sont situés à la base même de la colline de *Gournet-el-Mourraï,* qui, vers le sud de la nécropole thébaine, se détache du corps de la montagne et s'avance, comme un promontoire, dans la direction du fleuve, jusqu'à l'extrême frontière des cultures.

Ce n'est donc pas là qu'on aurait été chercher le site d'un palais; ajoutons que, de toute manière, on n'en aurait pas trouvé la place dans l'espace qu'occupe l'aire du pavillon. Cet espace est étroitement limité, sur la droite, par le temple de Thoutmès et ses propylées, et, en arrière, par le temple de Ramsès; aussi les dimensions de ce bâtiment paraissent-elles très petites, surtout en comparaison de celles qui ont été données au splendide et vaste édifice qu'il précède. La plus grande largeur du pavillon ne dépasse point 25 mètres, et il n'a que 22 mètres de long. L'édifice se compose de deux corps de logis, et la cour qui les sépare prend un bon tiers de la superficie totale. A eux tous, les trois étages n'ont guère dû jamais fournir plus d'une dizaine de pièces, dont quelques-unes sont plutôt des cabinets, comme nous dirions, que de vraies chambres. Avec toute la simplicité de nos habitudes, une famille bourgeoise d'aujourd'hui, pourvu qu'elle fût un peu nombreuse, y serait à la gêne;

comment un pharaon, avec tout son cortège d'inutiles, aurait-il pu jamais songer à s'y installer, comment s'y serait-il jamais senti à l'aise?

Si ce n'était pas une habitation, qu'était donc l'édifice qui se dresse en avant du temple que le vainqueur de tant de peuples conjurés contre l'Égypte a consacré sa propre gloire? Jetez les yeux sur les bas-reliefs qui le décorent au dedans comme au dehors, et vous reconnaîtrez qu'il mérite, en tout état de cause, ce nom de *pavillon royal* qui lui a été donné par les savans français. C'est le souvenir, c'est l'image du roi Ramsès qui le remplit tout entier. Dans l'intérieur, vous y voyez des scènes de harem. Ramsès est chez lui, au milieu de sa famille. Ici l'une de ses filles lui apporte des fleurs dont il respire le parfum; là il joue aux dames avec une autre; ailleurs il reçoit des fruits d'une troisième, dont il caresse le menton en signe de remercîment. Sur les murs extérieurs, vous avez des scènes de guerre. Avec l'assistance de son père Ammon, Ramsès terrasse ses ennemis; à chacun d'eux le sculpteur a donné, avec une merveilleuse fermeté de ciseau, le costume, les armes, les traits particuliers qui le distinguent. Tous sont renversés, tous vont périr sous les coups du triomphateur.

L'explication que ne suffit pas à fournir la disposition de l'édifice, ne convient-il pas de la chercher dans cette perpétuelle mise en scène de la personne royale, partout présente, partout figurée dans la variété des occupations privées et publiques qui remplissent la vie du souverain? Le retour constant de cette même image, qui du haut en bas occupe tout le champ des murs, nous avertit, ce semble, que le pavillon n'est, lui aussi, qu'un monument commémoratif. C'est une ingénieuse et brillante addition faite à la partie extérieure et publique de la tombe, au cénotaphe. Ailleurs celui-ci ne se compose que du temple, de ses cours et de ses pylônes; mais ici, pour distinguer son œuvre de celle de ses prédécesseurs et pour laisser à la postérité une plus haute opinion de sa puissance et de sa magnificence, le prince a jugé bon d'ajouter au temple un autre édifice qui se groupe avec lui de la manière la plus heureuse et qui lui sert en quelque sorte de vestibule. Où a-t-il pris la donnée première et la silhouette de cette construction qui, pour nous, est unique en son genre? Il nous est difficile de le dire; peut-être parmi ces bâtimens divers, répartis sur une vaste étendue de terrain, qui formaient par leur réunion les palais des pharaons, y en avait-il qui présentaient à peu près cet aspect. Mariette est pourtant d'un autre avis. A plusieurs reprises, il est revenu sur cette question, et voici son dernier mot à ce sujet : « Vu de loin et dans le paysage, l'idée que le pavillon de Ramsès évoque par les lignes générales de son architecture, c'est celle de ces tours triomphales (*migdol*) dont

les bas-reliefs de Karnak, de Louqsor, du Ramesséum et de Medinet-Abou même nous ont conservé l'image et que les rois faisaient élever sur leurs frontières, à la fois comme ouvrages de défense et comme souvenirs de leurs victoires. Un monument d'architecture militaire, et non un monument d'architecture civile, tel serait le pavillon de Medinet-Abou (1). » Le roi guerrier par excellence ne pouvait se rappeler au souvenir des hommes par un édifice qui représentât plus fidèlement le caractère et l'originalité de son règne, d'un règne de combat, qui devait laisser l'Égypte rassasiée et fatiguée de gloire militaire.

Quel que soit le type, palais ou forteresse, auquel on doit rattacher plus particulièrement le pavillon, de toute manière c'était ici qu'il convenait de l'étudier avec quelque détail. Le pavillon fait bien partie d'un ensemble funéraire et il s'élève en avant d'un temple, mais, à tout prendre, les dispositions en sont imitées de celles qui caractérisent les édifices habités par les vivans. L'aménagement n'en est ni celui de la tombe, ni celui du temple; il relève d'un tout autre principe. C'est ainsi que nous avons, dans le pavillon, des superpositions de pièces que ne comportent ni les édifices funéraires, ni les édifices religieux. Tout au contraire, la forteresse et la maison s'accommodent également bien de ces étages multiples. Il en est de même pour l'éclairage des appartemens. La tombe aime les ténèbres, et le temple lui-même se contente d'une lumière très discrète, qui, par endroits, est presque la nuit. Pour prier, dans la chapelle de la tombe ou dans le sanctuaire d'Osiris, on s'accommodait fort bien du demi-jour crépusculaire d'un intérieur fermé; mais, pour vaquer aux devoirs et aux plaisirs de la vie active, il fallait y voir clair. On trouve donc ici des fenêtres, de vraies fenêtres, dont quelques-unes fort larges. Rien n'est plus rare en Égypte, dans les bâtimens que nous a laissés l'époque pharaonique; mais c'est que presque tous ces bâtimens sont des tombeaux ou des temples. Quant à l'architecture civile, elle avait, en Égypte, à satisfaire aux mêmes besoins que partout ailleurs; il lui avait donc fallu, pour y réussir, avoir recours à des moyens qui ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui ont été mis en œuvre chez d'autres peuples et dans d'autres temps; nous en avons ici la preuve.

L'emploi de la fenêtre n'est d'ailleurs pas la seule particularité de construction par laquelle se distingue le pavillon de Medinet-Abou; nous signalerons encore les consoles, d'un assez fort relief, qui font saillie sur la cour, entre le premier et le second étage. On a prétendu qu'elles auraient servi à soutenir des mâts au moyen

(1) *Itinéraire*, p. 213.

desquels on aurait tendu un vélarium au-dessus de cette cour; mais ni dans les planches gravées qui représentent cet édifice, ni dans les photographies, nous n'avons réussi à trouver la moindre trace des trous qui auraient servi à l'insertion de ces supports.

Quelle qu'ait pu être la destination de ces consoles, ce qu'elles ont de très curieux, ce sont les bustes en ronde bosse qui sont interposés entre les deux dalles dont elles se composent. Ces personnages paraissent couchés à plat ventre sur la dalle inférieure, où s'appuient leurs bras; leurs têtes se redressent avec effort pour soutenir la dalle supérieure, au-dessus de laquelle est ménagé dans le mur une sorte de tableau. Si frustes que soient maintenant ces images, on y reconnaît ou plutôt on y devine encore, à l'attitude des figures, prosternées et comme écrasées sous ce fardeau, des vaincus, des prisonniers, semblables à ceux qui, dans les bas-reliefs, s'allongent et s'aplatissent sur le sol, la nuque pressée sous le pied de leur vainqueur. Ce motif est ici des mieux choisis et tout à fait à sa place, dans un édifice qui, par le caractère général de sa disposition et de ses lignes, tient tout à la fois de la forteresse et de l'arc de triomphe.

Quel que soit le type architectural dont s'est inspiré le constructeur du pavillon, il est difficile d'admettre que l'on ait jamais tiré parti d'un pareil édifice. Le monument n'a point été bâti, croyons-nous, pour être habité d'une manière permanente; mais il n'en faudrait pas conclure que ces pièces si bien éclairées et si richement décorées n'aient pas été utilisées, qu'elles ne l'aient pas été tout au moins à certaines heures et dans certaines circonstances déterminées. Les planchers du premier et du second étage ont disparu; mais ce qui prouve qu'ils ont existé, ce sont les escaliers, qui subsistent encore en partie. Les planchers étaient en bois, les escaliers en pierre. Un aménagement aussi complet semble indiquer que l'on voulait pouvoir, au besoin, se servir de toutes les pièces, de celles d'en haut comme de celles d'en bas. Il est possible que l'on ait mis ces appartemens à profit pour les réunions de princes et de vassaux que ramenait, plusieurs fois par an, l'accomplissement des rites funéraires. Dans ces salles, richement meublées, les personnages d'un certain rang pouvaient tout à l'aise se rassembler et se grouper suivant certaines règles traditionnelles, en attendant le moment où ils joueraient leur rôle dans la cérémonie qui se préparait.

Si le pavillon de Medinet-Abou n'a pas droit au titre de palais, si nous ne devons pas y chercher la royale demeure où Ramsès III venait se reposer dans l'intervalle de ses rudes campagnes, l'étude que nous avons entreprise ne nous en a pas moins fourni quelques renseignemens qui ont leur intérêt; elle nous a fait saisir sur le vif

certaines des conditions qu'imposait au constructeur tout programme d'architecture civile. On s'attend peut-être à nous voir décrire ici, au même titre, un monument plus célèbre, ce fameux *Labyrinthe*, dont parlent avec tant d'admiration tous les voyageurs grecs, Hérodote, Diodore et Strabon (1), mais nous ne sommes même pas sûrs qu'il faille reconnaître les restes du Labyrinthe dans les ruines qui ont été découvertes et décrites par Jomard et Caristie, puis, plus tard, étudiées à nouveau par Lepsius, ruines qui se trouvent à 7 kilomètres vers l'est-sud-est de Medinet-el-Fayoum, sur le versant oriental de la chaîne Libyque, en un point où l'on peut bien placer les bords du lac Mœris, tel que permettent de le reconstituer les recherches de Linant-Pacha. Mariette n'admettait pas que ce fussent là les débris du vaste édifice qui comptait parmi les *sept merveilles du monde*. « Je sais, nous disait-il un jour, où est le Labyrinthe; il est caché sous les moissons du Fayoum, et je le ferai sortir de terre, si Dieu me prête vie. »

Quoi qu'il en soit, les ruines présentent un tel aspect de confusion, que tous les voyageurs qui visitent ce site renommé éprouvent une véritable déception. « Si l'on escalade, dit Ebers, la pyramide en briques d'un gris poudreux, mais jadis revêtue en plaques de granit luisantes, qui se dressait, au dire de Strabon, à l'extrémité du Labyrinthe, et si l'on contemple les ruines qui s'étendent à ses pieds, on constate que l'immense palais, dans lequel les chefs des nomes de l'Égypte se rassemblaient à certaines époques autour du roi, avait la forme d'un fer à cheval; mais c'est tout ce qu'on distingue, car le milieu et l'aile gauche de l'édifice sont entièrement détruits, et, à droite, le pêle-mêle de chambres et de salles écroulées où plonge le soleil, et que les gens d'*El-Haouâra* prennent pour le bazar abandonné d'une ville disparue, se compose de misérables briques grises en limon desséché. Seuls, les murs de quelques chambres en pierre dure et quelques fragmens de grandes colonnes subsistent avec leurs inscriptions; elles nous ont appris que ces constructions dataient d'Anemenha III, de la douzième dynastie (2). »

Si Lepsius a retrouvé le véritable emplacement du Labyrinthe, le plan qu'il donne des bâtimens dont il a relevé les traces ne cadre guère avec la description de Strabon et avec ce que les anciens nous apprennent de la magnificence de l'édifice et de la grande dimension de ses matériaux. Quant au texte du géographe grec, il ne nous donne ni mesures de hauteur ni mesures de longueur;

(1) Hérodote, II, 148; Diodore, I, 61; Strabon, XVII, 37.
(2) Ebers, *l'Égypte, du Caire à Philæ*, p. 174.

dans de telles conditions, tenter une restauration de cet ensemble architectural serait faire œuvre de pure fantaisie.

II.

Le palais n'est qu'une maison plus belle et plus grande que les autres; c'est une maison qui se distingue des habitations privées par ses dimensions et par le luxe de sa décoration. Sous cette réserve, les observations que nous a suggérées le palais s'appliquent à la maison. Le simple particulier, dans la mesure des ressources dont il disposait, devait tenir à s'assurer les mêmes commodités et les mêmes agrémens que le souverain et que les princes héréditaires des nomes. La construction et l'aménagement de sa demeure devaient s'inspirer des mêmes nécessités, répondre à des habitudes semblables et tenir compte des mêmes conditions de milieu et de climat; la maison était une réduction du palais.

Si, comme nous le disent Diodore et Josèphe, la population de l'Égypte proprement dite, d'Alexandrie à Philæ, montait encore, dans le premier siècle de l'empire romain, à sept millions d'âmes, il y a lieu de croire que l'Égypte était plus peuplée au temps de sa plus grande prospérité, ainsi par exemple sous les princes de la XVIIIe et de la XIXe dynastie (1). Une grande partie du peuple égyptien vivait dans des bourgs et dans de petites villes ouvertes; il y avait, de plus, sur certains points, des agglomérations urbaines très considérables. Saïs, Memphis et Thèbes étaient de fort grandes villes; tout nous le prouve, la manière dont en parlent les anciens, le vaste espace que couvrent les ruines de ces cités et l'étendue de leurs nécropoles.

Les textes, grecs ou égyptiens, ne nous fournissent d'ailleurs presque aucun renseignement sur l'aspect des villes égyptiennes et sur la manière dont les bâtimens s'y groupaient, non plus que sur les dimensions moyennes que présentaient, en hauteur et en largeur, les habitations urbaines. Les voyageurs grecs ne paraissent pas avoir rien vu là dont ils fussent assez frappés pour croire utile d'en garder le souvenir. Pour ce qui est de l'emplacement des villes antiques, on ne l'a guère étudié encore à ce point de vue, et peut-être n'y a-t-il pas lieu de beaucoup compter, à cet égard, sur les résultats de recherches ultérieures. En tout pays, la maison est d'ordinaire faite de petits matériaux; elle ne résiste donc pas à l'ac-

(1) Diodore, I, 31, 6. Josèphe (*la Guerre des Juifs*, II, 16, 4) parle de sept millions cinq cent mille âmes, sans compter les habitans d'Alexandrie.

tion prolongée des intempéries ; il vient toujours un moment où ses élémens se désagrègent. De la plus ample et la plus riche demeure il ne subsiste alors que quelques tas de décombres tellement informes que le plus habile n'en saurait rien tirer.

Pour qu'il reste quelque chose de la maison, il faut des circonstances tout à fait exceptionnelles ; il faut que, comme à Pompéi, elle soit enveloppée dans une poudre légère et molle qui en remplisse tous les creux. Parfois pourtant, même après avoir disparu, la maison laisse des traces qu'il est intéressant de relever. C'est ce qui arrive quand l'aire des pièces qui en composaient le rez-de-chaussée a été taillée dans la roche vive ; il en est ainsi sur plusieurs des collines jadis comprises dans l'enceinte de l'ancienne Athènes. Ni l'une ni l'autre de ces conditions favorables ne se rencontre dans la vallée du Nil.

Sans doute, aussi bien et mieux peut-être que la cendre du Vésuve, le sable de l'Afrique nous aurait gardé les habitations égyptiennes, si, par suite de quelque grand bouleversement du sol, il était venu s'amonceler sur les ruines de Memphis ou de Thèbes : on sait de quel linceul protecteur il a recouvert les tombes voisines des pyramides ; mais, à la différence des demeures de la mort, les maisons des vivans étaient construites à peu de distance du fleuve et non sur le bord du désert. Ni les villes ni les villages n'étaient allés s'établir sur ces plateaux où le vent amoncelle la poussière et où par places affleure la pierre calcaire. On ne peut donc guère espérer trouver en Égypte ni villes mortes ensevelies sous le sable, ni même ces empreintes fidèles de la maison détruite que garde parfois le roc dans les pays de montagnes.

Situées sur la rive ou non loin d'elle, les villes avaient besoin d'être mises, par un exhaussement artificiel du sol, au-dessus du niveau des crues annuelles ; c'est ainsi qu'encore aujourd'hui, en Égypte, tous les villages qui ne sont pas assis sur les racines de la montagne surmontent des tertres artificiels.

On avait conservé le souvenir des grands travaux qui avaient été entrepris, dans les siècles de prospérité, pour préparer aux villes cette espèce de soubassement qui leur était nécessaire ; d'après Hérodote et Diodore, Sésostris et Sabacon, c'est-à-dire les grands princes thébains et les conquérans éthiopiens, se seraient occupés de relever les lieux habités (1). Par les fouilles exécutées sur le site de plusieurs cités antiques, on a pu se rendre compte de la manière dont étaient conduits d'ordinaire ces travaux. Sur l'emplacement du

(1) Hérodote, II, 137 ; Diodore, I, 57

quartier que l'on voulait créer, on construisait des murs très épais en briques crues, qui s'allongeaient sur le sol, à une certaine distance les uns des autres, en lignes parallèles; on en bâtissait d'autres qui étaient perpendiculaires aux premiers, de manière à dessiner sur le terrain une sorte de damier; on remplissait ensuite les intervalles avec de la terre, avec de la pierre, avec tout ce que l'on avait sous la main. C'était sur cette espèce de socle que posaient les fondations des édifices. La maison trouvait là une base solide que ne lui eût pas fournie la terre meuble de la plaine; elle y gagnait aussi en agrément et en salubrité. C'est ainsi que paraissent avoir été construites les villes de Memphis et de Thèbes.

En général, c'est là tout ce que tranchées et sondages ont permis de constater; les matériaux dont se composaient les maisons sont tombés en poussière ou bien ont été employés à nouveau, tant qu'ils ont pu servir, par les générations qui se sont succédé sur cette terre toujours habitée, toujours populeuse. Ce qui a encore contribué à rendre cette destruction plus rapide et plus complète, c'est l'habitude qu'a le fellah d'exploiter à sa manière tous les tertres où il reconnaît la trace d'anciennes demeures; il en tire une terre très riche en débris organiques dont il fait grand cas comme engrais et qu'il répand sur ses cultures.

Le seul point de la vallée du Nil où se laissent encore distinguer quelques traces des dispositions de la ville antique, c'est l'emplacement de la capitale que s'était bâtie Aménophis IV quand il avait quitté Thèbes et son dieu Ammon (1). Selon toute apparence, cette capitale, qu'un caprice royal avait fait naître, aurait été abandonnée bientôt après; on ne sait même pas le nom qu'elle portait, et depuis lors il n'y a jamais eu près de là que de petits villages qui n'ont pas suffi à détruire les restes des bâtimens. Ceux-ci, comme le montre une planche de Prisse, couvrent encore le sol de leurs décombres; ils sont tous en briques. On a pu relever, en gros tout au moins, le plan de quelques-unes de ces habitations; mais ce que l'on reconnaît le mieux, c'est la direction des voies de la cité d'Aménophis. Il y a une grande rue parallèle au fleuve et qui est large

(1) Quand, à l'exposition universelle de 1878, Mariette avait restauré une maison égyptienne d'autrefois, les premières données du thème qu'il avait développé lui avaient pourtant été fournies par les vestiges d'une maison antique relevés par lui-même à Abydos. Le plan à terre de cette maison était marqué par des bases de murs dérasés à une hauteur d'un mètre au plus; il s'en était servi pour établir l'ordonnance et les divisions de l'édifice. Le reste lui avait été fourni par les peintures et les bas-reliefs. Ce pavillon est figuré dans la *Gazette des beaux-arts* du 1er novembre 1878. M. A. Rhoné (*l'Egypte antique*) y analyse les principaux élémens que Mariette avait combinés dans cet essai de restitution.

d'environ 25 mètres; d'autres rues, plus étroites, paraissent la couper à angle droit; dans quelques-unes, deux chariots pouvaient à peine passer de front. Le quartier principal était au nord, dans le voisinage d'une vaste enceinte rectangulaire qui renfermait le temple du dieu nouveau, du disque solaire. On remarque dans cette partie de la ville les débris d'importantes demeures, pourvues de cours spacieuses. Il y a surtout, à l'ouest de la grande rue, un édifice que Prisse appelle le palais; on y remarque de nombreux piliers de brique serrés les uns contre les autres. Ces piliers étaient-ils destinés à supporter les planchers et à les préserver ainsi de l'humidité du sol? Pour répondre à cette question, il faudrait des renseignemens plus précis. Dans le sud de la ville, ce sont au contraire de petites maisons, toutes contiguës les unes aux autres, qui ne sont représentées que par des pans de murs et des tas de décombres. C'était le quartier des pauvres.

Nous ne pouvons même pas faire cette distinction pour Thèbes; nous ignorons où étaient les palais royaux et les demeures des grands. Tout ce que nous savons, c'est que la ville proprement dite était sur la rive droite; ses maisons enveloppaient les deux groupes d'édifices religieux que nous désignons aujourd'hui sous les noms de *Louqsor* et de *Karnak*. Elles étaient séparées en quartiers, par de grandes voies, dont quelques-unes étaient bordées de sphinx et conduisaient du fleuve aux temples principaux ou de Louqsor à Karnak; c'étaient les δρόμοι dont parlent souvent les écrivains grecs; d'autres voies sont désignées par les papyrus démotiques sous le titre de βασιλικὴ ῥύμη, *rue Royale* (1). Les pâtés de maisons que circonscrivaient ces avenues étaient coupés de ruelles étroites. L'ensemble de ces quartiers de la rive droite formait la ville proprement dite, la Diospolis des Grecs, ainsi nommée à cause du grand temple d'Ammon qui en formait le centre. La rive gauche était une sorte de faubourg, habité surtout par tout ce peuple d'embaumeurs et de prêtres qui vivait des morts, par tout ce qui tenait, de près ou de loin, à l'*industrie des pompes funèbres*, comme nous dirions aujourd'hui. Toute cette ville de l'Occident était, au temps des Lagides et des Romains, appelée les *Memnonia* (2).

(1) On aura une idée de la disposition de ces voies principales par l'esquisse topographique d'une partie du plan de l'ancienne Thèbes que donne Brugsch-Bey dans la *Revue égyptologique* de M. E. Révillout, 1880 (pl. 12 et 13).

(2) Dans leur langue, les Égyptiens appelaient les édifices tels que le Ramesséum ou Médinet-Abou *mennou*, les monumens qui restent éternellement pour rappeler un souvenir. Les Grecs tirèrent de ce mot leur terme μεμνόνια, car ils pensaient reconnaître dans *mennou* le nom du héros homérique *Memnon*, auquel ils attribuaient également les fameux colosses de la plaine de Thèbes. (Ebers, *l'Égypte; du Caire à Philæ*, p. 280.)

Nous n'essaierons pas de comparer et de discuter les quelques indications que nous ont données les Grecs sur l'étendue de Thèbes; fussent-elles moins vagues et moins contradictoires, elles ne nous renseigneraient pas sur la densité de la population (1). Diodore raconte qu'il y aurait eu à Thèbes des maisons de quatre et de cinq étages; mais il ne les a pas vues, et c'est au règne de son fabuleux Busiris qu'il les attribue (2). Dans les représentations figurées, on ne trouve pas de maisons qui aient plus de trois étages, et encore est-ce l'exception; d'ordinaire on ne rencontre qu'un rez-de-chaussée, un premier étage et une terrasse couverte. Il paraît peu probable que, même dans les grandes voies, les maisons les plus luxueuses présentassent sur la rue une ligne de belles façades; on se figure plutôt Thèbes et Memphis comme les villes orientales d'aujourd'hui, avec leurs rues bordées de longs murs aveugles ou de massifs de maçonnerie qui ne sont percés que de rares ouvertures. Les maisons que nous offrent les bas-reliefs y paraissent souvent entourées d'une muraille crénelée; elles s'élèvent au milieu d'une cour ou d'un jardin (3). Dès que leur propriétaire avait quelque aisance, elles devaient, comme la maison arabe ou turque, fuir le bruit de la rue et réserver pour l'intérieur de l'enceinte toute l'élégance et la variété de bâtimens appropriés aux divers usages de la vie domestique. Toute maison un peu riche devait ainsi couvrir un assez vaste espace. Rappelez-vous ce que nous disent les anciens des champs et des vergers qui étaient compris dans l'enceinte de Babylone; il est vraisemblable qu'une grande partie de la surface qu'enveloppaient les murs de Thèbes était de même occupée par les plantations dont aimaient à s'entourer les demeures des gens de la haute classe et par les dépendances qu'elle comportait, communs, magasins et greniers.

Dans la maison, située au milieu d'un vaste jardin, que représente

(1) Diodore (I, 45, 4) parle de 140 stades (25,950 mètres) de tour, sans dire si dans sa pensée ce chiffre s'applique seulement à la ville de la rive droite ou à la ville et à son faubourg de la rive gauche. Strabon (XVII, 46) dit que, de son temps, « on peut se figurer quelle était anciennement l'étendue de cette cité, car une partie de ses monumens subsiste et couvre un espace qui ne mesure pas moins de 80 stades en longueur (τὸ μῆκος). » Cette indication donnerait l'idée d'un périmètre bien plus vaste encore que celui de la ville dont parle Diodore. Ce dernier prête à Memphis 150 stades de tour (I, 50, 4).

(2) Diodore, I, 45, 5.

(3) Dans le *Roman de Satni*, traduit par M. Maspero (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1878), voici comment est décrite (p. 162) la maison qu'habite à Bubaste la fille d'un prêtre de haut rang : « Satni alla à l'occident de la ville, jusqu'à ce qu'il rencontrât une maison qui était fort haute. Il y avait un mur tout autour; il y avait un jardin du côté du nord; il y avait un perron devant la porte. »

une peinture thébaine qui a été souvent reproduite d'après Rosellini (1), faut-il, comme on l'a fait généralement, voir une maison des champs, une villa royale? Nous ne le pensons pas; il nous paraît possible que, dans ce que nous appellerions les quartiers aristocratiques de Memphis ou de Thèbes, les propriétés des grands aient eu ce développement et que l'habitation s'y soit entourée d'aussi beaux ombrages. Nous apercevons aussi des arbres et des treilles dans plusieurs autres maisons figurées sur les parois des tombes; elles sont séparées du dehors par un mur où est percée une large porte.

Les maisons mêmes des pauvres paraissent avoir eu d'ordinaire leur cour, au fond de laquelle s'élevait une construction qui ne comportait qu'un rez-de-chaussée et une terrasse où l'on montait par un escalier extérieur ; c'est ce que nous présente un petit modèle de maison appartenant au musée du Louvre. Cette disposition est encore celle de la plupart des maisons dans les villages de l'Égypte contemporaine.

Dans les maisons plus vastes, les chambres étaient rangées autour d'une cour et régulièrement distribuées sur deux ou trois de ses côtés; on a un exemple de cette disposition dans l'édifice que nous avons décrit plus haut sous le nom de palais. D'autres fois, comme dans quelques-unes de ces maisons de Tell-el-Amarna, dont le plan se lit encore à terre, elles ouvraient sur un long corridor. Les chambres du rez-de-chaussée servaient aux besoins du ménage, tandis que celles des étages supérieurs étaient habitées par la famille. Au sommet de l'édifice était une terrasse, souvent garantie du soleil par un toit léger, soutenu par des colonnettes de bois et peint de couleurs brillantes. La partie de la terrasse qui n'était pas couverte portait un large auvent en planches, espèce de ventilateur dans le genre des *mulcafs* arabes et qui servait comme eux à établir un grand courant d'air dans la maison. Quelquefois une partie de la maison faisait une saillie en manière de tour. Enfin, certaines habitations sont couronnées par un parapet surmonté d'un cordon de créneaux arrondis. Dans les grandes maisons, la cour était précédée d'une sorte de porche soutenu par deux colonnes à bouton de lotus, que, les jours de fêtes, on décorait de banderoles. Le nom du propriétaire était peint sur le linteau de la porte. D'autres fois, on y lisait une sentence hospitalière comme celle-ci : *La bonne demeure*.

« Les maisons étaient faites de briques crues, composées de

(1) On la trouvera dans un ouvrage qui est entre les mains de tous ceux qui s'occupent de l'Égypte, dans Wilkinson, *the Manners and Customs of ancient Egyptians*, t. Ier, p. 377.

terre grasse, broyée avec de la paille hachée; ces briques ont en général un pied de long sur un demi-pied de large. Les plafonds des grandes pièces étaient en bois indigènes ou étrangers; les petites pièces étaient souvent voûtées. Les portes et les fenêtres étaient d'ordinaire à deux battans; elles s'ouvraient en dedans et se fermaient à l'aide de verrous et de loquets. Quelques-unes avaient des serrures en bois, dans le genre de celles qui sont usitées de nos jours en Égypte. La plupart des portes intérieures n'avaient qu'une simple tenture d'une étoffe légère. Quant à la décoration, les peintures des hypogées peuvent seules nous en donner une idée. Les murs étaient revêtus de stuc et peints de scènes religieuses ou domestiques. Les galeries ou les colonnes du porche étaient coloriées de façon à imiter la pierre ou le granit. Les plafonds étaient décorés d'entrelacs, de méandres et d'ornemens de toute espèce, tandis que sur les planchers étaient étendues des nattes tressées en jonc de couleur (1). » L'ameublement était aussi élégant que commode; on peut en juger et par les objets conservés dans nos musées et surtout par les meubles de toute espèce qui sont figurés dans les peintures de certaines tombes et surtout dans celles de la *syringe* de Ramsès III. L'intérieur de la maison égyptienne n'était pas aussi nu que celui de la maison orientale moderne; on y voyait partout des sièges avec ou sans bras, des tables de formes variées, des plians, des tabourets où poser les pieds, des consoles sur lesquelles étaient posés des vases pleins de fleurs, des cabinets où l'on serrait les objets de prix. La vie de la haute société égyptienne n'était pas seulement une vie civilisée, c'était une vie élégante et raffinée. Le grand seigneur contemporain des Thoutmès et des Ramsès ne se serait pas contenté, comme le pacha ou le bey turc, de divans et de tapis, de matelas que l'on serre pendant le jour dans les armoires et que la nuit on étale sur le sol; il avait son lit, souvent incrusté de métal ou d'ivoire; il avait, comme nous, son mobilier.

On paraît avoir toujours employé le toit plat; il agrandissait en quelque sorte la maison; il fournissait à ses hôtes une pièce de plus, un commode lieu de rendez-vous pour jouir de la vue du fleuve et de la fraîcheur des soirées; on devait y dormir dans certaines saisons. En revanche, les greniers et les magasins étaient presque toujours couverts de coupoles. Ceux qui se terminent par une terrasse paraissent une exception. Ces voûtes, bâties en bri-

(1) Gailhabaud, *Monumens anciens et modernes. Style égyptien. Maisons.* Pour plus de détails, on n'a qu'à consulter le chapitre v de Wilkinson, *Manners and Customs*, etc.

ques, devaient être assez épaisses; on obtenait, grâce à elles, une température plus constante et moins élevée, qui était favorable à la conservation des denrées. On voit, souvent, dans les bas-reliefs, ces greniers se suivre par longues files; leur nombre est sans doute destiné à donner une idée de la richesse du propriétaire. Certains de ces greniers semblent n'avoir d'ouverture que vers le milieu de leur hauteur; c'était par une rampe extérieure que l'on atteignait la baie large et basse par laquelle on y déchargeait le grain.

Les Égyptiens avaient des maisons de campagne aussi bien que des maisons de ville; mais les procédés de construction et les dispositions étaient les mêmes. La maison du paysan ne pouvait différer beaucoup de celle de l'artisan et du manœuvre des quartiers pauvres de la cité; quant à la villa du riche, si elle se distinguait de celle qu'il avait dans les beaux quartiers de Thèbes ou de Memphis, c'était seulement par la plus grande abondance des eaux, par des ombrages plus épais et des parcs plus spacieux. L'Égypte, les peintures nous le prouvent, avait poussé très loin le luxe des jardins; on allait jusqu'à mettre en pot les arbres précieux, comme nous le faisons pour les orangers (1).

Ces arbres étaient parfois d'origine exotique. La grande régente Hatasou, de la XVIIIe dynatie, a fait représenter, sur les murs du temple qu'elle a construit à Thèbes et que l'on appelle *Deir-el-Bahari*, le transport des trente-deux arbrisseaux à parfum que sa flotte lui rapportait, avec d'autre butin, du pays de Pount, c'est-à-dire de l'Arabie méridionale ou de la côte des Somalis. C'est donc à cette reine que, vers le XVIIe siècle avant notre ère, on doit le premier essai connu d'acclimatation. Combien de choses que les modernes croient avoir inventées et qu'ils n'ont fait que retrouver et renouveler! M. Maspero ne prouvait-il pas tout récemment que l'Egypte avait connu jusqu'à l'un de ces maux dont s'effraient parfois nos grandes sociétés industrielles et dont elles croient être les premières à souffrir, qu'elle avait connu les grèves d'ouvriers?

GEORGE PERROT.

(1) C'est dans de grands vases en terre cuite que devait être engagé le pied des arbres pour lesquels on prenait cette précaution; partout, dans le Midi, on emploie à cet usage l'argile au lieu du bois.

L'OMBRA

DERNIÈRE PARTIE (1).

VIII.

Quoique passant ensemble une grande partie de leur temps, quelques jours s'écoulèrent avant que le duc trouvât le moindre plaisir à causer avec lady Stève. Cependant son air doux, aimable, craintif fit que William prit peu à peu du goût à son entretien; d'ailleurs des yeux de vingt-sept ans, tout charmés qu'ils soient par les tresses brunes, admirent parfois les boucles blondes, une peau transparente et de blanches épaules; ceux du duc s'arrêtaient volontiers sur Minia, mais comme sur un beau tableau. La jeune femme gagnait du terrain et s'en rendait compte. William la suivait des yeux quand elle traversait les salons; il remarquait l'élégance de sa taille, la noblesse de son maintien, la légèreté de sa démarche; peut-être lui rappelait-elle vaguement une taille souple, agrandie par le théâtre, et sans comparer le beau visage doré par le soleil avec la blancheur de celui qui lui souriait, il allait jusqu'à s'avouer que ces deux femmes si différentes pouvaient lutter de grâce, de dis-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

tinction et de beauté; mais l'une avait, pour remporter le prix, ce qui manquait à l'autre : le génie et la voix qui savent exprimer tout ce que Dieu a mis de nobles passions dans le cœur.

Se croyant seule un matin, Minia s'était assise devant le piano; mais au lieu d'en jouer, elle appuya son front sur sa main et se mit à rêver. Malgré ses progrès dans l'affection de William, elle se sentait découragée en les comparant à l'admiration qu'elle lui inspirait lorsque dans la grande salle de la Scala, elle exprimait l'amour dans des chants qui ne s'adressaient qu'à lui et auxquels il répondait par ses regards passionnés comme s'ils avaient été seuls au monde. Qu'était devenue l'union de leurs âmes? Elle releva la tête, tant ces pensées lui étaient pénibles. Ses doigts firent d'abord résonner quelques notes, puis elle commença le bel air d'*Isaura* en communiquant aux touches la chaleur et la vie.

Le duc s'était glissé dans le salon, il écoutait les yeux fermés comme pour ressaisir quelque chose des impressions de ces magnifiques soirées où l'Ombra chantait cet air. Au dernier accord, le bruit d'un soupir fit retourner la pianiste.

— C'est superbe, murmura le duc, qu'elle vit alors tout près d'elle.

— Mais il faudrait chanter, s'écria Minia, et non frapper sur cet instrument glacé; oui, il faut la voix pour rendre tant d'amour.

Pour que William entendît encore la sienne, elle eût donné sa vie. Mais un mot pouvait lui ravir tout espoir. Elle se calma et se remit à jouer.

— C'est à peu près cela, n'est-ce pas, milord?

— Il y a longtemps que je n'avais éprouvé un pareil plaisir; vous avez un vrai talent, chère cousine.

C'était la première fois qu'il l'appelait ainsi.

— C'est absolument le style de l'Ombra, ajouta-t-il.

— Comme cette femme vous a frappé!

— Je plains ceux qui resteraient froids en l'entendant, dit-il; pour moi, je lui dois les plus vives et les plus profondes émotions de ma vie.

Il parlait de Minia, et pourtant ces éloges, dont elle eût dû être fière, lui causèrent une impression pénible.

La conversation se prolongeant sur la musique leur prouva la conformité de leurs goûts. Lady Stève s'abandonnait au plaisir de cet entretien, de l'accord si complet qui les unissait, de l'attention charmée avec laquelle le duc l'écoutait; un mot de William lui donna l'idée de sonder le cœur de son interlocuteur, elle reparla de la cantatrice. Aussitôt les yeux du duc brillèrent; il s'exalta et s'écria qu'elle était la plus belle incarnation du génie musical.

— Vraiment, reprit Minia, votre enthousiasme devient lyrique, et je suis cruelle en vous apprenant qu'on m'a affirmé que la diva ne reparaîtra plus sur la scène.

— Je ne veux pas le croire. Quoi! elle ne chantera plus?

— Elle a renoncé au théâtre, mais peut-être chantera-t-elle dans les salons, dit lady Stève.

— J'irais jusqu'au bout de la terre pour l'entendre, reprit le duc avec feu. N'est-il pas défendu à un pareil talent de se cacher? Il se doit à l'admiration du monde.

A ces mots, Minia eut peine à ne pas s'écrier : — Eh bien! l'Ombra, c'est moi! — Mais se souvenant à temps des paroles du comte, des préjugés aristocratiques, elle eut peur... Si elle était reconnue, le regard de celui qu'elle aimait exprimerait peut-être plus de surprise que de joie... Elle sut donc se taire, mais trop agitée pour cacher son émotion, elle se leva sans répondre et se retira chez elle.

Elle se sentait emprisonnée dans son secret. L'ombre du passé s'étendrait-elle donc sur toute sa vie? sa franche et loyale nature serait-elle rivée au mensonge? devrait-elle lutter sans cesse avec cette fausse image d'elle-même, cette image aimée qu'elle ne pourrait peut-être effacer du cœur de William?

En se faisant ces questions, Minia sentait s'éveiller en son âme une étrange jalousie pour cette sœur brune qui avait fait couler les larmes de William et qui lui enlevait l'amour qu'elle était venue réclamer. Comment la faire oublier? — En l'aimant encore et toujours, se dit-elle excitée par cette singulière dualité; je conquerrai une seconde fois celui qu'une illusion abuse,.. car j'aime, et l'amour appelle l'amour.

Au bout de quelques jours, l'espoir récompensait son courage; le duc devenait de plus en plus aimable pour elle. Enhardie par son attention, elle osa montrer son esprit, une raison supérieure due à son éducation presque virile, et le feu discret d'une âme généreuse, avec toute la grâce de la femme et tout l'enthousiasme de l'artiste. Lord Whitefield, pour être avec elle, ne fuyait plus les parties joyeuses; sans être galant, ni tendre, il était devenu affectueux. Il avouait à Minia que sa vivacité le reposait de l'air compassé des Anglaises.

— Je suis plus de votre pays que du mien, disait-il; j'aime le soleil, la poésie, j'adore la beauté où rayonne la pensée, voilà pourquoi j'admire les têtes expressives de vos tableaux religieux, vos belles saintes passionnées pour Dieu... Vous, ma cousine, vous devez ressembler à quelques-unes des madones que j'ai contemplées, car plus d'une fois je vous reconnaissais comme si je vous avais déjà vue.

Le comte était souvent en tiers dans leur conversation. Quand elle devenait trop sérieuse, il haussait les épaules en disant :

— De mon temps la jeunesse était peut-être moins savante, mais certainement plus aimable : nous laissions la philosophie aux pédans, la politique aux ambitieux et l'histoire aux érudits; nous allions à la recherche d'une science plus difficile, celle de plaire. Au lieu de discuter sur l'âge des pyramides d'Égypte, le caractère des nations ou la nature des divers gouvernemens, nous parlions d'*elle* et de *nous*, c'est-à-dire d'amour... Vous riez, mon grave ami, et cependant l'amour seul est sérieux, puisque de tous les biens de ce monde c'est celui qu'on regrette et qu'on pleure. Nous oubliions la vie de César et de Pompée, mais nous connaissions les métamorphoses de Jupiter pour séduire ses belles maîtresses; je ne vois point encore *qu'on* ait remplacé tout cela par plus de bonne grâce ou d'esprit.

Les jeunes gens se mettaient à rire, ainsi que le comte : mais il eût préféré être importun et les gêner par sa présence. Désirant comme la duchesse un mariage entre le duc et lady Stève, il fut très satisfait en remarquant entre eux plus d'intimité. Il crut même voir que William avait moins de patience quand le galant vieillard accaparait la jeune femme; le duc l'en plaisanta un jour, où M. de Bocé reconnut, avec joie, un peu d'aigreur qui pouvait ressembler à de la jalousie.

— Mon cher, lui dit-il, je vous ai prévenu que la charmante Italienne me fait regretter mes vingt-cinq ans, mes moustaches blondes et ma taille fine ;.. mais si j'ai perdu tous mes avantages, si je ne suis plus compromettant, je puis, sans danger, lui parler de sa beauté.

— Vous la trouvez donc vraiment très belle ?

Au même instant, les deux interlocuteurs virent apparaître celle dont ils parlaient ; arrêtée en haut du balcon, vêtue d'une robe de cachemire blanc qui dessinait sa taille élancée, ses cheveux blonds couronnés de camélias et de violettes, et dans tout l'éclat de la jeunesse, M. de Bocé dit à voix basse à son compagnon :

— Regardez-la, et si vous ne la trouvez pas la plus belle entre toutes, c'est que vos yeux de jeune homme ne valent pas les miens.

Le duc regardait aussi ; mais ce qui le frappa, ce furent les fleurs qui ornaient la tête de lady Stève ; elles réveillèrent tout à coup le souvenir de la brune fille de Vienne ; c'était chez toutes deux la même démarche, le même port de tête qui leur donnaient tant de noblesse.

— Elles sont les filles du même ciel, pensa-t-il, mais il a complété son œuvre pour la première en lui donnant la voix.

Pourtant ses yeux restaient attachés sur cette apparition char-

mante; par quelle magie avait-elle fait surgir l'image de l'Ombra? Sa pensée ainsi ramenée vers la cantatrice, il se demanda pourquoi, lorsqu'il la vantait devant Minia, celle-ci montrait un embarras inexplicable. Il l'avait d'abord attribué à l'orgueil, mais il savait maintenant que telle n'était pas la cause de sa répugnance pour ce sujet fréquent de leurs entretiens. En y réfléchissant de nouveau, il se rappela les craintes de la duchesse à l'endroit d'un amour qui l'inquiétait; elle avait sans doute prié sa nièce de ne pas encourager une passion si mal placée. Plus d'une fois le duc avait soupçonné lady Stève d'être mieux renseignée sur l'Ombra qu'elle ne l'avouait; pour la rassurer, il trouva habile de feindre l'indifférence pour l'Ombra. Il saisit donc l'occasion de jouer son nouveau rôle; il offrit le bras à sa jeune parente et l'entraîna sur un banc, au bout de la terrasse qui dominait le parc, où l'on entendait des voix joyeuses. Après lui avoir fait admirer les allées, foulées en ce moment par les hôtes de lady Lunley, il l'entretint du beau temps, de choses banales, puis de musique et de l'opéra d'*Isaura;* à ces derniers mots, sa compagne devint plus circonspecte dans ses réponses. Continuant sans avoir l'air de s'apercevoir des hésitations de son interlocutrice, le duc en vint à parler de l'Ombra assez légèrement pour qu'il vît dans les yeux de Minia une certaine surprise.

— Elle est sans doute la fille d'un comédien ou d'un chef d'orchestre, peut-être d'une bohémienne, ajouta-t-il en riant; destinée toute jeune à la scène, elle aura vécu, dans le monde des doubles croches et des oripeaux; cela explique son grand talent et son aplomb sur les planches.

Minia rougit, et le duc poursuivit.

— Quelle belle méthode! quel grand style! Savez-vous quel a été son maître, chère cousine?

Celle-ci gardant le silence, le duc se mit à rire en disant:

— Je suis sûr qu'il vous est défendu de m'encourager à parler de cette chanteuse. Ma mère ne craint-elle pas que je n'aie pour cette merveilleuse sirène une passion?.. Voilà la cause de votre mutisme, n'est-ce pas? Elle se trompe. L'Ombra éveille simplement ma curiosité... L'admiration qu'elle m'inspire s'adresse à l'artiste et non à la femme. Vous pouvez donc me parler franchement.

La note du nouvel air chanté par le duc était peut-être un peu forcée, mais elle était lancée avec la désinvolture du grand seigneur; puis on se défie peu de celui qu'on aime. Pourtant elle s'étonna de ce changement; mais si sa première crainte était détruite, il lui en restait une autre qu'elle voulait éclaircir.

— Dites-moi d'abord, milord, votre opinion sur les femmes qui paraissent sur le théâtre.

Cette demande confirma William dans l'idée que Minia avait obéi aux recommandations de la duchesse.

— Ce que je pense de ces femmes? Mais ce que tout le monde en pense. On applaudit leur talent, on les admire tant qu'elles sont jeunes et belles... Elles sont des reines jusqu'à ce qu'une maladie ou le temps les découronne et qu'une autre les fasse oublier. Pour moi, j'ai toujours eu un sentiment de compassion pour ces pauvres créatures qui se donnent en pâture au public : leur excuse est dans leur position sociale; ce sont en général des filles du peuple qui, plus soucieuses de leur fortune que de leur réputation, affrontent pour les applaudissemens et les appointemens les dédains des autres femmes et l'insolente admiration des hommes.

— Vous êtes bien sévère, milord, s'écria Minia indignée et très pâle; chez vous le grand seigneur chasse bien vite le dilettante. Permettez-moi de vous dire que personne n'a jamais mal parlé de l'Ombra, dont je vous ai vu enthousiaste. N'y a-t-il pas d'autres motifs que l'argent et l'audace pour amener une jeune fille à chanter en public? Savez-vous si elle ne peut pas y être entraînée par l'amour de l'art et par la charité? En tout cas, ce n'est pas à vous, lord Whitefield, à la juger ainsi.

— Vous êtes un noble cœur, lady Stève, dit William en lui saisissant la main.

Le visage de la jeune femme s'était coloré par le feu de la colère et ses yeux, brillans d'indignation, regardaient fièrement son interlocuteur; pour la première fois, il la trouva d'une beauté souveraine :

— Oui, vous êtes un noble cœur, poursuivit-il, vous dites vrai, et l'Ombra est digne d'avoir un défenseur tel que vous.

Tandis qu'il parlait, il serrait tendrement la petite main qu'il tenait dans les siennes et Minia retrouvait les regards du spectateur de Milan. Mais en ce moment étaient-ils pour lady Stève ou pour l'Ombra? Elle voulut le savoir... De la réponse du duc allait peut-être dépendre le sort de leur vie à tous les deux. Le ton dédaigneux et léger dont il venait de parler des artistes l'avait trop émue pour qu'elle se résignât à rester dans le doute. Elle reprit donc courageusement :

— Mon cousin, soyez sincère. Vous, mélomane passionné, libre, riche, amoureux de l'Ombra, lui offririez-vous résolûment la main du duc de Whitefield?

Cette question, faite brusquement, d'une voix un peu tremblante, rappela William à la prudence. Pourquoi lady Stève avait-elle ce regard fixe et anxieux en attendant sa réponse? Elle craignait d'avoir trahi la duchesse. Cette idée fit donc que le duc répondit :

— Comme vous y allez, chère cousine! épouser, c'est chose grave, et le cœur se donne plus facilement que la main. Applaudir, admirer, c'est fort bien; mais se lier à une beauté qui a chanté avec des ténors de rencontre, ceci est une autre affaire, et je vous demande de remettre le jugement à huitaine.

A mesure qu'il parlait, la pâleur de Minia augmentait; elle devint si visible que lord Whitefield s'en aperçut et s'arrêta :

— Qu'avez-vous?

— Une douleur subite, balbutia la pauvre enfant; un peu de repos me remettra.

Et, se levant, elle fit un signe d'adieu à celui qui venait de la blesser si cruellement. Une fois seule, les paroles qu'il avait prononcées l'accablèrent.

« L'épouser! y pensez-vous! » A ces mots qu'elle répétait, un froid mortel arrêtait les battemens de son cœur; car c'était à elle qu'ils s'appliquaient... Pourtant il avait offert son nom à celle qu'il venait de flétrir de son dédain... Oui, c'était à la chanteuse qu'il avait écrit, c'était le souvenir de la chanteuse qui avait tout à l'heure rendu peut-être ses yeux si tendres et sa voix si émue. Minia sentait qu'ils ne s'adressaient pas à lady Stève... Faudrait-il donc, pour triompher d'elle-même, faire l'aveu d'une faute dont elle n'avait pas eu conscience et qui ne lui serait point pardonnée?..

Mais si l'Ombra était sacrifiée,.. si son image s'effaçait, grâce à ma présence! Non. Je sens que ce n'est pas moi qu'il aime; je ne retrouve pas ici celui qui m'écoutait là-bas... Quelle torture que cette jalousie insensée de moi-même!.. Mais si ma souffrance est au-dessus de mes forces, je m'en délivrerai, et dussent les couronnes de l'Ombra déshonorer le front de lady Stève, je chanterai!

Les larmes soulagèrent cette âme troublée; toute résolution apporte le calme et vaut mieux que l'incertitude. C'était quelque chose que tenir en main l'arme qui pouvait trancher la question, quoique cette arme eût deux tranchans; elle pouvait tuer le souvenir de l'Ombra, mais en même temps l'honneur de lady Stève. Eh bien, le moment venu, Minia ferait son choix.

En descendant quelques heures après, elle trouva le duc qui l'attendait au bas de l'escalier.

— Vous m'avez beaucoup inquiété, lui dit-il. L'air du parc est un bon médecin; si vous voulez prendre mon bras, nous ferons une longue promenade pour redonner de belles couleurs à vos joues.

Comme ils sortaient, on les appela; il s'agissait d'aller jusqu'à la forêt; chacun avait déjà pris son chapeau. M. de Bocé ne réclama pas son privilège en voyant William, le cavalier de sa cousine, et l'on se mit gaîment en route.

Le temps était splendide, le ciel bleu et sans nuages, la campagne en fête, grâce au soleil qui jouait sur la mousse en passant à travers les branches; ses rayons s'allongeaient comme des rubans d'or sous les pas des promeneurs. Le silence n'était troublé que par des voix jeunes et rieuses.

Après les pénibles émotions que Minia venait d'éprouver, elle respirait avec délice l'air vivifiant; les grands chênes immobiles lui communiquaient quelque chose de leur tranquillité. Au bout d'une longue avenue brillait la lumière, et cette clarté lointaine lui sembla comme une promesse d'un bonheur à venir; peu à peu une mystérieuse douceur se glissa dans son âme; ses craintes, ses doutes, ses agitations se dissipèrent au point qu'elle se demanda comment elle avait tant souffert, puisqu'elle s'appuyait sur le bras de William, qu'ils étaient jeunes et libres tous les deux et qu'elle était aimée. N'était-elle pas à la fois l'amour dans le passé, l'amour dans le présent? Elle marchait sans parler, écoutant son cœur. Son compagnon était silencieux comme elle. C'était une de ces heures bénies où le bonheur étend ses ailes et plane sur les jeunes fronts.

La troupe joyeuse s'arrêta dans une clairière; des sièges de mousse permirent de s'asseoir commodément; chacun prit place à sa fantaisie : le comte auprès de lady Stève, qui s'étonna en voyant le duc la quitter et s'appuyer contre un arbre, loin d'elle, s'isolant de la société bruyante. L'œil perdu dans l'espace, il semblait étranger à ce qui l'entourait.

— A qui pense-t-il? se demanda Minia, rendue nerveuse par les heures pénibles qu'elle avait passées le matin.

Sa disposition d'esprit changea tout à coup. Elle s'irrita à la pensée que William l'oubliait et chercha le moyen de le faire sortir de sa rêverie. Elle parla haut, afin que le son de sa voix le réveillât. Voyant que le duc ne l'écoutait pas, elle dit à M. de Bocé, toujours sur un ton élevé :

— Mon cher comte, regardez en face de vous ces longues branches tombant jusque sur le sol, ce rayon oblique du soleil éclairant la sombre verdure, on dirait le décor du second acte d'*Isaura*.

A ces derniers mots, le duc tourna vivement les yeux du côté indiqué. Cela acheva d'exaspérer la jeune femme, elle se leva, et s'étant fait une couronne de feuillage, se drapant dans son châle, elle marcha comme si elle entrait en scène, et, prise de vertige, elle allait chanter, mais, effrayée de son imprudence, elle s'arrêta et se contenta de dire les paroles du récitatif du bel air d'*Isaura*; puis, arrachant sa guirlande, elle revint s'asseoir parmi ses compagnons, qui applaudirent bruyamment. Elle regardait William : il était très pâle et demeurait immobile les yeux fixés sur elle.

— Me reconnaîtrait-il? se demanda l'imprudente,.. ou ai-je seulement réveillé un souvenir?

Quand on parla de retourner au château, le duc s'approcha vivement de Minia, dont il posa le bras sur le sien; puis il marcha lentement, gardant le silence. Après quelques instans, il dit tout à coup :

— Milady, vous avez donc suivi les représentations d'*Isaura?* On ne pourrait s'expliquer autrement votre étonnante imitation de l'Ombra. Vous venez de me la rappeler absolument. Ce feuillage froissé semblait une brune chevelure et donnait à vos yeux le bleu clair qui rendait les siens si expressifs; vous aviez le même maintien, la même taille, et, si vous aviez chanté, c'était elle! On dirait deux sœurs en beauté, deux souveraines, deux artistes merveilleuses.

— Mais, il me manque une double séduction : son talent et sa voix qui vous ont charmé...

— Vous qui l'avez entendue, cousine, dites-moi si l'on peut l'oublier. Ne vous enlève-t-elle pas jusqu'au ciel?

— Comment se fait-il alors qu'avec l'admiration qu'elle vous inspire, vous ayez, ce matin, montré tant de dédain pour les artistes? répondit Minia.

— Parce que leur état est dangereux et qu'il faut être l'enfant du ciel pour y conserver sa pureté. Vous m'avez dit qu'elle était la vertu même. Faut-il vous l'avouer? le mystère qui l'enveloppe excite au plus haut point ma curiosité... Craint-elle l'injustice du monde pour ces magiciennes?.. oui, l'injustice, car l'Ombra serait pure comme la vierge Marie que lady Fowley, la vénérable lady Langton et toutes leurs amies ne s'en voileraient pas moins de leur éventail si on leur présentait la cantatrice; nul ne serait de force à vaincre le préjugé chez ces vieilles et honnêtes grandes dames et chez tout ce qu'on appelle les gens raisonnables. De grâce, dites-moi tout ce que vous savez sur elle; si je savais tout sur l'Ombra, j'en serais bien moins occupé.

— Eh bien! oui, je suis tentée de vous dire tout ce que je sais sur elle, répondit Minia après avoir réfléchi un instant.

Si la jeune femme avait regardé son compagnon, elle eût deviné l'intérêt passionné qu'il attachait à ses paroles.

— Vous serez étonné en apprenant que son maître de musique a été le mien.

— Non, j'en étais sûr, répondit William, et quel est-il?

— Il est mort.

— Vous a-t-il dit le véritable nom de son élève?

— Non, il avait juré de le taire.

— Le taire? pourquoi?

— Il laissait penser que l'Ombra appartenait à une bonne famille; que, devenue orpheline, son tuteur, un grand musicien, l'avait, pour ainsi dire, forcée à débuter; mais qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre.

— Par quelle raison?

— Par amour, dit-on.

— Par amour? répéta le duc en tressaillant.

— Oui, pour un fiancé et non pour un amant. Élevée au couvent, je ne sais où, ignorante des préjugés du monde, quand elle les a connus elle a fait le sacrifice de ses triomphes à celui qu'elle aime.

— Etes-vous sûre de ces détails?

— Je les tiens de son maître, qui était son ami.

— Pourquoi avez-vous attendu jusqu'ici pour me raconter cette romanesque histoire? ajouta William avec une certaine défiance.

— Comme le sujet était délicat par l'intérêt qu'il vous inspirait, je trouvais inutile de vous apprendre que l'Ombra avait donné son cœur.

Les deux jeunes gens marchèrent en gardant le silence. Le duc le rompit.

— Alors il est certain qu'elle aime et qu'elle est fiancée?

Minia fit un signe d'affirmation.

— Je vous remercie, chère lady Stève; vous avez deviné et vous avez craint de m'affliger. Je suis très touché de votre bonté, sincèrement touché, répéta-t-il le visage altéré.

Il reprit, ayant besoin de s'épancher, tant ce qu'il venait d'apprendre oppressait son cœur :

— Je l'avoue, *elle* s'était emparée de mon imagination. Son talent a une telle magie! Je me la figurais toute dévouée à l'art, sa prêtresse inspirée... C'est commettre un crime, quand on a la mission de répandre le beau, que de se cacher et de se taire;... tôt ou tard elle se repentira d'avoir manqué à sa destinée.

— Pourtant que sont les triomphes auprès du bonheur d'un amour partagé?

— Quel homme vaut un pareil sacrifice? reprit le duc. Ces favorites du ciel devraient être comme les vestales chargées d'entretenir le feu sacré. Il y a assez d'autres femmes qui ne sont bonnes qu'à se marier et avoir des enfans.

William soupira comme s'il étouffait, et Minia dit du fond de son âme :

— Puisse ce soupir emporter avec lui le souvenir de l'Ombra!

En arrivant au château, le jeune homme arrêta sa compagne pour lui dire :

— Vous venez de me rendre un véritable service, ma cousine;

j'étais vraiment un fou, et je vais recouvrer la raison, ajouta-t-il en lui baisant la main.

Lady Stève rentra triomphante. Enfin son ombre était disparue! La réalité avait chassé l'illusion.

IX.

Le temps consacré à Villiers-Castle était écoulé. La duchesse partit pour Stèveville avec son fils, sa nièce et son vieil ami. Le voyage fut charmant; les deux dames occupaient le fond de la calèche, le comte était sur le devant, et William, pour les laisser plus à l'aise, était monté auprès du cocher. Il se détournait avec empressement pour répondre à sa mère, et ses yeux tombaient alors sur sa cousine, dont le charmant visage animé par le plaisir rougissait légèrement.

— Je voudrais ne jamais arriver! s'écria Minia.

— Vous oubliez que je suis ravie de vous emmener à Stèveville, dit la duchesse; pourvu que vous vous y plaisiez! Faites provision de gaîté, vous allez voir un vieux castel, gris d'aspect, avec de hautes tours, de longues fenêtres à l'air si renfrogné qu'on dirait qu'elles détestent le soleil et veulent l'empêcher de passer.

— La duchesse en parle ainsi par coquetterie, répliqua M. de Bocé. Avec votre goût éclairé, chère lady Stève, vous serez frappée de son style sévère, de son air de grandeur, de la magnificence de ses appartemens, et vous serez charmée du pays qui l'entoure.

— Dire trop de bien des gens et des choses, c'est leur nuire, reprit la vieille dame. Vous préparez ainsi un désenchantement.

Et le duc, s'adressant à Minia :

— Ne croyez pas ce que dit le comte; Stèveville va tellement contraster avec le palais d'Alpino que je redoute que sa sombre apparence ne vous attriste; le plaisir que nous fait votre présence l'embellira.

Il faisait nuit quand la voiture entra dans une vaste cour, éclairée par des torches. Le comte fit descendre sa vieille amie, et William offrit le bras à Minia. Quand ils eurent monté le perron et furent dans l'antichambre, à la haute voûte entourée de bancs de chêne sculptés, la duchesse embrassa sa jeune parente en lui souhaitant la bienvenue, puis la conduisit elle-même dans son appartement, où l'attendait Mariette.

Un feu clair, des bougies allumées dans de magnifiques candélabres, répandaient la lumière et la gaîté.

— Ah! que je suis heureuse! s'écria Minia.

— Mariette, dit-elle à sa nourrice occupée à préparer la toilette

de sa jeune maîtresse, te rappelles-tu mes tresses noires et mon teint bistré? Me préfères-tu blonde et blanche?

Et se mettant à rire, elle s'écria :

— L'Ombra est morte, vive lady Stève!

La joie débordait de son cœur; la chambre silencieuse de Stèveville lui semblait en cet instant plus pleine, plus éclairée que la salle aux mille lumières où le public enivré l'acclamait. Le silencieux spectateur aux yeux éloquens, elle allait le voir, elle aurait demain son premier regard, ils allaient vivre ensemble.

— Que je suis heureuse! répéta-t-elle.

— Est-ce que vous trouvez Stèveville beau, ma chérie? lui demanda Mariette; moi je le trouve si triste!

— Triste, nourrice! cela prouve que l'on voit bien mieux avec le cœur qu'avec les yeux.

Sa toilette faite, elle visita son appartement; il se composait de la chambre à coucher tendue de gobelins représentant des sujets mythologiques, d'une bibliothèque bien garnie, d'un salon où dans les quatre panneaux étaient brodées sur satin les armes des Stève; enfin d'un petit boudoir ou oratoire placé dans une des tourelles avec fenêtres en ogive.

La duchesse vint elle-même chercher lady Stève, et toutes les deux se rendirent à la salle à manger. Le comte et le duc s'y trouvaient déjà. La table, chargée de cristaux, de corbeilles de fleurs et d'argenterie, était entourée de nombreux serviteurs.

Après le souper, la duchesse et sa nièce passèrent dans un joli petit salon où bientôt ces messieurs vinrent les rejoindre. Malgré la fatigue du voyage, la soirée se prolongea, tant ils jouissaient du charme de l'intimité après les plaisirs bruyans de Villiers-Castle. Qu'elle fut douce pour l'orpheline, cette soirée où seule, entre ces trois amis, elle se sentait accueillie comme si elle avait été l'enfant de la maison!

Le lendemain, Minia s'éveilla le soleil dans le cœur. Elle courut à la fenêtre regarder au dehors; l'horizon de verdure aux nuances variées, les bois de sapins aux teintes sombres, les grands chênes jaunis épars dans les prairies, tout cela ne ressemblait en rien au paysage napolitain, avec son ciel bleu foncé, ses orangers chargés de fruits et les vignes grimpantes, pas plus que les promenoirs aux bordures de buis qui entouraient le château ne rappelaient la terrasse fleurie d'Alpino. Mais, malgré les nuages gris qui couraient dans le ciel et l'aspect sévère de la campagne, les yeux de Minia furent charmés, car dans les brumes de l'air flottaient des rêves d'or, et sous les grands arbres silencieux l'espérance chantait. Cette demeure du bien aimé peut-être serait aussi la sienne; en

attendant, ses pieds foulaient la terre promise, et la rivale qu'elle s'était créée n'existait plus.

On déjeuna gaîment; lord Whitefield et M. de Bocé emmenèrent Minia visiter le château, avec ses longs corridors, ses nombreux escaliers, ses grands salons aux boiseries finement fouillées, aux lourds rideaux de damas, aux meubles sculptés, aux sièges couverts en soie. On finit par la galerie, où le comte s'assit épuisé de fatigue, tandis que les deux jeunes gens regardaient les tableaux.

Les jours suivans furent employés à parcourir les jardins, le parc, les environs du château, tantôt en voiture, avec la duchesse, tantôt à pied, avec ses deux autres compagnons, tantôt à cheval avec le duc.

Minia éprouva d'abord un vif plaisir de ce tête-à-tête; quand ils parcouraient ensemble les bois silencieux, ou la campagne déserte, elle pouvait se figurer qu'ils étaient seuls en ce monde, que le passé n'existait plus. Alors même qu'ils ne parlaient que de généralités, la jeune femme jouissait de la présence aimée, d'une voix qui pénétrait jusqu'au fond de son cœur. Mais peu à peu, tant l'âme humaine est insatiable, les premiers élans de sa joie se calmèrent; le charme de ces promenades se dissipa devant l'indifférence de son compagnon. Minia comparait ces regards, simplement aimables, avec ceux que l'Ombra connaissait si bien; cette figure maintenant placide avec celle que l'émotion couvrait de larmes. Et laissant son cheval la conduire sans être dirigé :

« Ah ! si j'osais chanter ! pensait-elle, quel changement magique ! Pourquoi me taire, puisque ni mon rang, ni l'estime du monde ne valent pour *lui* la voix qu'il admirait? »

Cependant lady Stève était injuste : il était évident qu'elle plaisait de plus en plus au duc de Whitefield. Il n'avait plus cet air d'ennui qui ne le quittait pas à son retour d'Italie; il restait des heures près de sa cousine à l'écouter jouer les airs qu'il préférait, il parlait même de l'Ombra avec froideur, au point que Minia, après avoir été jalouse d'un souvenir, était presque mécontente d'un si prompt oubli : il lui semblait alors que William foulait aux pieds les bouquets qu'il lui avait offerts; qu'il déchirait la lettre d'amour qu'elle avait lue tant de fois; mais ces impressions déraisonnables s'effaçaient bientôt, car si le duc oubliait l'Ombra, c'était pour lady Stève.

Après de nombreuses visites dans les environs, les invités de la duchesse arrivèrent à Stèveville. Le duc et sa cousine aidèrent la vieille dame à en faire les honneurs. La beauté de Minia, son humeur facile, ajoutèrent aux charmes de cette hospitalité princière. M. de Bocé aimait de plus en plus Minia. Aussi lady Stève témoignait-elle au comte une préférence marquée; ils causaient ensemble, tou-

jours avec le même plaisir; le comte parlait de William avec sincérité, faisant en conscience et son éloge et sa critique.

— Le sauvage s'est apprivoisé, disait-il; je crois qu'il ne songe plus à voyager. J'ai même dans l'idée qu'une blonde fée a chassé l'image d'une brune magicienne, et que le piano est plus agréable que la voix.

— Ah! quelle différence! répondit Minia; quel bonheur de pouvoir chanter!

La pauvre enfant soupira. Avait-elle encore du talent?

A ce moment, elle vit lady Beaufort se diriger vers le piano, et le duc s'approcher d'elle.

— Cousine, vous voyez ce qui nous menace, dit-il en désignant deux jeunes filles s'apprêtant à chanter; vous et le comte êtes cachés sous le rideau. Chassés par les romances, gagnons tous les trois la terrasse.

La prière fut écoutée : la nuit était superbe; la pleine lune éclairait la campagne d'une vive lumière, un léger brouillard s'élevait des prairies, on eût dit des voiles de dentelles blanches agités par la brise; tandis que les arbres tranquilles répandaient autour d'eux une ombre épaisse, ils ressemblaient à des géans endormis dans le profond silence de la nuit. La clarté incertaine et capricieuse changeait la forme des objets et trompait l'œil sur les distances. Dans cette grande paix du soir, un état particulier de repos et d'oubli envahit les sens et la volonté, on respire comme dans un rêve : on se sent dégagé des liens et des mensonges du monde, le cœur dirait alors ses secrets sans amener la rougeur sur le front. Minia, assise auprès de William, s'abandonnait à un bien-être délicieux qu'elle n'analysait point. William l'eût entourée de ses bras, qu'avec confiance elle eût appuyé sa tête sur le sein du jeune homme et lui eût avoué son amour, aussi innocemment que les fleurs répandent leur parfum dans les airs. Tout entière au bonheur d'être là, avec lui, sous l'œil de Dieu, rien n'existait de ce qui n'était pas elle et *lui*... La voix du duc la fit tressaillir, il prononçait des paroles de tendresse... mais ce n'était pas pour elle. C'étaient les vers de la romance d'*Isaura*.

« Etoiles, il vient vers moi; regardez ses pas rapides. Et toi, Diane, qui as aimé, protège l'amant que j'adore. »

— Qui est-ce qui a fait cela? demanda M. de Bocé; ces vers sont harmonieux.

Le duc répondit : ils l'étaient, chantés par l'Ombra. Comme elle était belle et touchante ! Je la vois encore, levant ses beaux bras, la voix et les yeux tendres supplians! l'on eût tout donné pour être celui qu'elle aimait!

— Voilà ce qui s'appelle de l'enthousiasme, reprit M. de Bocé; dans le moment je l'admets; mais après coup, il me semble exagéré. Le théâtre a bien du prestige et embellit furieusement... Cette belle cantatrice, si elle était là, perdrait beaucoup de sa magie; mais elle n'y resterait pas, l'air du soir est l'ennemi des gosiers,... et c'est grâce à leur gosier que ces femmes ont du succès et des amans.

— L'Ombra non, pas l'Ombra, s'écria Minia; elle n'a pas d'amant.

— Tant pis pour elle! répliqua le comte, personne ne lui en saura gré.

— Mais elle est riche, reprit lady Stève et bien née.

— Alors c'est une folle, répliqua le vieux sceptique, une véritable folle. Riche et bien née et monter sur les planches! c'est plus que de la folie, c'est de l'impudence, affronter les regards des libertins, l'admiration impertinente de la foule, les déclarations d'un ténor et des autres, apprendre à tous comment elle pleure, comment elle aime, sous le prétexte de l'amour de l'art! Si ce que vous dites est vrai, chère lady, votre protégée est bonne à enfermer à Bedlam.

A cet arrêt, dit d'un ton dédaigneux, la rougeur monta au front de Minia; indignée, elle reprit vivement :

— Vous parlez comme un Français blasé et non comme nous autres Italiens, le talent et le génie sont pour nous une noblesse, qui vaut celle de nos écussons.... Chez vous on regarde la femme, au lieu d'admirer l'artiste; chez nous l'admiration impose le respect; aussi une jeune fille n'est pas perdue pour s'être fait entendre sur le théâtre, elle est reçue par nos plus grandes dames. Eh bien! moi, ayant les idées de mon pays, j'excuse l'Ombra, je m'explique le bonheur qu'elle doit éprouver à faire comprendre avec sa voix une œuvre immortelle, à faire partager de beaux sentimens, ne fût-ce qu'à un seul perdu dans la salle attentive; à jeter son âme au dehors par des accents qui laissent un long souvenir.

Cette sortie surprit le comte. Lady Stève venait de donner un brevet de vertu à la chanteuse; aussi répliqua-t-il en haussant les épaules :

— Allons! nous irons chercher des vestales sur les théâtres... Vous êtes une enfant, chère lady Stève.

— Vous êtes, madame, une véritable artiste et un cœur généreux et brave, dit William en lui baisant la main.

Ce baiser déplut à Minia; il s'adressait au champion de l'Ombra, dont le masque menteur se plaçait encore entre elle et William. Minia se leva et rentra triste dans le salon.

Le lendemain, en entrant dans la bibliothèque, elle y trouva le duc entouré de journaux et si occupé à les lire et à les feuilleter qu'il fut longtemps avant de la voir.

— Que cherchez-vous donc avec tant d'attention? demanda-t-elle; de grandes nouvelles politiques?

— Non, rien d'important, répondit-il d'un air rêveur.

Se penchant sur la feuille que tenait le lecteur, elle tressaillit; c'était la chronique du théâtre; on y annonçait en grosses lettres la reprise de l'opéra d'*Isaura*.

— Qui est-ce qui chante le rôle d'Isaura? reprit Minia.

— C'est ce que je voulais savoir.

— Est-ce que vous regrettez de ne pas entendre ce chef-d'œuvre, mon cousin?

— Non, en vérité... Ah! si l'Ombra chantait!

— Elle ne chantera plus, dit lady Stève d'un ton sec; d'ailleurs, vous ne pourriez quitter vos hôtes...

— Vous m'avez déjà appris que l'Ombra s'était retirée du théâtre; mais on a pu vous tromper et je l'espère; je ne veux pas penser que je ne l'entendrai plus... Vous devez me comprendre, vous, milady, qui l'autre soir l'avez si bien défendue; vous avez été vraiment éloquente.

Ainsi de cette soirée où Minia avait éprouvé de si douces sensations, voilà tout ce qu'il se rappelait. Quelle fatigue que cette bataille contre une ennemie insaisissable! Mais plus son courage se lassait, plus la pauvre femme redoutait les suites d'un aveu qui pouvait la perdre; car le duc lui dirait :

— Pourquoi ce long mensonge?

Et le mensonge est si lâche qu'il l'abaisserait à tout jamais.

La journée se passa tristement; il fallait pourtant égayer les hôtes nombreux rassemblés à Stèveville. Lady Stève accueillit donc tous les projets, même celui de jouer la comédie, mis en avant par plusieurs personnes. On s'occupa aussitôt du choix de la pièce, après avoir parcouru une dizaine de volumes. M. de Bocé fut nommé directeur. Dès le lendemain, on fit monter le théâtre dans la grande galerie : quelques jours après, les décors arrivaient et les répétitions commencèrent. On se querella poliment, les vanités étant en jeu. Il fallut l'adresse du comte pour mener les choses à bonne fin ; il savait envelopper ses conseils de flatteries, rassurer les timidités, régler les volontés, caresser les prétentions.

Les invitations lancées, les rôles appris, les toilettes faites, le soir de la représentation, une file de voitures remplit la cour ; la vaste galerie se trouva pleine.

Le duc de Whitefield ne s'était mêlé de rien. Par crainte de son esprit moqueur, on l'avait exclu des répétitions. Après qu'il eut aidé la duchesse à recevoir les invités, il se plaça le dernier et tout au fond de la salle, très défiant du talent des acteurs improvisés.

Les trois coups frappés, la toile se leva. Miss Mac Olday entrait en

scène la première: elle représentait une soubrette gaie et bavarde, elle était un peu gauche, mais si jolie que le public applaudit ses yeux charmans et ses lèvres roses. Le jeune premier s'embarrassa dans un guéridon qu'il faillit renverser; mais il était leste, bien tourné, savait parfaitement son rôle, et d'ailleurs, les marquis de Lincoln ne sont pas forcés d'être de bons comédiens; on applaudit encore... Mais qui donc entre en scène avec cette grâce suprême, parle avec mesure, prononce si bien qu'on ne perd pas une syllabe, avec un geste aisé et sobre? Est-ce donc lady Stève? Bientôt on ne regarde, on n'écoute qu'elle. Au dénoûment un peu dramatique, est-ce encore la noble lady qui fait frissonner son auditoire, couler des larmes de tous les yeux? Malgré le bon ton qui défend les démonstrations bruyantes, les applaudissemens éclatent, William est ému profondément. Une phrase, un geste, la taille, la démarche, rappellent ce qu'il ne peut oublier. Quelle étrange ressemblance! Changez les cheveux dorés, le teint pâle et blanc et ce sera l'Ombra... Immobile, ne quittant pas des yeux celle qu'il admire en ce moment lady Stève retrouve enfin les regards du mystérieux spectateur de la Scala et de l'opéra de Vienne.

A peine la toile baissée, le duc était disparu, ne pouvant maîtriser son émotion. Quelle baguette magique avait ressuscité les heures où son cœur s'était donné?

— Je suis un insensé, pensa-t-il. Elle est fiancée et je ne la reverrai plus... Qui sait si tout en elle n'était pas mensonge, si, comme dit le comte, je ne l'ai pas poétisée, plaçant dans cette forme d'une singulière beauté le beau que je rêvais, adorant ainsi, non pas le Dieu, mais l'idole?.. Il faut l'oublier...

Marchant dans les sombres allées pour laisser le temps à son cœur de s'apaiser et à ses souvenirs de s'envoler dans la nuit, le duc fut enfin assez maître de lui pour rentrer dans les salons, où l'on s'étonnait de son absence. Le premier regard qu'il rencontra fut celui de Minia, qui lui sourit comme pour l'appeler près d'elle.

— Ah! vous voilà donc enfin! s'écria M. de Bocé; vous arrivez trop tard, toutes les formules louangeuses sont épuisées; et cependant je veux encore comparer lady Stève à toutes les déesses. Je veux bénir l'Italie, dont le soleil ne se contente pas de faire fleurir les citronniers et dorer les oranges, mais donne à ses enfans un rayon de son feu sacré...

— Vos complimens hyperboliques consternent mon cousin; vous voyez, il ne dit mot, remarqua lady Stève.

Les yeux de William avaient déjà parlé, car la jeune femme avait rougi de joie.

— Eh quoi! vous ne dites rien, s'écria M. de Bocé, et n'y a-t-il que les airs de flûte et les cantates qui vous enthousiasment?

— Je ne sais point dire de banalités à ma cousine... J'ai été surpris de son talent et vraiment ému. N'avez-vous jamais joué la comédie avant cette soirée?

— Quelle est celle de nous qui l'oserait dire? répondit Minia souriante, les femmes sont toutes plus ou moins comédiennes.

— Mais sur les théâtres de société, cousine?

— Ce sont les débuts de lady Stève, répondit celle-ci.

— S'il en est ainsi, reprit le duc, à votre naissance vous avez reçu d'une fée les dons qu'elle fait aux grandes artistes, vous avez égalé les meilleures; votre jeu était si naturel, votre accent si vrai qu'il n'y avait plus pour moi ni salle, ni auditeurs, que j'étais seul avec vous, non sur le théâtre, mais dans le bois où se passait la scène.

— Voilà comme les artistes nous font perdre la tête, interrompit M. de Bocé; quand elles parlent d'amour, on croit qu'elles le sentent mieux que les autres femmes.

— C'est que la rampe isole du public, répondit Minia, et l'on peut ainsi s'identifier avec le personnage dont on exprime les sentimens.

— Pour le spectateur, dit William, elle entoure les actrices d'une auréole et rend leur beauté idéale.

— Mais elle en fait des rivales bien dangereuses pour nous, pauvres femmes du monde, ajouta Minia.

— Vous n'avez pas de rivale, ni en beauté, ni en talent, s'écria le galant Français.

— Ce n'est pas votre avis, n'est-ce pas, mon cousin?

— En fait de beauté, dit-il, je suis de l'avis du comte; mais la prose même bien dite...

— Ne vaut pas la poésie chantée, interrompit lady Stève.

— Oui, dit William, c'est par le chant que l'on pénètre tout d'un coup jusqu'au fond du cœur.

Un peu confus de l'éloge indirect qu'il avait donné à un talent que n'avait pas celle qui l'écoutait, il ajouta:

— Mais l'exaltation causée par le charme de la voix se calme bientôt; il n'y a de durables que les sentimens inspirés par l'esprit, la beauté et la grâce.

— Le pense-t-il? se demanda Minia, et si je souffre de ne plus chanter, ne souffre-t-il pas de ne plus m'entendre?

X.

A partir de cette soirée, lord Whitefield devint de plus en plus empressé auprès de sa cousine; il se montra jaloux de ses sourires, impatient quand elle s'occupait d'autrui. Il aimait à l'entraîner loin de leurs compagnons, et, se promenant avec elle dans les allées

ombreuses, ses yeux devenaient plus doux et sa voix plus tendre. Lorsqu'ils montaient à cheval, parfois un voile vert poussé par le vent caressait le visage du cavalier qui essayait de le retenir avec ses lèvres; avec quelle prudence il modérait l'allure des chevaux, depuis que celui de Minia s'était montré ombrageux! Dans les salons, oubliant qu'il était chez lui et se devait à ses hôtes, il restait près de la jeune femme ou la conduisait au piano; ses soins étaient incessans, ses complimens délicats; il se laissait accuser de distraction par les jeunes ladies; enfin il y avait dans ses manières un changement qui ravissait la duchesse et faisait dire au comte :

— Il est pris, et nous le garderons.

Cependant il n'avait pas dit encore un mot d'amour à Minia. Lorsqu'ils étaient seuls, qu'il la regardait longuement, avec quels battemens de cœur elle attendait l'aveu si longtemps désiré! S'il se penchait vers elle, lorsqu'elle était assise au piano, pourquoi n'enlevait-il pas ses petites mains du clavier pour les baiser tendrement?

La bonne duchesse suivait les progrès d'un amour qui lui promettait une belle-fille adorable. Elle avait hâte que les plaisirs de Stèveville prissent fin, sûre que son fils lui parlerait alors avec confiance et lui ferait part de son désir d'épouser lady Stève. Elle voulut terminer ses réceptions par un grand bal :

Les salons brillamment éclairés, la galerie et la serre furent laissés dans une clarté plus discrète; partout des fleurs aux délicieux parfums; un orchestre nombreux, un buffet élégamment servi, rien ne manquait, tout était digne de l'hospitalité des maîtres de Stèveville.

Minia s'habilla simplement, mais avec son goût habituel; rien que de la gaze et des fleurs.

Bravant le souvenir d'un brun visage, de longs cheveux noirs qui l'avaient faite cette Ombra si longtemps regrettée, lady Stève s'était coiffée de feuillages comme lorsqu'elle jouait le personnage d'Isaura; elle prit à la main un bouquet de camélias blancs entouré de violettes de Parme, pareil à celui que lui jetait l'inconnu; l'imprudence plaît à la jeunesse, et le combat au courage. Elle descendit dans les salons, le teint animé, la démarche légère, rayonnante de beauté. Les devoirs de maître de maison ne permirent pas à lord Whitefield de lui parler. Mais les yeux du jeune homme lui avaient appris déjà qu'elle était belle. Quand il put la rejoindre, l'orchestre jouait une valse : sans s'informer si elle avait pris d'autres engagemens, il l'entraîna avec lui.

C'est un délicieux plaisir de se sentir ainsi emportée, au bruit d'une musique joyeuse, de se perdre dans la foule, conduite et soutenue par celui qu'on aime et doucement serrée dans ses bras. Ce ne fut qu'à bout de force que la valseuse demanda grâce.

— Voulez-vous, mon cousin, aller me chercher mon bouquet et mon éventail qui sont sur la cheminée?

William revint, remit l'éventail et garda le bouquet dans sa main; il l'examina quelques instans :

— Est-ce que vous aimez particulièrement ces fleurs? demanda-t-il.

— Oui, particulièrement. C'est un souvenir d'Italie.

— Un souvenir! c'est étrange!

Le duc avait murmuré ces mots en regardant les fleurs,.. les mêmes qu'il jetait à l'Ombra.

— Peut-être savez-vous, mon cousin, que dans mon pays ces fleurs signifient talent et beauté. Elles sont moins belles et moins parfumées dans vos serres; mais j'aime à cette heure les roses d'Angleterre.

Ces derniers mots furent accompagnés d'un regard si tendre, d'un sourire si doux, que William ému lui prit la main en disant :

— Chère, chère Minia, oublions l'Italie, et que ses fleurs soient oubliées pour les roses d'Angleterre.

Minia reprenant son bouquet se mit à l'effeuiller, semant autour d'elle les pétales blancs des camélias.

— On dirait des fleurs jetées sur un tombeau, dit-elle le visage radieux.

— Laissons dormir les morts; la vie s'ouvre devant nous riche de bonheur, ô ma chère Minia!

Avant ce soir, William ne l'avait jamais appelée ainsi, et ce nom était si tendrement prononcé qu'il était un aveu. Elle allait répondre quand des importuns vinrent réclamer leur danseuse. Le duc n'eut que le temps de lui murmurer a voix basse :

— Un mot, Minia : voulez-vous m'accorder demain un instant d'entretien? Si je désire vous voir seule, c'est que je dois vous expliquer par quelles alternatives mon cœur a passé. Quand vous saurez tout, vous jugerez s'il est digne de vous; il y a tant de monde ici! Nous serions plus tranquilles dans le pavillon du bord de l'eau...

— J'y serai, répondit la jeune femme.

— A quatre heures, si vous y consentez?

Elle fit un signe d'assentiment.

Aussitôt qu'elle put se délivrer de cette foule de jeunes gens qui l'entourait, elle gagna la serre pour respirer et savourer son bonheur. William l'aimait! Quand jadis il lui avait offert son cœur et sa vie, il ne la connaissait pas; mais cette fois c'était en pleine lumière qu'il l'avait choisie, en pleine vérité...

— En pleine vérité! répéta-t-elle lentement, car je ne dois ni ne veux le tromper, il saura tout.

Alors une vague inquiétude lui serra le cœur :

— Mais puisqu'il m'aime! murmura en soupirant la pauvre enfant.

Ainsi perdue dans ses pensées, n'entendant point le bruit de la fête, mais seulement la voix de l'espérance et les battemens de son cœur, elle tressaillit quand le comte s'écria :

— Enfin vous voilà! Je vous cherche depuis une heure, je suis chargé d'une ambassade ;.. le moment est peut-être mal choisi,.. mais comme je ne désire pas ardemment réussir et que j'ai promis de vous parler, je profite de ce moment de solitude.

— Mon Dieu, quel préambule! dit Minia; qu'avez-vous donc à me demander?

— Votre main, belle lady Stève. Rassurez-vous, ce n'est pas pour moi; mais je viens de voir un gentleman qui a la tête perdue et qui m'a fait promettre de vous parler en sa faveur.

Minia rougit, tout émue,.. à l'idée que peut-être William lui envoyait leur vieil ami.

— Ma main! cher comte? Et qui la demande?

— Lord Arundel, grand nom, grande fortune, grande position, grande taille, grand orgueil et grand amour; toutes ces grandeurs sont mises à vos petits pieds.

— Eh bien! versez sur sa flamme toute l'eau de la Tamise, répondit Minia en riant, et ne lui laissez aucun espoir.

— Je n'y manquerai pas; ce n'est pas de ma faute. Je n'ai rien oublié de ses titres à vos bontés,.. dit M. de Bocé en riant aussi, je ne vous ai même pas avoué que je fais des vœux pour un autre... Vous ne saurez pas pour qui, puisque vous n'avez aucune confiance en moi... Mais voilà la duchesse qui vous fait signe de venir à son secours, prenez mon bras. Ainsi vous ne voulez pas de lord Arundel, et son ambassadeur n'épousera pas par procuration?

Lady Stève n'eut plus un instant à elle après avoir rejoint la duchesse et fut charmée quand elle entendit le dernier coup d'archet.

Le lendemain à son réveil, Minia sourit à ce jour si impatiemment attendu. Plus de doutes, plus de luttes, plus de découragement, plus de rivale! Aujourd'hui même, William allait lui faire l'aveu de son amour, alors elle lui apprendrait comment il avait fait battre son cœur; comment, dans son ignorance, elle avait chanté en cachant son nom et son visage; elle lui dirait que c'était pour le revoir qu'elle était venue en Angleterre, lui raconterait ses craintes, sa jalousie d'elle-même, et lorsqu'il serait près d'elle en toute confiance, en plein bonheur, elle lui dirait :

— L'âme, la voix, le talent de l'Ombra sont à vous avec le cœur de lady Stève.

En se levant, le premier soin de Minia fut de s'assurer si le soleil brillait au ciel comme dans ses pensées... elle désirait qu'il fît beau

temps. Les hôtes de Stèveville devant aller visiter les ruines d'un ancien couvent, elle se dirait fatiguée et leur promenade faciliterait sa visite au pavillon. Mais le ciel était sombre, couvert de gros nuages, immobiles et menaçans :

— Qu'importe ! car rien ne peut m'empêcher d'être au rendez-vous, pensa la jeune femme, qui alla embrasser la duchesse.

— Comme vous êtes fraîche après une nuit de bal ! lui dit celle-ci en descendant appuyée sur son bras.

Le duc vint serrer la main de sa cousine en lui murmurant :

— La journée me paraîtra longue jusqu'à quatre heures.

Il était souriant comme un homme heureux. Du reste, tout le monde était en gaîté, on ne tarissait pas sur la beauté de la fête, chacun avait quelque incident agréable à raconter. Puis on parla de la partie projetée.

— Il paraît que les ruines sont superbes.

— Très curieuses.

— Ce n'est pas très loin. Vous venez, lady Stève?

Mais lady Stève répond qu'elle est très fatiguée et qu'elle a la migraine. Le comte fait remarquer qu'il va pleuvoir.

— Un simple brouillard, s'écrie-t-on.

— Partons toujours, quitte à revenir.

— C'est imprudent, voici la pluie.

— Elle ne durera pas, le vent vient du nord.

— Restons et faisons de la musique.

— C'est cela, disent les ladies Beaufort, chantons le duo des *Puritains*.

— Pour rivaliser avec l'Ombra, dit en souriant M. de Bocé.

Ce nom prononcé d'une façon si imprévue fit aussi rire lady Stève à la pensée que ce même jour William allait la connaître. Moitié gaîté, moitié enfantillage, elle dit à ce dernier :

— Le comte parle de l'Ombra. Eh bien ! elle est en Angleterre.

— En Angleterre ! Est-ce possible? d'où le savez-vous, milady ? Se fera-t-elle entendre ?

Cela était dit avec une vivacité presque anxieuse, bien faite pour réveiller la jalousie.

— Oui, milord, et ce soir même.

— Ce soir? Elle chanterait ce soir ? Où cela ? A Londres ? Répondez-moi, lady Stève, savez-vous si c'est à Londres? On vous avait donc trompée, puisqu'elle reparaît. Est-elle engagée?

— Non, en vérité, elle ne chantera qu'une fois, — une dernière fois.

— L'Ombra, l'Ombra en Angleterre ! murmura le duc. Mais, Minia, ne suis-je pas retenu ici, à moins que cette effroyable tempête?..

— *Retenu,* répéta-t-elle blessée.

Elle allait poursuivre quand ils furent entourés par les jeunes gens ; les uns s'écriaient : — Partons, ce n'est qu'une pluie d'orage; les autres répondaient qu'il faudrait être des nageurs pour affronter ces cataractes du ciel. Tandis qu'ils discutaient le pour et le contre, Minia, le front appuyé contre la vitre de la fenêtre, pensait qu'elle venait d'être injuste et dure pour William.

— Quel est votre avis, lady Stève? demanda la troupe joyeuse.

— Moi, je reste, répondit-elle tout en désirant qu'on ne l'imitât pas.

Le duc se pencha vers elle et lui dit à voix basse :

— J'ai votre parole, mais je crains d'être cruel en vous la rappelant par ce temps affreux.

— Non, non, je suis brave, mon cousin.

Elle lui sourit, et ses yeux brillèrent de joie et de tendresse.

— Merci, Minia, ma chère Minia.

Et il lui baisa la main.

Le duc, pour avoir plus de liberté, prétendit que le mauvais temps ne durerait pas, que les ruines seraient plus imposantes avec ce ciel sombre. Mais il vit une telle indignation chez M. de Bocé qu'il se tut et remonta chez lui.

Le comte intervint alors, il protesta contre une pareille folie; c'était risquer sa santé, sa vie peut-être ; il proposait de remettre à demain la partie. Il s'adressa à Minia :

— Vous qui êtes raisonnable, lady Stève, aidez-moi à les rendre sages.

Il n'était guère possible d'être d'un avis contraire en présence de ce déluge : pourtant le départ eût rendu le rendez-vous plus facile.

— Répondez, chère lady Stève.

— Allons! puisqu'il le faut, je crois qu'il vaut mieux remettre à demain.

— A demain donc! s'écria-t-on.

— Nous vous emmenons au salon, dit le comte à Minia.

— Non, répondit-elle, j'ai une terrible migraine, et le repos m'est nécessaire.

Elle rentra chez elle : chacun alla de son côté. Le comte ayant rencontré William, celui-ci lui demanda ce qui avait été décidé. M. de Bocé, craignant qu'on ne persistât à donner un avis contraire au sien, répondit :

— On reste ici. Lady Stève m'a chargé de vous dire que tout était remis à demain et que vous ne comptiez pas sur elle.

— Est-ce que ce sont ses propres paroles ?

— Oui, mon cher ; elle vous laisse libre de votre temps.

Elle a dit cela?

— Positivement.

— En vous priant de me le répéter?

— Oui.

— Où est ma cousine?

— Chez elle. Je vous répète qu'elle est souffrante. Mais pourquoi semblez-vous si étonnné? Est-ce qu'une femme pourrait mettre le pied dehors? Écoutez, c'est un torrent qui tombe de là-haut. Ah! ah! pensa M. de Bocé, j'ai bien fait d'insister; il leur eût fait prendre un bain froid.

Ils se séparèrent, M. de Bocé riant du mécontentement de son jeune ami et le duc convaincu que Minia n'irait pas au pavillon. Minia était rentrée chez elle, heureuse et ne comprenant pas ce qui avait pu la blesser dans les paroles de William. Était-ce un crime de désirer entendre l'Ombra quand, dans sa méchante humeur, elle poussait le duc à se rendre à Londres? Elle eût mérité qu'il la prît au mot.

Lady Stève ouvrit un livre; impossible de fixer son esprit; elle se mit à écrire à Barini, mais il ne venait qu'un nom sous sa plume; consultant sans cesse la pendule, elle la crut arrêtée, tant l'aiguille marchait lentement... Toute attente a une fin. Minia trouva qu'il était temps de partir; couverte d'un manteau, le capuchon rabattu, elle ouvrit sa porte, longea le corridor silencieux, descendit à pas légers le petit escalier de service, gagna la cour des écuries, heureusement déserte en ce moment; faisant ensuite un long détour pour qu'on ne la pût voir des fenêtres des salons, elle atteignit le bois. Le vent secouait les arbres qui, loin de la protéger, faisaient tomber de leurs branches agitées de plus larges gouttes d'eau qui changeaient en lac les allées; mais la jeune femme marchait bravement, sentant à peine la pluie qui fouettait son visage, pénétrait sous son manteau, soulevé par les rafales du vent. — Certes, personne ne songera à venir nous surprendre, pensait-elle, riant des difficultés du chemin, du désordre de sa toilette. Sentait-elle que ce désordre ne nuisait point à sa beauté? ses longs cheveux à demi dénoués l'embellissaient encore. La course animait son teint, rendait ses yeux si brillans! elle était charmante, une véritable naïade fraîche et rieuse. Enfin la voilà devant le pavillon, dont elle pousse vivement la porte; elle entre, William n'est pas encore arrivé... Un peu confuse d'être la première, elle s'assied pour respirer; la rapidité de la marche et l'émotion font que son cœur bat vite et que sa respiration est oppressée. Le banc de bois est humide, plusieurs carreaux manquent à la fenêtre et la pluie entre librement dans la petite chambre.

— C'est un vrai naufrage, dit Minia en secouant sa mante alourdie.

Puis elle essaie d'arranger ses cheveux ruisselans d'eau; elle reste assise sans penser qu'elle peut s'enrhumer, elle attend... La pauvre femme regarde à sa montre; eh quoi! il n'est pas quatre heures! Elle est venue trop tôt, il faut prendre patience, mais ce pavillon est triste. Il pleut toujours, le regard n'a pour distraction que les zigzags que fait l'eau en glissant sur les murs comme pressée de gagner la terre pour y former de petits lacs qui vont bientôt couvrir le plancher. Minia se lève et regarde dans l'allée par laquelle doit venir William, elle tend l'oreille, mais elle n'entend que le clapotement de l'eau, les gémissemens du vent, elle est enveloppée d'un rideau gris qui semble la séparer même de l'espérance. Le froid commence à la saisir, elle frissonne et se met à pleurer,.. honteuse de sa faiblesse et répétant : — William va venir tout à l'heure. — Mais William ne vient pas, on le retient évidemment; comme il doit souffrir de n'avoir pu s'échapper à l'heure convenue! Cependant, quoique certaine de le voir, son malaise augmente, ses dents claquent, ses mains tremblent de froid; pour chasser l'engourdissement, elle marche du banc à la porte, de la porte à la fenêtre; elle essaie de fredonner l'air que le duc préfère. — Y a-t-il longtemps que je suis ici? — se demande-t-elle en tirant de nouveau sa montre. Oui, très longtemps; elle en est étonnée, quoiqu'elle ait beaucoup souffert. Mais ce pavillon devient sombre, très sombre; c'est évidemment la fin du jour... C'en est fait, William ne viendra pas! Prise alors d'une violente douleur, d'un tel abattement qu'elle craint de n'avoir plus la force de marcher, il lui faut pourtant regagner le château, il s'y est passé quelque chose, un accident peut-être aura retenu William... Ne lui a-t-il pas dit : — N'oubliez pas l'heure!.. — Mais il a parlé du mauvais temps. L'énervement où elle est lui ôte la mémoire des paroles prononcées par William. A-t-il cru qu'elle ne pouvait sortir par cette tempête? En effet, c'est de la folie; mais il faut revenir, et la pauvre enfant n'en peut plus... Enfin elle se met en route, glacée, ses habits transpercés, prise de peur,.. elle avance, se traînant dans les allées boueuses, elle gagne la cour des communs; il y a du monde et, quoique enveloppée dans un manteau qui cache sa taille, le visage couvert d'un capuchon, elle hésite à la traverser; mais il le faut pour rentrer chez elle. Prenant sa course, Minia monte précipitamment l'escalier, ouvre la porte de son appartement qu'elle referme vite sur elle.

Son courage est épuisé; mais elle espère trouver un billet; elle cherche, rien. A quoi bon pleurer?... Elle va donc savoir, dans un instant, pourquoi William n'est pas venu; mais, avant tout, il faut qu'elle quitte ces affreux vêtemens souillés; elle ne veut pas que même sa nourrice sache la course qu'elle vient de faire. Tor-

dant ses tresses mouillées, tâchant d'effacer les traces que la pluie, en le fouettant, a imprimées sur son visage... la cloche sonne pour le dîner. Vite elle s'habille, sans appeler personne et descend vaillamment.

Il y avait en elle quelque chose d'inaccoutumé sans doute, un air de souffrance, car M. de Bocé, en la voyant, lui demanda si elle était malade : la duchesse s'inquiéta de l'altération de ses traits. Tout le monde causait comme à l'ordinaire, il ne s'était rien passé au château pendant sa course insensée... Elle chercha le duc, il n'était pas là encore ; peu à peu elle reprit ses sens, étonnée qu'on ne devinât pas ce qu'elle avait souffert et que la vie des autres eût été tranquille, tandis que la sienne avait été si douloureusement agitée.

— Que fait donc mon fils? dit la duchesse, appelant un valet. Prévenez M. le duc.

— Madame la duchesse, sa seigneurie est partie pour Londres par le train de trois heures.

— Parti pour Londres? s'écria-t-on.

— Mon cher comte, savez-vous pourquoi? demanda la duchesse.

— Non, en vérité ; une affaire imprévue ; nous dînerons sans lui.

Par un suprême effort de volonté, Minia cacha sa pâleur sous son éventail, appelant à son secours son courage et sa fierté. Le coup était terrible ; l'offense grossière. L'indignation la soutint. Elle tint bon jusqu'à la fin de la soirée avec une vaillance admirable... Si tout le monde l'ignorait, elle savait, elle, pourquoi le comte était parti.

Une fois seule, elle laissa sa colère s'exhaler ; les dents serrées, se tordant les mains, elle allait et venait comme une lionne en cage, maudissant celui qui l'avait si indignement outragée, jurant de ne jamais pardonner son offense. A la fin, des sanglots étreignirent sa gorge, soulevèrent son sein. Quel mépris elle ressentait pour celui qui avait couru après un fantôme!

— Si j'ai été coupable d'imprudence en montant sur le théâtre, cet homme est ma punition ; pour lui, j'ai quitté mon pays, délaissé mon vieux maître, accepté une vie de mensonge, fait le sacrifice de ma voix, maudit mes triomphes, donné mon âme tout entière, repoussé les hommages, et j'ai eu en retour l'humiliation et le désespoir! Allons! reprit Minia, je pars ; mais je ne veux pas que le duc voie la plaie de mon cœur... Il faut, avant, lui montrer un visage insouciant, trouver un moyen de venger ma dignité.

Lady Stève n'était plus la jeune fille ignorante du monde qui était venue demander protection à la duchesse ; elle savait, à cette heure, dissimuler, se servir de son esprit pour braver son vainqueur.

Dès le lendemain de cette cruelle nuit, elle se donnait une fraîcheur factice, forçait ses lèvres au sourire et descendait forte et prête au combat.

XI.

La première personne qui se présenta à sa vue fut lord Whitefield. Elle l'aborda gaîment, quoiqu'il eût un air maussade.

— Êtes-vous satisfait de votre voyage, mon cousin? lui demanda-t-elle d'un air moqueur. Non?

Et se mettant à rire aux éclats, elle ajouta :

— Vous m'en voulez, je suis sûre, de ma mauvaise plaisanterie.

— Mauvaise, en effet, milady.

— J'ai voulu mettre à l'épreuve votre chevaleresque enthousiasme, pardonnez-moi... J'étais presque sûre que votre mélomanie me ferait gagner mon pari.

— Votre pari?

— Mon Dieu, oui, j'ai parié que, malgré le déluge d'hier, je vous ferais partir pour Londres... et j'ai gagné. En Angleterre, j'ai pris le goût des paris, j'ai gagné une grosse somme.

— Charmé, milady, d'être pour quelque chose dans vos divertissemens, dit le duc rougissant et l'œil irrité; mais je serais désireux de connaître le parieur assez heureux pour avoir perdu contre vous dans un jeu dont j'ai fait les frais.

— Vous ne saurez rien, mon cousin, j'ai promis un silence à toute épreuve et veux supporter seule votre mauvaise humeur. D'ailleurs, voyant la pluie se changer en cataractes et le vent en ouragan, j'ai été prise de remords, craignant pour vous un rhume.

— Il y a de la bravoure dans votre sincérité, lady Stève. Je ne puis en dire autant du silence de votre partenaire.

La voix du duc s'élevait et il cherchait du regard celui pour lequel ces mots étaient dits; mais aucun spectateur de cette scène ne pouvait prendre pour lui la menace contenue dans les paroles du duc de Whitefield. Minia souriait toujours, provoquant ainsi l'impatience du jeune homme, qui reprit :

— Il est convenu que, dans le monde, les femmes ont tous les droits avec l'impunité; nous ne sommes plus au temps où, jetant leur gant dans l'arène, elles demandaient à leur chevalier d'exposer sa vie pour le leur rapporter et de mourir pour un de leurs caprices. Nous avons changé tout cela; le ridicule suffit à leur fantaisie... La moquerie, chez nos belles ladies, remplace la cruauté des châtelaines... Cette cruauté avait peut-être plus de grandeur....

— Mais plus de danger, répliqua lady Stève. Je sais que de temps en temps nous avons un peu abusé de notre puissance; mais

convenez que, vous sachant un fervent adorateur de la musique, de la tragédie, ma plaisanterie ne peut vous causer de grands dommages; pardonnez-la-moi, elle m'a fait rire de bon cœur !

— La gaîté vous sied à merveille, milady; reprit le duc, je m'en veux de ne pas la partager et je m'éloigne pour ne pas la troubler.

Lord Whitefield salua et se retira furieux.

— J'ai du moins sauvé mon orgueil, pensa Minia.

Elle continua, les jours suivans, son rôle de bonne humeur et d'insouciance, satisfaite de voir le duc absolument changé et redevenu un sauvage, à peine poli pour ses hôtes.

— Je crois que vous êtes brouillés, dit M. de Bocé à Minia.

— Pas le moins du monde, je vous assure, répondit-elle.

Mais il était temps que cela finît; après cette semaine de dissimulation, elle se rendit un matin chez la duchesse pour lui dire qu'ayant reçu une triste nouvelle d'Alpino, la maladie de son vieil ami Barini, elle partait le soir même.

La duchesse se récria, lui parla de son affection, du chagrin que lui causerait son départ, de la longueur du voyage, de tout ce qu'inspire une véritable tendresse; mais, Minia persistant, la duchesse fit appeler son fils pour qu'il plaidât leur cause à tous. Le duc, en apprenant que lady Stève allait s'éloigner, pâlit. Il ne dit que quelques mots, parla de l'espoir d'un prompt retour, et sans l'altération de sa voix, son langage eût été strictement poli. Aussi Minia ne changea point de résolution.

— Jurez de revenir bientôt, répétait la bonne duchesse, vous emportez le soleil de ma demeure... Qu'est-ce qui pourrait bien la retenir?

— Peut-être le plaisir de gagner un nouveau pari, dit lord Whitefield.

— J'en ai fait un qui m'a suffi, répondit fièrement Minia.

— Vous viendrez me voir en Italie, chère tante, et j'essaierai de vous y faire un accueil tel que celui que vous m'avez fait en Angleterre. Et vous, mon cousin, continua la jeune femme, se tournant vers le duc, immobile dans l'embrasure d'une fenêtre, j'espère que votre amour des voyages vous conduira dans mon pays et que vous n'oublierez pas le plaisir que j'aurai à vous revoir.

En parlant, ses lèvres tremblaient, mais elle retenait ses larmes; il eût suffi, à ce moment, d'un mot de William pour tout effacer peut-être; ce mot ne fut pas dit : il avait salué sans répondre.

Lady Stève ne se sentit pas le courage d'adresser des adieux aux indifférens et fit prier le comte de monter. Le pauvre M. de Bocé fut saisi d'un si réel chagrin que Minia en fut touchée :

— Qu'allons-nous devenir sans vous, ma chère, ma belle, mon

adorable amie? Pourquoi ce Barini vous appelle-t-il, comme s'il ne pouvait être malade tout seul? Je suis désolé de vous aimer autant puisque vous vous envolez...

— Comme une *Ombra,* murmura Minia en souriant tristement.

William, pâle et les sourcils froncés, la regarda vivement, mais elle jeta ses bras autour du cou de la vieille dame, tendit la main au duc, et, passant son bras sous celui de M. de Bocé, le pria de la conduire jusqu'à son appartement.

— Voyons, chère lady, soyez franche, lui dit-il, qu'avez-vous eu ensemble? Je ne crois pas à la maladie du bonhomme,.. je lis sur le visage de William une autre histoire : il ne vous laisserait pas partir avec cette froideur... C'est du chagrin et de la colère... Avez-vous refusé de l'entendre, car il vous aime?.. Pardonnez-moi de vous interroger ; ce n'est peut-être entre vous deux qu'un malentendu : les amoureux sont si maladroits!

— Il n'y a aucun malentendu, mon ami ; j'ignore si le duc m'aime ; mais, en tout cas, moi, je ne l'aime pas.

— Allons! je me suis trompé. Si j'avais trente ans, je courrais après vous ; je me bornerai à vous conduire jusqu'au bateau, si vous me le permettez.

— Très volontiers, merci ; à ce soir sept heures. Je serai bien heureuse si vous venez plus tard à Alpino et me mettez à même de vous prouver ma profonde affection.

Le comte, ayant les yeux pleins de larmes, se sauva pour cacher son attendrissement.

Pendant ce temps, William restait enfermé chez lui. Son vieil ami l'avait deviné, il aimait la belle Italienne, non avec la violence de la passion que, sous son masque, avec sa voix et son talent, elle lui avait inspirée ; mais il avait pour elle une tendresse sérieuse, lentement éclose, que justifiaient sa beauté, son caractère charmant, son intelligence élevée et sa grâce en toutes choses ; c'était elle qu'il eût désirée pour la compagne de sa vie : aussi son chagrin avait été profond, quand depuis huit jours elle s'était montrée cruelle, coquette. En ce moment, le duc ne savait pas ce qui dominait en lui de la colère ou du regret ; en tout cas, il était très malheureux... il était loin de croire que son voyage à Londres fût la cause du changement de lady Stève, puisqu'elle-même l'avait engagé à s'y rendre, en remettant leur rendez-vous au lendemain ; il l'accusait donc d'une impardonnable plaisanterie après une soirée où il avait cru être aimé... Oui, tout entre eux avait jusqu'ici été un malentendu, comme disait le comte, depuis le visage brun de l'Ombra et le teint pâle de lady Stève, depuis la jalousie secrète de l'amante, jusqu'à la colère de l'amant, jusqu'à l'accusation qu'ils portaient l'un contre l'autre, tout, excepté leur désespoir à tous les

deux. A force de penser et de souffrir, le duc finit par être exaspéré contre cette femme qui s'était jouée des meilleurs sentimens d'un honnête homme.

— Qu'elle parte, et que je ne la revoie jamais! s'écria-t-il. Celle que j'adore, ce n'est pas elle, c'est cette fille étrange, au visage bizarre et charmant; voilà celle qui possédait mon cœur et mon imagination. Il faut que je sois plus faible qu'un enfant pour me sentir abattu, triste du départ de l'autre.

XII.

Le jour finissait, par un temps de brouillard froid. Minia, accompagnée de M. de Bocé, quitta Stèveville.

C'en était fait de toutes ses espérances; chaque tour de roue lui écrasait le cœur. Elle n'osa se pencher pour voir une dernière fois le château où elle était entrée triomphante et d'où elle sortait inconsolable. Ah! si elle avait pu y laisser ses souvenirs au lieu de les emporter avec elle! Mais se sentir étouffée de son isolement, de son avenir sans but, de sa jeunesse inutile, passer de la lumière à l'éternelle nuit, appeler l'oubli, ce froid consolateur qui tient de la mort, il y avait de quoi courber le plus fier courage.

La voix de son compagnon la fit tressaillir; elle avait oublié qu'il était près d'elle.

— Si nous retournions, chère lady Stève? Plus de tristesse, on allumerait un feu de joie.

— Non, non, s'écria-t-elle d'une voix si gémissante qu'elle eut peur d'avoir montré son désespoir.

Elle ajouta en essayant un sourire :

— Je suis bien maussade. Je voudrais vous laisser meilleure impression de ma gaîté.

— La gaîté! vous l'emportez avec vous, mon enfant.

Malgré leur bonne volonté à tous les deux, le voyage fut triste... Le comte la conduisit jusqu'au bateau; là, elle lui tendit ses deux joues un peu pâles. Son vieil ami l'embrassa les yeux pleins de larmes et la regarda s'éloigner.

Il y a bien loin de Stèveville à Alpino. Cet espace fut semé des plus sombres pensées. Enfin Minia entra dans son beau palais, et Barini, en la voyant, faillit mourir de joie. Sa reine, son prodige, la seule créature qu'il eût passionnément admirée et chérie, revenait; il touchait ses mains, ses vêtemens, caressait ses beaux cheveux, comme l'eût fait un aïeul à son petit enfant.

— Tu m'aimes, toi! dit celle qui revenait au bercail avec une mortelle blessure.

Pourtant elle pleura avec moins d'amertume.

— Laisse-moi pleurer, répétait-elle ; c'est bon, les larmes.

Pendant tant de jours là-bas, elle n'avait osé en répandre ni pendant le voyage devant des étrangers. Depuis quinze jours, elle était enfermée dans son chagrin, sombre prison où l'on étouffe, aussi le visage d'un ami avait-il pour elle un charme nouveau ; puis le retour est un baiser aux joies du passé... Minia fut donc distraite de son unique pensée ; regardant autour d'elle les ornemens du palais, les objets d'art, le ciel sans nuage, tout lui parut si beau, qu'elle se demanda si elle avait oublié le radieux soleil de l'Italie, le parfum des orangers et l'abondance des fleurs, ses vignes folles aux feuilles pourpres, les arbustes vivaces, l'horizon plein de poudre d'argent, la suavité de l'air, l'harmonie des bruits, jusqu'au visage naïvement épanoui de son vieux maître, toutes ces beautés et toutes ces tendresses n'étaient-elles pas faites pour la consoler? Elle sourit à ses serviteurs, caressa ses grands lévriers, son cheval favori, qui sembla la reconnaître ; enfin, s'élançant au piano, elle chanta! Comme un aigle, qui après avoir été captif, prend fièrement son vol, la voix de Minia s'éleva superbe et puissante. Elle joua avec cette amie qu'elle avait si longtemps négligée pour un ingrat, elle la trouva aussi pure, aussi souple, aussi légère.

— S'il était là, s'écria-t-elle, mon chant me vengerait ; mais je ne veux pas qu'il l'entende jamais!

— Encore! encore! disait Barini, enivré de ces sons magiques, dont il avait été privé. Tu es toujours la merveille des merveilles.

Mais tout à coup la chanteuse fondit en larmes... Le vieux musicien répétait : Encore!.. Mais la jeune femme fermant le piano répondit :

— Non je ne chanterai plus de ma vie.

— Je t'en défie, répliqua le vieillard. Je ne sais pas quel caprice te prend ; mais sache bien qu'on n'a pas reçu impunément du ciel un pareil don pour l'étouffer. Ce serait offenser Dieu... Oublies-tu que tu es la grande Ombra?

— Ne prononce plus ce nom, dit Minia, il m'a porté malheur.

Barini leva les bras.

— Ah! ah! ces grands seigneurs de là-bas auraient-ils humilié la reine des artistes?.. Alors tu as chanté, ils t'ont reconnue. Orgueilleux ignorans qui ne savent pas que, s'il est beau d'être princesse de Sanseverone, il est plus glorieux d'être l'Ombra!

— Non, je n'ai pas chanté,.. ce n'est pas cela qui m'a fait souffrir.

Barini réfléchit, la regarda, et frappant sur son cœur lui demanda à voix basse :

— Est-ce là?

Une peine partagée devient moins lourde. Minia raconta à son vieil ami ce drame intérieur commencé à Milan et qui venait de finir si malheureusement. Le vieux ténor, dont les seules amantes avaient été les mélodieuses cavatines, ne connaissait presque rien à l'amour, il ne comprenait pas cette histoire aux nuances, aux délicatesses, aux craintes étranges ; il éprouvait une sensation pareille à celle d'un enfant perdu dans un pays dont il ignore la langue ; il avait beau écouter avec attention le récit de Minia ; sa jalousie pouvait finir d'un mot : puisque le duc aimait l'Ombra, elle n'avait qu'à chanter pour se faire reconnaître ; mais lorsqu'il lui fut expliqué que lady Stève eût été perdue, le monde ne pouvant lui pardonner d'être montée sur les planches, le vieillard fut stupéfait et ressentit le plus vif chagrin de sa vie. C'était lui qui avait compromis la fille de son protecteur, terni à la fumée de la rampe le blason des Sanseverone, laissé des baladins coudoyer la princesse ; c'était lui qui avait conseillé cette faute et permis qu'un visage virginal se barbouillât de rouge et de noir. Alors, en se frappant la poitrine, le malheureux ténor se traita de traître et d'infâme. Il fut si grotesque dans son désespoir, que Minia fut prise de ce rire facile de la jeunesse et lui dit :

— Console-toi, je me sens déjà mieux depuis que je suis ici.

En effet, cette vie solitaire après tant d'émotions diverses la calmait et la reposait. Elle reprenait possession des allées ombreuses, des jardins parfumés, des salons avec leurs tableaux et leurs statues, de la bibliothèque, dont les nombreux ouvrages pouvaient occuper une longue vie. Elle revit avec attendrissement les lourds fauteuils où s'asseyaient son grand-père et lord Stève, d'où tant de fois ils lui avaient tendu les bras... Le soir, sur la terrasse, la brise en soulevant ses cheveux chassait un instant ses sombres pensées, en rafraîchissant son front. Jusqu'aux étoiles des nuits lumineuses qui la regardaient comme d'anciens amis !.. Alors elle ne comprenait pas la persistance d'un amour plein de mécomptes, d'amertume et de caprices, ce feu follet qu'elle avait poursuivi comme une flamme divine et qui s'était envolé ne laissant que ténèbres et douleur. Il y avait des heures où elle s'en croyait délivrée, prenant en mépris la mobilité des affections humaines, voulant s'enivrer de liberté, oublier qu'elle avait un cœur.

Elle lisait beaucoup, montait à cheval, se plongeait avec délices dans l'eau limpide de la tiède rivière, passait la soirée à chanter avec son vieux maître, mais s'oubliait pendant de trop longues heures à regarder l'horizon vivement coloré tantôt d'un nuage éclatant, tantôt de poudre d'or, tantôt noyé dans une brume bleue... Plus d'une fois appuyée sur la balustrade de la terrasse, à la vue de

l'espace, devant le grand silence de la campagne, elle éprouvait une telle sensation d'isolement qu'elle fondait en larmes.

Minia, dès qu'elle fut arrivée à Alpino, avait écrit à la duchesse; la réponse ne s'était pas fait attendre, pleine de tendresse et de regrets; la correspondance avait continué, et la troisième lettre de la vieille dame faillit renverser tout l'échafaudage des sages résolutions de lady Stève. Elle disait :

« Le duc vit comme un ours, il parle de me quitter. A qui la faute? A vous, ma chère belle, qui le rendiez aimable et faisiez qu'il se plaisait en Angleterre. Revenez donc vite pour le retenir près de moi. »

Le comte avait ajouté à la suite :

« Nous mourons sans vous. Plus de causerie, de musique, de gaîté. Décidément les Italiennes sont funestes à mon jeune ami; brunes ou blondes, elles font perdre la tête aux vieux comme aux jeunes. Chère lady Stève, si vous avez un peu de pitié dans le cœur, vous ne nous abandonnerez pas. »

Pauvre femme qui se croyait guérie et qui se plut à relire sans cesse ces lignes qui lui disaient qu'elle était aimée! Plus elle voulait chasser ces pensées, plus elles revenaient pour tourmenter son cœur et lui faire de nouvelles blessures. Elle passa les nuits et les jours à songer à tout ce qui s'était passé entre elle et William, aux émotions qui avaient rempli ce court espace de temps qui était toute sa vie; même de loin elle voyait clairement que le comte se trompait et que le duc ne l'aimait pas. Ne l'avait-il pas laissée partir, tandis qu'il avait couru après l'Ombra?

Cette fatale étude d'un amour étrange lui fit perdre le sommeil et sa force de volonté; la pauvre enfant tomba dans la langueur, dans l'indifférence de toutes choses; elle pâlit comme la fleur qui n'a plus d'air ni de soleil.

— Tu me feras mourir de ton chagrin, lui disait Barini. Eh quoi! tu as vu à tes pieds la cour, la ville, et tu pleures un froid Anglais, quand nul homme n'est digne de tes larmes. Il y a là-dedans de la sorcellerie; aussi ai-je fait brûler des cierges pour ta délivrance. Écoute, tu ne peux pas vivre dans la solitude avec un ignorant tel que moi. C'était bon quand le prince était là; ton esprit avait à qui parler... Partons, allons où il te plaira. Malgré mon âge, je suis de force à parcourir le monde.

Le vieillard insista tellement qu'il obtint de l'indifférence de la jeune femme qu'elle louerait un hôtel à Naples, en face du golfe; elle se laissa conduire. Que lui importait? Cependant le changement fut une distraction de quelques jours; quand elle vit la mer briller sous le soleil, qu'elle entendit les cris joyeux du peuple, elle remer-

cia son vieil ami de lui avoir fait quitter Alpino; mais bientôt elle retomba dans l'ennui si funeste à la jeunesse, refusa d'aller au théâtre, de visiter les musées, passant des heures dans les églises à prier et à pleurer.

Un jour, elle rentra si agitée que Barini en fut alarmé. Qu'était-il arrivé, qu'avait-elle appris pour la troubler à ce point? Il allait le lui demander, quand Minia lui dit en l'entraînant sur le balcon :

— Regarde là-bas à gauche.

Un grand papier jaune s'étalait sur le mur voisin; il annonçait qu'un festival serait donné par les premiers artistes italiens pour l'érection de la statue du grand maestro V***.

— Ah! je comprends, dit Barini enchanté; tu veux y assister. Je cours chercher une loge.

— Ce n'est pas ça, reprit Minia, je veux que l'Ombra y chante.

— Impossible, répondit Barini d'un ton décidé. Certes, je sais que tu serais accueillie avec acclamation; mais je n'irai pas trouver le directeur du festival.

— Eh bien! j'y vais moi-même, dit Minia en s'avançant vers la porte.

Le vieillard l'arrêta.

— Veux-tu donc augmenter mes torts? ne m'as-tu pas appris que c'était te perdre? Songe à ton rang, à ta considération;.. j'ai déjà compromis ton bonheur.

— Il n'y a plus de bonheur pour moi, reprit la jeune femme avec violence; rien ne m'empêchera de chanter. Je veux savoir si celui qui n'est pas venu voir lady Stève viendra pour entendre l'Ombra.

— Tu perds la tête. Encore cette jalousie de toi-même tout à fait incompréhensible! elle est certainement une œuvre du démon. Ne serait-il pas plus loyal de faire venir le duc à Alpino et de chanter à la lumière du soleil, sans masque et sans tromperie?

— Tu ne vois donc pas, s'écria Minia, qu'à mon tour je veux le faire souffrir, me venger enfin?

— Et de quoi? De ce que cet Anglais n'a pu oublier ton incomparable talent, de ce qu'il a placé ces dons précieux au-dessus de la beauté?

Lady Stève ne l'écoutait pas; elle était tombée assise sur le divan, le visage caché dans les coussins et pleurait. Le bruit de ses sanglots étouffés déchirait le cœur de son vieux maître; il marchait pour échapper à son émotion, mais à chaque pas il sentait faiblir sa volonté, trop nouvelle pour être forte.

— *Regina mia,* mon génie, calme-toi, s'écriait-il en pleurant avec elle. Songe, *cara mia*, que, malgré ton déguisement, ce lord peut te reconnaître. Oui, je comprends, ça te laisse bien indifférente,

peut-être même le désires-tu. Non? tu dis non? C'est donc le plaisir du succès? Encore non? Que Dieu ait pitié de moi! la vue de ma chère Minia dans la désolation m'ôte la raison... Je ne sais plus que faire... Tu pleures toujours. Eh bien! au diable la prudence! Chante... Oui, tu chanteras, mon cher prodige. Moi aussi, je veux t'entendre encore avant de mourir.

Barini saisit son chapeau, le fit sauter en l'air et sortit.

Le lendemain, on lisait sur toutes les affiches le nom de l'Ombra écrit en gros caractères. La grande cantatrice se ferait entendre dans le fameux festival. Tous les journaux en répandirent la nouvelle, et l'un d'eux fut adressé à lord Whitefield.

A partir de ce moment, Minia se fit une incessante question : Viendra-t-il? Mais l'attente du moins faisait circuler son sang, battre son cœur; elle chassa la morne langueur qui l'accablait. Dominico, son fidèle serviteur, eut ordre de surveiller l'arrivée des trains, sans se laisser voir.

Enfin, la veille du festival, lord Whitefield fut aperçu se rendant de la gare à l'ambassade d'Angleterre. Il était venu pour entendre l'Ombra.

A partir de ce jour, Minia s'enferma. Était-elle contente ou désolée? Elle l'ignorait elle-même. La pensée que William était là, près d'elle, faisait courir des frissons dans tout son être... Il y avait pourtant moins loin du château de Stèveville au pavillon du rendez-vous! se disait lady Stève. Enfin, elle était triomphante de le savoir à Naples,.. de l'avoir attiré par l'espoir de l'entendre. Elle, l'offensée, allait venger lady Stève; elle le verrait enivré, enthousiaste, plus épris que jamais, et c'est alors qu'elle dédaignerait son amour comme il avait dédaigné le sien.

Le soir fixé pour la fête vint enfin. La brune Ombra se rendit à San Carlo. Le plancher relevé à la hauteur du théâtre, la rampe supprimée, l'orchestre presque au milieu de la salle, laissaient plus d'espace au public. Arrivée de bonne heure, Minia choisit sa place; elle prit un fauteuil et fit asseoir devant elle Barini; ainsi à demi cachée et abritée derrière son éventail, elle put chercher des yeux parmi cette foule d'inconnus la seule personne qui existât pour elle en ce monde. Après avoir scruté du regard les rangs pressés du parterre, les loges eurent leur tour; elles étaient remplies de femmes étincelantes de diamans. Vis-à-vis de Minia une loge était encore vide, celle de l'ambassadeur d'Angleterre; la porte s'ouvrit bientôt pour laisser entrer lord et lady Lundworth et le duc de Whitefield. Le cœur de lady Stève s'arrêta, elle crut qu'elle ne pourrait plus respirer. C'était lui! elle l'apercevait comme dans un rêve, loin, bien loin d'elle, quoiqu'il n'y eût que la largeur de la salle qui les séparât. Elle se fit l'effet d'une morte revenant dans le monde des

vivans. Elle avait évoqué tant de fois cette image! Tant de fois ses pleurs avaient coulé à la pensée qu'elle ne le reverrait plus! Elle était là, en face de lui, perdue au milieu de la foule. Elle ne savait plus pourquoi ces milliers de lumières brillaient, pourquoi tant de monde était rassemblé... Les accords des instrumens la rappelèrent à la réalité. Elle fut alors épouvantée de sa situation, comprenant pour la première fois ce qu'il lui avait fallu d'ignorance pour paraître sur un théâtre. Ce public aristocratique, elle en faisait partie par son nom et son rang, elle allait donc le braver!

— Qu'importe? pensait-elle, ce n'est pas pour lady Stève que le duc est ici, c'est pour la cantatrice. Il eût peut-être épousé la première, mais c'est la seconde qu'il aime.

Minia jeta alors un regard de défi à celui qui la cherchait évidemment, car penché sur le bord de la loge, il explorait tous les coins de la salle ; vu à la clarté des candélabres, son visage, ainsi en pleine lumière, parut à Minia maigri et pâli.

— Prépare-toi, dit Barini.

En effet, l'orchestre éclata tout à coup; ses trois cents instrumens étaient tenus par des musiciens de premier ordre. Ce tonnerre harmonieux arracha Minia à ses pensées; par instinct elle leva les yeux sur William, comme si le même transport d'admiration devait les unir.

Plusieurs chefs-d'œuvre sont exécutés par des interprètes dignes d'eux. Puis vient le tour de l'Ombra. Elle est accueillie par un murmure flatteur. Sa tête élégante, couronnée de cheveux noirs, est ornée d'une simple fleur de camélia blanc. Elle jette un rapide coup d'œil sur lord Whitefield, dont le visage s'éclaire, car il voit que la cantatrice le reconnaît; il la regarde avec une attention ardente.

Un grand silence se fait... L'orchestre commence : l'Ombra chante. A peine ce chant divin est-il achevé, que l'enthousiasme, contenu jusqu'alors, éclate avec fureur du parquet jusqu'aux dernières loges; la salle entière se lève comme pour mieux faire entendre les bravos et les cris, qui recommencent sans cesse; c'est du délire. Alors l'Ombra triomphante rencontre encore ces regards d'amour qui avaient éveille son cœur, changé sa vie, et lui avaient appris la douleur et les larmes.

— Vive la diva! gloire à l'Ombra!

Et toutes les mains s'agitent, elle ne peut se dérober à ces appels répétés... Enfin, elle parvient à se glisser derrière l'orchestre, puis à gagner un coin reculé.

Ce ne sont pas les transports de la foule qui lui causent une si vive émotion, ce sont deux yeux à l'expression passionnée... Ainsi cachée, elle se demande ce qu'elle a voulu et ce qu'elle va faire... écrasée de son triomphe, plus triste que jamais, comme si elle venait

de jeter son dernier chant avant de mourir, elle aperçoit tout à coup le duc qui s'avance vers elle; son premier mouvement est de fuir, mais il n'est plus temps :

— Signora, lui dit-il dans un trouble extrême, pardonnez-moi d'oser vous aborder sans avoir eu l'honneur de vous être présenté; mais la crainte de vous voir disparaître m'a fait saisir l'unique occasion de vous approcher.

Minia, le visage à demi-caché sous son éventail, s'incline sans répondre. Le duc continue :

— Je n'ose me flatter que vous ayez gardé un souvenir du spectateur assidu de Milan et de Vienne, mais je veux vous dire qu'il vous a cherchée en Autriche et dans toute l'Italie, tant il avait le désir de s'entretenir avec vous. Voilà l'excuse de ma hardiesse de ce soir.

Changeant autant que possible le timbre de sa voix, couverte par le bruit de la foule et de la musique, lady Stève demanda froidement ce qu'il avait à lui dire et ce qu'il lui voulait.

— Que vous me permettiez, madame, de vous exprimer mes sentimens de respect et d'admiration.

— D'admiration, c'est possible, répondit Minia, mais de respect quand vous ne me connaissez pas !

— Je vous connais, signora, car tout en vous révèle une âme noble et pure,.. une femme digne du plus sincère, du plus profond amour.

Le duc, pressé par le temps, ne calculait pas ses paroles.

— Pardon, *signor*, interrompit la cantatrice... si je vous comprends bien, vous voulez me faire croire que vous m'aimez.

— Plus que ma vie! s'écria le jeune homme, dans un cri sorti du cœur.

— Songez-y, reprit Minia avec dignité, vos paroles sont une insulte ou un engagement.

— Un engagement, madame, et si vous êtes libre, vous pouvez mettre en toute confiance votre main dans celle d'un honnête homme.

Lady Stève se recula, repoussant du geste la main que le duc lui tendait... Elle se rappelait le soir où ce même amant penché vers elle lui demandait un rendez-vous,.. elle se rappelait les heures de l'attente, son humiliation, tout ce qu'elle avait souffert.

— Par grâce, daignez me répondre, signora, reprit William... J'ai vécu de votre souvenir. Je suis le duc de Whitefield, qui a osé vous écrire à Vienne pour vous offrir son nom et sa vie.

— Assez, milord, dit enfin l'Ombra d'une voix tremblante, ce moment est mal choisi pour un pareil entretien. Venez demain à l'hôtel Marini, où quelqu'un digne de foi pourra vous dire qui je suis.

L'Ombra se leva en ajoutant :

— A neuf heures vous serez attendu.

Elle lui fit signe de se retirer. Elle-même s'éloigna.

— Ah ! trompeur ! murmura-t-elle indignée, va, je te connais maintenant, ton cœur ne s'échauffe qu'à la flamme du triomphe, qu'aux applaudissemens de la foule ; tu veux avoir à toi l'idole que l'on encense, non la femme à la tendresse discrète... Eh bien ! c'est la même, tu l'as trahie deux fois : l'Ombra pour lady Stève et lady Stève pour l'Ombra.

Sans prendre sa mante, sans demander de conducteur, Minia se jeta dans la première voiture venue, gagna son palais, y rentrant sombre et agitée ; arrachant ses tresses noires, baignant son visage pour effacer un masque odieux ; au lieu d'une image menteuse, elle vit ses traits couverts d'une pâleur mortelle, altérés par une douleur sans espérance.

Le lendemain, le soleil se leva radieux, comme s'il ne devait éclairer que des gens heureux ; le golfe d'azur était, grâce à ses rayons, parsemé de paillettes d'argent, les barques se balançaient joyeusement, les enfans presque nus poussaient des éclats de rire, les bateliers chantaient, tout était plein de mouvement et de vie ; rien n'était changé, si ce n'est une femme dont le cœur était brisé.

Lady Stève laissa Barini exhaler sa joie, gardant pour elle seule le secret de sa douleur. Le vieux chanteur semblait rajeuni de quarante années, tant il avait de faconde, de vivacité en parlant de son admiration

— Tu as été sublime. Aussi quel délire !.. On t'a redemandée ; moi-même je t'ai cherchée ; où étais-tu ? Le public ne voulait pas s'en aller sans t'applaudir encore. « Vive la diva ! l'Ombra ! l'Ombra ! » Je courais de tous côtés... Comment es-tu rentrée ? Te voilà immortelle ainsi que ton maître. Va, princesse de Sanseverone, ta gloire surpasse celle de tes aïeux !

Barini sortit après le déjeuner ; il avait besoin d'entendre parler de la grande cantatrice. Il resta dehors toute la journée.

Minia put s'occuper, sans être questionnée, de la visite qu'elle attendait le soir ; on pare les morts et les tombes ; aussi, après avoir fait remplir le palais de fleurs, elle s'en couronna, se mit en grande toilette, sema de diamans son corsage, orna de bracelets ses beaux bras nus ; la nuit venue, les lustres et les girandoles furent allumés, tout prit un air de fête, et la jeune femme, fiévreuse, anxieuse, les yeux brillans, le teint animé, attendit.

— Est-ce que tu donnes un bal ? lui demanda Barini.

— J'ai des adieux à faire ; tu ne me quitteras pas de la soirée, et tu garderas le silence.

— Je ne sais pourquoi j'ai peur, reprit le vieillard, tu ressembles à la Norma quand elle veut tuer ses enfans.

Comme il finissait de parler, neuf heures sonnaient; le visiteur attendu entrait dans le salon. Minia s'avança vers lui, le duc s'arrêta, sans pouvoir dissimuler sa surprise et s'écria :

— Lady Stève!

— Oui, milord; pourquoi vous étonner de me trouver ici?... N'est-ce pas pour me voir que vous me rendez une visite en Italie, après celle que j'ai faite à la duchesse en Angleterre?

— Pardonnez-moi, milady, c'est à Alpino que je comptais aller... Mais ce soir... je ne savais... j'espérais...

— Qu'espériez-vous donc, mon cousin? Quel trouble!... En vérité, vos mains tremblent...

— Comment se nomme ce palais? demanda le duc au lieu de répondre.

— *Il palazzo Marini.*

— *Il palazzo Marini!* répéta lord Whitefield... Vous ne l'habitez pas seule? Vous y êtes en visite, peut-être?

— Non, je suis chez moi et j'habite seule ce palais avec mon vieux maître.

— Pardon, milady, n'y a-t-il pas un autre palais de ce nom?

— Je ne le crois pas, milord, et c'est bien ici que l'on vous attend.

Une gravité étrange remplaça le sourire forcé qui errait sur ses lèvres.

— Où l'on m'attend! Savez-vous donc?...

— Je sais que l'Ombra vous y a donné rendez-vous.

Le jeune homme s'approcha vivement de lady Stève dont l'air hautain et presque dédaigneux étonna le pauvre Barini, qui, ne comprenant pas l'anglais, craignit que cet étranger ne manquât de respect envers Minia; il se leva donc.

— Reste où tu es, lui dit celle-ci c'est mon cousin, lord Whitefield.

Puis se tournant vers ce dernier :

— Milord, veuillez vous asseoir. J'ai à vous entretenir de la personne que vous espériez trouver ici. Elle vous est inconnue, et je suis chargée de vous donner sur elle tous les renseignemens que vous désirez savoir.

— Mais pourquoi n'est-elle pas présente?

— Je vais vous le dire, milord : l'Ombra est mon amie.

— Votre amie?

— Oui, milord; ne vous avais-je pas dit qu'en Italie le talent valait les titres de noblesse? Vous étiez bien sévère pour les artistes.

Je me souviens que vous m'avez dit un jour : On n'épouse pas ces femmes-là.

— Mais l'Ombra est au-dessus de toutes les autres, et je vous remercie, milady, de l'avoir alors défendue.

— Elle n'en avait pas besoin, reprit Minia, car elle est votre égale par la naissance et la fortune.

— Je ne veux pas le savoir, s'écria le duc, je tiens à vous dire, lady Stève, que je vous trompais en paraissant mépriser les artistes, et l'Ombra, quels que soient sa naissance et son pays, est de celles auxquelles on donne son nom.

— Et son cœur, ajouta Minia.

— Oui, son cœur, car je l'ai aimée en la voyant.

— Et un peu oubliée en ne la voyant plus, interrompit la jeune femme; car, si je ne me suis pas abusée, vous me l'avez offert ce cœur, en me demandant un rendez-vous.

— C'est vrai, milady, vous m'inspiriez des sentimens d'estime et d'affection qui m'ont fait désirer de vous obtenir pour compagne, mais vous m'avez refusé, et cruellement. Je veux aujourd'hui vous parler en toute franchise : vous avez bien fait, car vous deviniez que j'en aimais encore une autre passionnément.

— Ainsi vous l'avouez, dit Minia violemment, vos tendres regards et vos paroles étaient des mensonges, et tandis que vous me demandiez d'être à vous, vous aimiez l'Ombra.

— Non, je ne vous ai point trompée, lady Stève. Je croyais l'Ombra perdue pour moi, et peu à peu j'ai subi le charme de votre beauté et de votre esprit; le nom de l'Ombra jeté entre nous m'a fait comprendre que je n'étais pas guéri de mon amour, et il s'est rallumé plus violent que jamais, voilà la vérité. Je vous devais cette confession, ma cousine; et je dois encore, tant j'ai confiance dans votre justice et dans votre bonté, vous apprendre qu'hier soir j'ai demandé à l'Ombra d'être ma femme.

— Songez-vous, milord, que le nom qu'elle portera est celui de votre mère?

— N'essayez pas, chère lady Stève, de me détourner d'un projet irrévocablement pris : il s'agit du bonheur de ma vie... Ne puis-je donc compter sur vous pour plaider ma cause?

— Non, milord.

— Êtes-vous donc une ennemie?

Le duc n'obtenant pas de réponse et voyant l'ironie et la colère dans les yeux bleus de la jeune femme, continua :

— S'il en est ainsi, milady, je demande à voir l'Ombra, qui m'a promis de m'entendre.

— Vous ne la verrez pas, milord, je la protégerai contre vous.

— Vous n'avez pas le droit de me séparer d'elle. Où est-elle?

— Vous allez l'apprendre, duc de Whitefield, s'écria Minia en s'élançant vers Barini, qu'elle entraîna au piano. Accompagne-moi, mon maître.

Elle chanta, et sa voix s'éleva dans toute sa beauté... Le duc jeta un cri. Le chant continua, de plus en plus expressif.

— Où suis-je? Qui donc êtes-vous? balbutia William.

— Je suis l'Ombra, qui ne vous pardonnera jamais.

Dans sa surprise, son saisissement, son désespoir, le duc chancela et perdit connaissance.

A cette vue, Minia oublia sa colère, se pencha sur celui qu'elle aimait toujours et l'appela des noms les plus tendres, pleurant sur ce visage pâle comme celui d'un mort...

— L'Ombra! murmura le duc en revenant à lui.

— Eh! oui, l'Ombra, dit Barini; est-ce qu'il y a deux voix comme la sienne?

Avec la volubilité italienne, il commençait le récit de la métamorphose de son élève, quand William, la saisissant dans ses bras pour ainsi dire, l'emporta dans le salon voisin.

Un an après, lord Whitefield et sa jeune femme en revenant d'Alpino, s'arrêtèrent à Milan; en se promenant le soir sur la terrasse de l'hôtel, ils lurent une affiche qui annonçait l'opéra d'*Isaura*.

— Voulez-vous venir passer une heure au théâtre, mon cher amour? demanda le duc, nous arriverons encore à temps.

— Très volontiers.

Jetant sur sa tête un voile de dentelle noire, s'enveloppant d'un burnous blanc, la jeune duchesse et son mari se blottirent dans une petite loge sombre.

— Ah! s'écria William, après vous avoir entendue, toutes les cantatrices paraissent détestables.

Minia était au fond de la loge, perdue dans l'ombre, William en se retournant vit ses cheveux blonds entièrement cachés sous la dentelle noire, son corps drapé dans son vêtement blanc, ses yeux bleus qui le regardaient tendrement.

— Comme tu ressembles en ce moment à l'Ombra! murmura-t-il en se penchant vers elle, et il lui donna un ardent baiser.

Peut-être, si la blonde Minia avait pu lire dans le cœur de William, eût-elle été encore jalouse d'elle-même.

A. Gennevraye.

REVUE MUSICALE

Chaque année, à propos de la discussion du budget des théâtres, nous voyons se renouveler la même comédie; des journalistes, trop pressés de se mêler de ce qui ne les regarde pas, compulsant et révisant des comptes dont nécessairement le grimoire échappe à leur compétence, et, d'autre part, des directeurs saisissant aux cheveux l'occasion de leur démontrer qu'ils se trompent, le tout assaisonné et pimenté de mots désagréables à l'adresse d'un chacun et qui servent à divertir le public, toujours et partout amateur des combats de coqs. « Vous majorez vos dépenses, dit celui-ci, pour obtenir de la chambre un appoint de deux cent mille francs à la subvention. » — « Comment s'expliquer, écrit celui-là, que, vos recettes s'élevant aux mêmes chiffres qu'elles atteignaient sous les administrations précédentes, votre exploitation se solde en bénéfices presque nuls? » A quoi le directeur mis en cause répond par une lettre bien sentie et bien catégorique qui, dina[illegible] . clôt la bouche à l'enquêteur mal avisé. Le moins qu'on puisse reprocher à de pareils débats, c'est d'être oiseux, car on a quelque peine à supposer que les beaux esprits qui se lancent au travers d'une question de ce genre en connaissent le fort et le faible. Qui les a renseignés sur ce sujet dont l'inspecteur des finances aurait seul qualité de nous entretenir? Que savent-ils de ces matières si délicates? et, s'ils n'en savent rien et n'en peuvent rien savoir, pourquoi s'y engager? ne serait-ce pas mieux de se prendre aux choses de leur attribution et de chercher dans la question d'art les causes d'un certain malaise qui les préoccupe? Ce que nous voyons, en effet, ce que nous entendons, répond-il à l'idéal qu'on aimerait à se figurer d'une acadé-

mie de musique et de danse, qui coûte à l'état 800,000 francs par an? Là devrait, ce semble, se porter notre sollicitude principale. Que M. Perrin et M. Halanzier aient fait à l'Opéra une grande fortune et que M. Vaucorbeil risque d'en faire une moindre dans des conditions de prospérité qui n'ont pas varié, cela tient à des considérations particulières où la critique n'a rien à voir; l'unique point qui doive l'intéresser est de rechercher si les choses vont comme il convient et si le directeur remplit tout son mérite. Combattre les abus, pousser aux réformes utiles, veiller au relèvement d'une troupe qui montre ses brèches, au renouvellement d'un répertoire démantelé par le temps; encourager les nouveaux, évoquer les anciens, Gluck, Mozart, Spontini; en un mot, travailler à rétablir le niveau d'une scène en train de s'effondrer, voilà qui vaudrait mieux que de supputer par sous et deniers ce qu'un entrepreneur pourrait ajouter de petits profits à son affaire en louant les loges et les stalles à la criée et liant commerce avec les marchands de billets. N'est-ce pas une leçon bien attristante de comparer ce qui se passe chez nous avec le mouvement lyrique des grands théâtres étrangers? Au cours d'un exercice de dix mois environ, — du 24 août 1880 au 14 juin 1881, — l'Opéra de Berlin donne deux cent vingt-six représentations, dont le tableau mériterait d'être placé en permanence dans la salle où notre commission du budget des beaux-arts tient ses séances et d'y témoigner comme un exemple de ce qui se devrait faire et que nous ne faisons pas. Il suffirait à quelqu'un d'avoir exactement suivi ce répertoire pour se trouver en possession d'une somme très sortable d'informations musicales et connaître les diverses écoles, tant du passé que du présent et de l'avenir. Nous y voyons Gluck, Mozart, Beethoven, Cherubini tenir cour plénière au milieu d'ouvrages et même de chefs-d'œuvre dont en France on ignore le nom : *Iphigénie en Tauride*, *Armide*, *Don Juan*, *Idoménée* et *le Lac des fées*, *Lohengrin*, *Fidelio* et le *Néron* de Rubinstein; *les Huguenots*, *la Juive*, *la Muette* faisant vis-à-vis au *Joseph* de Méhul, aux *Joyeuses Commères* de Nicolaï, aux *Deux Journées*; et dans ce prestigieux défilé d'œuvres diverses, dans cette course aux partitions, veut-on savoir laquelle a remporté le prix *Carmen*, la *Carmen* de Bizet, qui compte à son profit vingt-trois représentations, tandis que le *Lohengrin* de Wagner, arrivé second, n'en a que treize. Singulière destinée de la meilleure partition dramatique que notre jeune école ait donnée! A Londres, trois théâtres se la disputent; l'Allemagne semble l'adopter par-dessus ses prédilections les plus chères, et nous, ici, nous la délaissons! Je me demande si cette espèce de défaveur ne doit pas être attribuée au poème, dont la crudité souleva dès l'origine mainte objection facile à s'expliquer chez les habitués de l'Opéra-Comique, surtout quand on réfléchit que l'actrice chargée du rôle principal en accentuait encore le côté scabreux par toutes

les audaces de sa personne et de son talent. Pour ce qui touche à ce répertoire de Berlin et de Vienne, vingt opéras toujours en activité de service, quelle perte de temps d'épargnée! On pourrait alors une bonne fois dire adieu à ces éternelles reprises, dont le moindre inconvénient est de remettre à tout propos les chefs-d'œuvre en discussion, comme cela s'est vu l'an dernier pour *le Comte Ory* et vient de se voir pour *Robert le Diable*; la belle avance d'apprendre ainsi chaque matin que ce que nous avons admiré toute notre vie n'est que platitude et rebut! On casse d'un tour de main les jugemens les plus sérieusement confirmés par trois ou quatre générations; on prononce, au nom d'un *panwagnérisme* imbécile, la déchéance de Rossini, d'Auber, de Meyerbeer, et les mêmes gens qui, naguère, eussent envoyé à la Renaissance *la Muette de Portici* vont aujourd'hui nous parler de *Robert le Diable* comme d'une opérette à grand spectacle. On arrive au théâtre les oreilles saturées des combinaisons symphoniques modernes, et c'est d'après ce type et ce canon qu'on se donne le facile plaisir de déprécier telle partition écrite il y a plus d'un demi-siècle, quand il faudrait pour être juste l'envisager rétrospectivement dans le milieu qui la vit naître. Il est certain qu'au point de vue de l'heure actuelle, le style et la dramaturgie de *Robert le Diable* prêtent à la critique, mais à cette date de 1831 où Meyerbeer donna son œuvre, les théories de M. Richard Wagner n'avaient point déjà conquis le monde; ni *Lohengrin* ni le *Rheingold* n'avaient paru, et cet orchestre auquel nous reprochons de ne point faire assez cause commune avec l'action marquait pourtant alors un progrès réel dans le sens dramatique.

Quand soixante ans ont passé sur une œuvre, qu'elle est classée et consacrée, c'est entreprendre une singulière besogne que de la condamner au seul nom des idées régnantes dans le moment où l'on écrit; somme toute, si Meyerbeer n'avait pas, en 1831, composé cette partition que nous, public de 1881, nous estimons à bon droit insuffisante, vraisemblablement il n'eût point, quatre ans plus tard, produit *les Huguenots*, et si *les Huguenots* n'existaient pas, qui pourrait dire que *Lohengrin* aurait jamais vu le jour? Dans le monde de la pensée, où tout est solidaire, un progrès en commande un autre, et logiquement vous arrivez à cette conclusion que ce qu'un homme de génie aura fait de bon pour son époque servira tôt ou tard à le battre en brèche lui-même. Avouons-le cependant, des trois chefs-d'œuvre qui jadis ont inauguré l'ère nouvelle, *Robert le Diable* est peut-être celui qui a le plus vieilli; ce qui tient au caractère expérimental de cette musique, tantôt italienne, tantôt allemande, tantôt française et n'ayant qu'un dessein, plaire à tous les goûts. Tandis que, dans *Guillaume Tell* et dans *la Muette*, le naturel coule à pleins bords; ici, l'art et l'artifice prédominent. *La Muette* et *Guillaume Tell* nous montrent des êtres et des sentimens

humains; dans *Robert le Diable*, c'est le merveilleux qui seul mène la fête. Nous assistons à la mise en scène d'une légende et, qui, pis est, d'une légende où l'élément naïf n'entre pour rien et traitée plutôt à la manière des féeries avec toute sorte d'illustrations prétentieuses et de raffinemens mal assortis à la nature du sujet. De là mille contrastes ridicules qui passeraient inaperçus dans un ouvrage resté au répertoire et sur lesquels ces reprises, découvrant les faiblesses du texte par la médiocrité de l'interprétation, ne réussissent qu'à provoquer les ricanemens de la critique. C'est ainsi, par exemple, que ce personnage de Bertram, qu'un artiste tel que Levasseur nous forçait à prendre au sérieux, deviendra, sous les traits d'un comédien ordinaire, une figure d'opéra bouffe; non pas que M. Boudouresque y soit plus mauvais qu'un autre, mais il y manque d'autorité, et puis cet empâtement, cette boursouflure dans la voix et le geste, ce masque grimé à l'excès de père noble satanique, comment échapper à l'obsession qui vous galope? car il n'y a pas à dire, sauf les cas d'exception du genre de celui que je viens de citer, ce Bertram est un rôle injouable. Un individu à la fois bon père de famille et parfait démon, un camarade tout amour et tendresse pour son fils et qui le prouve en lui tendant des pièges pour le faire rôtir pendant l'éternité, tâchez de vous tirer de là, vous, tragédien. Si vous prenez parti pour le démon, que devient le père? et si vous préférez jouer le père, que devient le diable? La situation du cinquième acte elle-même, dépouillée aujourd'hui de toute espèce d'idéal, tourne au grotesque; ce n'est plus, comme au temps des Nourrit, des Levasseur et des Falcon, la reproduction vivante du grand drame sculpté au portail des cathédrales : il ne vous reste devant les yeux qu'une pantomime à tour de bras accompagnée de hurlemens, Bertram qui s'arrache les cheveux, Alice qui se démène et se surmène, et brochant sur le tout, tiraillé, ballotté entre les deux, ce gros homme qui ne sait ni se damner ni se sauver. Quoi de plus trivial, de plus piteux, un diable d'enfer qui désespère, Méphistophélès en rirait bien! Et pourtant cette musique est admirable, point naïve assurément, et c'est ce que je lui reproche. Un motif légendaire ne comporte point tant de pompe et de fracas décoratif; cela voulait être traité plus simplement, dans le sens populaire. Ce morceau, tel que nous le revoyons avec les préoccupations de l'heure présente, nous paraît trop en dehors, donnant trop à la phrase, à l'air de bravoure. On y souhaiterait un peu d'archaïsme, un coloris moins haut monté et plus de caractère. Il est possible aussi que ce *desideratum* ne soit que le pur effet d'une interprétation médiocre dont notre esprit ne demande qu'à se désintéresser. Rien de plus facile d'ailleurs que d'épiloguer après coup sur *Robert le Diable*. Mais quelles que soient les injures dont le temps l'a criblée, l'œuvre de Meyerbeer, caduque et lézardée sur divers points, conserve encore à travers l'âge

un certain air de grandeur monumentale. Ce qui a vieilli, c'est le tour mélodique, surtout dans les morceaux de demi-caractère : le duo entre Bertram et Raimbaut au deuxième acte, les couplets d'Alice et cette ritournelle d'un pittoresque banal, en un mot, tout ce qui se ressent des origines premières d'une partition destinée d'abord à l'Opéra-Comique. Ce qui reste, c'est l'effort intense, la grandeur de l'inspiration et de l'aspiration et ce pressentiment imperturbable de l'avenir partout présent, fût-ce au milieu des contradictions les plus choquantes et des moins pardonnables défaillances. Libre à chacun de s'égayer aux dépens de la sicilienne et des cavatines de la princesse Isabelle, erreurs assurément très répréhensibles, mais qui pourtant ne méritent pas d'entraîner la mort d'un pécheur capable de se racheter un peu plus loin en écrivant la scène du cloître.

Le beau reste le beau partout, jusque dans un ballet. Prenez cette scène des nonnes au troisième acte, quelle merveille! Cependant, la musique n'occupe là que le second plan ; son art principal consiste à se subordonner à la pantomime, à la danse ; l'harmonie à peine apparente, s'effaçant de plein gré sous la mélodie et n'étant plus qu'une sorte d'élément rythmique. Tout s'y tient ; pendant que les yeux se délectent aux ondoyantes et muettes péripéties d'un épisode indissolublement relié à l'action, l'esprit ne cesse d'être intéressé par cette musique qui, pareille à la nymphe, semble ne se dérober que pour mieux nous éblouir. Ce *largo* si profondément pathétique des violencelles et qui vous raconte avec tant de compassion le roman de la jeune abbesse, — soulignant les pas, les gestes et les poses, — cette phrase chargée de soupirs, de larmes et de volupté, — à la fois souvenir, regrets ineffables, élancemens vers la récidive, — comment s'en détacher ? Vous y demeurez accroché comme à une vision dantesque ; Taglioni elle-même ne vous la faisait pas perdre de vue. C'est le cas aujourd'hui d'en aller jouir tout à l'aise sans que, du côté de la scène, aucune distraction vous menace. Le temps des grandes charmeresses est passé. Je ne prétends pas que Mlle Righetti, la jeune et très jeune mère abbesse de ce nouveau cloître, nuise au tableau ; elle a de l'élégance, une certaine école et beaucoup de bonne volonté, mais, comme dit Joseph de Maistre, « souvent ce qui suffit ne suffit pas. » Se pencher en avant, se renverser, s'enlever avec sveltesse et désinvolture, c'est déjà bien, il faudrait maintenant tâcher d'avoir une idée de la pantomime, apprendre la grammaire d'un art que les Fanny Elssler, les Rosati savaient parler et dont les gracieuses figurantes de l'heure actuelle ne se doutent pas.

On aurait cru que l'Opéra profiterait du congé de Mlle Krauss pour laisser reposer *le Tribut de Zamora*. Il n'en a rien été, et, du soir au lendemain, l'administration s'est empressée de nous montrer Mme Montalba à la place de la grande artiste. Cela s'appelle perdre une belle

occasion de se taire. Ainsi livré à lui-même, le rôle d'Hermosa a naturellement passé au second plan et, comme sur le premier il n'y avait déjà plus ni Mlle Daram, ni M. Lassalle, inutile d'insister sur le nouvel éclat que le récent chef-d'œuvre de M. Gounod va tirer de la circonstance. En revanche, un sérieux début plein de promesses est venu prêter quelque attrait à la reprise d'*Hamlet*. Avec Mlle Daram semblait s'être enfuie la dernière des Ophélie et M. Thomas ne pouvait se consoler de son départ, lorsque voilà que, juste à point, de ce Conservatoire même qu'il dirige, sort une jeune pensionnaire formée à souhait et que le public adopte aussitôt. Née au pays de l'Albani et nièce ou parente, dit-on, du romancier Bret-Harte, Mlle Griswold a dans sa personne et dans sa voix je ne sais quelle grâce effarée, quel charme exotique qui la préparaient à plaire dans Ophélie. Cette figure de princesse d'un conte de fées lui sied à ravir. Au quatrième acte, ses vocalises transcendantes s'enlèvent en vigueur sur toute cette ridicule pantomime de Chloris norvégiennes et d'Hylas hyperboréens en vestes de taffetas et retombent en cascades de diamans parmi les brins de folle avoine et les débris de fleurs jonchant le sol. « J'ai quitté le palais aux premiers feux du jour. » Ces quelques mesures de récitatif sont dites par Mlle Griswold d'un air à faire envie à Christine Nilsson, dont la savante stratégie serait vaincue par cette bravoure de tempérament inconsciente du péril et triomphant presque sans y penser. C'est précisément ce que le public a saisi d'emblée chez Mlle Griswold. Sortie l'an passé du Conservatoire avec le premier prix de chant, elle a secoué la poussière de l'école et va librement devant elle, trop librement peut-être, car il lui arrive souvent de pousser plus loin que ses forces, excès de flamme et de vaillance que le temps et l'étude sauront modérer. Bien des qualités sont à conquérir : la voix toute en hauteur, timbrée et flexible à l'aigu, manque de médium, ou du moins ce qu'elle en possède a besoin d'être élargi, égalisé pour atteindre sûrement à l'effet dramatique; toujours est-il que dans cette course à la renommée qui s'appelle un début, celui qui, parmi tant de noms engagés, parierait pour Mlle Griswold aurait grande chance de gagner. — Avez-vous remarqué comme cette mort d'Ophélie ressemble à la mort de Sélika dans *l'Africaine*? C'est le même genre d'apothéose avec accompagnement de voix surnaturelles et symphonie de harpes derrière la scène. Chez Meyerbeer, la conception touche au sublime et vous pâmez d'ivresse sous l'abondance de ces mélodies qui s'épanouissent et s'entre-croisent plus nombreuses, plus chargées de couleurs violentes et de vertiges que les grappes empourprées du mancenillier. Chez M. Ambroise Thomas l'épisode a moins d'envergure, mais quelle grâce exquise dans l'ajustement :

Pâle et blonde,
Dors sous l'eau profonde,

Quel charme de mélancolie ce lied suédois, délicieusement amené, ouvragé répand sur la situation! On songe aussi à la ballade de George Bizet dans *les Pêcheurs de perles,* à cette fiancée endormie au fond du lac d'azur dont le musicien berce le sommeil mystérieux par des accords progressifs et des modulations d'une extraordinaire intensité et, pour ne laisser en dehors aucun mérite, citons encore le récit de la reine Gertrude dans une partition d'*Hamlet* ignorée du public et que bien des artistes et des amateurs entourent d'estime. L'auteur, M. Hignard, semble avoir fait de cette composition la tâche unique de sa vie. Ce n'est pas simplement une traduction du chef-d'œuvre, c'en est le mot à mot. Qu'on se figure une illustration du texte original par la musique, le tout d'une sobriété singulière, d'une irréprochable netteté de trait: nous avons mainte fois pris la liberté de critiquer en un pareil sujet les élégances florianesques de M. Ambroise Thomas, par exemple, cette Ophélie qu'un peuple de bergers et de bergères accompagne et qui, tandis que ce joli monde de Watteau gambade autour d'elle, prélude à sa noyade en gazouillant des airs de valse; avec M. Hignard, c'est l'excès contraire, vous lui reprocheriez de vouloir être plus shakspearien que Shakspeare; par moment, il remonte au-delà jusqu'à Saxo Grammaticus: « Entraîné irrésistiblement à mettre en musique cette étrange et terrible tragédie, nous venons après de longues années de méditation et de travail, soumettre aux rares personnes que les questions d'art intéressent encore, une œuvre lyrique qui respecte la pièce originale dans son majestueux ensemble, dans ses détails et même dans ses bizarreries. » Ainsi s'exprime l'auteur en commençant et de ce paragraphe de l'avant-propos, on peut aisément conclure à tout un système de psychologie dramatique où la mélopée et le récitatif prédomineront, ce qui n'empêchera point les cantilènes douces et plaisantes d'éclairer de loin en loin le sombre paysage. En ce sens, les stances d'Ophélie au début du finale du second acte ont droit à tous nos éloges:

Science, courtoisie, épée,
Il connaissait tout et si bien!
Pour régner cette âme trempée
A me plaire était occupée,
A moi, pauvre fille de rien

Impossible de rendre mieux la navrante mélancolie de ces paroles. Du reste, ce sentiment règne sur toute la partition; d'un bout à l'autre, la note caractéristique est intrépidement maintenue, non sans quelque monotonie, je l'avoue, mais en fin de compte, lorsqu'on s'attaque à de tels sujets, il convient pourtant de ne les point traiter comme une idylle. Il va de soi que la tragédie lyrique de M. Hignard n'a jamais été repré-

sentée et comme la symphonie ne s'y montre que discrètement, elle n'a même pas eu pour elle cette consolation telle quelle dont la salle de concert favorise certaines œuvres dramatiques éconduites de la scène. Par une bizarre coïncidence, assez fréquente d'ailleurs dans ce monde du théâtre où les idées sont volontiers simultanées, en même temps que M. Hignard travaillait d'arrache-pied à son *Hamlet*, M. Ambroise Thomas tranquillement, bourgeoisement, minutait le sien. Le cas identique s'est présenté à propos du *Roméo et Juliette* de M. Gounod et des *Amans de Vérone* de M. d'Ivry, se faisant eux aussi vis-à-vis. A la vérité, cette fois-là, les conditions des deux parties étaient moins inégales. C'est un rude jouteur que M. Richard d'Ivry, les hautes concurrences ne l'effraient point, il marche à l'obstacle, y revient et finalement le surmonte; mais cette indomptable force de volonté ne saurait être l'attribut de chacun, et puis on ne rencontre pas tous les jours sur son chemin un Capoul qui se mette ainsi de moitié dans votre jeu et bravement, d'un noble effort de son talent, vous aide à vaincre. M. Hignard a donc subi le sort des humbles et des résignés. Sa partition imprimée, il s'est contenté de la déposer chez l'éditeur, à l'adresse du rare public qui s'intéresse aux curiosités de ce genre : *Quid miser egi, quid volui dices, ubi quis te læserit.* » Ce que l'auteur a voulu, cette musique nous le dit dans les termes les plus honorables; le fâcheux, c'est que bien peu de gens y sont allés voir; une traduction d'*Hamlet* à ce point condensée, abstraite et rigoriste, y songeait-on? Mais alors, lequel a raison de M. Hignard ou de M. Thomas, de ce puritain qui n'admet aucune concession, ou de ce bel esprit qui les admet toutes jusqu'à ne reculer ni devant les chansons à boire, ni devant les polkas-mazourkes? Je crains qu'ils se soient trompés tous les deux : celui-là en n'insistant que sur le côté nocturne et funèbre, celui-ci en oubliant que tous ces épisodes qui l'ont séduit, banquets, apparitions, entrées de cour, scènes de folie, etc., ont besoin d'être à leur place pour nous émouvoir et deviennent de simples prétextes à spectacle comme il s'en rencontre partout dès que vous essayez de les détourner de la pensée philosophique du drame. C'est qu'en définitive un opéra d'*Hamlet* ne se conçoit pas; de quelque manière que le musicien s'y prenne il n'y aura là jamais pour lui qu'un mirage comme ceux dont Polonius est la dupe, et j'ose affirmer que lui-même ne s'y laisserait pas attraper; ce modèle des chambellans capable de voir tour à tour un dromadaire, une souris et un saumon dans le nuage qui passe, refuserait de se reconnaître en cet incroyable tableau. Voyez-vous d'ici dans une avant-scène de l'Opéra, le véritable prince de Danemarck assistant à ce spectacle avec le père de la belle Ophélie : « Polonius, prenez votre lorgnette et regardez; c'est cependant bien vous et moi qu'on représente. » Mais d'un air tout à fait résolu, l'honnête homme de cour répondrait : « Non, mon-

seigneur, cela n'est pas, car nous sommes, nous, des personnages dramatiques de Shakspeare, qui nous a créés immortels, si bien qu'après cent cinquante ans, nous voilà tous les deux frais et dispos à cette place; quant aux braves gens qui chantent et gesticulent aux sons de cet orchestre, que votre grâce ne s'y trompe pas, ce sont des figurans d'opéra, de simples masques. Je reconnais sans doute avoir envoyé à Paris mon fils Laërte en lui recommandant de ne pas négliger la musique, ainsi que monseigneur peut s'en assurer s'il veut bien relire la première scène de l'acte II; mais qu'il ait poussé les choses à ce point de s'engager comme second ténor dans une troupe française, je ne vous cacherai point la mauvaise humeur que cela me cause. »

Un groupe qui se dit légion demande à grand bruit un théâtre lyrique; finira-t-on par l'obtenir? Bien habile qui nous l'apprendra. Plus il semble que les chances diminuent, et plus le mouvement redouble d'activité; les comités se forment, les rapports succèdent aux rapports, il ne se passe guère de trimestre sans que le gouvernement soit mis en demeure, pas de discussion du budget sans que la chambre soit interpellée, et pourtant le public reste froid et par momens serait même tenté de répondre aux meneurs de cette ligue « pour le bien de l'art: » — Vous êtes orfèvres, tous orfèvres et de la famille de M. Josse. — C'est qu'en effet le théâtre lyrique n'est point à créer; il existe place Favart, et c'est toujours M. Carvalho qui le dirige. Un théâtre qui joue *la Flûte enchantée*, *Jean de Nivelle*, *Cinq-Mars*, *Roméo et Juliette*, *Mignon*, qui, dans le passé, nous a donné *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel* répond, ce semble, à toutes les conditions du genre. Il n'y aurait donc point tant à s'enquérir de ce côté. Retournons plutôt la question et disons que ce qui nous manque, c'est une scène pour représenter l'opéra comique : si *la Dame blanche* et *Fra Diavolo* se produisaient aujourd'hui, sur quel théâtre ces ouvrages seraient-ils donnés? Car l'Opéra-Comique ne peut cependant suffire à tout; si grosse que soit la subvention qu'on lui sert, une entreprise dramatique ne saurait mener de front deux troupes, et, la force des choses plus encore peut-être que la volonté de M. Carvalho ayant élargi le cadre, la question se trouve naturellement déplacée. Les destinées du drame lyrique n'ont donc plus à nous inquiéter, nous connaissons l'endroit où fleurit le genre; resterait maintenant à loger quelque part l'opéra comique, à lui faire un sort; car il n'y a pas à dire, les deux ménages ne peuvent plus continuer à vivre sur le même palier : l'un accapare tous les chefs d'emploi, conduit la fête avec les Talazac, les Vauchelet, les Vanzandt, l'autre n'a que les lendemains et les doublures.

La vérité de cette situation vient de se faire jour à la chambre; seulement le député qui s'en est constitué l'orateur nous paraît se tromper en supposant « qu'il suffirait de transformer le cahier des charges de

l'Opéra-Comique. » Il n'y a rien à transformer, opter suffit, et ce qui se passe nous démontre surabondamment que M. Carvalho a fait son choix. Il s'agit alors simplement de transporter l'Opéra-Comique autre part, à moins qu'on n'aime mieux voir les Folies-Dramatiques ou la Renaissance hériter de son répertoire et nous le représenter en *cascade* ce qui serait du plus beau *chic.* Quelqu'un qui louerait la salle du Vaudeville et se vouerait à la restauration de ce joli genre national ne ferait peut-être pas un si mauvais rêve. On laisserait à M. Carvalho la libre et entière exploitation du drame lyrique, et l'état nommerait un nouveau directeur pour administrer le répertoire de Grétry, de Nicolo, de Boieldieu, d'Herold, d'Auber et de leurs successeurs contemporains. Cette solution est assurément celle qui entraînerait le moins de frais et tôt ou tard on y viendra ; d'abord parce que l'évolution commencée à Favart sous les auspices de Mozart, de Meyerbeer, de MM. Ambroise Thomas, Gounod et Delibes ne s'arrêtera plus et ensuite parce que l'opéra de Boieldieu et d'Auber, l'opéra de conversation, — qu'il ne faut jamais confondre avec l'opérette, — est un spectacle passé dans nos mœurs, ayant ses traditions, son public et parfaitement déterminé à ne point accepter la seconde place à son propre foyer.

A mesure que la question du Théâtre-Lyrique perd du terrain, celle de l'Opéra populaire voit grandir ses chances. Le conseil municipal offre 300,000 francs, à la condition que la chambre votera de son côté la même somme, ce qui réaliserait une subvention de 600,000 francs, chiffre au demeurant très sortable dans l'ordre d'institution qu'on se propose, car il ne s'agit point de faire concurrence à l'Académie nationale. On laisserait à part l'Opéra, ses grandeurs, ses magnificences et son immense superflu décoratif et chorégraphique pour ne s'occuper que du nécessaire en vue de l'éducation musicale du plus grand nombre. Un orchestre de soixante musiciens, autant de choristes, et, quant à la troupe, naturellement tout ce qu'on pourra se procurer de mieux en fait de ténors, barytons, basses, contraltos et sopranos, une clause du privilège autorisant en outre le directeur à partager avec ses deux collègues de l'Académie nationale et de l'Opéra-Comique la faculté de choisir parmi les sujets sortans du Conservatoire. Chargé de représenter une moyenne de dix actes par an, l'Opéra populaire serait admis à fouiller les archives de l'Opéra pour y chercher son bien. Sans parler des chefs-d'œuvre de Gluck et de Spontini, que notre première scène se propose toujours de reprendre et qu'elle ne reprendra jamais, combien d'ouvrages dont il y aurait à tirer profit dorment là du sommeil des catacombes, *Charles VI*, *le Lac des Fées*, *Sapho*, *la Reine de Saba*, *la Nonne sanglante*, *Don Carlos*, *les Vêpres siciliennes*, de l'Halévy, de l'Auber, du Gounod, du Verdi, que sais-je? tout un fonds de répertoire; ce serait le grand art dramatique musical mis à la portée des masses, quelque

chose comme le couronnement de l'œuvre d'édification et de moralisation si heureusement propagée par les concerts Pasdeloup et Colonne.

En ce sens, l'institution d'un Opéra populaire s'imposait bien autrement et de plus haut que l'établissement d'un Théâtre-Lyrique, et c'est ce que le conseil municipal aura compris, car il va sans dire que, dans cette idée toute d'avenir et de progrès, le ministère des beaux-arts n'entre pour rien ; bien plutôt serait-il tenté de s'en défendre. Voyez plutôt M. Turquet, le plus naïf et le mieux intentionné des sous-secrétaires d'état; un député dont la compétence ne nous inspirerait point grande confiance, mais que vaguement son instinct avertit, M. Beauquier, saisit la chambre de la question : « Depuis plusieurs années, on a présenté à la chambre diverses propositions tendant au rétablissement du Théâtre-Lyrique; je ne viens pas vous demander le relèvement de ce théâtre au moyen d'une subvention, mais on peut obtenir le même résultat par la transformation du cahier des charges de l'Opéra-Comique, de façon à permettre à ce théâtre de jouer le drame lyrique. » A merveille! Seulement, c'est trop oublier ou trop ignorer que cette permission, il y a beau jour qu'on l'a prise sans se donner la peine d'en référer à personne; on ne joue même plus que le drame lyrique à l'Opéra-Comique, et M. Turquet, au lieu de s'apercevoir qu'il existe pourtant un genre national dont l'état doit s'occuper et que, si vous laissez, place Favart, le Théâtre-Lyrique se substituer à l'Opéra-Comique, il faudra nécessairement ou renoncer à ce genre de tradition française, ou bien lui trouver ailleurs un mode convenable d'exploitation, — M. le sous-secrétaire d'état aux beaux-arts répond, toujours amène et souriant : « Vous avez déjà en partie satisfaction, mon cher collègue ; l'administration est en traité avec M. Carvalho pour obtenir ce que vous demandez. » Obtenir quoi ? Qu'on ne joue plus l'opéra comique à l'Opéra-Comique; mais c'est déjà fait depuis longtemps, monsieur Turquet, et si vous ne vous en êtes pas aperçu, c'est que vous y mettez bien de la bonne volonté. Heureusement tout le monde ne possède pas une complexion si béate; on rencontre même dans l'administration certains esprits capables de nous prouver que, pour se connaître et s'intéresser aux choses d'art, il n'est point absolument nécessaire de les avoir dans ses attributions, M. Herold, par exemple, l'instigateur de ce prix de la ville de Paris qui en trois ans nous a déjà valu deux partitions telles que *le Tasse*, de M. Benjamin Godard, et *la Tempête*, de M. Alphonse Duvernoy; je soupçonne aussi M. Herold d'être pour quelque chose dans ce mouvement qui, de plus en plus, se prononce en faveur de l'Opéra populaire; on n'a point inutilement dans les veines le sang de l'auteur de *Zampa* et du *Pré-aux-Clercs*, et si la loi de transmission avait besoin d'une démonstration nouvelle, le préfet de la Seine nous la fournirait. Le jour ne saurait être éloigné où d'importans changemens deviendront

inévitables. Le gouvernement des beaux-arts réclame avant tout un effort énergique; ce n'est plus un sous-secrétaire d'état qu'il faut dans ce poste, c'est un ministre. Entre le département de l'instruction publique et cettre branche de la haute administration, la disjonction s'impose, et quand l'expérience nous aura suffisamment avisés de la nécessité de placer à la tête des beaux-arts un homme compétent, peut-être saura-t-on où le trouver?

Et puisque nous avons prononcé le nom d'Herold, disons un mot d'une page du grand musicien exécutée pour la première fois, le 10 juillet, au Cirque-d'Été, par les élèves des écoles communales de la ville de Paris. Il s'agit d'un hymne national écrit sur des vers de Victor Hugo :

> Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie,
> Ont droit qu'à leurs tombeaux la foule vienne et prie.

Ce chant superbe à toutes voix, à toute harmonie militaire a produit un immense effet; c'est de l'Herold inédit et très authentique. Une question seulement : Cette musique a-t-elle bien été composée pour ces paroles et ne faudrait-il pas plutôt voir là une simple adaptation? Dans l'œuvre d'Herold, où, comme le disait Auber, la qualité remplace la quantité, dans cette œuvre choisie, exquise et rare, tout est connu depuis longtemps, tout est classé. Comment alors se peut-il faire que le public ait ignoré jusqu'à ce jour un morceau de cette importance? Avons-nous donc tant de chants patriotiques pour en négliger un qui nous viendrait de pareille source? Peut-être qu'en cherchant bien dans les fastes du vieil Odéon, vous y trouveriez mention d'une pièce intitulée *Missolonghi*, représentée, vers 1828, avec des intermèdes lyriques du futur auteur de *Zampa*. C'était à la veille des *Orientales*, à l'époque où brûlait partout le feu sacré de l'hellénisme, et le drame que, naturellement, je n'ai vu ni entendu, mais dont je puis parler sur la foi d'un témoin qui passait généralement pour savoir son affaire, ce drame de *Missolonghi* contenait un chœur sublime : la Bénédiction des drapeaux, digne d'être comparé à la scène du même genre placée par Rossini dans *le Siège de Corinthe*. Ne serait-ce pas une variante illustrée de ce morceau qu'on nous a donnée l'autre jour? Le fils d'Herold aurait seul qualité pour nous éclairer là-dessus, et la chose en vaudrait la peine; car si, contrairement à ce que je pense, l'hymne en question n'est point le résultat d'un arrangement *ad libitum*, il faudrait s'enquérir de ce que sont devenus les fragmens de *Missolonghi*, et ce serait alors deux trouvailles au lieu d'une. — Quant à l'Opéra populaire, les fondemens en sont jetés, et le projet aboutira, pourvu qu'il se rencontre un homme qui réponde aux exigences de la situation. Méfions-nous maintenant des

expériences et qu'il demeure d'avance bien entendu que le directeur ne sera pas un de ces empiriques besogneux comptant sur la recette du lendemain pour liquider les dépenses de la veille et recrutant son personnel à la foire des cafés-concerts. L'Opéra populaire sera une institution nationale ou ne sera pas. Admettons l'hypothèse d'une subvention de 600,000 francs due à la double libéralité du conseil municipal et de la chambre, joignons-y le privilège d'exploitation gratuite dans une salle appartenant à la ville et tous les avantages qui se peuvent rêver pour favoriser une grande entreprise, la difficulté sera de trouver le directeur; les programmes ni les millions ne suffisent à fonder un théâtre, et c'est ici que Diogène allumerait sa lanterne; faisons comme lui, cherchons un homme. On compte à Paris aujourd'hui trois maîtres-directeurs : M. Perrin, M. Halanzier et M. Larochelle. Lequel des trois nommerez-vous? M. Perrin a passé l'âge, M. Halanzier tient l'héritage du baron Taylor et probablement ne se désisterait de sa présidence que pour rentrer à l'Opéra; resterait M. Larochelle, qui vient de prendre la Gaîté, mais qu'une pareille tâche devrait tenter si elle lui était offerte avec toutes les compensations.

F. DE LAGENEVAIS.

L'INDE ET L'ALGÉRIE

Comparer l'Algérie à l'Inde, c'est assurément comparer le petit au grand. Qu'est-ce que les trois provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine au prix de cet immense empire qui compte 240 millions d'habitans, où dans le cours de vingt-quatre années seulement 4 milliards de francs ont été employés en travaux publics et dont le commerce d'importation et d'exportation s'élève à 110 millions de livres sterling par an? L'Inde est un monde; l'Algérie, disait dédaigneusement un Anglais, est une colonie de poche, une loge à l'Opéra.

Toutefois les Anglais eux-mêmes font grand cas de cette colonie de poche; ils en apprécient les beautés, ils en goûtent et en recherchent le séjour, et ils reconnaissent tous les efforts, tous les sacrifices qu'a dû s'imposer la France pour rendre habitable un pays qui ne l'était pas, pour transformer autant qu'il était possible un nid de corsaires en jardin. Toute proportion gardée, il était moins aisé de coloniser l'Algérie que de donner un bon gouvernement aux Indous. « Trois élémens sont nécessaires à toute colonisation, lisons-nous dans un ouvrage récemment paru, dont l'auteur est un homme de sens rassis et d'excellent jugement: il faut des bras, du bois et de l'eau. Or en Algérie ces élémens font souvent défaut tous trois à la fois. En ce pays conquis il y a quelque chose qui tient du drame dans les relations entre la terre et l'homme. La terre se défend; à l'instar de certains animaux qui projettent leur venin sur qui ose les toucher, elle inocule traîtreusement la fièvre aux colons qui prennent la licence de creuser des sillons à sa surface. Ces mêmes sillons, courageusement renouvelés, engloutiront deux ou trois générations; puis vaincue par l'opiniâtreté de ses adversaires, la terre se rend. Après avoir tué les uns, elle donne la santé aux autres, les enrichissant par-dessus le marché (1). » Il y a dans ce monde

(1) ***En Algérie, à travers l'Espagne et le Maroc***, par Th. Vernes d'Arlandes; Paris, Calmann Lévy, 1881.

deux espèces de colons. Les uns ont des forêts vierges à éclaircir, les autres doivent s'industrier pour se procurer à la sueur de leur front le bois de construction et de travail qui leur manque. Le métier des seconds est encore plus dur que celui des premiers; il est plus facile d'abattre des arbres que d'en faire pousser.

L'Inde n'est pas à proprement parler une colonie; c'est une magnifique conquête, entreprise avec une rare audace, poursuivie avec une persévérance admirable, conservée et gouvernée avec un art infini. La vallée du Gange n'était pas une terre à défricher, et ses habitans n'étaient pas des nomades qu'il fallût convertir à la vie sédentaire et agricole. Les Anglais se sont trouvés en présence d'une antique civilisation, très raffinée, mais un peu décrépite, sur laquelle il s'agissait de greffer habilement les inventions mécaniques, administratives et politiques de l'Occident. Ils avaient affaire à des millions d'hommes descendant comme nous de Japhet, dont le cerveau est fait comme le nôtre, dont la langue est de la même famille que tous les idiomes de l'Europe, et auxquels les idées générales, les abstractions, les subtilités juridiques ou métaphysiques sont aussi familières qu'aux fortes têtes de l'Occident. Les Anglais se sont appliqués à compléter cette éducation si bien commencée, et leurs élèves les ont étonnés par leurs aptitudes, par leur ouverture d'esprit, par leur disposition à profiter des leçons qu'on leur donnait. Sur le demi-million de fonctionnaires civils de tout grade qui sont au service du gouvernement des Indes, l'immense majorité se recrute parmi les natifs. Ils fournissent aussi 21,000 employés aux chemins de fer, 33,000 sont légistes, 61,000 sont médecins, 118,000 sont banquiers et possèdent le génie des affaires. Dans l'espace de dix ans, près de 50,000 Indous se sont présentés pour subir les examens des universités de Calcutta, de Madras et de Bombay; beaucoup sont devenus bacheliers ou maîtres ès-arts, d'autres ont pris leurs degrés en droit (1). Nous ne disons rien de ceux qui se vouent aux arts d'agrément, des peintres, des musiciens, des danseurs et des jongleurs, qui dépassent le chiffre de 200,000. Ces derniers n'ont pas appris grand'chose des Anglais. On jongle en Europe, on jongle dans l'Inde, mais les procédés ne sont pas les mêmes.

En Algérie, la France s'est trouvée aux prises avec de tout autres embarras. Elle a dû imposer sa domination à des indigènes d'humeur nomade et batailleuse qui possédaient le sol et qui n'en faisaient rien. On leur avait promis de respecter leurs propriétés; il fallait les décider à cultiver la terre et profiter de toutes les occasions de la leur acheter, quelquefois même de la leur prendre. Ces nomades descendaient de Sem; leur caractère était passionné, mobile et nerveux, leur tête étroite

(1) *India in 1880*, by sir Richard Temple, late governor of Bombay, lieutenant-governor of Bengal, and finance minister of India; Londres, Murray, 1881.

était réfractaire aux nouveautés. Ils joignaient aux grâces et à la ruse le goût des aventures et des coups de main, enfans par l'imagination et par la ténacité dans l'espérance, hommes par la fierté du courage et l'énergie du vouloir, ne respectant que la force, habiles à tromper leur maître, à tirer parti de ses distractions, à exploiter ses défaillances. — L'Arabe, dit le proverbe, est comme la fougère ou l'alfa : Prends-la doucement, elle te coupe; serre-la fort, elle te cède. — Ce qui ajoutait aux difficultés, c'était la religion de l'islam et l'orgueil farouche du croissant. Dans l'Inde anglaise, 30 millions de musulmans causent au gouvernement plus d'inquiétude que 120 millions d'Indous; de tous les prophètes, Mahomet est le plus résistant et le plus superbe. Un bon mahométan peut consentir à ne pas haïr le chrétien qui le gouverne, il le méprisera toujours, et le mépris est le souverain obstacle au progrès. Un de nos amis, qui a fait récemment le tour du monde nous racontait un entretien qu'il eut avec un Turc émigré, lequel se piquait d'être philosophe et de rendre justice à toutes les religions. — « Vous autres chrétiens, disait-il, vous êtes des gens d'esprit; vous avez inventé les vaisseaux cuirassés, le télégraphe, les chemins de fer; c'est un avantage que vous avez sur nous. — Et quels sont les vôtres? lui demanda notre ami. — Ah! que voulez-vous! répondit le Turc en se redressant, nous sommes de plus grands seigneurs. » Il faut que le gouverneur-général civil de l'Algérie en prenne son parti, Bou-Amema se regardera toujours comme un plus grand seigneur que lui.

Dans les colonies où les indigènes sont maniables et progressifs, le gouvernement est plus facile, plus commode; mais la tranquillité dont on y jouit est quelquefois précaire ou trompeuse. Sir Richard Temple, qui a été gouverneur de Bombay, lieutenant-gouverneur du Bengale, ministre des finances de l'Inde, vient de publier sur le pays où il a passé près de trente années un livre nourri de faits et de renseignemens. Il y rend justice à ces populations qu'il a si longtemps pratiquées, il vante leur intelligence, la douceur de leur caractère, l'aménité de leurs mœurs, leurs vertus domestiques; il déclare qu'il a rapporté de l'Inde des souvenirs qui lui sont chers et des amitiés qui dureront autant que sa vie. Mais il convient que l'éducation donnée par l'Angleterre aux Indous avec tant de libéralité excite singulièrement leurs esprits, et que cette excitation pourrait devenir dangereuse; c'est un levain très actif déposé dans une pâte qui ne demande qu'à fermenter, *an active process of mental fermentation is setting in*. Ces maîtres ès-arts, ces docteurs en droit, qui savent le fin du fin de la politique ou qui traduisent Shakspeare en indoustani, sont des Européens par la façon de raisonner, par le tour d'esprit; ils n'en restent pas moins Indous. Beaucoup d'entre eux ont renié Vishnou et Siva, mais ils n'ont eu garde de se faire chrétiens. Sous le nom de Brahmos ou d'Adhibrahmos, ils sont devenus de purs théistes; ils se contentent de croire à l'être suprême

et à l'immortalité de l'âme, et, à force de l'y chercher, ils retrouvent dans les Védas la Confession du vicaire savoyard; par tout pays, l'interprétation fait des miracles. Rationalistes en religion, ils sont aussi de grands raisonneurs en sciences sociales et économiques. « Dès leur jeunesse, ils ont médité sur les origines, sur les progrès, sur le déclin des empires; ils connaissent l'importance relative et les ressources de toutes les grandes puissances de ce monde, la constitution et les privilèges des états monarchiques, despotiques ou républicains, les arrangemens territoriaux résultant des guerres modernes, les diverses nationalités dont les royaumes se composent. Ils suivent avec une vive curiosité les débats du parlement et cherchent à se rendre compte de l'effet que peut produire tout événement sur les destinées de l'Angleterre. » Ils observent, ils s'informent, ils argumentent, ils concluent, et depuis longtemps ces pupilles se sont mis à discuter leurs tuteurs.

Ils soutiennent dans leurs deux cents journaux des thèses inquiétantes. Ils prétendent par exemple que, sous le régime anglais, la richesse de l'Inde décroît. Ils signalent les sommes énormes que la colonie verse chaque année dans les caisses de la métropole; ils n'ajoutent pas que, dans ces paiemens, figurent le prix d'articles importés, la rémunération de services rendus, l'intérêt du capital qui fructifie dans les huit présidences. Ils se plaignent avec plus de raison que certaines industries nationales, jadis florissantes, sont tombées en décadence, que certaines sources de revenus tendent à tarir. Enfin, tout en reconnaissant les bienfaits de l'occupation anglaise, qui les a dotés de télégraphes, de chemins de fer, d'une justice intègre, d'une administration probe et correcte, ils aiment à se demander si le moment n'est pas venu de leur accorder aussi les bienfaits du *self-government?* « Est-il prouvé, disent-ils, que les Anglais nous soient encore nécessaires? Ils nous ont appris beaucoup de choses; nous n'avons plus besoin de leurs leçons. Désormais nous sommes en état de nous tirer d'affaire, de nous gouverner nous-mêmes. Nous tiendra-t-on toujours en tutelle? Sommes-nous condamnés à être d'éternels mineurs? Qu'attend-on pour nous donner les droits politiques, pour lever l'interdiction qui pèse sur nous, pour nous émanciper, pour nous mettre hors de page? » Ce sont là des raisonnemens dangereux et des impatiences qui remettraient tout en question, si elles devenaient contagieuses. Certaines propagandes feraient courir de grands risques à un empire où l'armée se compose de soixante-six mille Européens, de cent trente mille natifs. N'a-t-on pas vu en 1857 de quoi des cipayes sont capables?

Il en va tout autrement en Algérie, et nous n'avons pas à craindre qu'avant peu les Arabes en sachent plus que nous. Le malheur est au contraire qu'ils se laissent difficilement apprivoiser et qu'il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour dompter les résistances de leur esprit ou les rébellions de leur sang. De farouches pessimistes prétendent

qu'on doit renoncer à civiliser ces fils du désert, qu'on n'en viendra à bout qu'en les exterminant. Cette politique de bouchers ne mérite pas qu'on la discute; si l'art de gouverner consistait à supprimer du jour au lendemain tout ce qui nous gêne, les Iroquois et les cannibales des îles Fidji seraient nos maîtres dans cette belle science. Toutefois un voyageur allemand de grand renom, M. Rohlfs, qui a rendu un éclatant hommage à l'œuvre remarquable accomplie par la France dans sa colonie africaine, nous accuse de trop ménager les indigènes : « Pourquoi, dit-il, hésite-t-on encore à les refouler, alors qu'une expérience de quarante années a démontré qu'ils ne veulent pas devenir Français, qu'ils n'entendent ni respecter ni aimer la loi française et qu'ils sont décidés à repousser la civilisation? » M. de Tchihatchef nous reproche au contraire de les avoir traités avec trop de rigueur après l'insurrection de 1871. Ils ont été désarmés; on leur enleva 350,000 hectares des meilleures terres, et les tribus révoltées durent payer une contribution de guerre de 36 millions de francs. M. de Tchihatchef augure plus favorablement des Arabes que M. Rohlfs. Il remarque qu'en moins de quatre ans, quarante-sept tribunaux nationaux ont pu être supprimés, parce qu'ils prennent de plus en plus l'habitude de s'adresser aux tribunaux français, « dont ils apprécient l'impartialité et l'humanité, qu'ils sont bien loin de prendre pour de la faiblesse (1). » Ce qui est certain, c'est que, pendant bien des années encore, la première condition, pour gouverner l'Algérie, sera d'avoir un peu d'esprit et beaucoup d'autorité. Dans l'Inde, les Anglais ont rarement besoin de recourir à la force; mais on peut craindre que, si jamais la révolution qui couve silencieusement dans les têtes vient à éclater, la force ne soit impuissante à la réprimer. En Algérie, les moyens de rigueur sont d'un emploi journalier et d'une nécessité évidente; mais il ne faut pas s'exagérer l'importance des insurrections partielles qui peuvent se produire. « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous, » disait le Christ à ses disciples. — Vous aurez toujours parmi vous des insurgés, peut-on dire aux colonisateurs de l'Algérie. Bou-Amema n'est pas un accident, c'est un symptôme.

On ne peut avoir des colonies sans s'exposer à avoir quelques soucis, et les peuples qui n'aiment pas les aventures ni les tracas, les peuples qui ont l'esprit de ménage et concentrent volontiers leurs affections sur leur pot-au-feu, font bien de renoncer aux établissemens lointains, aux comptoirs et aux métairies d'outre-mer. Cependant le monde est ainsi fait que les nations qui n'ont pas de colonies rêvent d'en avoir, tandis que celles qui en ont accusent la dureté de leur sort. Dès qu'une tribu se soulève dans le Tell ou dans le Sahara, beaucoup de Français se prennent à regretter qu'on ait conquis Alger, et dès que les Russes

(1) *Espagne, Algérie et Tunisie,* lettres à Michel Chevalier par P. de Tchihatchef; Paris, 1880, page 461.

s'approchent de Merv, beaucoup d'Anglais font bon marché de la possession de l'Inde. Ils comptent sur leurs doigts les profits qu'elle leur procure, les charges qu'elle leur impose, et ils trouvent qu'en définitive les charges l'emportent sur les profits. C'est pour répondre à ces Anglais découragés ou moroses que sir Richard Temple a écrit son livre; il y énumère avec complaisance toutes les raisons qu'a le royaume-uni de tenir à sa colonie. Ses adversaires le taxeront d'optimisme; il leur fait pourtant plus d'une concession. Il aime les Indous, il aime encore plus la vérité.

Les Anglais s'étaient fait de grandes illusions sur l'Inde, ils en sont revenus, et les déceptions engendrent les dégoûts. Ils la considéraient naguère comme un Eldorado, comme une mine d'or d'une incalculable et inépuisable richesse. Ils se disaient que la mer qui la baigne produit des perles, que les montagnes qui la bornent recèlent des diamans; ils avaient lu *les Mille et une Nuits*, il se souvenaient de ce sultan de Serendib devant qui marchaient mille éléphans, dont le palais était couvert de cent mille rubis et qui possédait dans son trésor vingt mille couronnes plus éblouissantes les unes que les autres. Un beau jour, on a découvert que l'Inde est un pays pauvre, et sir Richard Temple n'en disconvient pas. Il déclare que, relativement à l'étendue de son territoire et au chiffre de sa population, l'Inde est un pays très pauvre, *a very poor country*. On avait pu s'y tromper, parce que c'est la contrée du monde où la richesse est le plus inégalement distribuée. Les uns jouissent d'une opulence qui s'étale et se pavane; les autres n'ont rien ou presque rien, et leur indigence fait peur. Dans les chasses qui furent ordonnées en l'honneur du prince de Galles, la richesse de l'Inde était représentée par de splendides souverains feudataires, constellés de pierreries, sa misère par des essaims de pauvres diables à demi nus qu'ils employaient à traquer les bêtes fauves.

On peut croire qu'à la longue, sous le régime anglais, ces contrastes si choquans finiront par s'atténuer. Sir Richard Temple nous assure que, dans l'Inde britannique, on voit aujourd'hui plus rarement des équipages somptueux, des éléphans richement caparaçonnés et de fringans coursiers, et qu'on y voit plus souvent des paysans se rendant au marché dans une charrette attelée d'une paire de bœufs. Il nous assure aussi que, dans les chaumières, les ustensiles de métal remplacent par degrés les vieux pots ébréchés, que la tuile se substitue au chaume des toitures, que le vêtement est moins grossier, le bétail mieux tenu et mieux nourri. Il avoue cependant que le progrès est lent, que la terre rapporte peu, que le capital est rare ou se cache, que l'épargne est nulle, et que, si la taxe de 1 pour 100 sur le revenu était perçue dans l'Inde comme elle l'est en Angleterre, elle produirait à peine 1 million de livres sterling, alors qu'elle produit six ou sept fois autant dans le royaume-uni, dont la population n'équivaut pas au cinquième de celle

de l'Inde britannique. Est-ce la faute des Anglais si l'Indou a peu de besoins, si une poignée de riz suffit à sa subsistance? si, énervé par le climat, il fait beaucoup moins de besogne dans un temps donné qu'un ouvrier européen? « Mieux vaut être assis que debout, dit le proverbe oriental; mieux vaut être couché qu'assis, et mort que couché. » On ne peut pas non plus s'en prendre aux Anglais des horribles famines, causées par la sécheresse, qui se reproduisent avec une fatale persistance. De 1873 à 1878, elles ont coûté 400 millions de francs, et dans une seule année elles ont fait six millions de victimes.

Si l'on ne fait pas entrer en compte les avances de capitaux nécessitées par les travaux publics, on peut dire à la rigueur que le budget de l'Inde se solde en équilibre, les dépenses étant à peu près balancées par le revenu ordinaire; mais l'imprévu, de coûteuses entreprises, les famines, les pestes, d'autres accidens dérangent sans cesse cet équilibre péniblement cherché et produisent un déficit qu'on s'efforce en vain de combler. D'autre part, la dette s'est accrue dans des proportions effrayantes; elle s'élève aujourd'hui à 150 millions de livres sterling. « Augmentons notre revenu, disent les uns. — Réduisons notre dépense, » disent les autres. Quelque parti qu'on propose, on se heurte à d'insurmontables difficultés. Dans l'Inde britannique, le revenu est stationnaire ou s'accroît lentement, les Anglais ont souvent signalé son manque d'élasticité, *great inelasticity*, a dit M. Fawcett. On croit que les principales taxes qui l'alimentent, l'impôt foncier, l'impôt sur le sel, l'accise ou taxe sur les denrées, ont atteint leurs dernières limites. Le produit des douanes a diminué. Le commerce de l'opium prospère, mais on craint que la Chine, qui a prohibé dans ses états la culture de ce poison, n'en vienne à lui fermer ses ports.

Sir Richard Temple voit l'avenir sous un jour moins sombre. Il estime qu'avec les progrès de l'agriculture, la rente de la terre s'élèvera, et que le revenu des forêts de l'état est susceptible d'un accroissement indéfini. Il accorde néanmoins que les excédens se feront attendre pendant bien des années encore. En revanche, il n'admet pas qu'il soit possible de réduire la dépense. Il nie que les gouvernans de l'Inde gaspillent l'argent sans compter ou poussent avec trop d'ardeur les travaux publics; il traite d'intempestives ou d'impraticables les économies qu'on réclame. Il n'admet pas non plus qu'on retranche rien sur les frais administratifs, bien qu'ils aient presque doublé dans les quinze années qui ont suivi la révocation de la compagnie, et il ne faut pas lui parler de diminuer l'armée, qui est le ver rongeur du budget, puisqu'en temps de paix elle coûte 425 millions de francs et absorbe le 45 pour 100 du revenu net. Le moyen de réduire l'armée? A peine est-elle suffisante. Il n'est pas permis d'oublier que, si les quatre cinquièmes de la population de l'Inde sont soumis à la loi anglaise, 460 souverains nationaux, grands ou petits, tous feudataires et vassaux de la Grande-

Bretagne, commandent à 50 millions de sujets. Ils prodiguent à leur suzerain leurs empressemens, leurs grâces et leurs caresses, mais leur fidélité est douteuse, et ils disposent de 300,000 soldats. On leur a représenté plus d'une fois par voie d'insinuation qu'ils se ruinaient en armemens, que leurs dépenses militaires étaient extravagantes. Ils n'entendent pas raison, et ils se fâcheraient peut-être si on s'avisait de contrarier leurs goûts ou de contraindre leur humeur. Ils adorent les gros bataillons et regardent à la quantité plus qu'à la qualité. Leurs troupes prêtent à rire, on les plaisante sur leurs canons détraqués, sur la gaucherie de leurs manœuvres. Toutefois, l'an passé, elles ont fait campagne avec les Anglais dans l'Afghanistan, et on convient qu'elles s'en sont assez bien tirées. Est-on sûr de les avoir toujours pour soi, et n'est-il pas bon de se prémunir contre certaines surprises? Ces amis tièdes et ondoyans seraient de dangereux ennemis.

Un revenu qui n'est pas élastique, des dépenses qui le sont trop, un budget militaire qu'on ne peut réduire et qui ne peut que s'accroître, une dette publique qui en vingt ans s'est augmentée de 100 pour 100, voilà ce qu'un Anglais appelle les quatre plaies de l'Inde. M. de Tchihatchef a remarqué à ce propos que l'Algérie est mieux partagée, que les forces productives y suivent une marche constamment ascendante, qu'avant peu la recette balancera la dépense. Il prévoit aussi que les indigènes finiront par s'accommoder de leur sort, que dans un avenir prochain les mouvemens insurrectionnels qui pourront encore se produire ne seront plus que des tentatives locales, faciles à réprimer, et que rien n'empêchera de réduire le chiffre des forces militaires mises au service de la colonie. — « Greffée sur la métropole comme un gigantesque parasite, ajoute-t-il, n'ayant d'autre suc nourricier que celui de l'arbre vigoureux qui le supporte, l'Inde britannique continuera indéfiniment cette végétation d'emprunt. Il en est autrement de sa jeune sœur africaine, qui a toute chance de venir un jour occuper sa place dans la grande famille des états vivant de leur propre vie et n'ayant pas besoin de protection étrangère. »

Nous souhaitons qu'en ce qui concerne l'Algérie les bienveillantes prédictions de M. de Tchihatchef se réalisent dans le plus bref délai. Mais il faut faire leur part aux accidens imprévus, qui déconcertent les plus beaux plans de conduite et traversent les plus sages résolutions. Il est difficile dans ce monde de faire exactement ce qu'on veut. Souvent on fait moins, quelquefois aussi on fait plus, et les conséquences en sont également fâcheuses. Les puissances qui ont des colonies sont sujettes à des entraînemens qu'il serait injuste de leur imputer à péché. Une conquête en amenant une autre, elles passent pour avoir des appétits insatiables, et on les accuse de ne songer qu'à s'arrondir; le plus souvent elles ne s'agrandissent que pour conserver ce qu'elles ont. Dieu

sait que la France n'éprouvait aucun besoin de reculer ses frontières en Afrique; d'imprudentes provocations l'ont obligée à étendre la main sur la Tunisie. Si elle n'avait pas relevé le gant qu'on lui jetait, si elle avait souffert qu'on doutât de sa force et qu'une influence rivale prévalût à Tunis, c'en était fait de son prestige et de sa sécurité en Algérie, où sa domination eût été sérieusement menacée; ce qui s'est passé ne l'a prouvé que trop. Il n'en est pas moins vrai qu'en prenant la régence sous son protectorat, elle est devenue limitrophe de la Turquie, à qui appartient la Tripolitaine, ce qui peut être pour elle une source d'embarras. Comme M. le duc de Broglie le disait spirituellement au Sénat, c'est un fâcheux voisinage que celui de la Turquie, parce que tout le monde se mêle de ses affaires et que l'avoir pour voisine, c'est avoir tout le monde pour voisin. Dieu sait aussi que les Anglais ne soupiraient point après cette *frontière scientifique* qu'il a plu à lord Beaconsfield de leur donner. Ils se souciaient peu d'aller à Caboul, d'avoir de méchantes affaires avec les Afghans, d'ajouter Candahar à leur empire. Les progrès des Russes dans l'Asie-Centrale les ont contraints à faire une campagne qui ne leur souriait guère. Ils n'ont pas à craindre que que la Russie envahisse l'Inde, mais si son influence devenait prépondérante dans l'Afghanistan, l'Inde ne serait plus en sûreté, l'autorité de l'Angleterre se trouverait compromise, les souverains ses vassaux ne la craindraient plus, ses sujets douteraient d'elle, les Indous, qui aiment à raisonner, raisonneraient plus que jamais, et en tout cas elle serait tenue d'augmenter encore cette armée qui lui coûte déjà si cher. Ce n'est pas tout que d'avoir conquis les corps, il faut posséder les âmes. Les politiques réalistes, qui se piquent de ne s'occuper que des faits, ne devraient pas oublier que l'imagination des peuples est un fait avec lequel il faut toujours compter.

On peut être certain que les Anglais ne perdront aucune occasion de se plaindre des déceptions que l'Inde leur a causées et des soucis qu'elle leur procure; ils ne se lasseront pas d'énumérer les charges qu'elle leur impose, ils déclareront plus d'une fois encore que le mieux serait de s'en défaire. On peut être également certain qu'ils ne s'en déferont jamais volontairement; il y a des choses qu'on dit et qu'on ne fait pas. Il est possible que l'Inde coûte à l'Angleterre plus qu'elle ne lui rapporte; mais cette vaste colonie est un bureau de placement pour ses cadets, une école où se forment ses financiers et ses administrateurs, une carrière ouverte à son activité et à son commerce. Que deviendrait ce commerce si la vallée du Gange comme le Deccan étaient en proie à l'anarchie et à la confusion, et qui répondrait de l'ordre si les Anglais s'en allaient? D'ailleurs, malgré les prédications des économistes de Manchester et des radicaux de Birmingham, malgré les raisonnemens des utilitaires et les jérémiades des pessimistes, l'Angleterre n'a pas abjuré ses ambitions: elle croit encore à ses léopards, son vieil orgueil

n'est pas mort, et elle sent bien que le jour où elle renoncerait à l'Inde, elle serait amoindrie et déchue aux yeux du monde. La France est plus intéressée encore à la conservation de sa colonie. Si elle venait à l'évacuer, il se trouverait bientôt quelqu'un pour l'y remplacer, et elle sait que l'Algérie fait face aux côtes du Languedoc et de la Provence, qu'il n'y a que 750 kilomètres de la plage africaine à Marseille. Elle ne se dessaisira point de sa conquête, et il faut souhaiter qu'elle la fasse de plus en plus prospérer en se défiant également de l'esprit de routine et de l'esprit d'aventure. Sir Richard Temple engage les puissances qui ont des colonies à se bien pénétrer de la maxime : *Festina lente*, — ce qui signifie qu'elles doivent joindre la prudence à l'activité, l'amour du progrès à la circonspection.

Ce qu'il faut admirer surtout dans la politique coloniale des Anglais, c'est le compte exact qu'ils tiennent des lieux et des temps, des circonstances et des situations. Ils ont de la méthode, ils n'ont pas de système; ils ont des principes, mais de tous leurs principes l'opportunité est celui qui leur tient le plus au cœur. C'est par degrés, c'est peu à peu que le règne de la loi a été substitué dans l'Inde au régime personnel et que le droit écrit a pris pied dans les états fraîchement annexés, qu'on appelait les provinces de *non-regulation* et qui étaient remises à la discrétion du pouvoir exécutif. En ces matières l'Anglais n'a pas de parti-pris; il procède en pays nègre autrement que dans l'Australie ou dans ses possessions asiatiques. Les majorités noires ne lui font pas peur; il a jugé utile de conférer les droits politiques aux Cafres, aux Bassoutos, aux Criquas; il ne les a pas accordés aux Indous, il leur refuse ces institutions représentatives qu'ils ne cessent de convoiter. La législature suprême, établie en 1861, de même que les législatures secondaires qui servent de conseils aux gouvernemens locaux de Madras, de Bombay et du Bengale, se composent de fonctionnaires auxquels on adjoint des assesseurs européens ou natifs qui sont désignés et ne sont pas élus.

On sait si la liberté de la presse est chère au cœur de tout Anglais. Cependant, quelques feuilles indigènes ayant publié des articles qui provoquaient au mépris des autorités constituées, un acte fut passé à Calcutta qui autorisait les gouverneurs à supprimer toute publication dangereuse. Un peu plus tard, on s'aperçut que le drame historique était fort goûté des Indous et leur procurait d'assez vives émotions. Il y a des théâtres dans les principales villes, les troupes sont passables, la salle est toujours pleine et le parterre prend facilement feu. En 1876, la législature décida que les théâtres seraient soumis dorénavant au contrôle et au bon plaisir du gouvernement. On sait aussi combien les Anglais sont peu portés à humilier la toge devant l'épée; jamais pourtant l'idée ne leur est venue d'exclure tout militaire du service civil et de l'administration. « Le gouvernement de l'Inde, nous dit sir Richard

Temple, recrute souvent ses fonctionnaires dans une classe importante d'officiers tirés de l'état-major. La plupart des postes diplomatiques et politiques sont occupés par eux, ainsi que beaucoup d'emplois civils dans certaines provinces telles que le Pendjab, Oudh, le Birmah britannique, l'Assam, les provinces centrales, le Sind et Berar. Ils se sont toujours montrés pleins de zèle, de capacité et d'expédiens. Ceux qui ont pris leur retraite n'ont pas à craindre qu'on les oublie; d'autres sont encore au service actif et leurs talens honorent leur profession. Cette classe d'officiers a fourni à l'histoire anglo-indoue quelques-uns des meilleurs et des plus grands noms qu'elle ait inscrits dans ses registres. Munro fut gouverneur de Madras, Malcolm gouverneur de Bombay, Henry Durand lieutenant-gouverneur du Pendjab. » — Périssent les colonies plutôt qu'un principe! a dit un fou. Les Anglais diraient plutôt: Périssent tous les partis-pris plutôt qu'une colonie! On demandait à l'un d'eux quelle constitution il serait disposé à accorder aux Indous devenus majeurs, s'il était pour le vote restreint ou pour le suffrage universel. Il répondit: Je suis pour qu'on ne déraisonne pas.

Le but que poursuit le gouvernement de l'Inde est de faire aux Indous une part toujours plus grande dans leurs affaires, de les acheminer par degrés au *self-government*, en tant qu'il est compatible avec les intérêts et l'autorité de l'Angleterre. Ce que nous devons nous proposer en Algérie, c'est d'étendre de plus en plus le territoire civil, de développer les institutions judiciaires, de transformer les communes mixtes en communes de plein exercice. Mais cette transformation ne peut s'accomplir par des mesures précipitées, par une politique d'à-coups; il nous est interdit de brûler les étapes, de brusquer les transitions. On proteste contre la dictature de l'épaulette : veut-on la remplacer par l'anarchie? On déclame contre les bureaux arabes : est-il permis d'oublier les précieux services qu'ils ont rendus? Il y a deux Algéries, l'une civile, l'autre arabe et militaire; on désire qu'il n'y en ait plus qu'une et on a raison, mais cela ne peut se faire en un jour. « Tous les efforts seraient impuissans, a dit M. Vernes d'Arlandes, si l'on perdait de vue que ce pays demande à être commandé encore plus qu'administré et qu'il ne peut comprendre l'autorité qu'autant qu'elle se manifeste à lui par une action rapide et incessante. » M. de Tchihatchef affirme, de son côté, « qu'il y aurait du danger à trop hâter l'époque où une population indigène d'environ un million et demi, placée sous la tutelle militaire, doit passer au régime qui administre les Européens. » En visitant plusieurs communes mixtes, il a été frappé « de la facilité avec laquelle fonctionnent les rouages si simples de l'administration militaire, » et il a compris » combien un tel régime répond mieux aux habitudes patriarcales de ces peuples que la machine compliquée du régime civil. » Il ajoute « qu'en multipliant les employés en frac noir et à cravate blanche, on ne ferait que grossir inutilement le

nombre des fonctionnaires, dont le chiffre n'est déjà que trop élevé. »

Nous sommes ainsi faits que nous cherchons l'absolu où il n'a que faire et la géométrie où elle est nuisible. Nous avons aussi la manie de croire à la vertu magique des mots. Notre badauderie a cru l'avenir de la France africaine à jamais assuré parce qu'on lui donnait un gouverneur-général civil. Tout serait trop facile s'il suffisait d'un adjectif pour faire prospérer une colonie. — « Pourvu qu'un gouverneur-général de l'Algérie, écrivait l'autre jour un spirituel publiciste, M. Weiss, ait le don du gouvernement et celui du commandement, pourvu qu'il possède son Algérie sur le bout du doigt, pourvu qu'il conçoive et poursuive un plan fondé sur la théorie et sur l'expérience, pourvu qu'il ne donne point accès aux agioteurs et aux tripoteurs, pourvu qu'enfin il soit laborieux, clairvoyant, prévoyant, je ne me plaindrai pas qu'il soit civil, et je lui passerais avec une égale facilité d'être militaire... Donnez-moi un civil comme Haussez ou Dupleix, je vous tiens quitte des militaires; donnez-moi un militaire comme La Bourdonnais ou Bugeaud, je ne réclamerai pas de civil. » — Qu'il porte ou non l'épaulette, ce qu'il faut demander surtout à un gouverneur-général de l'Algérie, c'est d'avoir ce souverain bon sens qui nous affranchit de l'esprit de secte et de tous les vices qui l'accompagnent, le jargon, les sots partis-pris, les fâcheux entêtemens, les béates infatuations, l'étroitesse des idées, l'habitude de regarder le monde à travers le trou d'une serrure ou d'une aiguille. Ce qu'il faut lui demander encore, c'est d'être un homme d'action et d'expédiens. Les Arabes racontent qu'un savant s'embarqua sur une nacelle pour traverser un large fleuve et qu'il dit au batelier qui le passait : « Sais-tu les mathématiques? — Non. — Alors tu as perdu les trois quarts de ta vie. » A peine le savant avait-il prononcé ces mots qu'un coup de vent fit chavirer la barque. « Sais-tu nager? demanda à son tour le batelier à ce grand mathématicien qui se débattait dans les flots. — Hélas! non. — Eh bien! tu as perdu ta vie tout entière. » Militaire ou civil, si le gouverneur-général de l'Algérie a le goût de compulser les dossiers, il faut lui en savoir gré, les dossiers sont fort instructifs; mais l'essentiel est qu'il sache nager.

Le ciel nous garde des embûches de Bou-Amema! Mais qu'il nous garde surtout de l'esprit de secte et de l'abus des formules! Goethe disait qu'un homme n'est vraiment digne de ce nom que lorsqu'il a fait un enfant, bâti une maison et planté un arbre. On plante des arbres en France et on y bâtit beaucoup de maisons; le malheur est qu'on n'y fait pas assez d'enfans. Un malheur plus grand encore est qu'il y a parmi nous trop de gens disposés à croire que, pour être un homme vraiment digne de ce nom, il suffit d'avoir inventé une formule.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Vraie Farce de Maître Pathelin,* **mise en trois actes et en vers modernes par Édouard Fournier (reprise). —** *Théatre du boulevard,* **réimprimé par M. George d'Heylli (Rouveyre, éditeur). —** *Paravens et Tréteaux,* **par M. Jacques Normand (Calmann Lévy, éditeur).**

On m'a rapporté que don Carlos, — qui vient de nous quitter si brusquement, — témoigna un jour à M. Bonnat, lequel achevait son portrait, le désir d'être représenté avec la plaque d'un certain ordre qu'il estimait entre tous. « Cet ordre, interrogea le peintre, est apparemment très rare? — Oh! fit le prince, tout à fait rare! Il faut, pour l'obtenir, avoir remporté de grandes victoires. — Et à quelle occasion votre altesse l'a-t-elle obtenu? — Je me le décernai le soir d'une bataille contre mon cousin don Alphonse. » Puis avec un sourire : « Don Alphonse se le décerna le même soir. » — En littérature comme en Espagne, et dans les disputes des critiques aussi bien que dans les querelles des prétendans, la victoire demeure souvent indécise; après avoir lu et relu les beaux discours de MM. Génin et Magnin, Adolphe Fabre et Paul Lacroix, ces érudits très précieux, sur la date probable et l'auteur de *Maistre Pierre Pathelin,* je suis prêt à déclarer que chacun de ces messieurs a raison contre les autres, et que, si quelqu'un a tort dans cette affaire, c'est l'auteur, qui a négligé de signer et de dater son œuvre. Encore par cette déclaration m'avancé-je un peu hors de la neutralité que j'annonce, car elle suppose que *Pathelin* est le fils de quelqu'un, et non pas, comme M. Fabre incline à le croire, le fils de tout le monde.

Qu'est-ce à dire, de tout le monde? On peut bien être, et Gavarni en témoigne, « Mme veuve Tout le monde, » mais on est toujours, comme dit Brid'oison cité par Musset, « fils de quelqu'un. » Si banale que soit

la mère, il n'y a qu'un père qui vaille, et tout le monde, en l'espèce, ne serait que synonyme de personne. J'entends d'ailleurs que M. Fabre, et avec lui M. Villemain, ne prétendent pas nous donner *Pathelin* pour un exemple de génération spontanée. Ils savent que toute rivière a sa source: ils rappellent seulement que les petits ruisseaux font souvent les grandes rivières et que parfois on distingue mal un fleuve de ses affluens. Oui-dà; mais de *Pathelin*, aussi loin que nous remontions, le cours est nettement marqué; *Pathelin* coule d'une seule venue, et s'il charrie des souvenirs de plusieurs provinces, il n'en est qu'une, soyez-en sûrs, qui puisse se targuer de l'avoir vu naître. Laquelle? nous ne la connaissons pas: faut-il pour cela lui faire tort? Même j'admettrai difficilement la thèse accessoire de M. Fabre, à savoir que *Pathelin* est composé d'au moins deux farces, l'une rédigée sous le règne du roi Jean, où l'on voit le drapier Guillaume dupé par maître Pierre; l'autre, quarante ans plus tard, sous le règne de Charles VI, où l'on voit maître Pierre dupé à son tour par Aignelet. Vainement M. Fabre fait valoir que cette hypothèse le tire des perplexités où l'a jeté l'examen des différentes monnaies citées vers le commencement et vers la fin de la pièce, vainement il soutient que si nous voyons un lien nécessaire entre cette première partie et cette seconde, nous devons en voir un aussi entre cette seconde et une autre farce, *le Testament de Pathelin*. Pour quiconque est un peu touché par la valeur dramatique d'un ouvrage, il est évident, d'une évidence supérieure à tous les calculs financiers, et qui les juge et les condamne, il est évident que *le Testament de Pathelin* n'est qu'un épilogue postiche, une *Suite de Pathelin* écrite après coup, comme *le Nouveau Pathelin*, par un rimeur désireux de profiter de la vogue du personnage, mais nullement doué pour le théâtre, ou du moins pas davantage que dix, vingt ou trente de ses contemporains ou de ses devanciers. Au contraire, la farce de *Maistre Pierre Pathelin*, depuis le premier vers jusqu'au dernier, forme un tout animé de la vie propre du drame; en retrancher une partie ne serait pas la diminuer, mais l'amputer, et ne prouverait pas un critique, mais un barbare. Quel en fut l'auteur? Pierre Blanchet, avocat de Poitiers, comme le veut une tradition regrettée par M. Lacroix, ou bien, comme le souhaite M. Génin, Antoine de la Sale, rédacteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, auteur de *Petit Jehan de Saintré* et des *Quinze Joies du mariage?* Ce fut l'un ou l'autre, ou bien un troisième, voilà le sûr; et le sûr aussi est que cela importe peu. Même il ne me chaut guère si cette farce fut composée vers 1380 ou vers 1460, quoique j'incline plutôt, avec M. Magnin, pour la première de ces dates.

L'unique point que je retienne et maintienne, c'est que *Pathelin* n'est pas une rhapsodie, mais l'œuvre d'un seul homme, au moins dans ses parties essentielles, et que ces parties ne sont pas rattachées l'une à

l'autre par une pure grâce du hasard : le hasard ne compose pas de la sorte, et si jamais il fit, ce dont je doute un peu, de bonnes épopées, je nie hardiment qu'il ait fait une bonne pièce. *Pathelin*, quoi qu'on ait dit, n'est peut-être pas un chef-d'œuvre, et, tout bien pesé, je lui préfère *Tartufe;* mais c'est une œuvre au moins, j'entends un ouvrage achevé, un ouvrage parfait, au sens propre du mot, et le premier en date de notre théâtre comique. La conception, l'ordonnance, l'exécution, sont d'un artiste, et d'un artiste original, qui inventa le premier en France, les règles éternelles de la comédie. M. Renan, qui n'a pas pour le théâtre une tendresse aveugle, et qui fait bon marché, j'imagine, des mérites purement dramatiques d'une pièce, M. Renan ne s'y est pas trompé: « Les naïves représentations du XIVe siècle, dit-il, ont certainement plus de charme; *le Jeu de la Feuillie*, d'Adam de la Halle, en particulier, offre bien plus de véritable finesse ;.. mais l'entente de la scène et de la distribution des parties font entièrement défaut dans ces premiers essais, tandis que *Pathelin* nous représente la comédie complète, la comédie telle que l'entend Molière, telle que la comprit l'antiquité. »

Voilà, n'en doutez pas, la propre cause du succès de *Pathelin*. Bien d'autres farces avant celle-là prouvaient de l'esprit, de la malice et de la verve; aucune n'avait cette vertu dramatique par laquelle *Pathelin* a survécu à toutes. Sans rien devoir à l'étranger plus qu'aux modèles antiques, *Pathelin* est pour la comédie en France comme *le Cid* pour la tragédie : c'est le premier exemplaire d'un genre. Les contemporains en connurent-ils le prix? Il est permis de le croire, à considérer quelle vogue obtint d'abord la pièce, quels souvenirs en gardent les écrivains du XVIe siècle, et le nombre des éditions de *Pathelin* « mis en meilleur langage, » qui se succèdent à de brefs intervalles dans ce temps où le perpétuel changement de la langue condamne à des transcriptions fréquentes tout écrivain populaire. Étienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, déclare qu'il a lu et relu *Pathelin* « avec tel contentement, qu'il oppose maintenant cet échantillon à toutes les comédies grecques, latines et italiennes. » Un siècle après, La Fontaine et Molière n'en faisaient guère moins de cas; et si, pour un temps, la pâle imitation de Brueys et Palaprat a fait délaisser l'original, vous savez quel succès a obtenu, en 1872, à la Comédie-Française, *la Vraie Farce de maître Pathelin*, « mise en trois actes et en vers modernes, » par Édouard Fournier. Après quatre ou cinq cents ans, *Pathelin* fait éclater le rire : mettez à part seulement les comédies de Molière; quel autre ouvrage en France est assuré d'une pareille fortune? Il est bien vrai qu'Édouard Fournier a décanté, pour ainsi dire, cette vieille et généreuse farce avec une prudence, une habileté, une discrétion charmantes; il en a conservé la saveur et le bouquet. Il est bien vrai que la pièce est jouée à la perfection, et que M. Got est un Pathelin admirable : il est profond

et pénétrant avec simplicité; il a, ce comédien, avec le sens aigu de son art et la *sapience* d'un homme qui philosophe chez Molière, l'entrain, la bonne humeur, la bonhomie large et sincère d'un acteur forain. Mlle Jouassain lui donne la réplique avec une verdeur tout à fait plaisante; M. Barré, tout rond et naïf, est bien le drapier le plus réjouissant du monde; M. Coquelin cadet, le plus matois et le plus madré des bergers; et M. Leloir réussirait à être tout à fait comique dans le rôle du juge, s'il y tâchait un peu moins. C'est dire que cette reprise est quasi de tout point excellente, et je ne mets à mon éloge cette restriction légère que pour donner un regret à la pauvre Marie Royer, chargée naguère du personnage de la Farce dans le prologue écrit par M. Fournier : Mlle Bianca, l'héritière du rôle, n'a pas l'air à la fois avenant et déluré que prêtait sa camarade à cette « Caquet Bon-Bec. » Ainsi l'interprétation, à tout prendre, est fort bonne, et l'opération confiée à notre confrère est faite décidément de main d'ouvrier. Supposez cependant que ce même Édouard Fournier ait réduit au langage moderne telle ou telle autre *Farce* prisée des lettrés, voire *le Jeu de la Feuillie*, tant estimé de M. Renan ; supposez que M. Got joue le personnage du Fol, M. Barré celui de maître Henri, et distribuez à l'avenant le reste des rôles : croyez-vous que, même ainsi rajeunie et même ainsi jouée, la pièce obtînt le moindre succès? Oui peut-être devant une vingtaine d'érudits, non devant le public : elle ne ferait pas rire aujourd'hui plus que *le Mystère de la Passion* ne ferait pleurer. Ce seraient jeux de raffinés où le commun des mortels ne s'intéresserait point. Notre *Farce* au contraire a gardé son « efficace » même sur les illettrés, et pourquoi, sinon par la vertu dramatique qui réside en elle ?

Ce n'est pas seulement aux contemporains que *Pathelin* a plu, et ce n'est pas seulement le xve siècle qu'il faut tenir en pitié, s'il est vrai, comme le dit M. Renan, après avoir examiné la valeur morale de l'ouvrage, qu'on ne puisse « s'empêcher de plaindre le temps où un avilissement de la nature humaine que rien ne compense a provoqué autre chose que le dégoût. » M. Renan qui, mieux que personne, reconnaît le prix littéraire et l'intérêt historique de *Pathelin*, s'en détourne avec tristesse comme d'un insigne document de cette « littérature bourgeoise qui suit la ruine d'un grand idéal aristocratique... Quand on passe, écrit-il (1), des nobles fictions créées par les belles épopées du moyen âge aux œuvres plates et roturières du xive et du xve siècle, on sent tout d'abord une profonde déchéance... La grande imagination, l'héroïsme chevaleresque ont disparu. Il reste l'esprit gaulois, esprit plat, positif, sans élévation, fort avisé pour les choses de ce monde, moraliste à sa manière, mais à la condition qu'on entende par moralité l'art de réussir

(1) *Essais de morale et de critique*; Calmann Lévy, éditeur.

ici-bas... Le défaut irréparable de *la Farce de Pathelin*, au point de vue de l'art, est cette bassesse de cœur au-dessus de laquelle l'auteur ne s'élève jamais. »

Certes ce jugement est d'une délicatesse mélancolique et noble qui ne messied pas au fin chroniqueur des *gestes* de Jésus. Nous sera-t-il pourtant permis d'en appeler? Non que je prétende nier que les lettres au xv[e] siècle ne passent, comme le pouvoir, de chevalerie en roture. Louis XI vainqueur trouve les derniers romans de chevalerie dans les bagages de Charles le Téméraire, et volontiers il les donnerait tous pour une cent-unième *Nouvelle nouvelle*. Le crédit des légistes augmente à mesure que diminue celui des seigneurs; le temps est proche où un confrère de Pathelin osera écrire : « Or sachez que le fait de advocacerie si est tenu et compté pour chevalerie... » Mais ne faut-il pas s'entendre sur cet âge d'or qu'on regrette? Les vertus du moyen âge sont un peu bien fabuleuses. Nous voyons volontiers cinq siècles de notre histoire au travers d'une littérature qui fut à la mode pendant les deux derniers. Et, même à ne consulter que ces témoignages chimériques, devons-nous tant pleurer sur la France féodale? Je ne sache pas que *Garin le Loherain* ni toutes les autres chansons du cycle de Charlemagne, à commencer même par la *Chanson de Roland*, nous dépeignent une société d'une politesse fort aimable : notre Roland est moins civil que celui de l'Arioste. Pour les chansons des cycles d'Arthur et d'Alexandre, elles trahissent le souci d'un idéal plus galant, qui fut, en effet, celui du xiii[e] siècle; mais jamais en France, pas même à cette noble époque, l'esprit goguenard que M. Renan exorcise aujourd'hui n'abdiqua ses droits ni ne perdit sa faveur. En même temps que les troubadours chantaient les trouvères, comme les merles parfois en même temps que les rossignols; les chevaliers eux-mêmes n'étaient pas toujours à cheval et surtout ils toléraient des piétons à côté d'eux. Prier, aimer et se battre, c'était toute leur vie; Dieu, ma dame et mon roi, leur souveraine devise. Pourtant le pieux Joinville, quand Louis IX lui demandait « ce qu'il aimeroit le mieux d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel, » lui répondait, — car « oncques ne lui voulut mentir, » — qu'il « aimeroit mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux. » Les fabliaux, que je sache, ne manquent pas de traits malicieux contre les dames; et, pour ce qui touche aux vertus guerrières, *le Descroisé* de Rutebœuf, dans sa *Dispute* contre *le Croisé*, n'est guère moins pacifique que *la Povreté* de Villon, dans *le Prince des sots*. Rutebœuf déjà s'écrie, à peu près comme fait M. Renan lorsqu'il se reporte au temps de *Pathelin* :

Morts sont Ogier et Charlemaine!

Bien avant Pierre Blanchet ou Antoine de la Sale, Jean de Meung achève en satire l'idylle mystique et galante de Guillaume de Lorris. Bien avant la première plaidoirie de Pathelin, le vilain « qui conquist paradis par plaid » nous enseigne cette maxime : « Mielx valt engien (1) que ne fet force. » Mais que cherchons-nous de côté et d'autre des exemples curieux à l'appui de notre thèse? La propre femme de Pathelin, Guillemette, nous suggère le meilleur de tous. Ne dit-elle pas à son époux : Vous l'avez happé, ce drap

> Par blasonner et attrapé
> En lui usant de beau langaige,
> Comme fist Renart du formage?

Au lieu de ce fromage, Guillemette aurait pu rappeler les trois jambons que Renart « happa » d'Ysengrin, tout juste comme Pathelin happa son drap de maître Guillaume : elle avait le choix. Et qui est, je vous prie, ce Renart, sinon un contemporain des plus purs chevaliers ? Ce n'est pas au XV[e] siècle, mais bien au XIII[e], que l'auteur inconnu du *Couronnement de Renart* s'écrie avec une tristesse que M. Renan doit aimer : « Nul ne peut, et cela me pèse, aujourd'hui devenir maître, s'il n'est instruit en *renardie :*

> Nus ne poet, ce poise mi,
> Aujourd'hui venir à maistrie,
> S'il ne siet de renardie!

Pour revenir à un temps où ces plaintes-là ne s'entendent pas, il faut remonter, par-delà les siècles chevaleresques jusqu'au plus profond de l'âge féodal. Sans doute alors il n'est pas de place pour les manèges de la ruse sous le pouvoir solidement et lourdement établi de la force. Mais ce n'est pas ce régime qu'un délicat peut regretter. La revanche de l'esprit commence dès que le poids de cette barbarie s'allège. Quand paraît la chevalerie, qui n'est guère qu'une mode et moins un système de vie sociale qu'un sentiment exalté, la victoire de « l'engien » sur la force devient sûre : la force n'était souveraine qu'à la condition de rester brute. M. Renan peut haïr l'esprit de conduite bourgeois et honorer de ses regrets l'imagination chevaleresque; mais l'un est justement contemporain de l'autre et ne s'en peut séparer que par un artifice de critique : Renart chemine au bord des routes où chevauchent Tristan et Lancelot.

Que si M. Renan, au lieu de blâmer la « vulgarité » de *Pathelin* au nom de l'idéal quintessencié des chevaliers de la Table-Ronde, blâmait

(1) Habileté.

au nom du goût la grossièreté de telle farce, de celle par exemple, du *Cuvier*, ou de celle *des Femmes qui font escurer leurs chaulderons*, il serait difficile de défendre le xve siècle de ses reproches : encore faudrait-il dire que le xve siècle a eu des complices, et détourner sur ceux-là une partie de cette colère. « Le vrai sujet de la farce ou sottie française, disait Sibillet sous François Ier, sont badineries, nigauderies et *toutes* sotties émouvantes à ris ou à plaisir. » Toutes, vous entendez? Et comme en ce pays, à quelque siècle qu'on se place, si l'on prend sans choix toutes les plaisanteries qui peuvent émouvoir le rire, il s'en trouve dans le nombre plus de déshonnêtes que d'honnêtes, vous pensez bien que le répertoire de la farce n'est pas fait pour édifier les personnes décentes, Les hommes sages réprouvent les farces, écrivait sous Louis XIII, le médecin Louis Guyon, « d'autant que volontiers elles sont pleines de toutes impudicitez, vilenies et gourmandises, et gestes peu honnestes, enseignans au peuple comment on peut tromper la femme d'aultruy...» J'ai dans l'idée que ce Louis Guyon s'exagère les crimes de la farce et que le peuple de France n'avait pas attendu ces leçons-là pour savoir « comment on peut tromper la femme d'aultruy. » A Dieu ne plaise cependant que je plaide pour le scandale et contre la pudeur! J'insinue seulement que ce goût populaire de la plaisanterie grosse et grasse était ancien au xve siècle et n'était pas près de passer... Populaire, est-ce bien dit? Bruscambille, justement sous le chaste Louis XIII, ne craignait pas de dédier à Henri de Bourbon, prince de Condé, ses *Nouvelles et plaisantes Imaginations*, lesquelles devaient déplaire au docteur que je viens de citer. Turlupin, Gaultier-Garguille et Gros-Guillaume n'étaient pas, que je sache, plus réservés que les basochiens : le cardinal de Richelieu les admit parmi les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et jusqu'au milieu du xviie siècle ils y jouèrent leurs farces, qui n'étaient pas le charme que de la canaille. Molière avait écouté plus d'une fois l'Orviétan et de Bary, héritiers de Mondor et de Tabarin, ces maîtres joyeux du Pont-Neuf, avant d'écrire *le Médecin volant* et *la Jalousie du Barbouillé*, ces farces qui ne paraîtraient pas très différentes de leurs devancières si l'on ne savait qu'elles précèdent *le Médecin malgré lui* et *George Dandin*. Pendant que la comédie, fille anoblie de la farce, s'établissait dans les théâtres pour l'honneur des lettres, la farce elle-même se maintenait pour l'ébaudissement de la foule, et même des honnêtes gens, dans les baraques et surtout devant les baraques de la foire; et si vous voulez savoir quel renouveau de succès, et aussi d'indécence, elle eut au siècle dernier, il vous suffit de feuilleter les deux volumes que M. d'Heylli vient de publier sous ce titre : *Théâtre du boulevard*.

Ces deux volumes contiennent les parades composées par Thomas-Simon Gueullette, avocat au parlement, puis substitut du procureur du roi. Elles furent écrites à l'instar des parades de la foire pour un théâtre de société, puis réclamées justement par les comédiens de la foire. Et

qui donc avait donné à Thomas-Simon Gueullette l'idée de ce divertissement? Des jeunes gens, qu'un avocat en vogue, M. Chevalier, réunissait en conférence deux fois par semaine pour les préparer avec son fils à l'art du barreau. Un jour, cette petite troupe, après la conférence, essaya de répéter une parade qu'elle avait vue la veille à la foire Saint-Laurent : de là vint cette mode. Ainsi des basochiens ranimèrent la farce trois siècles environ après que des basochiens l'avaient créée. Lisez ces parades : il s'y trouve de petits dialogues vivement et nettement troussés, parmi beaucoup d'ordures. Le grave Gueullette, lequel a rédigé aussi une collection excellente d'arrêts criminels, écrivait à une dame de ses amies, qui lui demandait un renseignement sur les parades : « Je suis peut-être le seul dans Paris qui s'occupe sérieusement de choses aussi frivoles. » Il aurait pu tout aussi bien écrire : « Je suis un de ceux qui produisent très proprement des saletés; » mais il n'aurait pu dire : « le seul, » car les honnêtes gens dans ce siècle, qui n'a pas cependant « la laideur du xve, » n'étaient pas fort dégoûtés. Eh bien! quels sont les sujets et les personnages de ces parades applaudies? Sous des noms empruntés à la comédie italienne, nous retrouvons les acteurs de nos farces françaises; que dis-je, de nos farces? de nos fabliaux! et leurs aventures sont à peu près les mêmes qu'autrefois. Leur indécence n'est plus naïve, mais singulièrement étudiée : voilà toute la différence, à moins que celle des noms ne vous paraisse capitale : « le Mari » s'appelle maintenant Cassandre, « la Femme » Isabelle, et sous la perruque de Léandre je reconnais « le jeune clerc. » Quoi d'étonnant? les farces ne sont que des fabliaux mis en action; et ces parades, je vous le dis, ne sont que des farces accommodées avec une sauce Collé. Gueullette, nous le savons, connaissait et goûtait notre vieux théâtre si purement national. Le premier, en 1748, il avait fait réimprimer *le Nouveau Pathelin;* dans cette même lettre que j'ai citée plus haut, il déclare que « les François auroient eux-mêmes inventé s'ils n'avoient pas été précédés... N'avons-nous pas des farces de la plus grande beauté et du naturel le plus exquis? *Le Pathelin, la Cornette* prouvent seules ce que peut faire l'esprit, quoique dénué d'instruction et de secours. » — Voilà justement ce que la Farce dit à la Comédie en mots plus vifs et plus piquans, dans le prologue écrit par M. Fournier pour *la Vraie Farce de maître Pathelin :*

...Je suis même née,
Mais ceci tout bas entre nous,
Un peu plus française que vous.

Je viens de citer, ou plutôt Gueullette vient de citer *la Cornette,* ce premier et plaisant exemplaire de la comédie de quiproquo, écrit en 1544

par maître Jehan d'Abundance, basochien et notaire royal de la ville de Pont-Saint-Esprit. Vous en trouverez le texte, réduit au langage moderne, dans le très agréable volume qu'un jeune poète, M. Jacques Normand a publié, le mois dernier, sous ce titre : *Paravens et Tréteaux*. Lisez *la Cornette* et lisez ensuite, mais lisez tout bas, la seconde parade imprimée dans le premier volume du *Théâtre du boulevard*, je n'ose en écrire ici le titre exactement; mettez que ce soit : *la Confiance des maris*. Vous reconnaîtrez facilement que cette parade n'est qu'une édition revue et corrigée de *la Cornette*, mais corrigée plutôt à l'usage du régent qu'*ad usum Delphini*. « Le Mari, » comme je l'annonçais, s'appelle ici Cassandre, et la femme Isabelle; Finet, le serviteur, est devenu Gilles; le « Premier neveu » se nomme Cassecroûte et le « Deuxième » Picotin; mais les caractères sont les mêmes et l'intrigue est pareille, sinon qu'à présent on se dispense du quiproquo, cette dernière excuse accordée à la sottise du mari. Les neveux de Cassandre, au lieu de lui tenir un langage équivoque, lui disent tout droit ce qu'il est, et qu'il « n'y en a jamais eu dans la famille; » mais leur succès est le même, et Isabelle les déjoue comme avait fait « la Femme. » Quand Gilles vient lui découvrir le projet qu'ont ces deux fâcheux d'éclairer leur oncle sur sa conduite, elle lui demande : « Est-ce là tout? » — absolument comme « la Femme » disait à Finet : « Ce n'est rien! » Quand Gilles l'interroge sur ses moyens de défense, elle lui répond : « Moi! je m'en vas le dire à M. Cassandre... Ne vois-tu pas que quand je l'aurai instruit, ils ne lui apprendront rien? » C'était là déjà l'habileté de « la Femme. » Isabelle seulement est plus hardie que sa commère : au lieu d'avertir son mari que ses neveux médisent de sa cornette, elle se plaint bravement d'être calomniée elle-même et conclut de la sorte : « Savez-vous bien que j'aimerois mieux l'avoir fait, et qu'on ne le dît point! » Cassandre, à la fin, chasse à coups de bâton Picotin et Cassecroûte, comme « le Mari » avait chassé ses deux neveux; mais « le Mari » déjà nous permettait de prévoir ce progrès de la sottise chez les gens de sa confrérie :

Ah! sur ma foi! s'ils m'avoient dit
Que vous fussiez mauvaise femme,
Déshonnête, vilaine, infâme,
Vous en allant de tous côtés,
Et pleine de mauvaisetés,
J'aurois autant cru leur sornette
Comme j'ai fait pour ma cornette!

Ainsi donc la farce, avec ses intempérances de rire, ses joyeusetés et ses ribauderies, ne fut jamais une passagère en France, mais une fille du sol qu'ont fêtée l'une après l'autre quinze générations de Français. Même il serait curieux d'étudier si, dans notre siècle, alors que

la comédie se guindait trop souvent à des imbroglios pathétiques, ce n'est pas la farce qui sous des noms divers a perpétué chez nous le véritable esprit comique, et si M. Labiche, pour ne citer qu'un auteur, n'est pas l'héritier des Basochiens ou des Enfans sans souci. Aussi bien, si M. Renan a raison, de même que ce n'est pas seulement le xve siècle, mais plusieurs autres avec lui, qu'il faut prendre en pitié, ce n'est pas la farce, mais encore la comédie qu'il faut prendre en dégoût. Vainement il s'en défend et il recule, lorsqu'il aperçoit l'extrême conséquence de ses aristocratiques prémisses : il avoue « qu'il serait puéril de déprécier la comédie en général; » mais d'abord il a posé que ce sont seulement « les faiblesses, les inconséquences de la nature humaine qui sont ridicules, et non ses hontes; » il a déclaré qu'on tenterait vainement de le faire rire « au prix de la honte d'un être humain; » et d'ailleurs il estime que « l'homme n'a pas de marque plus décisive de sa noblesse qu'un certain sourire fin, silencieux, impliquant au fond la plus haute philosophie. » D'accord; mais ce n'est pas pour donner des marques décisives de leur noblesse que les hommes se réunissent dans un théâtre; ce sourire fin et silencieux n'est pas ce que demandent les auteurs au public, et s'il est défendu de provoquer le rire en peignant des travers ou des vices qui peuvent, à la réflexion, paraître ignobles ou odieux, si le poète n'a droit de railler que les faiblesses ou les inconséquences des hommes, c'est-à-dire la disproportion de leurs forces et de l'idéal qu'ils poursuivent, je ne vois à ce compte, dans toute l'histoire de la fiction, que deux personnages comiques, don Quichotte et Alceste : c'est restreindre un peu trop le champ de la comédie.

Mais quoi! si nous trouvons que, même dans les siècles où fleurit l'imagination chevaleresque, l'esprit moqueur et goguenard put malignement verdir, n'est-ce pas que l'enthousiasme et l'ironie, ces deux puissances qui se partagent les lettres, habitent ensemble en chacun de nous? Tel, redouté des hommes et décrié des femmes pour son tour de sarcasme impitoyable et positif, n'a-t-il pas ses heures de tendre fantaisie? Et tel autre, accoutumé à filer menu de beaux sentimens, n'est-il pas capable, à l'occasion, de plaisanter même avec force? Par ces raisons j'estime que la farce est justifiée aussi bien que le roman de chevalerie : elle est humaine, et rien d'humain ne doit rebuter le critique. J'oserai dire encore que je vois clairement l'utilité morale de la farce. M. Renan damne *Pathelin*, parce qu'on y voit deux fripons, dont le plus fripon dupe l'autre, avant d'être à son tour dupé par un troisième, lequel joint à la friponnerie l'apparence de la bêtise: *Pathelin* est-il pour cela immoral et scandaleux? Nullement; à ce taux, les fables de La Fontaine et plusieurs comédies de Molière le seraient tout autant. Le renard vole impunément le fromage du corbeau; le loup digère l'agneau avec tranquillité; Angélique peut continuer à tromper George Dandin.

Le poète comique n'a pas charge de récompenser les bons et de punir les méchans ; il n'a pas à composer le spectacle de la vie humaine selon les règles d'une justice extérieure à ce monde, mais seulement à nous le montrer sous un angle choisi. D'abord cette vue doit forcer le rire; il se peut qu'ensuite elle inspire des pensées moroses, et que *Pathelin*, en fin de compte, nous laisse une impression de tristesse. Mais c'est justement le caractère de la véritable comédie; elle doit faire rire aux éclats, mais faire rire aux larmes, et cette tristesse est salutaire qui suit l'hilarité. L'auteur comique ou « farcesque, » en montrant la justice interrompue dans ce monde, — et je dis interrompue pour mettre les choses au mieux, — nous remet en garde contre un optimisme où la volonté des meilleurs s'amollirait délicieusement; il nous retrempe d'ironie pour ce combat perpétuel dont nos jours de bonheur ne sont que des trêves; il nous revêt de cette courageuse et utile défiance que nous quittons volontiers, à nos heures de relâche, comme une trop raide et trop lourde armure. Pas plus que M. Renan je ne trouve nobles les soucis de cet avocat « sous l'orme » discourant avec sa femelle des moyens de remplacer leurs vieilles robes, usées « plus qu'étamine; » ni la joie de ce drapier, qui vend vingt-quatre sous l'aune un drap payé trop cher à vingt sous, ni la ruse de ce berger, qui vole tour à tour son maître et son défenseur : — mais si je connaissais, en cette belle saison, un jeune homme, qui se fût attendri à relire, comme le veut M. Renan, sous l'ombrage des arbres verts ou sur le sable doré d'une plage, auprès d'une fine amie, les aventures de Roland ou de Lancelot, ou d'Aucassin et de Nicolette, ou d'Amis et d'Amile, ou simplement quelques pages de la *Vie de Jésus*, je lui conseillerais, aussitôt rentré dans ce tumultueux Paris et avant de reprendre quelque virile besogne, d'aller voir à la Comédie-Française *la Vraie Farce de Pathelin*, qui l'avertirait de serrer au fond de son cœur ses chimères — et de se munir à nouveau d'ironie et de courage contre les réalités urgentes.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Ce n'est pas sans peine qu'on sera arrivé au terme d'une session et d'une législature laborieuses, à cette épreuve désormais toute prochaine des élections, du renouvellement de la chambre des députés. Depuis quelques semaines déjà, l'épuisement était sensible jusque dans la vivacité des luttes de partis, des débats qui se réveillaient encore de temps à autre, et les ardeurs torrides d'un été exceptionnel sont venues ajouter à la lassitude d'un parlement qui, d'heure en heure, sentait la force, l'autorité lui échapper avec ce qui lui restait de vie. Aujourd'hui tout est fini, « l'heure des adieux » a sonné, comme on le disait avec mélancolie ces jours passés. M. le président de la république, dans la liberté de ses prérogatives constitutionnelles, a déclaré la session close, et un décret a en même temps fixé au 21 août la prochaine consultation populaire, l'ouverture du scrutin universel d'où doit sortir un parlement nouveau. M. le président de la chambre des députés, au moment de la séparation définitive, n'a pas dédaigné de jeter quelques fleurs d'une éloquence douteuse sur l'assemblée dont il a dirigé jusqu'au bout les travaux. Les divers groupes de la majorité parlementaire, gauche, union républicaine, avant de disparaître, n'ont pas oublié de rédiger leur testament sous la forme de comptes-rendus, de discours où ils se décernent de complaisantes apothéoses pour tout ce qu'ils ont fait depuis quatre ans. Les partis ont souvent des illusions avec lesquelles ils vivent et ils meurent. Oui, sans doute, les partis qui ont plus ou moins gouverné, qui, dans tous les cas, ont eu l'influence depuis

quatre ans, ont fait à peu près tout ce qu'ils disent, tout ce dont ils tirent vanité dans l'énumération flatteuse de leurs actes. Ils ont décrété des invalidations dans le parlement et réclamé avec âpreté des épurations administratives. Ils ont soutenu la politique de l'article 7 et des décrets, ils ont poussé jusqu'à la manie la sécularisation de toute chose, des établissemens de bienfaisance et des écoles, sous prétexte de faire la guerre au cléricalisme. Ils ont voté tout à la fois des dégrèvemens et des emprunts dans les finances. Ils ont voulu toucher à la magistrature comme aux lois militaires. S'ils n'ont pas abordé et résolu toutes « les questions imaginables, » comme on l'assure dans un langage d'une élégance un peu baroque, ils ont du moins entrepris bien des œuvres qu'ils laissent inachevées. Oui, ils ont fait ce qu'ils disent, et tout cela, malheureusement, ne représente pour le pays comme pour les esprits réfléchis qu'un ensemble assez confus, une politique sans cohésion et sans précision. Voilà ce qu'il y a de plus clair à cette « heure des adieux » dont on parle, au moment où finit une législature, où disparaît une assemblée née de la crise de 1877, et où la France, selon le mot de M. le président de la chambre des députés, est appelée « à ses grandes assises. »

Que les partis arrivés au pouvoir, enivrés par le succès ou par des apparences de succès, ne se rendent pas toujours compte de ce qu'ils font et prennent des intentions pour des réalités, c'est possible, cela se voit assez souvent. Lorsque les représentans de la gauche, et il y en a certes de distingués, racontent leurs actions ou leurs campagnes, lorsqu'ils parlent de leur indépendance et de leur désintéressement, du rôle pondérateur qu'ils se flattent d'avoir joué, de l'esprit de modération et de gouvernement qu'ils ont montré, ils sont évidemment sincères. Ils croient avoir été le parti à la fois réformateur et modérateur de la république. M. le président du conseil, qui est un des représentans de la gauche au pouvoir, parlait récemment, lui aussi, dans son discours d'Épinal, de ce qu'il appelait la « politique modérée ; » il se faisait honneur de résister aux impatiences du radicalisme, de n'accomplir que des réformes sérieuses, inspirées par l'expérience. La difficulté est malheureusement de saisir en quoi consistent cette « politique modérée » dont a parlé M. le président du conseil et cet esprit de gouvernement dont la gauche croit avoir recueilli la tradition au profit de la république. Qu'on ne se paie pas de mots. La vérité est que les républicains arrivés aux affaires il y a trois ans, dans un moment de crise, entrés presque à l'improviste en possession du gouvernement, des ministères, de toutes les influences officielles, ont été un peu surpris et étourdis de leur fortune. Ils ont eu sans doute cette préoccupation de « faire preuve de sagesse, » comme on le dit, d'éviter des excès trop crians qui auraient pu provoquer une réaction de tous les instincts con-

serviteurs. Ils n'ont pas précisément fait de la violence un système, nous le voulons bien, on ne les en accuse pas. Ce dont on les accuse, c'est d'être restés au pouvoir des hommes de parti et de secte, des dominateurs infatués et arrogans, pressés de jouir, disposant sans ménagement et sans prévoyance des ressources d'un grand pays, pliant les lois à des volontés ou à des intérêts éphémères, portant dans le maniement des affaires publiques un mélange d'inexpérience turbulente et d'idées évidemment fausses. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est de n'avoir point été des hommes de gouvernement autant qu'ils le croient, d'avoir souvent sacrifié, au contraire, les conditions les plus essentielles de gouvernement pour des passions ou des fantaisies prétendues républicaines. Ils n'ont pas vu qu'ils préparaient, sans le vouloir, l'affaiblissement de tous les ressorts publics. M. le comte d'Haussonville, en exposant ces jours derniers avec autant de droiture que d'autorité la situation des affaires d'Afrique devant le sénat, signalait comme une « défaillance des mœurs politiques l'habitude de ne vouloir plus placer nulle part la responsabilité. » Ce que M. d'Haussonville disait devant le sénat, M. le président de la commission du budget de la chambre des députés l'avait dit de son côté : « Il y a maintenant chez nous une trop grande facilité à laisser se relâcher les liens du gouvernement et s'affaiblir le sentiment de la responsabilité... Si nous voulons nous prémunir contre le retour de désastres pareils à ceux qui sont tombés sur la France, il y a un peu plus de dix ans, il faut réagir contre ce sentiment, l'affaiblissement des responsabilités... » Soit; mais pour qu'on en soit venu là, à qui la faute, si ce n'est à ce travail d'altération qui ne cesse de s'accentuer depuis quelques années, à cette confusion croissante où l'on finit par ne plus savoir ce que c'est que la politique, ce que c'est que l'idée de gouvernement, ce que c'est même que la loi?

Certainement il ne faut rien exagérer. Il est cependant bien clair qu'en dépit des programmes rétrospectifs qui ont pu déjà être retracés et des programmes d'avenir qui vont être présentés au pays, la session qui vient de finir a offert plus d'un exemple de cette confusion de toutes les idées, de cet affaiblissement de tous les ressorts publics, de cette légèreté présomptueuse que les partis dominans, ministère et majorité, portent dans les affaires de la France. Prenons simplement deux des faits qui ont signalé cette fin de session, — la question de la préfecture de police et le budget.

Le ministère, ou, si l'on veut, le chef du ministère, se donne volontiers comme le représentant de la « politique modérée, » c'est-à-dire de la résistance à certaines exagérations de radicalisme. Or que s'est-il passé il y a quelques jours à peine? Le gouvernement, on le sait, a depuis longtemps, en plein Paris, un rival redoutable, le conseil municipal, qui ne s'inquiète guère, ni des pouvoirs publics, ni de la loi, ni

même des intérêts réels ou des sentimens de la cité qu'il représente. Depuis quelques mois particulièrement, la situation s'était aggravée et avait pris un caractère des plus aigus par suite d'un conflit flagrant entre le conseil de la ville et la préfecture de police. On ne se connaissait plus, on ne communiquait plus, les relations diplomatiques étaient rompues : la guerre était déclarée! Comme en définitive le préfet de police, M. Andrieux, défendait les prérogatives les plus inaliénables de l'état, les garanties les plus nécessaires de la sûreté générale, le gouvernement ne pouvait l'abandonner et le désavouer. Le gouvernement soutenait son préfet de police tant bien que mal ; il ne laissait pas de se sentir embarrassé et même de se plaindre un peu du mauvais caractère de M. Andrieux. Par quel moyen sortir de là ? Un moment, le ministère avait cru trouver un expédient en proposant une loi pour la reconstitution de la préfecture de police dans des conditions nouvelles; mais cette loi, repoussée d'avance par le conseil municipal, jugée assez sévèrement par les hommes les plus exercés, n'avait aucune chance d'être discutée avant la fin de la session. La situation restait inextricable. Qu'est-il arrivé alors? Un coup de théâtre s'est produit à propos. La démission de M. le préfet de police Andrieux est venue dénouer l'imbroglio. M. Andrieux s'est d'ailleurs retiré assez fièrement, sans abaisser son pavillon. Le gouvernement, quant à lui, n'a pas eu à s'incliner devant le conseil municipal; oh! non, il n'a pas livré son préfet de police, — il s'est seulement empressé d'accepter la démission de M. Andrieux! Que le nouveau préfet qui vient d'être nommé, M. Camescasse, soit un homme d'habileté et de ressources, qu'il ne soit pas plus que son prédécesseur disposé à livrer les droits de l'état, là n'est point la question. Le point grave est ce subterfuge déguisant à peine la capitulation du gouvernement devant un pouvoir qui ne cache pas sa prétention de refuser ou d'accepter les plus hauts fonctionnaires, qui n'a pas laissé de recevoir le nouveau préfet avec une certaine hauteur. Une difficulté épineuse a été écartée, c'est possible ; elle n'est évidemment qu'ajournée, elle renaîtra à la première occasion, et cette manière de se tirer d'affaire, de traiter avec une municipalité si peu acoutumée à rester dans son rôle, montre ce qu'il faut entendre par la « politique modérée » de M. le président du conseil, par cet esprit de gouvernement que la gauche se flatte naïvement de posséder. C'est ce qu'on peut appeler désavouer en apparence le radicalisme, en subissant sa loi et l'introduisant soi-même dans l'état!

Un autre côté de cette politique de l'ère républicaine nouvelle, c'est celle qui touche à la direction des finances, à toute cette partie de l'économie publique qui se résume dans le budget. La question avait été déjà agitée dans la chambre des députés; elle a été reprise, serrée de plus près, traitée avec autant d'éclat que d'autorité par des hommes comme

M. Bocher, M. Buffet, M. Caillaux, à qui ont répondu M. le ministre des finances, le rapporteur du budget, M. Varroy, même un peu M. de Freycinet, — et cette discussion rapide, précise, substantielle a été certes des plus instructives. Elle a servi à remettre la réalité à côté de beaucoup d'illusions, à laisser entrevoir le danger de ces combinaisons un peu démesurées auxquelles on s'abandonne trop aisément, dans un intérêt de popularité, pour montrer que la république, elle aussi, peut suffire à toutes les entreprises, à toutes les dépenses. Assurément il y a des faits qu'on ne peut méconnaître, et le premier de ces faits est la prospérité financière de la France, prospérité manifestée par l'abondance des ressources, par la fécondité du crédit, par une inépuisable élasticité de production et d'impôts qui dépasse sans cesse les prévisions. Que cette prospérité financière soit l'œuvre de la république ou qu'elle soit due à une multitude d'autres causes, peu importe : elle existe. Il est certain aussi que, lorsqu'il s'agit des finances d'un grand état, on ne peut pas procéder avec l'étroite et méticuleuse économie d'un chef de famille administrant une fortune privée. Il y a des engagemens d'avenir, des charges qu'il faut savoir accepter avec confiance. Tout cela est vrai. Il n'est pas moins évident que, même dans l'administration des finances les plus prospères, même en admettant une certaine largeur de procédés qui peut convenir à la fortune d'un état, il y a des conditions essentielles, des règles sévères dont on ne peut se départir impunément, et ce n'est pas sans raison que M. Thiers autrefois demandait à un ministre des finances une certaine « férocité. » La première loi est de se défendre des confusions, des illusions, des combinaisons aventureuses, des mirages et des faux calculs dans la composition d'un budget, et c'est sur ce point justement que la discussion serrée, pressante de M. Bocher a porté l'autre jour une vive lumière. Que faut-il en définitive pour qu'un budget soit bien établi, réellement équilibré? Il faut que ce budget vive de ressources qui lui soient propres, que les dépenses régulières, permanentes soient couvertes par des recettes normales, également permanentes. S'il n'en est point ainsi, si le budget ne se soutient qu'avec l'aide des excédens des anciens exercices ou avec des ressources exceptionnelles, toute vérité disparaît. C'est précisément ce qui arrive aujourd'hui; M. Bocher l'a supérieurement démontré. Qu'en résulte-t-il? C'est que, même au milieu de cette exubérance de richesse dont on s'enorgueillit parfois trop complaisamment, le déficit reste une éventualité toujours redoutable. L'équilibre n'est qu'une fiction, et ce qui achève de tout compliquer ou de tout obscurcir, c'est la confusion incessante, presque systématique, des dépenses ordinaires et des dépenses extraordinaires, c'est le rôle grandissant de l'emprunt dans un budget qui dépasse trois milliards!

Le point le plus grave et le plus caractéristique de notre situation

financière, en effet, c'est cette exagération de la partie extraordinaire du budget et du système des emprunts. Chose curieuse, dont il n'y a peut-être pas d'autre exemple! on prétend tout à la fois dégrever et emprunter. Le gouvernement et ses amis, dans leurs discours, les représentans de la gauche dans leur compte-rendu, se complaisent à énumérer tout ce qu'ils ont voté de dégrèvemens d'impôts depuis quelques années. Dégrèvement des sucres, dégrèvement des vins, dégrèvement des savons, dégrèvement sur les transports à petite vitesse : la liste est triomphale, le chiffre s'élève de 200 à 300 millions! Rien de mieux assurément que de dégrever lorsqu'on n'a plus besoin réellement des impôts auxquels le pays s'est soumis sans marchander, lorsqu'on se retrouve dans des conditions plus aisées; mais en même temps qu'on dégrève, par un phénomène bizarre, l'emprunt s'établit en permanence dans nos budgets, il devient un des ressorts de la situation financière. Tant qu'il s'agissait de faire face aux charges accablantes léguées par une affreuse catastrophe, de réparer les désastres de la guerre, de reconstituer les frontières, les forces défensives, le matériel militaire de la France, c'était une nécessité de subir l'inexorable dette. Tous les patriotismes se sont inclinés. Malheureusement, ce compte douloureux une fois réglé, on ne s'en est pas tenu là. L'appel au crédit devient un moyen régulier. On emprunte sous toutes les formes et pour tout : on emprunte pour les travaux publics, pour des rachats de chemins de fer, pour l'enseignement, pour la navigation, pour les ports. Le produit de ces emprunts, dit-on, est consacré à des travaux qui contribueront à développer la richesse de la France. Sans contredit, ce n'est pas pour rien qu'on emprunte; ces sommes ont un emploi utile, nous le voulons bien. Il n'est pas moins certain que c'est une combinaison étrange de juxtaposer dans un budget une série de dégrèvemens et une série d'emprunts échelonnés d'année en année. La vérité est qu'à l'heure présente, à côté d'une dette flottante qui dépasse un milliard, l'état a une accumulation de dettes nouvelles, qui en dix années, depuis 1870, et après l'achèvement du programme de travaux qui a été voté, atteindra au chiffre de 17 milliards, — sans compter l'ancienne dette! Voilà un bilan fait pour donner à réfléchir, et lorsqu'un homme à l'esprit sérieux et éclairé, aux intentions droites, mais qui a, lui aussi, ses illusions, lorsque M. de Freycinet demande où est le danger, la réponse est trop facile. Le danger est d'exposer la France à se trouver avec un crédit engagé en face d'événemens imprévus, de faire le contraire de ce que font les autres peuples qui amortissent en temps de paix pour avoir la liberté de leurs ressources dans les heures de crises. Le danger est d'introduire, dans le budget de la république, des combinaisons, des procédés qu'on a si souvent reprochés à l'empire. C'est là ce qu'on peut appeler porter dans les finances comme dans le

reste une politique d'expédiens hasardeux qui épuise tout pour vivre ou plutôt pour briller, qui force et use tous les ressorts dans un intérêt de vaine popularité.

L'été, quand des circonstances extraordinaires et imprévues ne mettent pas l'Europe sous les armes ou dans l'attente des grands événemens, l'été est d'habitude la saison des trêves, des dispersions et des voyages. Ce n'est pas cependant que la politique sommeille entièrement, que les préoccupations cessent et que les affaires des peuples s'arrêtent. A travers tout, jusque dans cette saison du repos qui revient périodiquement, la vie européenne suit son cours, et tous les pays, tous les gouvernemens ont leur contingent d'œuvres à poursuivre, de questions à résoudre, sans parler des embarras qu'ils se créent souvent à eux-mêmes.

Avant de prendre ses vacances, le monde politique anglais ne laisse pas de se montrer un peu agité. Il a eu d'abord pendant quelques mois sa grande affaire d'Irlande, ce « land-bill, » auquel M. Gladstone a consacré ses dernières forces avec une infatigable persévérance, et depuis quelques semaines le cabinet représenté par lord Granville ou sir Charles Dilke a sans cesse à répondre à des interpellations irritantes au sujet des entreprises françaises dans la Tunisie. L'Angleterre n'a qu'une chose qui la préoccupe autant que les affaires tunisiennes, c'est le traité de commerce qui va être un objet de négociation, et franchement, si ces questions ont leur importance, elles ne sont pas, elles ne devraient pas être de nature à susciter des ombrages entre les deux nations. Dans l'empire autrichien, la Hongrie est à peine remise des élections qui viennent de renouveler le parlement hongrois, qui ont donné au cabinet de Pesth et à son chef M. Tisza une majorité décidée. Au centre de l'Europe, en Allemagne, aujourd'hui comme hier, tout tourne autour de M. de Bismarck, qui depuis quelques jours a pris ses quartiers d'été à Kissingen, tandis que l'empereur Guillaume est à Gastein, où il paraît devoir se rencontrer avec l'empereur François-Joseph d'Autriche. A vrai dire, dans les conditions présentes, dans l'état des rapports établis depuis quelques années entre l'Allemagne et l'Autriche, ces visites ou entrevues impériales n'ont plus la signification et l'importance qu'elles auraient pu avoir en d'autres momens; elles ne sont qu'un signe de plus de l'alliance devenue comme un système permanent pour les deux empires, et dans sa retraite momentanée de Kissingen, M. de Bismarck n'en est plus sans doute à chercher de nouvelles combinaisons diplomatiques pour la sûreté de son œuvre. Il n'en a pas besoin! de quoi s'inquiéterait-il? La situation de l'Europe, telle qu'elle est, telle qu'il a contribué à la créer, est faite pour le rassurer. L'Autriche lui est attachée et cherche sa voie en Orient. La Russie n'est guère en mesure de le troubler. La France est engagée, plus peut-être

qu'elle ne le croit, dans ses affaires d'Afrique et de Tunis. L'Italie aurait peut-être mal choisi son moment si, comme on le dit, elle avait récemment envoyé à Kissingen un ancien président du conseil, M. Cairoli, pour proposer à M. de Bismarck une alliance dont le grand Teuton n'a pas besoin. Rien dans l'état de l'Europe ne peut lui donner un souci. Le chancelier de Berlin reste libre de tourner ses pensées et ses efforts vers les affaires intérieures de l'Allemagne; il semble surtout préoccupé des projets de politique financière et économique dont il poursuit la réalisation, auxquels il s'est attaché avec son impérieuse ténacité, et sous ce rapport les élections partielles qui viennent de se faire en Saxe, en Bavière, les élections générales qui se préparent pour le parlement allemand ont peut-être pour lui plus d'importance que toutes les fantaisies diplomatiques.

Le fait est que les récentes élections saxonnes et bavaroises pour le renouvellement de la seconde chambre dans les deux royaumes ont un caractère singulier et un peu imprévu. Elles ne sont rien moins que libérales; elles sont plutôt conservatrices, à demi particularistes et passablement ultramontaines ou cléricales. En Saxe, les libéraux ont subi un échec assez sérieux; ils restent en minorité dans la seconde chambre et la victoire des conservateurs n'a été balancée que par le succès d'un socialiste, M. Bebel, à Leipzig; mais c'est surtout dans le royaume catholique du Midi, en Bavière que le mouvement s'est accentué et devient plus vif. Les ultramontains ont eu un avantage signalé. Ils ne l'ont pas emporté seulement dans les campagnes, ils ont aussi enlevé le succès dans des villes comme Munich, Augsbourg, Ratisbonne, Passau. Ils ont aujourd'hui une majorité décidée dans la chambre bavaroise. Ces élections sont un fait d'autant plus caractéristique, d'autant plus curieux, qu'elles précèdent de peu le renouvellement du Reichstag, du parlement allemand. Déjà, dans l'Allemagne tout entière, la campagne électorale est engagée. Les partis sont en pleine agitation et multiplient les réunions, les manifestes. Tout se prépare pour une lutte des plus animées, et dans ces circonstances il resterait à se demander jusqu'à quel point les élections de Saxe et de Bavière peuvent être considérées comme le signe d'un mouvement général d'opinion, — comment le chancelier lui-même à son tour envisage ces mêlées de parti, d'où va sortir un nouveau parlement. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Bismarck est depuis quelque temps vivement engagé contre les libéraux avancés, les progressistes, dans lesquels il voit les principaux adversaires de ses projets économiques et financiers sur les impôts, sur les assurances des travailleurs; il les poursuit et les fait poursuivre sous toutes les formes, par tous les moyens. Il n'y a que quelques jours, son fils, le comte Guillaume de Bismarck, prononçait dans une réunion de conservateurs un discours des plus violens contre les libéraux. Pour le mo-

ment, aux yeux du chancelier, les progressistes sont les ennemis de l'empire, de l'unité allemande, de la dynastie des Hohenzollern! Ce sont, en un mot, des républicains déguisés, auxquels il a déclaré une guerre à outrance et dont il verrait par conséquent avec joie la défaite électorale.

Est-ce à dire que le chancelier soit disposé à s'allier avec les ultramontains qui viennent de triompher en Bavière, avec le centre catholique du parlement, et à payer cette alliance de toutes les concessions qu'on lui demandera? M. de Bismarck, on le sait bien, a ses procédés parlementaires à lui; il se sert des partis, il ne les sert pas. Il a été autrefois en guerre avec les ultramontains, il est aujourd'hui en guerre avec les progressistes. Il change de tactique et d'alliés selon les circonstances, et dans ces derniers mois il n'a pas caché que, si le parlement ne répondait pas à ses vues, il le dissoudrait. A la vérité, cela limite un peu la signification et la portée des prochaines élections; il est bien clair que, quel que soit le résultat du scrutin, la volonté du chancelier reste une puissance avec laquelle tous les partis allemands sont encore réduits à compter.

La Russie, après la période assez sombre qu'elle vient de traverser depuis quelques mois, après les incidens sinistres et les manifestations menaçantes qui ont accompagné le changement de règne, la Russie est-elle près de rentrer dans une phase plus calme ou moins troublée? Assurément le nouveau règne a commencé sous les plus pénibles auspices, au milieu des difficultés les plus graves, en présence d'un danger permanent d'explosions révolutionnaires et de nouveaux attentats. On dirait aujourd'hui qu'il y a un certain apaisement, que le péril du moins a cessé d'être aussi pressant et aussi immédiat qu'il a pu le paraître un instant, dans les premiers jours où la vie des souverains semblait à peine en sûreté dans les palais impériaux. La situation de la Russie n'a cependant pas cessé d'être grave et obscure, surtout pleine d'incohérences. Le travail révolutionnaire peut être moins visible, il n'est point interrompu; d'un autre côté, on a pu récemment entrevoir l'état moral de certaines provinces par les désordres et les violences qui ont éclaté contre les juifs. Tout semble devenir difficile en Russie, et les changemens accomplis dans le gouvernement depuis l'arrivée de l'empereur Alexandre III au trône ne révèlent pas une politique bien précise, bien réfléchie, bien sûre d'elle-même. Ce sont de petites révolutions de personnel. Le comte Loris Mélikof, qui avait acquis une certaine popularité, s'est éclipsé le premier; il a été suivi par le ministre des finances, et le général Milutine, depuis longtemps ministre de la guerre, a demandé à son tour à se retirer. Ces jours derniers, le grand-duc Constantin a été « relevé » de ses fonctions de président du conseil de l'empire et de commandant de la flotte, pour être remplacé par un frère de l'empereur. Le changement le plus significatif est l'avène-

ment du général Ignatief au ministère de l'intérieur. Le général Ignatief est un homme d'esprit, fin, habile, profondément Russe, qui paraît se flatter de populariser le nouveau règne par une politique d'alliance avec les masses. Ce n'est là peut-être qu'un dernier expédient de l'autocratie menacée et à bout de ressources.

C'est un phénomène à constater. A travers les mouvemens du monde, depuis trente ou quarante ans, les systèmes constitutionnels, plus ou moins libéraux, ont fait des progrès, de tels progrès qu'il ne reste plus en Europe que quelques pays comme la Russie où l'absolutisme soit encore la loi reconnue, et que les états nouveaux s'efforcent de se donner des gouvernemens pondérés. Ces systèmes pénètrent jusqu'en Orient, jusque dans ces jeunes principautés indépendantes qui naissent de la décomposition ou de la transformation de l'empire ottoman. Il est vrai que pour ces nouveaux états ce n'est là encore qu'une expérience singulièrement confuse, contrariée par des traditions d'anarchie locale, et que ces premiers essais d'institutions libres aboutissent parfois à d'étranges résultats. La Bulgarie en est une preuve avec cette crise récente qui s'est produite par un acte d'autorité souveraine du prince Alexandre, qui vient de se dénouer par le vote d'une sorte de septennat déguisant à peine une dictature temporaire. Il n'y a que deux ou trois ans que la Bulgarie a été organisée en principauté autonome dans la région des Balkans entre la Turquie, la Roumanie et la Serbie. Elle a reçu en naissant les institutions les plus libérales, un régime parlementaire complet avec une assemblée unique à peu près omnipotente et un prince lié par toutes les fictions constitutionnelles. Malheureusement, en lui donnant l'indépendance et la liberté, on n'a pu ni lui donner les mœurs de son état nouveau, ni effacer du premier coup les traces d'un long asservissement; on n'a pas pu créer instantanément une classe politique dans un pays où la masse sort à peine d'une oppression séculaire, où il n'y a ni une aristocratie exerçant une influence traditionnelle et formée aux affaires ni une bourgeoisie élevée par le travail et l'industrie. On n'a réussi qu'à ouvrir une arène où se sont précipités quelques chefs ambitieux et hardis qui ont formé bientôt une sorte d'oligarchie parlementaire peu nombreuse, impatiente de pouvoir, dominant à la fois l'assemblée et le chef de l'état. On a eu sous le nom, sous l'apparence du régime parlementaire, un gouvernement avec des ministres improvisés, inconnus la veille, M. Zankov, M. Karavelov, agitateurs suffisamment intelligens, fort inexpérimentés, assez habiles pour conquérir à peu de frais une certaine popularité, pour s'assurer une sorte de domination sans trop se préoccuper des intérêts sérieux et pratiques d'un pays où tout était à faire. C'est justement de cette situation qu'est né il y a peu de temps cet acte d'autorité du prince Alexandre se décidant à congédier des ministres compromettans, à dissoudre l'ancienne assemblée et à en appeler au pays, à une assemblée

nouvelle pour se faire donner des pouvoirs plus étendus. C'était, si l'on veut, de la part du prince bulgare, une façon de coup d'état, une manière de s'affranchir d'une oligarchie un peu oppressive, — et jusqu'ici du moins il semble avoir réussi.

Tout ne s'est point passé, il est vrai, sans difficulté et sans quelques violences. Jeune encore, peu expérimenté lui-même dans le gouvernement, étranger de naissance et d'esprit dans un pays où fermentent d'ardentes passions de race et de religion, le prince Alexandre semblait s'être engagé dans une aventure passablement risquée. Il n'avait guère auprès de lui, comme conseiller sérieux, que son ministre de la guerre, le général Ehrenroth, militaire russe ou finlandais d'origine, homme de caractère solide, qui paraît avoir été le principal instigateur de la récente tentative. Le prince, au moment où il accomplissait avec le général Ehrenroth ce qu'on appellera son coup d'état ou son coup de tête, ne savait pas encore jusqu'à quel point il serait soutenu par les masses dans les élections, et, dans tous les cas, pour l'instant il avait contre lui les agitateurs, les radicaux, les ministres disgraciés et irrités de perdre le pouvoir. Ces chefs de parti, tout-puissans la veille dans l'assemblée, se flattaient visiblement encore de rallier la masse du peuple et même peut-être de trouver un appui parmi quelques-uns des gouvernemens européens qui ont concouru à la formation, à l'organisation de la principauté. Ils n'ont rien négligé pour enflammer les passions publiques contre le prince en le représentant comme un agent de despotisme étranger, comme un instrument de l'Allemagne et de l'Autriche, et un moment ils ont cru pouvoir compter sur la faveur de la Russie; ils se sont fait cette illusion! L'un d'eux, M. Zankov, s'est même adressé au comte Ignatief, aujourd'hui ministre de l'intérieur à Saint-Pétersbourg, jadis grand protecteur de la nationalité bulgare. L'objet évident de cette tactique était de faire croire aux Bulgares que les chefs de l'opposition avaient pour eux la nation et le gouvernement russes. Tous les moyens ont été employés pour exalter les passions populaires, et par le fait l'excitation qui s'est produite a été assez vive pour que sur certains points de la Bulgarie, à Gabrova, à Rahova, à Nicopolis, des collisions violentes, même sanglantes, aient éclaté; mais ces désordres ont été promptement réprimés, et, d'un autre côté, la dernière illusion des chefs de l'agitation bulgare n'a pas tardé à être dissipée par la réponse du général Ignatief aux télégrammes pressans qui lui avaient été adressés. La Russie n'a pas caché qu'elle n'entendait pas se mêler pour le moment des affaires intérieures de la Bulgarie. Ses sympathies sont bien plutôt pour le prince Alexandre. La Russie n'est point elle-même dans des conditions assez rassurantes pour protéger ou encourager les révolutionnaires des autres pays, pour se faire l'alliée des ambitions slaves qui rêvent de nouveaux bouleversemens en Orient.

Au demeurant, cette crise bulgare est restée un simple incident. Elle a été plus bruyante, plus tumultueuse que sérieusement menaçante. Ces élections semi-plébiscitaires, décrétées dans une pensée de réforme constitutionnelle, ont fini par s'accomplir plus paisiblement qu'on ne l'avait cru un instant. Elles n'ont pas sans doute entièrement évincé les chefs de l'opposition M. Zankov, M. Karavelov et quelques autres, qui ont été élus dans quelques villes, à Kustendje, à Tirnova, à Orkhanié; dans leur ensemble, elles ont été favorables aux candidats du gouvernement, et sur plus d'un point elles ont eu un caractère bizarre, presque naïf, propre à donner une singulière idée des mœurs électorales du pays. Il y a des districts où les électeurs ont choisi pour les représenter tout simplement l'empereur Alexandre III de Russie; il y en a d'autres où ils ont voté pour le prince Alexandre en prétendant qu'ils n'avaient pas besoin de députés. Tout compte fait, l'immense majorité s'est trouvée absolument dévouée à la politique du coup d'état, et la réunion de l'assemblée nouvelle n'a pas laissé elle-même d'offrir un spectacle curieux, pittoresque. Elle a eu lieu il n'y a que peu de jours à Sistova, dans un édifice en bois où les nouveaux représentans bulgares se sont trouvés rassemblés devant le prince entouré des agens européens venus tout exprès de Sofia. La plupart de ces députés étaient des paysans au visage bruni, au costume national. La première question qu'ils avaient à résoudre était celle de savoir s'ils entendaient conférer au prince les pouvoirs extraordinaires qu'il avait demandés. Ils ont tout accordé; ils étaient arrivés avec des drapeaux portant cette inscription : « Le peuple bulgare, prince, a les yeux sur toi!.. Notre bonheur dépend de l'union avec toi! » Tout a été sanctionné d'une voix unanime sans discussion, après quoi l'assemblée s'est retirée, tandis que, sur un autel improvisé dans des jardins, un prêtre chantait un *Te Deum*. La prince Alexandre s'est ainsi trouvé investi par le vote populaire d'une sorte de dictature pour sept ans. Il a aussitôt nommé un ministère et il a adressé au peuple bulgare une proclamation pleine de promesses. Le prince Alexandre a certainement assumé une tâche épineuse. Il va avoir de terribles difficultés à vaincre dans un pays où tout est à faire et où la première condition est de trouver des coopérateurs sérieux, suffisamment capables, préoccupés des vrais intérêts de la principauté nouvelle. Il s'agit de savoir si, pour cette Bulgarie née du traité de Berlin, c'est une ère d'organisation et de prospérité qui s'ouvre ou si ce n'est qu'une révolution de plus sous la forme d'un coup d'état, le commencement de crises nouvelles dans ces affaires d'Orient, avec lesquelles l'Europe n'en a jamais fini, même quand elle croit en être arrivée, comme aujourd'hui, à clore cette autre interminable question des frontières de la Grèce.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La situation du marché financier de Paris s'est peu modifiée pendant la seconde quinzaine de juillet. La plupart des spéculateurs sont partis, et les transactions ont été plus limitées encore, s'il est possible, que dans les deux premières semaines du mois. Aussi ne saurait-on attacher aucune signification aux oscillations des cours, le défaut de contre-partie permettant aux plus minimes affaires de provoquer sur la cote des variations d'une certaine étendue.

La liquidation du 15 juillet a été à peu près aussi dure pour les acheteurs que les précédentes, et les réalisations ont continué à se produire. Mais, sur un marché à peu près désert, il était impossible de procéder à un allégement sérieux et effectif des positions, et il n'est que trop certain que les ventes auxquelles a été due la réaction assez vive qui a suivi la liquidation ont porté sur des chiffres trop insignifians pour dégager la place dans une proportion sensible.

On en peut dire autant des achats qui ont relevé les cours pendant la dernière semaine. Il a suffi, pour déterminer ce nouveau courant, de quelques demandes tombant dans le vide, personne ne s'avisant encore de vendre à découvert. D'ailleurs la bourse de samedi a montré combien était fragile le résultat obtenu par ces achats. En moins d'une heure, les rentes françaises ont reperdu l'avance qu'on leur avait fait gagner en huit jours. Les seuls intérêts engagés dans cette lutte insignifiante étaient ceux de quelques spéculateurs échelliers, dont les combinaisons pouvaient être dérangées par une hausse de quelques centimes sur le 5 pour 100.

Les événemens d'Algérie et de Tunisie ont cessé de préoccuper le monde financier; la clôture de la session et la fixation au 21 août de la date des élections générales n'ont pu l'émouvoir. Aucune considération d'ordre politique n'a pesé sur les cours. Peut-être cherchera-t-on en août à escompter, dans un sens ou dans l'autre, le résultat des élections; ces efforts rendraient au marché pour quelques jours une animation factice. L'activité véritable ne renaîtra qu'à la fin de septembre, lorsque la composition et les tendances de la nouvelle chambre pourront indiquer suffisamment dans quelles voies le pays va se trouver engagé.

Il s'agit pour l'instant de traverser sans encombre une période d'expectative et de maintenir les positions à la hausse au meilleur compte possible. Le marché ne se réveille donc de sa torpeur qu'à l'approche de chaque liquidation. On espère cette fois que le pas sera assez aisément franchi. Non pas que les engagemens de la spéculation aient diminué d'importance, — nous avons dit tout à l'heure qu'il n'y avait aucune illusion à se faire à cet égard, — mais l'argent sera, selon toute vraisemblance, un peu plus abondant. A la veille de la mise en paiement des coupons de juillet, les fonds destinés à y faire face étaient enlevés à la place. Ils sont maintenant rentrés dans le grand courant de la spéculation et vont accroître fin juillet le montant général des disponibilités.

On sait que la spéculation compte pour s'alléger sur le concours que lui apportent ou doivent lui apporter chaque semestre les capitaux provenant du paiement des coupons. Ce concours peut être donné sous une double forme; ou bien les fonds devenus disponibles viennent augmenter la masse des capitaux reporteurs, ce qui amène une légère détente dans le prix des reports et aide la spéculation à porter son fardeau; ou bien ces fonds sont employés en achats de valeurs sur le marché au comptant. Si ces achats prennent une certaine extension, les haussiers à terme commencent à s'alléger. Inutile de dire que la spéculation préfère de beaucoup que le concours des capitaux s'exerce sous cette dernière forme.

Jusqu'ici il ne paraît pas que les achats de l'épargne aient atteint des proportions telles que la spéculation puisse procéder à un reclassement partiel des titres. On ne peut nier toutefois qu'ils aient déjà amené ce résultat d'élever sensiblement les cours des rentes au comptant au-dessus des cours cotés à terme. C'est là du moins un bon symptôme.

Ajoutons que les nouvelles financières du dehors sont généralement bonnes, que la liquidation qui vient de se terminer à Londres a été très facile, et que la fermeté reste le trait dominant sur les places allemandes. Si les remplois de fonds n'ont pas été plus nombreux jusqu'ici et n'ont pas exercé une influence plus directe sur la tenue des cours, il faut songer que des versemens d'une grande importance venaient à échéance en juillet, notamment sur le dernier emprunt national, et qu'une grande partie des fonds rendus disponibles était ainsi affectée à l'avance à une destination déterminée.

L'emprunt national, sur lequel le troisième versement vient d'être effectué, est encore tout entier entre les mains de la spéculation. Le classement n'avance pas, et cependant les petits capitaux auraient tout avantage à se reporter sur ce type de rente, puisque l'écart normal qui devrait exister entre le cours de la rente amortissable et celui du 3 pour 100 ordinaire a presque complètement disparu.

L'emprunt italien a eu tout le succès qu'il pouvait obtenir dans les conditions particulièrement défavorables qui ont entouré la réalisation de cette grande opération. Les souscriptions ont été assez importantes en Italie et en Angleterre, peu nombreuses en France. Il faut maintenant repasser le stock au vrai public. Un syndicat s'est formé à cet effet, et déjà l'italien a été relevé au-dessus du cours de 90. Quant aux conséquences que l'opération peut entraîner en ce qui concerne le marché monétaire, elles ne semblent pas devoir susciter de sérieuses inquiétudes. Déjà des sommes assez importantes ont été prises en or à la Banque d'Angleterre, sans que cet établissement ait eu à adopter aucune mesure préventive. Les maisons anglaises, de premier rang, avec lesquelles a traité M. Magliani, seront assez puissantes pour fournir à l'Italie l'or et l'argent dont elle avait besoin, sans que le marché de l'escompte à Paris et à Londres en éprouve une profonde perturbation. Il est fort heureux, au surplus, dans les circonstances actuelles, d'avoir à constater que, les récoltes étant bonnes en Europe et ordinaires aux États-Unis, nous n'aurons probablement pas d'or à expédier cet automne en Amérique.

L'encaisse métallique de la Banque de France n'a pas, en effet, subi les diminutions que l'on attendait. Le stock d'or s'est au contraire légèrement accru cette quinzaine, fait d'autant plus remarquable que le ministre des finances a donné l'ordre aux agens du trésor de ne plus verser intégralement aux caisses de la Banque tout l'or qu'ils recevaient. Ce drainage opéré en temps opportun avait produit d'utiles effets en prévenant une élévation du taux de l'escompte. Les chiffres atteints par les importations de métaux précieux en France depuis le commencement de l'année font espérer qu'il ne sera plus nécessaire jusqu'à la fin de l'exercice courant de recourir à cette mesure.

Les actions du Crédit foncier ont eu un marché très agité et ont perdu finalement le cours de 1,700 francs sur la nouvelle de l'ajournement, par le conseil d'état, de toute décision relative à l'augmentation du capital de cet établissement. Voici ce qui s'est passé au sujet de cet ajournement, qui a donné lieu à des interprétations contradictoires. Le Crédit foncier demandait à créer 140,000 actions nouvelles libérées de 250 francs à l'aide des réserves disponibles; 130,000 titres seraient donnés aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes, et 10,000 titres seraient vendus à la Bourse avec une forte prime destinée à reconstituer une réserve nouvelle ou un bénéfice distribuable. La demande a été transmise au conseil d'état par le ministre des finances sans que celui-ci ait manifesté d'aucune sorte le désir de la voir agréée. Les sections des finances et du commerce ont émis un avis favorable à la partie de la demande qui a trait à la création de 130,000 titres nouveaux; mais elles ont repoussé l'autre partie concer-

nant les 10,000 titres à vendre en Bourse. Le conseil d'état a simplement renvoyé sa décision à huitaine. Ce renvoi équivaut à une condamnation du projet dans sa forme actuelle, et le Crédit foncier va être obligé de soumettre d'autres propositions à ses actionnaires.

Les actions des autres établissemens de crédit ont donné lieu à fort peu de transactions. Si les affaires reprenaient quelque activité, les achats se porteraient de nouveau sur des titres comme ceux de la Banque de Paris, de la Banque d'Escompte, de la Société Générale, qui ne sont pas aux prix que justifieraient l'importance et le nombre des affaires dans lesquelles sont intéressées ces sociétés.

L'Union Générale s'est maintenue au-dessus de 1,400 francs. La Banque des pays autrichiens a commencé, avec l'autorisation du gouvernement hongrois, les études de la ligne de Pesth à Vienne par Komorn, destinée à continuer la ligne de Pesth-Semlin-Belgrade-Salonique. Le même établissement a réussi à fusionner diverses sociétés de mines et de hauts fourneaux de la Styrie en une seule compagnie sous la dénomination de Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes, au capital de 25 millions. La Banque des pays hongrois a été admise à la cote officielle.

Les valeurs ottomanes, d'abord assez lourdes, se sont ensuite relevées. L'union des créanciers de la Turquie est un fait accompli, et MM. Valfrey et Bourke, ainsi que les autres délégués qui pourront leur être adjoints, traiteront à Constantinople, au nom de l'unanimité des porteurs de titres. Il y a dans ce fait et dans l'intérêt évident de la Porte à conclure un arrangement équitable dont elle sera la première à tirer de grands avantages, des élémens incontestables de succès pour la tentative de réorganisation financière qui va être faite sur les rives du Bosphore.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ole-
am-
être

fort
les
que
sont
ires

La
gou-
par
Salo-
iétés
gnie
lpes
grois

rele-
i, et
leur
é des
Porte
tirer
ur la
es de